L'INSTITUTRICE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Dans une petite rue tranquille du quartier de l'Europe, devant un hôtel de modeste apparence, une longue file de pauvres attend l'ouverture des portes. Chaque dimanche, quand huit heures sonnent, un serviteur traîne une énorme manne, remplie de pain coupé, au guichet de la porte cochère. Les mendians débouchent de partout, de toute apparence et de tout âge. Dès sept heures, les plus pressés viennent assurer leur place comme à la porte d'un théâtre. Il importe d'arriver de bonne heure, la distribution est limitée et les retardataires doivent souvent s'éloigner sans avoir obtenu la pitance promise.

Un dimanche de novembre, par une matinée froide et humide, le brouillard prenait de temps à autre cette allure de pluie qui oblige à s'abriter. Les trottoirs étaient noircis, le ciel bas, les premières tristesses de l'hiver s'annonçaient. Depuis sept heures, les silhouettes de mendians se montraient dans la pénombre et avec leur démarche hésitante et traînarde s'installaient, le dos au mur qui précédait la porte de l'hôtel.

Un peu avant la distribution, un homme de vingt-huit à trente ans, grand, mince, plutôt maigre, vint se mettre à la file. Il tranchait sur le reste des malheureux, sinon par son costume, du moins par sa façon de porter la livrée de la misère. Il paraissait souffrant,

peut-être n'était-il qu'affamé ; ses yeux agrandis étaient atones, il ne paraissait avoir conscience ni du lieu où il était, ni de ce qu'il faisait, il les fixait sur un point visible pour lui seul dans l'espace. Ses cheveux courts et bruns avaient cette apparence brûlée, particulière à ceux qui souffrent matériellement, ils étaient décolorés ainsi que la barbe rare et fine qui recouvrait entièrement le bas de son visage. Les lèvres minces et pâles étaient agitées convulsivement par un mouvement qu'on pouvait attribuer à la fièvre. Les muscles saillans du cou venaient se perdre dans une épaisse cravate qui dissimulait le linge. Le paletot, de forme un peu ancienne, montrait encore, malgré sa grande fatigue, qu'il avait dû dans le principe être fait à la taille de son maître, mais aujourd'hui la maigreur de l'un et l'usure de l'autre avaient établi entre eux une séparation que rien ne pouvait combler. Les mains blanches encore, mais d'une blancheur maladive, pendaient inertes au bout de bras décharnés.

Le pauvre homme essaya de rester debout dans la foule que sa belle tête de Christ dépassait; mais soit que l'odeur lui fût insupportable, soit que ce bourdonnement lui donnât le vertige, il se déroba et vint s'asseoir sur les dalles, les pieds dans le ruisseau. Sa tête, fatiguée, retombait sur sa maigre poitrine, et sa main, pour le soutenir, s'était posée sur la pierre.

Dans un mouvement involontaire, on put voir glisser au bout de son poignet aminci un lourd bracelet d'or que d'ordinaire il tenait caché dans les profondeurs de sa manche. Il s'en aperçut vite et remonta de son autre main le bijou indiscret avec un geste de mauvaise humeur et d'inquiétude. Personne heureusement ne s'était aperçu de cette chose étrange. Le bijou était un de ces bracelets que certains hommes se font river au bras sans penser que toute chaîne, fût-elle d'or, fait un jour un forçat de celui qui la porte.

Le guichet s'ouvrit enfin. Le brouillard s'était tout à fait converti en pluie, les hommes se serraient les uns contre les autres comme des brebis par la grande chaleur. Le partage se faisait vite; son tour arrivé, l'homme au bracelet prit le pain qu'on lui tendait, porta la main à son chapeau en signe de remercîment, engloutit rapidement le morceau sous son habit et marcha d'un pas rapide au milieu de la rue à cette heure presque déserte.

Il remonta jusqu'au boulevard extérieur et s'engagea enfin dans une petite rue des Batignolles. Il marchait aussi vite que son état de faiblesse le lui permettait, il avait aussi à lutter contre ses chaussures, qui glissaient dans la boue que délayait la pluie.

Après de nombreux détours, il arriva à une impasse dont la

porte était surmontée d'une enseigne de menuisier. Au fond de l'impasse, à gauche, l'homme au bracelet s'arrêta devant le couloir obscur d'une *maison* misérable, une de ces habitations de pauvres, où l'espace, divisé à l'infini, est loué fort cher aux malheureux obligés d'y chercher un refuge. Le rez-de-chaussée était occupé par un marchand de vin-restaurateur et par une blanchisseuse. Le corridor conduisant à l'escalier disparaissait sous une couche uniforme de terre.

L'homme écouta et regarda avant de pénétrer, puis prenant son parti, s'y engagea pour passer rapidement devant la loge qui empruntait un espace vitré à la boutique de la blanchisseuse.

Il avait certainement l'intention de dissimuler son passage, car il rasait la muraille opposée, mais la concierge, qui le guettait sans doute, l'arrêta :

— Dites donc, vous, eh! l'homme! cria-t-elle, faudrait voir à payer la quinzaine, c'est dû d'hier; le propriétaire ne loge pas des messieurs comme vous simplement pour l'honneur que ça lui fait. Si vous ne pouvez pas payer, vous savez, mon garçon, faudra prévenir votre déménageur pour demain, vous entendez. Moi, je ne suis pas la maîtresse, je fais ce qu'on me dit.

L'homme, qui s'attendait à cette réclamation, puisqu'il avait tout fait pour se l'épargner, ne répondit rien; il continua la tête basse jusqu'aux premières marches, peut-être voulait-il arriver jusqu'à l'ombre afin de cacher sa rougeur, là seulement il répondit d'une voix éteinte :

— Soit, madame, j'ai payé jusqu'à ce soir; demain, je tâcherai d'acquitter ma quinzaine à l'avance.

— C'est ça, vous savez que c'est la manière de la maison. Quand on veut être raisonnable, moi je ne demande pas mieux que de faire patienter.

L'homme grimpa rapidement l'escalier graisseux et atteignit enfin le sommet, après s'être appuyé un instant contre la rampe pour reprendre haleine; il poussa un soupir de soulagement comme s'il était au bout de ses misères, puis il heurta l'une des portes, prêta l'oreille, personne ne répondit; il frappa plus fort, et entendit alors un pas sourd comme celui d'un pied nu, marcher jusqu'à l'entrée, et une voix, une voix d'or, douce et musicale, demander :

— C'est toi, Pierre?

— Oui, ouvre.

Le verrou glissa dans la serrure. — Attends, attends, je me recouche. — Les pas retraversèrent la chambre. — Entre maintenant, cria-t-on.

L'homme au bracelet poussa la porte. Au premier abord, on ne

voyait rien ; un mince rayon s'abaissant d'une fenêtre à tabatière venait mourir sur la blancheur du lit. Celui qu'on appelait Pierre commença par donner du jour en écartant le rideau, et la lumière jaune que rien n'arrêtait à cette hauteur inonda la mansarde.

L'homme déposa sur une petite table le morceau de pain qu'il cachait sous son bras, et s'avançant jusqu'au lit où la jeune femme s'était recouchée :

— Voilà, dit-il, de quoi souffrir encore un jour en attendant la manne du ciel qui tarde bien à tomber.

Elle lui tendit les bras pour l'attirer.

— Tout sec! dit-elle.

— Tout sec, répondit-il.

Elle ébaucha un sourire qui ne s'épanouit pas.

— Bah! dit-elle, on s'y habitue.

La mansarde dont le loyer avait été si durement réclamé n'était ni luxueuse ni même suffisante. C'était un garni dans l'acception la plus basse du mot. Elle n'avait point de cheminée et n'était séparée de l'ardoise que par une épaisse couche de plâtre qui, par places, laissait voir les lattes. La pièce pouvait avoir environ six mètres carrés, mais la seule partie où l'on pût se tenir debout n'avait pas deux mètres de largeur.. Elle était meublée de deux chaises boiteuses, d'une table et d'un grabat en fer. Au milieu de ce bouge, sur ce pauvre lit, sous un amoncellement de lambeaux sans nom, s'étalait une des plus admirables créatures que le ciel ait jamais produites.

Une profusion de cheveux blonds à reflets d'argent, ébouriffés par le sommeil et par la liberté, s'étendaient sur les draps, couvraient le traversin et le sommet du lit comme une crinière de lion. Au premier abord, on voyait seulement la chevelure, que le jour frappait en plein et qui semblait absorber toute la lumière.

En regardant attentivement, on distinguait au milieu de cette fourrure soyeuse une petite tête presque d'enfant, chiffonnée et gamine, illuminée par deux yeux qui eussent paru trop grands s'ils n'avaient été ombragés par de longs cils noirs. Une bouche rendue sérieuse semblait prête à reprendre le sourire qui était sa forme naturelle.

L'homme conservait son bracelet d'or au milieu de cette misère, et la femme avait gardé son linge comme on emporte un souvenir sur la terre d'exil pour se rappeler aux heures douloureuses qu'il existe quelque part des bords fortunés qu'on reverra peut-être.

Sur une poitrine blanche et ronde se croisait une fine batiste garnie de dentelles, et deux bras blancs et minces sortirent d'une chemise de duchesse pour enlacer la tête de l'homme.

— Comme tu as froid! dit-elle en serrant contre sa poitrine nue le vêtement humide de la pluie du dehors.

Puis, prenant les mains, elle essayait de faire passer un peu de sa chaleur dans les veines glacées de son amant.

Elle rencontra le bracelet.

— Et cela? dit-elle.

— Jamais! répondit-il. Si je meurs de faim, je veux du moins qu'il soit enseveli avec moi. C'est le seul souvenir qui nous rattache à un passé heureux.

— Avec ceci, dit-elle en montrant la garniture de son linge. — J'ai faim, donne-moi ma robe.

Il chercha parmi les étoffes qui recouvraient le lit et retira une longue robe de chambre de cachemire bleu tendre, un peu défraîchie, mais qui devait être aussi une épave des temps meilleurs.

Deux pieds de marbre qui n'auraient point déparé une statue de Germain Pilon apparurent hors du lit et se posèrent à nu sur le carreau de la mansarde. Le lit n'avait point de descente.

Celui qu'elle avait appelé Pierre passa la robe et mit dans ce service la grâce et la douceur d'une femme de chambre et les soins d'un amant. Ainsi vêtue, elle apparut grande, souple et mince sous cette gaine étroite qui laissait partout deviner la richesse des formes. Elle étendit les bras comme pour éprouver ses muscles engourdis, ramena d'un geste charmant dans une épaisse torsade sa chevelure en désordre, et planta au milieu un peigne d'écaille dont la garniture d'or avait disparu. Puis, relevant les frisures qui tombaient sur ses yeux, elle tendit ses lèvres à Pierre et l'embrassa longuement.

— M'aimes-tu, et suis-je toujours jolie?

— Oui.

— Hé bien! alors, qu'importe la misère, ça passera, va; tout est bien, pourvu qu'on s'aime.

— Encore faut-il manger! Ma pauvre enfant, dans quel gouffre de misère t'ai-je entraînée! mais on ne sait pas, on croit que ça durera toujours, et on va jusqu'au bout. Il faut en arriver là pour savoir combien il est difficile de trouver la pièce de cent sous qui doit vous empêcher de mourir. Mourir, je n'en ai pas le droit, à cause de toi que j'aime; je n'en ai pas l'envie, maintenant que je t'ai conquise, nous sommes rivés l'un à l'autre, ma pauvre, ma pauvre enfant!

— Écoute, Pierre, regarde bien, est-ce que je me plains, moi? malgré notre malheur t'ai-je donné un baiser de moins? mes bras ne sont-ils pas toujours prêts à te serrer sur ma poitrine? Suis-je moins belle pour être moins élégante? T'ai-je montré un moment de

faiblesse? Et tant que je me sentirai appuyée sur toi, tant que nous aurons un morceau de pain à partager, je ne me plaindrai pas, mon Pierre.

— Mangeons, j'ai faim; veux-tu?

Leur maigre repas s'acheva en silence; ils n'osaient s'interroger mutuellement, tous les sujets qui se présentaient à leur esprit étaient tachés de tristesse; ils les avaient tous épuisés, il valait mieux se taire que de remuer des cendres froides.

Pierre souleva sa maîtresse, la reposa comme un fardeau précieux sur sa chaise de paille, puis prenant à terre dans un coin de la mansarde une carafe pleine d'eau et un verre, il l'emplit et le présenta à la jeune femme, qui but avidement.

— Tu vois, dit-elle, le ciel a encore été prévoyant; ce repas qui ne peut même pas s'appeler frugal, non, n'est-ce pas? finit comme les meilleurs que j'ai faits en ma vie, par un peu d'eau. Elle laissa quelques gouttes au fond du verre, il les but avant de le remplir pour lui-même, et le vida à deux reprises.

— La pauvreté, qui ne fait souffrir que l'estomac, dit-il, ne m'arrachera jamais une plainte, mais la misère honteuse, mais les dettes, mais le mépris de ceux qui ont mangé mon pain et mendié l'honneur de me servir, ça, non, je ne peux pas. Comment sortir de ce cercle qui nous étrangle? Plus rien, plus rien!

— Nous avons eu tort de ne pas porter plainte, je t'assure.

— Oui, sans doute; mais un procès dans les conditions où nous sommes, songes-y, que de boue à remuer, que d'éclaboussures à ta face! Oh! non.

— Mais peut-être, en retrouvant l'homme qui nous a si lâchement volés, aurait-on obtenu qu'il rendît une partie de la somme sans faire de procès.

— Non, mon enfant, la justice ne procède pas ainsi; quand elle est saisie d'une affaire, elle va jusqu'au bout, sans préoccupation du scandale. Il le savait bien, le misérable, il soupçonnait bien que notre situation devait nous interdire toute poursuite... Deux mois déjà, si nous avions été sages!

— Oui, peut-être, mais c'est si ennuyeux d'être sage! Viens dormir, dit-elle, nous ne penserons plus et nous rêverons que nous sommes riches. Oublier le malheur, c'est être heureux encore; le bien, dit-on, vient quelquefois ainsi : l'amour, c'est la richesse du pauvre; puisque nous sommes pauvres, faisons-nous riches, et puis il fait froid.

Elle avait laissé glisser sa longue robe souple et elle s'était blottie, avec un geste élégant de frileuse mondaine, dans son lit, tiède encore.

— Non, Pâquerette, dit Pierre, je n'ai pas le droit de dormir

avant d'avoir assuré notre existence d'un jour au moins; j'ai beaucoup réfléchi, la dignité s'use vite à tant souffrir. Que de choses j'oserais faire aujourd'hui qui m'auraient soulevé le cœur il y a six mois à peine! ajouta-t-il, montrant les miettes du pain qui restaient sur la table, — la preuve.

— Où as-tu pris celui-ci? dit Marguerite.

— Chez ceux qui font la charité.

Elle attira vers elle son amant, qui se tenait à distance pour résister à la tentation; elle lui courba la tête, l'embrassa de toutes ses forces.

— Va, puisqu'il le faut, dit-elle; mais reviens vite, si tu savais comme elle me paraît vide et froide sans toi, cette vilaine mansarde, si pleine de chaleur et d'amour quand tu es là!

Pierre réunit les deux mains de son amie, couvrit l'une et l'autre de baisers et courut vers la porte, comme se hâtant de mettre à profit l'effort d'une résolution coûteuse. Sur le seuil il se retourna encore :

— A bientôt, ma chérie! — Puis, mettant la clé à l'intérieur : — N'ouvre qu'après t'être assurée que c'est moi qui frappe, dit-il.

Marguerite se souleva paresseusement sur son coude pour observer, par l'étroite tabatière, l'état du ciel : la vitre était obscurcie par la pluie, qui tombait maintenant régulière et froide.

— Pauvre ami! dit-elle, l'estomac presque vide et le cœur sans beaucoup d'espérance sous un ciel sans abri, c'est dur. — Puis, s'enfouissant à cette pensée par une sorte d'instinct égoïste qui lui faisait mieux goûter son bien-être relatif, elle étendit son bras blanc sur l'oreiller, y posa mollement son épaisse chevelure et sa figure rose.

II.

Pierre descendait lentement, comme ceux qui, ne sachant à quel saint se vouer, s'efforcent de trouver une idée. Comme il l'avait dit, on s'enhardit vite, et la nécessité est une rude école qui n'accorde pas beaucoup de temps à ses élèves. Celui-ci était encore novice, quoi qu'il en eût dit; et, bien qu'il se mît en campagne avec la ferme résolution de rapporter un butin, son imagination était lente à lui fournir les moyens. Il s'arrêtait à chaque palier, mettait sa belle tête fatiguée dans ses mains pâles, et les étages se succédaient sans qu'il eût rien trouvé. Sa lenteur venait aussi, peut-être, de la crainte de passer de nouveau sous les fourches caudines de la concierge. Heureusement Mme Cousin était d'humeur plus accommodante; elle était sur la porte et regarda le jeune homme avec un air adouci qui était un commencement de sourire.

— Où allez-vous, dit-elle, par ce temps? Voyons, mon pauvre monsieur, aujourd'hui dimanche ne compte pas, je dirai au propriétaire que je vous ai donné jusqu'à demain soir. Écoutez-moi, je ne suis pas méchante; si votre petite bourgeoise a besoin de quelque chose pendant que vous êtes sorti, eh bien! qu'elle demande ce qu'il lui faut, je le lui monterai. Voyons, quand rentrez-vous?

— Bientôt, répondit-il. J'espère rencontrer un ami ce matin, peut-être m'aidera-t-il en attendant...

Il s'arrêta là, en attendant quoi? Il eût été fort embarrassé de se répondre; mais tout heureux, pourtant, de cette accalmie dans les rigueurs de la concierge, il s'en alla par la rue, la figure à la pluie, en quête d'une idée qui le fît vivre.

L'heure des offices arrivait; il marcha vers la plus prochaine église, un peu par piété, beaucoup par superstition. Tout ce qu'il avait appris de Dieu, toutes les banalités religieuses de son enfance lui revenaient à l'esprit, mais sa philosophie d'homme intelligent et un peu sceptique ne pouvait se contenter d'argumens aussi minces.

— Pourquoi prier à cette heure où je suis à terre, quand je n'ai pas su prier quand j'étais debout? puis-je admettre aujourd'hui, plus qu'hier, qu'un Dieu me voit et va soulager ma misère quand il ne m'a pas vu alors que je la préparais? Pourtant si c'était vrai, s'il y avait là-haut quelqu'un qui nous dirige et qui me punit; si je demandais pardon,.. pardon de quoi? Au fond de ma conscience, si c'était à refaire... Il pencha la tête comme pour s'avouer qu'il le ferait encore.

Pendant ce monologue, il avait marché vite; le froid humide qui le pénétrait avait hâté son pas. Il arriva devant Saint-Augustin.

— Pas ici, dit-il. Si j'allais être reconnu! Non, pas là...

Et il reprit rapidement sa route. L'horloge de l'église marquait dix heures. Il suivit le boulevard Malesherbes, gagna les quais par la rue Royale, sans s'arrêter à la Madeleine, et suivit la rivière jusqu'à Notre-Dame. Il arrivait au parvis comme la messe s'achevait; il dut se ranger pour laisser passer la foule. Quand elle fut écoulée, il pénétra. L'église était presque déserte, les offices du matin étaient terminés.

Pour se remettre de sa fatigue, il alla s'asseoir dans l'une des chapelles latérales. Les vitraux poussiéreux ne laissent pénétrer qu'un mince filet de jour; en se tenant au-dessous du vitrail, on pouvait demeurer dans l'ombre. Pierre profita de cette disposition et s'assit sur une chaise contre la muraille.

Il se demanda alors pour quelle raison il était entré.

— Si c'est pour prier Dieu, dit-il, pourquoi ne suis-je pas agenouillé? Si c'est pour mendier à la porte, pourquoi suis-je assis? Est-ce ainsi que je porterai de quoi vivre à celle qui attend? Est-ce là ce que je lui ai promis? Quand je l'ai arrachée à sa vie heureuse, lui ai-je dit qu'un jour je la laisserais sans pain... sans pain?

Écrasé par la fatigue, par la faim et par cette sorte de croyance sans forme que tous les esprits ont en Dieu, il se laissa glisser sur les dalles et fit une ardente prière que le Seigneur dut entendre.

Il était seul dans la chapelle, il le croyait du moins, et s'abandonna sans réserve à son accès de désespoir et de piété.

Une vieille dame avait suivi, à son insu, les différens gestes du jeune homme; elle s'approcha, en le regardant attentivement. Comme il était retombé dans ses réflexions et ne s'apercevait de rien, elle le tira par la manche.

— Monsieur, lui dit-elle, vous paraissez très misérable. Je ne sais qui vous êtes ni d'où vous venez, mais vous êtes malheureux, j'en ai la certitude. Dieu ne demande pas s'ils sont coupables, à ceux qui implorent sa charité; moi, je ne veux pas savoir la cause de votre misère : il suffit qu'elle soit réelle pour que je veuille la secourir. J'ai l'habitude de visiter ceux qui souffrent, c'est presque mon état.

En disant cela, elle préparait dans son manchon l'argent qu'elle lui destinait et le mit dans la main du jeune homme.

Pierre tomba à genoux; elle le releva d'un geste presque dur.

— Ici, mon enfant, on ne s'agenouille que devant Dieu. Moi, on me remercie debout.

Le visage du jeune homme s'inonda de larmes; il put à peine articuler un : Merci! puis il ajouta :

— Si vous saviez... madame...

— Je ne veux rien savoir. Dites à Dieu ce que vous voulez me confesser, il vous conseillera mieux que moi; mais comme il peut entrer dans ses vues de se servir de ma personne comme d'un instrument pour vous secourir, je veux que vous sachiez où me prendre. Tous les dimanches, je suis ici à cette place, dans cette même chapelle, à l'office de midi.

Il essaya de saisir ses mains pour les embrasser; mais elle se déroba à cet hommage et s'en alla avec le calme d'une femme qui accomplit simplement son devoir.

Pierre ouvrit sa main : elle contenait deux pièces d'or. Deux pièces d'or, c'était plus qu'il n'avait possédé depuis plusieurs semaines. Un bien-être physique, pour ainsi dire, l'envahit. Depuis que s'était levé pour lui ce jour sans pain, le premier de sa vie, il sentait sur son cœur un poids douloureux. Toutes les choses auxquelles il pensait d'ordinaire lui devenaient pénibles par le manque

d'argent. Son amour, qui lui tenait lieu de tout; cette consolation absolue aux souffrances de sa vie, était désormais le point le plus douloureux de son être. Cette femme adorée souffrait, et il était impuissant à la satisfaire; il avait honte et mépris de sa faiblesse et se maudissait de ne pas souffrir seul.

Ces deux louis venaient d'enlever de son âme cette violente préoccupation. Les angoisses de la détresse avaient subitement disparu. Une joie subite, une joie immense le pénétrait. Cette fortune imprévue, qui tenait si peu de place dans sa main ouverte, n'était qu'une parcelle d'or comparée à la fortune engloutie; pourtant, celle-ci lui paraissait inépuisable. C'est que, selon les circonstances, la valeur des choses se modifie singulièrement. Cet argent représentait aujourd'hui l'abri d'une semaine et le pain assuré de plusieurs jours. Enfin, c'était un billet de plus à la grande loterie de l'existence, et surtout il était inespéré.

Il s'agenouilla tout à fait, cette fois.

— Mon Dieu, dit-il, je ne vous comprends pas; je suis trop bas et vous êtes trop haut. Mais je dois croire que vous avez vu votre humble créature et que vous daignerez l'aider parfois de votre miséricorde infinie.

Il se leva le cœur plus léger, traversa rapidement la nef, faisant résonner hardiment ses semelles humides sur les dalles de l'église. Il regretta de n'avoir pas de monnaie pour donner au pauvre sous le portail; mais il tenait dans sa main les deux pièces, et ses doigts avaient avec l'or une conversation d'avare.

III.

Pâquerette, après avoir donné une minute de regrets à son ami et partagé avec lui par la pensée les angoisses d'une marche pénible sous un ciel aussi peu clément, songea que toute sa désolation ne saurait lui épargner une seule goutte de pluie et ne mettrait pas une parcelle d'or dans sa poche désolée, que le sommeil, comme la mort, faisait tous les êtres égaux. Les paupières closes, la pauvreté de sa mansarde et la dureté de son lit disparaîtraient, enfin les rêves dorés visitent également le pauvre sur la dure et la duchesse sur le duvet; elle se berça de douces pensées, car elle avait une nature insouciante et heureuse. Bientôt, sa respiration douce et lente indiqua qu'elle avait fini de penser.

Pourquoi fallait-il qu'un sommeil si doux et si calme fût brusquement interrompu et qu'une pauvre créature qui oublie se trouvât ramenée durement aux nécessités de l'existence?

Un coup timide d'abord fut frappé à la porte; Pâquerette, profon-

dément endormie, n'entendit pas. Un second coup la fit se retourner, un troisième lui fit dresser la tête.

— Est-ce toi, Pierre?

Comme personne ne répondait, elle articula plus haut et plus nettement sa question :

— Est-ce toi, Pierre? Si ce n'est pas toi, je refuse d'ouvrir.

Une voix qu'elle connaissait à peine et que dans son demi-réveil elle ne reconnut pas du tout, la pria d'ouvrir : on avait quelque chose d'important à lui communiquer sans retard.

Par habitude, sans doute, elle répondit :

— Monsieur n'est pas là, revenez quand il sera rentré. Qui êtes-vous?

— Ouvrez, je suis Mme Cousin, votre concierge, je viens justement de la part de votre mari.

— Mon mari, si elle savait! Attendez, dit-elle, je vais ouvrir.

Puis, ayant de nouveau passé sa robe de chambre, elle alla pieds nus à la porte. Après l'avoir refermée avec soin, elle indiqua d'un geste de reine un siège à la concierge, elle avait besoin de ses services, et s'étant assise elle-même sur son lit :

— Je vous écoute, dit-elle simplement.

Devant cette hauteur et cette aisance native, Mme Cousin fut embarrassée, elle avait espéré plus d'humilité et d'abattement et s'était promis d'en profiter. Il est bien rare que ceux dont l'état est d'obéir ne se montrent pas arrogans quand l'occasion se présente d'abaisser ceux qu'ils sont forcés de subir; et Mme Cousin se réservait cette distraction innocente en montant les marches de sa locataire insolvable.

De plus, elle apportait une planche de salut dans son tablier de commère, elle voulait être accueillie comme un sauveur. La bonne dame était rompue depuis longtemps aux différens métiers que lui procurait sa position de pseudo-propriétaire; elle avait des rigueurs particulières pour ceux qui ne se courbaient pas devant sa puissance et jouait habilement du spectre du maître; à son cordon, elle ajoutait nombre de petites industries qui tenaient à la fois de celle du gargotier, du prêteur à la semaine, et allaient jusqu'au proxénétisme : en un mot, elle savait habilement exploiter les besoins et les vices de tous ceux qui se trouvaient sous sa juridiction.

La maison, qui comprenait plus de quarante locataires, fournissait un vaste champ à sa multiple activité. Elle facilitait des entrevues, recevait l'argent des mères pour surveiller les filles, et des amans des filles pour tromper les mères. Elle prêtait aux hommes pour boire, et fournissait la nourriture aux ménages de hasard qui venaient abriter leurs misérables amours sous ce toit

banal. Elle avait en plus meublé à ses frais quelques cabinets qu'elle sous-louait à l'heure et dont elle tirait un gros bénéfice.

— Ma petite dame, dit-elle après s'être emparée sans scrupule du siège qu'on lui désignait, je viens causer avec vous de bonne amitié. Pendant que votre mari n'est pas là, faut en profiter, c'est pas coutume.

Pâquerette l'interrompit :

— Allez vite au fait, madame Cousin ; si c'est mon mari que vous craignez, peut-être avez-vous raison de vous hâter, il ne peut tarder à revenir.

— Oh ! s'il ne rentre que quand il aura trouvé de l'argent, nous avons encore quelques minutes à nous ; c'est justement de ça que je viens vous parler, merci de m'en fournir l'occasion... Je n'irai pas par quatre chemins. Voyez-vous : la misère, moi, ça me connaît; eh bien ! vous n'avez pas mangé aujourd'hui.

— Vous ai-je demandé quelque chose? de quel droit venez-vous voir si je souffre ou si je suis heureuse?

— C'est bien ce que je pensais, vous êtes fière, il n'y a pas longtemps, vous n'avez pas encore l'habitude, un jour vous parlerez autrement. Pour l'heure, moi, je suis bonne femme, ça me fait de la peine de vous voir pâtir pour un grand benêt qui ne sait par quel bout s'y prendre, et je viens vous offrir mes services. Vous me les paierez quand vous voudrez et comme vous pourrez. Si vous croyez qu'on ne devine pas parce qu'on ne dit rien? Moi, sans être sorcière, je lirais couramment dans votre main. Quand vous voudrez que je vous tire la bonne aventure, ça ne vous coûtera pas cher et ça pourra vous servir.

Mme Cousin se leva et avec une attitude de soumission bien jouée :

— Que faut-il servir à madame? dit-elle.

Pâquerette répondit :

— Je ne saisis pas bien ce que vous voulez dire ; je suis, en effet, assez novice pour ne pas comprendre votre langage et deviner vos sous-entendus, mais je le répète et souhaite que vous ne l'oubliiez pas : j'aime mon mari, je partage sa bonne comme sa mauvaise fortune, et si la misère nous abat, nous succomberons ensemble... Merci de vos offres, madame Cousin, maintenant je n'ai plus rien à vous dire.

Elle se dirigea vers la porte, et la concierge se retira avec l'attitude humble qu'elle aurait dû avoir en entrant. Elle avait été mal reçue et ne s'y attendait guère ; pour elle, cette arrogance indiquait des ressources qu'elle ne soupçonnait pas.

— N'oubliez pas tout de même, dit-elle sur le seuil, si un jour... on ne sait pas...

Comme Pâquerette poussait le verrou pour se mettre à l'abri de nouvelles importunités, elle entendit un pas dans l'escalier et un bruit de voix. Il lui sembla reconnaître celle de Pierre qui croisait Mme Cousin descendant. En effet, une minute à peine s'était écoulée, que celui qu'elle attendait frappa joyeusement à la porte.

Elle ne fut pas longue cette fois à ouvrir. Le jeune homme jeta son chapeau, quitta son vêtement inondé et ouvrit ses bras; il avait vécu, pendant cette heure de traversée sous une pluie torrentielle, dans l'attente de cette minute qui effaçait toutes ses douleurs.

Quand ils eurent épuisé leur souffle dans un baiser sans fin, elle laissa tomber sa tête en arrière pour se mettre à la distance qui lui permît de parler.

— Oh! tu es heureux! dit-elle, tu as trouvé.

Pour toute réponse il tira de sa poche les deux louis qu'il réchauffait dans ses doigts depuis Notre-Dame, et les porta à la hauteur des yeux de son amie.

— Oh! dit-elle, comment?

— Un miracle, répondit-il. Je te dirai plus tard; habille-toi, en route! Quinze jours d'abri assurés et de quoi manger pendant quatre, c'est plus qu'il n'en faut pour nous sortir de là.

— Si c'est plus qu'il n'en faut, dit-elle, veux-tu consacrer un jour, un tout entier, à nous aimer, sans préoccupation, comme autrefois, et après tu reprendras ta chaîne?

— Si je veux! oh! oui, je veux, j'ai besoin de me détendre. Si tu savais, depuis hier je n'ai pas respiré, et pourtant l'air ne coûte rien.

— Dis-moi: oublions tout, tu viens de me promettre douze heures de congé. Qu'allons-nous faire?

— Si nous restions ici, Mme Cousin...

— Oh! non pas ici, ça sent trop la misère des jours passés; allons dans un endroit tout neuf, nous y sèmerons un bon souvenir que nous irons récolter quand nous souffrirons trop... Souffrir! Nous ne souffrirons plus, dis! nous nous sommes laissé surprendre, mais maintenant nous avons quatre jours, non trois, pour chercher, le premier ne compte pas.

Elle écarta le rideau de la fenêtre. — Tiens, vois, le ciel est avec nous, la pluie a cessé. Attends, je vais me faire belle, sur notre route je veux qu'on nous envie.

Les préparatifs ne pouvaient être longs : la garde-robe de Pâquerette était réduite à sa dernière expression, mais il lui restait l'élégance, cette chose native qu'aucune fortune ne donne, que nulle misère n'enlève. Elle avait conservé ce qui avait le moins de valeur, mais non pas ce qui lui allait le moins bien.

Pierre l'ayant aidée à passer une modeste robe de soie noire, elle compléta sa toilette par une redingote qui serrait la taille sans raideur. Elle eût vite fait de ramener son épaisse chevelure sous un petit chapeau de paille, qui, sur sa tête, avait l'air d'un nid d'oiseau sur une touffe de bruyère. Ce chapeau d'une bonne faiseuse, conservé parce qu'il était sans valeur, peut-être aussi parce qu'il lui allait bien, avait le grand défaut de n'être guère de mise par cette froide et pluvieuse journée de novembre. C'était une épave du printemps dernier, le souvenir d'une journée heureuse. Pierre n'avait en rien modifié et pour cause le costume souillé par les aventures de la journée, il se contenta d'en laver les parties les plus compromises.

— Regarde-moi. — Elle lut dans les yeux de son amant qu'elle était bien ainsi. — Allons, dit-elle. — Elle prit son bras et traversa le palier avec des allures de reine.

Comme nous l'avons dit, il y avait en elle de la gamine et de la grande dame, il y avait surtout de la femme aimante, enivrée du bonheur présent et insouciante du lendemain. Quelque chose lui disait qu'elle n'était pas faite pour la pauvreté; aussi attendait-elle avec résignation que la crise fût finie.

Ils passèrent devant la loge sans même daigner tourner la tête. Ces gens-là n'existaient que pour tirer le cordon et présenter les quittances; la quittance était payée; la porte ouverte, ils oubliaient.

Si Pâquerette eût regardé, elle aurait vu accroupie au fond de la loge, comme la Sibylle de Cumes, une femme entre deux âges qui la considérait d'un œil avide et dans sa traversée rapide ne perdit pas un détail de ses charmes.

Ils s'en allaient par les rues, d'un pas alerte et gai : l'eau des gouttières mettait de grosses perles sur les roses du chapeau et leur donnait une fraîcheur printanière. Où allaient-ils? ni l'un ni l'autre ne se l'était demandé. Ce n'était guère le jour, encore moins la saison, mais elle avait besoin de campagne; ses yeux perçaient les nuées basses du ciel et voyaient, derrière, le soleil de l'été. Ses pieds ne sentaient pas la boue, il lui semblait fouler les routes poudreuses de la belle saison : c'était une des particularités de sa nature imprévoyante de créer par la pensée la chose dont elle avait envie. Aujourd'hui, elle voulait vivre dans un rêve de jeunesse, de grand air, et de brise parfumée.

Ils étaient arrivés aux fortifications. De gros nuages passant du noir au gris, roulant rapidement dans le ciel, accrochaient le Mont-Valérien et la cime des arbres comme des ballons dégonflés. Le soleil jetait au milieu du ciel bas un rayon rouge qui frappait un point très limité comme une projection électrique.

— Vois, dit-elle, comme nous avons eu raison! Il fait soleil,

hâtons-nous d'arriver, je veux voir la rivière, je veux voir la campagne comme là-bas, chez nous.

Il répondit tristement :

— S'il y a encore un là-bas,.. il n'y a plus de chez nous.

— Qu'importe, dit-elle, c'est toujours chez nous ; j'en ai emporté le dessin dans mon cœur, ça, les hommes ne me le prendront pas. Viens.

Ils arrivèrent sur le bord de la rivière comme le soleil, ayant secoué son manteau de nuages, traversait une bande de ciel pur avant d'entrer sous l'horizon.

Une île s'étendait, longue et dépouillée, entre les deux bras de la Seine. Les peupliers agitaient encore au bout des longues branches les grelots d'or de leurs feuilles d'automne. A gauche, vers Neuilly, le soleil tachait de rouge la rivière noire ; tout autour les pêcheurs pliaient leurs lignes, et les canotiers faisaient force de rames pour se garer avant la nuit.

Ils traversèrent un pont. A droite dans l'île, le long de la chaussée, s'ouvrait un grand établissement de plaisir qui, débordant l'été, en cette saison d'automne, avait fenêtres closes et sa large porte entr'ouverte. Dans le fond d'un grand jardin, dont les allées de bitume étaient bordées de girandoles de gaz, on voyait quelques lumières dans la seule partie qui restât ouverte. Ils se dirigèrent de ce côté ; une femme vint à eux, presque fâchée.

— Nous voulons dîner, dit Pierre.

— Nous ne sommes pas difficiles, ajouta Pâquerette, mais nous avons bien faim et nous voulons manger ici.

La demande heureusement était faite d'un ton décidé, car la mine n'était guère engageante.

— Bien, dit la femme, entrez.

Un homme en marmiton parut sur la porte.

— As-tu deux dîners? lui dit-elle.

— Oui, répondit l'homme.

Le gargotier, en regardant ses hôtes, ne fut point étonné. Pâquerette demanda que le dîner leur fût servi au jardin, dans une petite construction rustique, faite de bois non écorcé et de mortier rose.

Le jour baissait, un brouillard épais montait de la rivière et enveloppait l'île d'une vapeur odorante. Nos pauvres enfans mouraient littéralement de faim. En marchant, les distractions de la route, l'attente de l'imprévu, les avaient distraits, mais là, séparés seulement par quelques minutes du repas qu'ils attendaient, la nature reprenait tous ses droits.

— Je me sens mourir, dit Pâquerette, entrons nous asseoir.

Ils passèrent la porte du cabinet et s'assirent tout près l'un de l'autre. On leur apporta bientôt tout à la fois ce qu'ils avaient demandé : elle avait prévenu, elle ne voulait pas être servie, l'homme au tablier gâtait son souvenir. Un nuage de fumée odorante montait des plats et avec lui un parfum du temps passé.

— Oh ! dit-elle, tiens, tiens. En ce moment te souviens-tu, là-bas, dans la maison du garde, nous mourions de faim comme ce soir ; nous n'avons pas voulu attendre, nous avons dîné là, c'était presque le même repas. C'est là ce dont je mourais d'envie, maintenant je suis heureuse. Est-ce que nous nous aimions davantage, dis ? non, n'est-ce pas ?

— Non,.. répondit-il avec un sourire.

Mais on sentait que lui, malgré tout, conservait l'appréhension du lendemain.

Il faisait tout à fait nuit quand ils reprirent à travers les rues noires le chemin de leur mansarde. Cette journée s'achevait relativement douce, s'ils en comparaient le repos aux inquiétudes du matin. Ils s'endormirent aux bras l'un de l'autre, pauvres d'argent comme la veille, mais riches d'une illusion de plus, avec ces deux trésors qu'aucun créancier ne peut atteindre : l'amour et la jeunesse.

IV.

Aux environs de la petite ville de La Roche sur les bords de la Creuse s'élevait une habitation assez vaste qui tranchait, par ses prétentions architecturales, sur les constructions de la contrée.

La Grolière était habitée par un gentilhomme qui faisait lui-même valoir son bien et se livrait avec passion à toutes les choses du sport. Il suivait assidûment les courses, élevait des chevaux dans ses prairies, et en entraînait quelques-uns.

La famille se composait d'une jeune femme, d'une fille de quatorze à quinze ans, et du baron de Brassiou. Le ménage était assez uni, la fortune presque suffisante, la situation dans le pays bonne, et les relations de voisinage faciles. Le malheur fit que la baronne mourût presque subitement. M. de Brassiou fut sincèrement affecté de cette mort, et surtout du dérangement qu'elle apportait à ses habitudes. La maison fonctionnait régulièrement, cette perte venait la rendre boiteuse. Il avait aussi des besoins d'indépendance qui ne tiraient point à conséquence quand sa femme vivait, mais qu'il allait être obligé de sacrifier pour veiller désormais sur son foyer réduit et assurer la vie et l'éducation de son enfant.

Les pères, surtout jeunes, ne sont guère propres à élever des filles. Quelque affection qui puisse lier un père et une fille, la confidence entre eux ne saurait jamais être entière, l'intimité sans réticence, et la communauté de goûts ou d'idées absolue. Ils s'aiment sans s'entendre, et ils ne se comprennent qu'à la condition de se taire bien des choses.

M. de Brassiou se trouva donc fort embarrassé. Il aimait bien sa fille, il la trouvait belle et cherchait à l'intéresser en lui faisant partager ses distractions; mais elle n'eût pas su lire, qu'il l'aurait ignoré; et quand elle était un peu souffrante, il ne manquait pas pour elle une course, une chasse ou une réunion quelconque. Il l'embrassait au départ et à l'arrivée, mais il fallait qu'elle se portât bien. Dans cette situation, la tendresse de la fille pour son père ne s'était pas beaucoup développée, elle se laissait amuser quand il était au château, mais son affection n'avait jamais rien eu de bien vif ni de bien ardent.

Les enfans ont l'instinct précis de ceux qui les aiment; ils exigent, pour se mettre en confiance, certaines caresses habituelles, ils demandent à être portés dans le cœur et à s'y sentir aussi sûrement que dans les bras qui les soutiennent quand ils sont fatigués de la route. Ils ont des besoins d'expansion à certaines heures de mollesse morale; ils se sentent entraînés à des confidences enfantines qui sans pudeur ni honte s'en vont naturellement à ceux qui les ont fait naître; à ceux qui sont toujours là pour écouter les rêves qui bercent sans cesse l'imagination des enfans et surtout des filles.

M. de Brassiou n'avait pas su mériter cette confiance, et quand Marguerite avait éprouvé le besoin de ces expansions soudaines, elle n'avait jamais trouvé son père prêt à les recevoir.

Marguerite à quinze ans était une fille trop grande pour son âge; et la précocité de son développement rendait son éducation encore plus difficile. Son caractère s'en ressentait : elle était capricieuse, volontaire, fantasque, garçonnière parfois dans ses attitudes, ses expressions et ses goûts. Ses excès d'agitation étaient suivis souvent de crises d'atonie pendant lesquelles elle tombait dans une espèce de lassitude ou de torpeur extraordinaire. Quelquefois elle ne pouvait se traîner et restait des journées entières étendue sans rien dire, à regarder le ciel. Une telle nature, moins que toute autre, pouvait être dirigée par un père, quand surtout ce père était un homme de plaisir et de peu de jugement.

L'instruction que Marguerite avait reçue de sa mère l'avait lais-

sée à un degré dangereux pour une femme; elle pouvait lire, mais elle ne savait pas discerner ce qui convenait à son esprit, comme un enfant glouton, près d'une table amplement servie, s'étouffe au lieu de se nourrir si personne ne prend soin de diriger son appétit.

Dans les premiers temps, M. de Brassiou avait été pris d'un beau zèle, il était de bonne foi et voulait renoncer au monde. Il avait des expressions toutes prêtes : « Un père se doit à sa famille, disait-il ; il n'est pas de consolations pour un pareil malheur ; je dois remplacer l'absente, ma vie est finie, j'appartiens à mon enfant, etc. » Autant de lieux-communs dont il berçait sa douleur de convention. Que de gens se paient de mots et se trompent ainsi avec des phrases et des attitudes de circonstance !

Les premiers mois de deuil l'aidèrent dans ce rôle de père dévoué : un peu de chagrin, d'abord, et l'espèce de décorum qu'il trouvait convenable de conserver devant le monde le lui facilitèrent; mais tout s'use vite, surtout quand le rôle n'est pas soutenu par le caractère. « Pauvre homme, entendait-il dire, comme c'est triste à son âge, seul avec une fille! On ne le voit plus. Elle est heureuse d'avoir un pareil père, il y en a tant d'autres!.. » Si on parlait d'une nouvelle union, même dans un avenir éloigné, il se récriait fort: « On n'est pas heureux deux fois, un ange ne se remplace pas. Je dois à la mémoire de la sainte que j'ai perdue de ne jamais faire asseoir une autre femme à mon foyer, etc. »

Pourtant, quand vint l'automne et qu'il fallut remplacer les promenades qui donnaient du sommeil par les longues soirées au coin du foyer solitaire, il le trouva dur. Il ne s'y chauffait d'ordinaire qu'accidentellement ; mais n'avoir désormais personne pour entendre ses doléances était vraiment trop cruel. Il ne lisait pas, ne pensait guère, n'écrivait jamais, enfin n'avait en lui aucune des ressources qui font supporter la solitude et la font même rechercher.

Il essaya d'apprendre à Marguerite un jeu de cartes, et se fit faire la lecture par elle, mais toutes ces tentatives ne produisaient que des bâillemens interminables chez l'un et chez l'autre. Il prenait le parti de se coucher, mais le lit n'est pas le sommeil, et l'ennui horizontal succédait à l'ennui debout.

Après quelque temps, il n'y put tenir. Il fit des tournées de jour dans le voisinage, il trouva des prétextes pour revoir ses amis, il avait souvent besoin d'aller à la ville pour chercher des instrumens, il voulait s'occuper; il lui arriva de ne point rentrer dîner, ses affaires l'avaient retenu, il s'était attardé chez un voisin. Au bout de six mois, le vieil homme avait reparu.

Pendant ces absences, Marguerite restait confiée aux soins d'une vieille servante qui l'avait nourrie. Louise avait été dévouée à la mère, elle se fût mise dans le feu pour la fille. Elle ne s'était jamais fait d'illusion sur la valeur de M. de Brassiou : elle avait souvent vu sa maîtresse souffrir en silence de cette vie de dévergondage constitutionnel ; il n'y avait rien à faire : elle le savait. Mme de Brassiou avait vécu de l'amour de sa fille, Marguerite la consolait de tout. Elle était morte emportant cette espérance que le sentiment du devoir ramènerait son mari à une existence plus normale ; il en avait pris l'engagement avec cette solennité qu'il affectait volontiers dans les actes de sa vie. Il avait juré qu'il ne se séparerait jamais de sa fille et qu'elle n'irait point au couvent. Il se fit croire, il avait foi lui-même en ce qu'il disait, et la pauvre baronne mourut avec cette consolation que sa mort devait corriger celui qu'elle avait aimé malgré tout. Pourtant, par une précaution maternelle, elle fit jurer à la vieille Louise de ne jamais quitter Marguerite.

Celle-ci tenait sa parole simplement, presque heureuse de se sentir la mère sans partage de l'enfant qu'on lui avait confiée. La pauvre vieille femme était en mesure d'assurer le bien-être matériel de Marguerite, mais c'était une paysanne bornée, et là s'arrêtait son pouvoir. Elle avait de plus une adoration aveugle qui ne lui permettait pas de voir les défauts de l'enfant. Attentive à ses désirs quels qu'ils fussent, elle s'ingéniait à les satisfaire, elle travaillait en secret pour lui donner les objets de toilette, les fantaisies d'enfant gâté que le père, avec quelque raison, ne voulait point accorder. Elle faisait des travaux d'aiguille qu'elle échangeait à Tours contre des toilettes ou des bijoux sans valeur.

L'instruction de la jeune fille était ainsi totalement négligée. M. de Brassiou, dans les rapides apparitions qu'il faisait à la Grolière, lui demandait si elle travaillait ; l'enfant répondait oui, et il repartait confiant dans la parole de sa fille.

Aux premiers jours du printemps, une vieille tante de M. de Brassiou annonça sa visite. Elle avait beaucoup aimé la mère, et conservait des doutes sur l'éducation qu'on donnait à la fille ; elle connaissait le baron, elle lui écrivit pour demander l'hospitalité pour quelques jours.

Veuve sans enfans, Mme Brunet habitait Tours, où elle s'occupait d'œuvres religieuses et de charité ; ce n'était point en dehors de son domaine de s'assurer de l'état d'esprit de sa petite-nièce.

Marguerite avait souvent entendu parler de la tante Brunet ; peut-être l'avait-elle vue une fois ou deux ; mais elle se la rappelait mal. Toutefois, elle accueillit avec satisfaction la nouvelle de son arrivée. Elle était à l'âge où tout ce qui fait diversion à la monotonie de l'existence est considéré comme un plaisir. M. de Bras-

siou fut moins flatté de la nouvelle : il prévoyait un dérangement dans ses habitudes et dans ses occupations ; il faudrait modifier le programme de sa semaine. Il fit toutefois contre fortune bon cœur et resta à la Grolière pour recevoir sa tante, se promettant bien de trouver un prétexte pour reprendre sa liberté dès qu'elle serait installée.

La tante Brunet arriva à l'heure dite, avec la ponctualité d'un militaire ou d'une dévote ; elle trouva le baron consolé, malgré la litanie de doléances qu'il entama. La vieille femme ne s'y méprit pas ; elle répondit, sans phrases :

— Il faut du courage, mon ami ; demande à Dieu de t'en donner, il n'y manquera pas !

Marguerite l'intéressait davantage. Après avoir écouté par bienséance les lamentations de son neveu, qui semblait pressé de se faire une bonne place dans l'esprit de sa tante, elle s'empara de Marguerite, et, la prenant par les deux mains :

— Or çà, petite, lui dit-elle, viens ici, qu'on te regarde. Quel âge as-tu ?

— Quinze ans, ma tante.

Mme Brunet se retourna dans son fauteuil, mit la tête de l'enfant en pleine lumière, et, la regardant avec l'attention scrupuleuse d'une femme qui voit au-delà de ce qu'on lui montre :

— Tu es grande pour ton âge, et jolie, ce qui est un tort. A qui ressembles-tu ? Un peu à ta pauvre mère, oui, mais tu es mieux qu'elle ; pas du tout à ton père...

Regardant successivement l'un et l'autre :

— Oh ! non, pas à ton père... Et nous travaillons bien ? Que sais-tu faire ? La religion, mon enfant... tu ne négliges pas la religion ?

L'enfant répondit oui pour toutes les questions à la fois. Le père, qui voyait sa responsabilité mise à l'épreuve, dit qu'elle était fort sage, qu'elle lisait beaucoup, et qu'il la faisait conduire chaque dimanche à la messe.

— Tout cela est fort bien, dit Mme Brunet en se promettant de s'en assurer par elle-même. Maintenant, mon beau neveu, j'aime mieux te dire tout de suite que je ne suis pas venue pour te voir. Je suis touchée de ton attention d'être chez toi pour m'accueillir ; mais je sais qu'il n'entre pas dans tes goûts de demeurer longtemps à la même place. Je serais désolée de t'imposer une contravention aussi dure à tes habitudes. Je suis ici pour faire la connaissance de Marguerite ; la nôtre est faite depuis longtemps.

Mme Brunet s'installa, sans rien dire sur la longueur de son séjour à la Grolière. L'exiguïté de son bagage n'était point un symptôme : elle n'avait jamais plus de deux costumes, comme un prêtre

ou une religieuse; ils ne variaient ni de couleur, ni de forme, ils se succédaient selon les circonstances.

C'était une petite femme rondelette, qui devait atteindre la soixantaine. Elle n'avait jamais été jolie et n'essayait de racheter par aucune élégance cette erreur de la nature. Elle avait peu d'esprit, mais, en revanche, beaucoup de volonté. Strictement instruite, la mémoire meublée de tout ce qu'une femme doit connaître, elle avait maintenu son savoir dans la limite de l'utile. Pas plus qu'elle n'affichait d'ornemens sur ses costumes, elle n'en mettait dans son esprit. Elle était dévote et pas très indulgente; elle s'était imposé à elle-même des règles sévères et n'admettait pas aisément que les autres y manquassent. Dans son esprit, la morale et la pratique se confondaient volontiers; elle pardonnait beaucoup à une femme qui savait sauvegarder les apparences tout en échappant à la règle.

Le lendemain matin du jour de son arrivée, Mme Brunet fit appeler sa nièce.

— A quelle heure vas-tu à la messe?

— Mais, ma tante, je n'y vais que le dimanche. L'église du village est à deux kilomètres, et quand mon père est absent, je n'ai pas toujours de chevaux pour m'y conduire.

— De sorte que, même le dimanche, tu ne remplis pas régulièrement tes devoirs?

— Ma tante, ce n'est pas ma faute.

— Mon enfant, nous allons changer tout cela. Pour aujourd'hui, prépare-toi.

Au bout d'un quart d'heure, la tante et la nièce suivaient le sentier boueux qui conduisait à l'église du village.

Heureusement, la matinée était belle. On était aux premiers jours d'avril; les haies de la route étaient remplies d'oiseaux qui gazouillaient; les églantiers tendaient, au bout de leurs branches souples, des fleurs à peine écloses; un doux parfum se dégageait de la campagne entière; les champs de genêts étaient semés d'or; les fleurs de mai s'épanouissaient par places; le soleil filtrait à travers les feuilles naissantes et buvait de ses rayons les gouttes de rosée sur l'herbe du chemin.

Une telle journée semblait bien plutôt faite pour chanter un duo d'amour que pour une conférence sur les devoirs de la femme. Mais Mme Brunet ne donnait pas le choix à Marguerite. Elle ne savait qu'un air; elle se promettait de le répéter durant la route, fût-il en désaccord avec la nature.

— Or çà, ma nièce, dit-elle en prenant le bras de Marguerite, si j'en juge par ton instruction religieuse, la première entre toutes, tu es d'une ignorance absolue. Depuis la mort de ta mère, ton excel-

lent père t'a uniquement appris à monter à cheval et à lire les faits-divers dans un mauvais journal; si cela continue, tu peux devenir la femme d'un palefrenier ou de tout autre homme d'écurie, mais quant à épouser un honnête homme pieux et bien posé, je t'en mets au défi. J'arrive à propos, je pense; mon métier à moi, vois-tu, mon enfant, est de sauver des âmes, et j'ai le pressentiment que la tienne est en péril. Au reste, j'en vais causer avec ton directeur, ma visite à l'église n'a pas d'autre but ce matin. Je ne t'accuse, mon enfant, d'aucun péché; tu es encore à l'âge où l'on n'a guère occasion d'en commettre; mais tu arrives à celui où l'on doit préparer le terrain à recevoir la bonne ou la mauvaise semence, et j'ai idée que c'est la mauvaise qu'on dépose en toi.

— Ma tante, répondit Marguerite, je vous assure qu'on n'y dépose rien.

— Peut-être; mais la mauvaise graine est en nous, il suffit de ne pas l'étouffer. Ta pauvre mère avait pour ton père une adoration aveugle. Je ne sais pas si le ciel lui a donné, au moment de mourir, la faculté de le juger sainement et de prendre pour toi des mesures convenables; mais, durant sa vie, elle lui accordait toutes les vertus. L'amour produit souvent de ces illusions chez les femmes. Loin de moi l'idée de l'en blâmer; toutefois, malgré ses qualités, et je souhaite vivement que tu les apprécies, je pense qu'il n'a aucune de celles qu'il faut pour faire l'éducation d'une jeune fille. C'est cette lacune que je tiens à combler. Tu me pardonneras mon jugement, quelque sévère qu'il soit. Il ne faut pas lui en vouloir. Ton père, c'est le fait de beaucoup d'égoïstes, n'a jamais pris la peine de réfléchir : il va naturellement où le plaisir l'entraîne; heureux, de mœurs faciles, il se contente de l'opinion de camarades qui, n'ayant rien à en faire, lui décernent facilement le brevet d'homme aimable. Je te demande pardon encore, mon enfant, de te peindre ton père sous des couleurs qui ne lui sont pas précisément favorables, mais il importe que tu saches dans quelle mesure tu peux compter sur lui. Tant que tu seras un agrément dans sa vie, tu le trouveras parfait. Quand tu deviendras une gêne, une entrave, tu le verras rebelle et étonné, parce que tu lui demanderas une chose qu'il ne sait pas faire. Or tu es sur la limite de l'enfance et de la jeunesse. Louise, hier encore, pouvait te suffire; ses gâteries étaient sans importance. Aujourd'hui, il faut une femme tendre et éclairée pour te suivre dans la période où tu entres, la plus grave pour la vie d'une femme.

On arrivait sur la place du village.

Mme Brunet, comme beaucoup de gens, se grisait de ses propres paroles; son discours et sa marche se pressaient sans qu'elle s'en rendît compte, si bien qu'en arrivant au bout du sentier et au

terme de son sermon, elle était à bout d'haleine. Elle s'assit à l'ombre, sur un tronc de noyer, pour reprendre ses facultés avant d'entrer à l'église.

La petite place était déserte à cette heure ; à peine était-elle traversée par des enfans qui conduisaient les bêtes au pacage et les arrêtaient à l'abreuvoir. Un calme reposant régnait dans la campagne ; le maréchal seul troublait le silence : son marteau sur l'enclume produisait un tintement aigu dont le son se prolongeait au loin.

Marguerite ne s'était point assise. A cet âge, on se repose debout. Elle s'était adossée contre un arbre, elle avait ôté son chapeau de paille, et sa belle chevelure blonde, un peu en désordre, s'argentait des mousses de l'écorce. Elle restait pensive. A quoi songeait-elle? Peut-être à rien, peut-être à ce que venait de lui dire tante Brunet. Elle se reposait et trouvait qu'il faisait bon vivre.

C'était une nature heureuse, un peu insouciante, qui laissait couler la vie, satisfaite si rien ne l'entravait, oubliant vite dans la rêverie du présent les petits ennuis de l'heure passée. Elle réfléchissait peu, vivait beaucoup dans les nuages, et n'aimait pas que la vérité vînt lui gâter ses songes. Elle regardait sur sa route les fleurs qui la bordaient et n'abaissait jamais ses yeux jusqu'aux pierres dont elle était pavée.

La morale de la tante Brunet l'avait ennuyée en la forçant à écouter et à réfléchir. C'était dommage, par une pareille matinée, de parler de choses sérieuses, au lieu de s'en aller, la tête au vent, s'enivrer de parfums en se racontant une grande histoire, avec un beau héros et une pointe d'amour enfantin sans forme et sans dénoûment. Le respect, toutefois, et aussi la nouveauté du fait, l'avait tenue pleine d'attention pendant le discours de la vieille femme.

Comme elles allaient quitter leur abri pour traverser la place ensoleillée, le curé sortait de son presbytère. Marguerite l'aperçut :

— Voici le curé, ma tante; nous arrivons à temps, la messe n'est pas commencée.

Tante Brunet se mit rapidement sur pied.

— Où ça? où ça? dit-elle en regardant, comme une femme pressée de se former un jugement avant d'être vue.

A ce moment, le curé traversait la petite place pour entrer à l'église par une porte latérale.

— Un bel homme, dit Mme Brunet. Il y a longtemps qu'il est ici?

— Je pense, ma tante; en tous les cas, c'est lui qui m'a baptisée.

— Comment se nomme-t-il?

— Le curé Basseraud, ma tante.

— Basseraud, Basseraud, quel nom pour un prêtre! Un homme consacré à Dieu ne devrait jamais porter son nom du monde. En entrant au couvent, les religieuses perdent le leur, et c'est sage. Voici un prêtre qui s'appelle comme mon cordonnier; c'est peut-être son cousin ou son frère. Quand on est d'église, on devrait porter le nom d'un saint.

La petite église du village de Mairé était extrêmement modeste. Le portail, de style roman, était surmonté d'un clocher relativement moderne; le coq qui le dominait penchait d'une façon inquiétante. Autour de l'église s'étendait un cimetière sans clôture; des enfans, au milieu des tombes, jouaient avec un chien.

L'intérieur, dans sa modestie, ne différait guère du dehors. Sous le clocher, à l'entrée, deux cordes, maintenues par un anneau de fer, servaient à mettre les cloches en branle. A droite, un bénitier en pierre, formant coquille, était serti dans le mur; l'humidité avait salpêtré l'entourage; et autour, une tache verte se fondait, en se dégradant, dans la blancheur de la muraille. Les dalles, usées et boueuses, étaient brisées par place. Le sanctuaire était sombre; la voûte, en charpente, s'appuyait sur des murs peu élevés, et les vitraux, d'autant réduits, laissaient pénétrer peu de jour à travers la couche de poussière qui les masquait. Aux piliers s'accrochait un chemin de croix dont la valeur artistique ne dépassait guère celle de l'imagerie d'Épinal. Sur un autel en bois peint et rehaussé d'or terni, deux vases de porcelaine contenaient des fleurs de papier.

Les deux femmes venaient de s'agenouiller au-dessous de la chaire quand l'abbé Basseraud parut à l'autel. Quelques vieilles paysannes du village composaient l'assistance, la cérémonie ne fut pas longue.

Quand le prêtre fut rentré à la sacristie, M[me] Brunet, laissant Marguerite agenouillée, l'y suivit.

— Attends-moi, dit-elle.

L'abbé Basseraud était un homme d'une cinquantaine d'années, fort, vigoureux, et rustique de formes. Il était vêtu d'une soutane usée couverte de taches. Sa barbe de la veille donnait à sa figure un ton sale et grisonnant. Sa grande taille était un peu voûtée; n'eût été sa soutane, on l'eût volontiers pris pour un paysan : il en avait la démarche alourdie et les extrémités pesantes; sa face n'avait pas les tons calmes de l'homme d'étude, de celui qui vit par la pensée, il avait au contraire le teint de ceux qui sont exposés aux intempéries et ne prennent aucune précaution. Ses pieds étaient chaussés de sabots, et les mains rouges qui sortaient de

ses manches étroites étaient calleuses comme celles d'un jardinier.

En réalité, il consacrait plus de temps à son jardin qu'aux pratiques de son état. C'était un homme à l'esprit heureux, tempéré par un grand bon sens. L'éducation religieuse qu'on lui avait donnée à l'âge où il avait fallu choisir une carrière l'avait sensiblement élevé au-dessus de ceux de sa condition. Bien qu'on lui eût appris le métier de prêtre comme on lui aurait enseigné celui de cultivateur ou tout autre, il avait retenu, outre les formes extérieures, le côté moral, élevé, divin du sacerdoce. Il ne se glorifiait point d'avoir un état qui le mît au-dessus de sa famille, mais il ne souffrait pas non plus des austérités qu'il impose. Il trouvait dans la vie calme et l'indépendance philosophique une large compensation. L'abbé avait sagement étouffé les passions qui eussent pu lui rendre la tâche difficile. C'était dans le fait un bon prêtre, accomplissant simplement ses devoirs, d'autant mieux que sa nature le portait à demeurer humble et austère au milieu de ses concitoyens. Il faisait beaucoup de bien, et ne tirait point de sa cure plus de bénéfices qu'elle n'en comportait, mais il se montrait dans toutes les circonstances de la vie aussi peu différent de ses paroissiens qu'il le pouvait; il s'occupait, en un mot, beaucoup plus de la vie de ce monde que de l'autre, qu'il ne comprenait pas très bien. Son bon sens voyait au-delà des formules qu'on lui avait apprises. Une sœur, plus âgée que lui de quelques années, s'était condamnée au célibat pour le suivre; la famille avait favorisé cet arrangement, qui la débarrassait de deux enfans à la fois. Mlle Thérèse faisait avec son frère un excellent ménage depuis bientôt trente ans.

Elle ne différait guère du curé, son frère, et n'était pas beaucoup moins rustique que lui. Elle était laide et l'avait toujours été, mais d'une sorte de laideur masculine qui avait dû lui faciliter singulièrement le célibat. Elle avait conservé sa coiffure nationale, et son costume était celui d'une servante. Elle tenait les comptes et par là était réellement associée à la cure; aussi savait-elle mieux que son frère en tirer profit. Grâce à son économie de paysanne, elle soldait le budget par un petit bénéfice annuel; en trente années, le frère et la sœur avaient amassé quelques milliers de francs, ils avaient acheté des pièces de terre isolées, qu'ils affermaient, et que le curé regrettait de ne pouvoir cultiver lui-même, mais il devait se contenter du jardin du presbytère. Il le labourait sans relâche, quand les devoirs de son ministère lui laissaient des loisirs. Mlle Thérèse, qui faisait le ménage et la cuisine, l'aidait aussi parfois.

En sortant de la sacristie, le curé Basseraud se heurta contre la vieille femme, qui s'était placée de façon à lui barrer la route.

— Monsieur le curé, lui dit-elle, je suis M[me] Brunet. (Il entrait dans ses habitudes d'aller droit au fait et d'aborder son sujet avec une brusquerie de femme verbeuse qui ne donne à son interlocuteur ni le temps de se défendre ni celui de se retourner.) M[me] Brunet, oui, monsieur le curé. Vous vous demandez : qui ça, M[me] Brunet? La tante du baron de Brassiou, votre paroissien du château.

— Mon paroissien. Ah! oui, madame, mais si peu !

— Qu'importe! ou plutôt c'est là ce qui m'amène. Je sais que mon très cher neveu est plus au fait des courses et des chevaux que des affaires spirituelles de sa commune; et, s'il ne s'agissait que de lui, je passerais condamnation, ce serait un règlement entre le ciel et son impiété. Mais il a une fille, Marguerite, quinze ans déjà, et pour celle-ci il importe de faire prendre un bon pli à l'étoffe. Il est déjà bien tard; mais à cet âge, Dieu aidant, on peut encore tout remettre en place. Marguerite a fait sa première communion chez vous, monsieur le curé; mais, depuis, comment a-t-elle rempli ses devoirs religieux?

Le curé, qui avait été saisi à la porte même de la sacristie, pendant qu'il finissait de boutonner sa soutane, ne savait que répondre. Il fit reculer M[me] Brunet de quelques pas et lui désigna une chaise.

— Non, pas ici, monsieur le curé, ce dont j'ai à vous entretenir est d'un intérêt étranger à l'église. Je vous demanderai de me recevoir à la cure ou dans votre jardin; il fait beau, ce sera préférable, je vais envoyer Marguerite m'attendre au presbytère.

Tous les deux remontèrent vers la jeune fille; elle avait fini sa prière et suivait curieusement la conversation, dont elle ne saisissait que les gestes.

— Mon enfant, lui dit le curé Basseraud, M[me] votre tante désire me consulter, soyez assez bonne pour nous attendre à la maison. Thérèse doit y être, nous irons bientôt vous rejoindre.

Marguerite connaissait la cure; M[lle] Thérèse avait toujours été bonne pour elle : du temps qu'elle avait fait sa première communion, elle s'y reposait souvent, avant ou après les exercices, et la vieille fille la comblait de confitures et de fruits. Elle traversa rapidement les bancs de l'église et sortit par une porte basse qui communiquait directement avec l'habitation du curé. Pendant ce temps, M[me] Brunet marchait en roulant sa petite taille derrière les longues enjambées de l'abbé, qui se rendait au jardin par une porte opposée.

Les brumes du matin s'étaient tout à fait dissipées; le ciel,

maintenant d'un bleu tendre, présageait une délicieuse journée de printemps. Le jardin était dans la force du terme ce qu'on appelle un jardin de curé. D'assez grande étendue, il joignait l'agréable à l'utile dans une proportion où l'utile l'emportait de beaucoup. Une allée droite, à peine large de deux mètres, coupait le terrain d'une bande médiane; une ligne transversale formait la croix. Les plates-bandes, assez étroites, étaient plantées de quenouilles; quelques fleurs de printemps répandaient, sous l'action du soleil, une odeur mielleuse. Les carrés étaient garnis de légumes, ou préparés pour en recevoir; un côté du jardin était séparé de la campagne par une haie taillée avec soin. Des houx en boule la dépassaient par place, l'autre côté était protégé par un mur élevé garni de treille. C'était l'enceinte du cimetière qui était mitoyen du jardin de la cure; le curé y récoltait l'herbe pour nourrir sa vache.

Après avoir refermé avec soin la porte de l'église, le curé vint se ranger à côté de Mme Brunet, et tous deux s'engagèrent à pas lents dans l'allée principale.

— Monsieur le curé, je tiens à vous faire tout d'abord un exposé de principes qui devra en même temps vous éclairer sur le service que j'attends de vous.

Marguerite vient de me dire, pendant la route, que vous êtes ici depuis de longues années et que sous votre saint ministère elle a fait sa première communion. Je n'ai donc rien à vous apprendre sur le caractère de cette enfant, ni sur son degré d'instruction, puisque vous-même l'avez préparée à ce grand acte religieux.

— En effet, madame, Mlle Marguerite vous a dit vrai, et je n'ai qu'à confirmer ce que vous avez pu voir vous-même de la gentillesse de l'enfant.

— Sous ce rapport, monsieur le curé, elle ne laisse rien à désirer, mais ma nièce, qui ressemble à sa mère au physique, me paraît avoir, dans l'esprit et dans les instincts, l'inconsistance de son père, et je pense qu'il est temps de mettre un tuteur à ce jeune arbre pour l'empêcher de prendre une mauvaise direction. Vous connaissez trop la famille pour que j'aie à prendre des précautions de langage ; au reste, quand vous me connaîtrez mieux, vous saurez qu'il n'entre point dans mes habitudes de me servir de périphrases. Maintenant, au fait.

Mon neveu est un étourneau, pas méchant, incapable de faire le mal sciemment, mais aussi, impuissant à accomplir sa tâche. Si Marguerite a dans sa nature une de ces fermetés qui font les honnêtes femmes dans toutes les circonstances de la vie, son père ne fera rien pour l'en détourner; mais si, comme je le crains, une prédisposition naturelle aux plaisirs, aggravée de l'exemple, vient à la

détourner de ses devoirs, je ne vois personne auprès d'elle qui soit en état de l'y ramener, hors vous et moi, monsieur l'abbé; c'est de cette occurrence que je tiens à vous entretenir.

De mon côté, je ferai mon possible, mais je suis éloignée, et j'ai d'autres devoirs à remplir, ma mission en ce monde ne saurait se borner à une seule œuvre; d'autre part, je ne sais si ma présence continuelle plairait à mon neveu. Nous allons à nous deux former un plan de conduite. Je resterai au début le temps nécessaire; après, monsieur l'abbé, je vous abandonnerai la tâche jusqu'à... jusqu'à l'heure où un autre plus puissant,.. surtout plus intéressé, nous relèvera l'un et l'autre de notre sainte garde.

Ils étaient arrivés après de nombreuses stations, — la bonne dame s'arrêtait à chaque mot, — au bout de l'allée transversale. Contre le mur du cimetière, un appentis couvert de paille servait d'abri pendant la chaleur, et en même temps de serre pour les instrumens de jardinage. Le curé interrompait souvent son travail pour s'y reposer en lisant son bréviaire. Au milieu du désordre pittoresque, des râteaux et des pioches, du terreau tamisé, des pots à moitié remplis, des arrosoirs et des paillassons, des pièges à rats et mille choses de la vie des champs, deux vieilles chaises de paille, dont le siège avait été remplacé par des planches, avaient juste leur place au centre de ce fouillis. Le curé invita Mme Brunet à s'y asseoir, il était un peu asthmatique et ne parlait pas volontiers en marchant.

Après qu'ils furent installés, la tête à l'abri et les pieds au soleil :

— Madame, reprit le prêtre, il entre dans mes habitudes professionnelles de ne m'autoriser de mon ministère que chez ceux qui m'y invitent. Je sais, par état, et aussi parce que je vis dans une solitude calme, où le moindre bruit s'entend, tout ce qui se passe dans ma commune : c'est vous dire que la façon de vivre de M. le baron ne m'est point inconnue; comme vous, madame, j'ai souvent déploré l'éducation et les exemples donnés à Marguerite; mais M. votre neveu, mes devoirs strictement accomplis, ne m'a pas demandé mon aide; j'ai cru devoir m'abstenir et attendre qu'une occasion quelconque me mît à même d'intervenir de nouveau.

Si je vous avais connue, madame, j'aurais sans doute pris envers vous l'initiative que vous prenez vous-même, mais je ne connais personne que Louise, et la pauvre femme est d'un mince secours. Maintenant, madame, que, grâce à vous, on peut tenter une éducation comme je la comprends, je vous le répète, je suis entièrement à vos ordres.

— Je n'attendais pas moins, monsieur le curé, aussi voici ce que

je vous propose : je pense que le plus grand bonheur pour une femme sur cette terre est d'avoir la vocation religieuse.

— Oh! madame, comment l'entendez-vous?

— Écoutez-moi. Je crois, en ceci je suis d'accord avec vous, que cette vie n'est qu'un passage qu'il faut entreprendre le plus sagement possible pour arriver au but, sinon le plus vite, du moins le plus sûrement. Or je pense qu'il est heureux pour une femme de s'assurer cette traversée en choisissant dès son enfance la route qui offre le moins d'écueils.

— Mais si je vous comprends bien, madame, c'est le cloître.

— Oui et non. La vie libre, si... elle est sûre de parcourir le chemin sans faire un faux pas, le cloître si elle doute de trouver en soi cette force. Loin de moi de penser qu'on ne puisse faire son salut en ce monde, mais je dis qu'il faut connaître ses forces et leur proportionner les difficultés. Les âmes courageuses seules peuvent affronter les entraînemens du mariage, les séductions de l'amour et de la maternité. Les âmes qui ne sont point trempées doivent se mettre de bonne heure à l'abri et ne point tenter une traversée qu'elles ne sont point sûres d'accomplir sans naufrage. Le port avant tout, rien à l'aventure, c'est ma devise.

— J'ai bien peur, madame, que sur ce chapitre nous ne soyons pas d'accord. Par cela même que la tâche est plus difficile, je pense que c'est dans le monde qu'une femme doit chercher son salut. Mon Dieu, madame, vous allez sans doute juger sévèrement mon appréciation, étant donné mon ministère, mais je n'approuve pas du tout le cloître et ne respecte que dans une certaine mesure les résolutions qui y conduisent. C'est souvent, à mon avis, une forme de faiblesse. Que diriez-vous d'un matelot qui, pour s'épargner les dangers de la tempête, resterait au port dans son bateau solidement amarré? Assurément vous le jugeriez plus prudent que brave. Je n'estime pas davantage ceux qui se dérobent aux orages de la vie et se mettent à l'abri avant de les avoir éprouvés. En d'autres temps, certaines nécessités politiques en faisaient pour beaucoup un sacrifice utile, mais aujourd'hui il n'y a personne qui ne puisse conquérir les grâces du ciel en les payant du devoir accompli. Il y a mille façons de se consacrer au service de Dieu ; le moins bon, à mon sens, est de se retirer dans les pratiques de la religion. Le Seigneur nous en a donné l'exemple, il s'est fait homme. C'est en restant humain, en mêlant la prière aux actes de la vie, en s'éprouvant soi-même à chaque heure au contact des passions humaines qu'on acquiert la preuve des bienfaits de la religion. Il est trop facile de gagner le ciel par une route dont on prend soin d'élaguer les ronces ; c'est, au contraire, dans les sentiers difficiles qu'il convient aux âmes fortes de marcher vers le salut.

J'excepte naturellement ceux qui se consacrent à des œuvres dont le but déterminé et charitable rend plus de services, exige plus de courage qu'aucune situation dans la vie. Ceux-là sont des saints. Il faut pour accomplir certaines missions, outre une foi que rarement le ciel accorde, des vocations que peu d'expériences confirment. Je dois vous dire mon sentiment à cet égard pour que vous ne puissiez vous méprendre plus longtemps sur l'assistance que vous réclamez de moi.

— En effet, monsieur le curé, si je m'applaudis de votre franchise, j'étais loin de m'attendre, je dois l'avouer, à trouver dans un prêtre des idées aussi libérales et j'ose dire subversives des principes religieux. J'aurais pensé plutôt qu'avec nos pères de l'Église, vous jugiez que le salut de l'âme dans l'autre monde valait bien quelques sacrifices dans celui-ci.

— Tout ceci, madame, permettez-moi de le dire, sont des phrases que la religion enseigne aux paresseux qui veulent s'épargner la peine de réfléchir. Je pense, moi, que, si Dieu a mis en nous une foule d'appétits que la nature nous invite à satisfaire, c'est contrevenir aux lois de Dieu de s'y dérober. La femme est faite pour aimer, avoir des enfans, en un mot fonder une famille. Celles qui religieusement accomplissent ces devoirs sont agréables à Dieu, soyez-en convaincue.

— Mais alors, vous-même, monsieur le curé, comment, avec de pareils principes, avez-vous consenti à prendre la soutane?

— Mon Dieu, madame, vous ne me demandez là rien moins qu'une confession, et je ne vous la dois pas; je veux bien vous répondre toutefois que, puisqu'il y a des troupeaux et des loups, il est utile que quelques-uns se fassent bergers. Eh bien, madame, je suis berger: mais je n'engage personne à prendre cet état à contre-cœur; c'est vous dire que je ne me prêterai jamais à tendre un piège à cette enfant pour la jeter par surprise dans une aventure qui pourrait tourner à notre confusion.

— Mais, monsieur le curé, vous ne connaissez pas mon neveu; il est homme, par faiblesse et par aveuglement, à conduire sa fille à tous les désordres et...

— C'est ici, madame, que nous pouvons nous entendre et que notre union peut conjurer bien des périls. Mlle Marguerite, que nous appelons ici Pâquerette, est une enfant heureusement douée. La mort de sa mère, en la privant d'une sainte femme, a fatalement écourté son instruction et fait verser ses goûts dans certaines formes masculines, c'est l'écueil inévitable de l'éducation d'un père; mais à son âge cette pâte malléable, et que je tiens pour bonne, peut être mise dans un moule meilleur et reprendre, grâce à vous, les prédilections féminines qui lui sont propres; en cela,

madame, je suis prêt à vous seconder, d'autant que nous ne devons pas rencontrer de résistance du côté du baron. S'il n'est point un excellent instituteur pour jeunes filles, il est du moins prêt à se décharger, j'en suis sûr, de ses soins paternels sur une influence meilleure qui le supplée. Il n'entre point dans mes vues de m'entremettre sans y être formellement invité, aussi avais-je jusqu'ici borné mes rapports avec le château aux visites de bon voisinage. Mais, sur votre demande, madame, je suis prêt à prendre plus au sérieux mon rôle de directeur.

Mme Brunet n'était point satisfaite : le curé Basseraud, avec ses idées de morale indépendante, n'était point tel qu'elle l'eût désiré. Elle était en toutes choses extrêmement autoritaire et ne craignait pas de faire le salut des gens contre leur volonté. Elle entrevoyait le rôle du prêtre un peu comme celui de sergent recruteur de saint Pierre. Elle était très coulante sur les procédés qui devaient grossir l'armée du salut. Avec Loyola, elle jugeait que la fin justifie les moyens, et rêvait de se présenter, le plus tard possible, aux portes du paradis, escortée d'un bataillon d'âmes qui lui valût l'indulgence du ciel.

Elle envoyait au séminaire tous ceux qui désiraient apprendre à lire, les parens s'y prêtaient par économie, et elle payait de sa poche le trousseau de toute fille qui voulait entrer au couvent. Elle était dame patronnesse de toutes les fondations; douée d'une activité sans bornes, elle se multipliait pour assister à toutes les séances, à tous les offices, aux concerts des uns, aux distributions des autres, elle assiégeait les sacristies, et quand une âme, même inconnue, menaçait de quitter le monde, elle accourait au chevet du malade, bravait la répugnance, les bourrades et la contagion pour assurer à Dieu cette recrue. Pour beaucoup qui la redoutaient pour la violence de ses procédés, nombre d'autres l'utilisaient par le profit qu'ils en tiraient. Les mendians assaillaient sa porte, mais elle ne les recevait que munis de billets de confession et armés de références ultra-catholiques; on juge par là de combien de fraudes elle était victime; mais il lui importait peu, elle n'allait point au fond des choses. Un certificat de pratique religieuse, fût-il d'une façon avérée produit par un athée hypocrite, lui suffisait; la qualité n'était rien, la quantité était tout. Espérait-elle tromper le ciel, comme elle consentait elle-même à être mise dans l'erreur?

Elle avait à son avoir une conversion célèbre, une israélite malheureuse entrée au couvent et dotée par elle; c'était la perle de sa collection; son domicile était orné de haut en bas du portrait de la catéchumène et d'images rappelant la cérémonie, quelque chose comme son petit Mortara intime.

Mais le couronnement de l'œuvre de Mme Brunet, le principe de sa grande influence et de sa force incontestable, était sa mission de Sainte-Catherine. Cette fondation était l'objet de tous ses soins, la préoccupation de ses veilles et la cause de ses insomnies. Elle avait installé au couvent des Dames-Blanches, dont elle était la protectrice, une maison distincte, mais procédant de la même direction pour recueillir les institutrices laïques, les façonner, les habiller au besoin et les placer dans les différentes familles de la contrée. En attendant, les jeunes femmes aidaient les sœurs dans l'instruction des enfans et quand elles trouvaient une condition, elles n'en restaient pas moins inféodées pour ainsi dire à la maison-mère.

En acceptant l'appui des sœurs sans précisément faire des vœux, elles devaient renoncer à toute initiative et à tout profit personnel, aussi n'avaient-elles à aucun titre à examiner les avantages et les inconvéniens des places qui leur étaient offertes, elles allaient là comme des missionnaires. Le prix de leurs éducations était extrêmement modique et leur dévoûment sans bornes : elles avaient l'ordre, si les nécessités de leur service l'exigeaient, de descendre jusqu'à une pseudo-domesticité. La classe dans laquelle on recrutait ordinairement les jeunes filles ne pouvait les rendre exigeantes : c'étaient le plus souvent des filles d'artisans, bien douées et qui avaient retiré de l'éducation scolaire une instruction un peu plus complète. Par amour-propre, les familles les mettaient dans l'enseignement, afin de grossir le bataillon des demoiselles pauvres.

L'influence qu'une maison religieuse pouvait tirer de pareilles nstitutions était considérable. Nombre de familles peu fortunées, chargées d'enfans, trouvaient un véritable profit à les faire élever à domicile par une femme peu instruite peut-être, mais d'une bonne volonté, allant parfois jusqu'à économiser un serviteur.

Entre les familles et le couvent, il existait, par l'intermédiaire des institutrices, une ramification occulte qui arrivait souvent à ôter aux parens toute liberté. Chaque acte grave de la vie était contrôlé et dirigé par les sœurs sous la surveillance de l'institutrice. Les domestiques étaient généralement fournis par la maison, les filles et les mères se confessaient à l'aumônier du couvent. Les mariages se faisaient rarement sans que les fiancés fussent agréés et garantis par ces dames, elles tenaient secrètement boutique de partis pieux pour jeunes filles recommandées. A ce commerce se joignait naturellement une branche plus restreinte, mais dont les profits accidentels avaient été parfois considérables : les dames de compagnie pour vieilles filles et les lectrices pour ménages sans enfans. Par cette voie, des dons importans, de véritables héritages étaient arrivés dans la caisse des bonnes sœurs. On les disait

immensément riches malgré leur vœu de pauvreté. Aussi la maison ne désemplissait-elle pas d'enfans recueillis, d'institutrices à placer et de parens en quête d'une instruction chrétienne et économique, voire même de mères cherchant époux pour des filles mal dotées.

Mme Brunet présidait d'une façon occulte à l'entreprise, elle était un intermédiaire précieux entre le monde, qu'elle fréquentait pour les besoins de la cause, et le couvent, qui tirait d'elle des renseignemens précieux.

On devine aisément à quel point la vieille dame fut déçue en rencontrant chez le curé Basseraud un auxiliaire hostile; aussi n'accepta-t-elle qu'avec une grande réserve l'association qu'il proposait. Elle n'admettait pas qu'on discutât ses idées, elle cherchait surtout des instrumens pour exécuter ses décisions; or elle avait résolu de faire entrer sa petite-nièce aux Dames-Blanches, entrevoyant par ce moyen une influence encore plus considérable sur la maison; peut-être rêvait-elle un jour de voir une Brassiou à la tête du couvent. Il fallait se retourner et tendre à ses fins par d'autres voies.

Marguerite n'était guère disposée, par sa nature et par son éducation, à un pareil sacrifice. Mais, à son âge, en modifiant sa façon de vivre, en préparant les influences, on pouvait réussir. Le curé se montrait réfractaire: ce premier échec n'était pas fait pour rebuter une volonté aussi ferme.

— Monsieur le curé, dit-elle en se levant à la fin du discours, nous ne paraissons pas avoir les mêmes idées sur l'éducation des femmes. Je ne sais si vos principes sont préférables, mais je persiste dans les miens. Le salut et le bonheur de ma nièce sont assurément dans la vie cloîtrée : j'userai de tous mes efforts pour l'y diriger. Puisque vous ne partagez pas ma manière de voir, je vous prierai simplement de vous abstenir de toute opposition.

— Je vous l'ai dit, madame, je ne donne mon avis qu'alors qu'on m'y convie. Si l'enfant s'appuie sur moi, si son père se refuse à seconder vos vues, je m'armerai contre vous, je vous en préviens, mais si l'un et l'autre accueillent sans conteste vos projets, je m'inclinerai devant la volonté de Dieu... unie à la vôtre.

Mme Brunet ramena sur ses épaules la capeline qu'elle avait laissé glisser, et le curé s'étant mis lourdement debout, l'un et l'autre se dirigèrent vers le presbytère sans ajouter un mot à leur conférence.

— Bon esprit ici? demanda Mme Brunet qui ne pouvait s'empêcher de faire du prosélytisme.

— Heu, heu, bon esprit? plutôt peu d'esprit. Les campagnards

ne comprennent guère, l'église est pour eux surtout un centre de réunion, ils y tiennent à ce titre; quant aux principes moraux de la religion, ils ne les sentent pas. Nous avons un certain nombre de formules qui nous sont prescrites, je m'y soumets; mais quelques mots en langue vulgaire, à mon avis, seraient plus profitables. Je me borne à enseigner de l'Évangile ce que je crois le plus applicable à leur vie commune, sans grand espoir de leur révéler la foi... Je m'efforce de les rendre honnêtes en leur prouvant qu'ils y ont profit, mais j'ai grand'peine : l'honnêteté commence aux couches plus éclairées; dans le peuple, désormais, le gendarme est plus utile que le prêtre. Toutefois nous conservons quelque influence parce que nous présidons aux deux grands actes de la vie : le baptême et l'extrême onction. Ils ne savent pas trop pourquoi, mais ils ne voudraient pas s'en passer. Enfin, si pour la plupart, les consolations religieuses sont nulles, il suffirait qu'un seul y trouvât du soulagement pour maintenir le principe haut et ferme. Comme je vous l'ai dit, madame, il y a un troupeau qui restera troupeau, il faut un berger qui le protège et mette les loups en fuite, c'est à quoi je m'efforce.

— Et l'enfer, monsieur le curé, qu'en faites-vous? Le loup, le loup, c'est le démon, et l'enfer est son royaume; comment avec une pareille arme ne maintenez-vous pas vos brebis sous la terreur?

— Hélas! madame, l'enfer est loin et les bénéfices du péché sont souvent sous la main. Je me borne à leur prêcher la parole du Christ; si elle était comprise, aucun mal ne saurait subsister. Ne faites pas aux autres...

— Vous êtes un rêveur, monsieur le curé.

— Un rêveur du bien, oui, madame, répondit l'abbé Basseraud, en poussant la petite porte à claire-voie qui défendait la cuisine de Mlle Thérèse contre les poules de la cour.

— Allons, petite, dépêchons, dit Mme Brunet à l'enfant; tu mets, j'en suis sûre, tout à l'envers dans la cuisine de Mlle Thérèse.

— Oh! madame, si on peut dire! répondit la vieille fille, sans elle mon beurre serait encore dans la baratte. Oh! c'est qu'elle est forte, sans paraître. Voyez, madame, elle est toute rouge. Vous ne voulez pas vous asseoir, prendre quelque chose? Il fait chaud ce matin, et il y a encore loin d'ici à la Grolière.

— Non, merci, mademoiselle. Mais dépêche-toi, ma fille.

Marguerite, en effet, était toute rose, elle pétrissait à pleines mains une boule de beurre qu'elle venait de sortir de la baratte, et des jets de petit-lait jaillissaient de ses doigts et l'inondaient de gouttelettes blanches.

— Voilà, ma tante, j'ai fini. Voyez le beau beurre! Vous ne voulez pas une tartine? Moi, je meurs de faim; mademoiselle Thérèse, un peu de pain noir! — Et ses dents blanches, aiguisées de désir, apparaissaient à travers ses lèvres rouges.

— Tu n'as pas le temps, mon enfant, nous serons en retard, et, pour une fois que ton père nous fait l'honneur...

— Si, si, disait Thérèse, une tartine, c'est bientôt mangé. — Et elle étalait un morceau de beurre sur une mince tranche de pain bis.

— Laissez-la faire, madame, disait le curé, fasse le ciel qu'elle se contente toujours de plaisirs aussi innocens.

Marguerite mordait à belles dents sa tartine; pour aller plus vite, elle la maintenait entre ses lèvres, pendant qu'elle enlevait le tablier de toile prêté par Mlle Thérèse. Et avant qu'elle eût achevé, les deux femmes reprenaient le chemin couvert qui conduisait du village au château.

— C'est la tante à Mlle Pâquerette, disait Thérèse à son frère, en mettant le couvert sur la table de la cuisine; elle n'est pas plaisante.

Le curé se contenta de hausser les épaules pour dire : Qu'importe.

De son côté, Mme Brunet sondait sa nièce durant le trajet. Évidemment la démarche n'avait pas répondu à ses espérances. Où elle comptait trouver un auxiliaire, elle avait rencontré presque un ennemi.

— Un paysan, votre curé! disait-elle. Comment peut-on confier des paroissiens à un être aussi borné? J'en causerai avec monseigneur. Aussi quelle communion as-tu faite avec un pareil directeur?

— Mais excellente, ma tante, je vous assure. Mlle Thérèse nous faisait très bien réciter le catéchisme.

— Oui, et elle t'apprenait en même temps à faire du beurre et à manger des confitures! Oh! mon enfant, si tu savais combien la religion veut être mieux comprise et mieux pratiquée!.. Enfin, j'en vais causer avec ton père, une fille de ton âge doit avoir l'esprit mieux nourri.

V.

M. de Brassiou était à la grille du parc; dans son impatience habituelle il était venu au-devant de ces dames. La cloche du déjeuner avait déjà tinté deux fois. Assis sur la borne, il frap-

pait ses *leyens* de cuir jaune avec un bâton de frêne. Un énorme lévrier était étendu à ses pieds.

— Vous n'avez donc pas faim, ma tante? cria-t-il du plus loin qu'il aperçut ces dames. Je me ronge les poings à vous attendre depuis une heure. Ce vieux bavard de Basseraud se sera endormi sur son livre. Ma bonne tante, désormais je vous ferai conduire, et le cocher aura l'ordre de vous ramener, sanctifiée ou non, pour l'heure du déjeuner.

— Mais, quelle heure est-il donc? dit Marguerite, en sautant sur les genoux de son père pour l'embrasser.

— Midi et quart, et j'ai à sortir dans la journée.

— Eh bien! courons, veux-tu?.. Et, prenant son bras, elle s'efforçait de l'entraîner comme un camarade.

— Marguerite! Marguerite! disait la tante qui arrivait essoufflée, à ton âge...

— Oh! laissez-la faire, ma tante, elle est justement à l'âge où l'on court.

— Oui!.. mais pas avec son père. Je m'en doutais, mon ami, tu la gâtes horriblement... Je vais mettre ordre à tout cela.

— Oh! je ne demande pas mieux, et je vous donne carte blanche.

— Père, courons! disait Marguerite, qui tenait déjà le collier du chien.

— Laisse-nous, mon enfant, reprit Mme Brunet, va devant. J'ai à parler à ton père.

La jeune fille ne se le fit pas répéter, et, traînée par le lévrier, elle descendit l'avenue comme un cheval échappé.

Mme Brunet avait pris le bras de son neveu, et, solidement appuyée, elle s'efforçait de le maintenir à son allure raccourcie.

— Mon ami, je projetais cette visite depuis longtemps, mais j'ai tant à faire. Enfin, me voilà, et nous allons causer. — Après chaque mot, elle marquait un temps d'arrêt, ce qui amenait sur le visage du gentilhomme un mouvement d'impatience à peine reprimé.

— Au fait! ma tante, au fait! ou Pâquerette aura tout dévoré avant notre arrivée.

— Un peu de patience et beaucoup d'attention, je te prie. Ma visite à la cure, ce matin, avait, outre ma messe quotidienne, le but de faire la connaissance du curé. Je te tiens pour incapable de diriger l'éducation religieuse de ta fille, et la mère Louise, malgré son dévoûment, n'offre guère plus de garanties. Je voulais savoir si ton curé... Eh bien! de ce côté-là non plus, je n'ai pas lieu d'être satisfaite.

— Mais, ma tante, est-il donc si nécessaire d'avoir une éducation spéciale, et ma fille exige-t-elle des soins tout particuliers?

— Oui, oui, cent fois oui ! et ta question elle-même prouve que tu ne comprends pas la gravité du sujet. Ta fille est mal élevée, je devrais dire pas élevée du tout; sa façon d'être avec toi en est une preuve suffisante. Elle vient d'avoir quinze ans, ses besoins de jour en jour vont se modifier. La vie, les mœurs d'une fille appellent une attention constante. Tu te contentes d'en faire un garçon, parce que cela t'est commode ; et un beau jour, quand il faudra la marier, bien qu'elle soit assez jolie, ce qui est un danger de plus, je te demande quel bel oiseau tu auras à offrir à un gendre. Elle monte à cheval, nage, pêche, chasse, est constamment embarrassée du jupon, qu'elle respecte à peine, et sait tout juste son *Credo*. Voyons, mon ami, est-ce raisonnable, une éducation pareille?

— Que voulez-vous que j'y fasse? Je ne peux pourtant pas changer ma maison en cloître, pour garantir ma fille contre les tentations du diable.

— Cloître!.. tu viens de prononcer un mot dont tu ne comprends pas sans doute la portée, mais qui m'ouvre une parenthèse.

— Oui! mais sans me fermer l'appétit.

— Tu n'es jamais sérieux.

— Si, ma tante, je vous assure. Mais ce n'est pas l'heure de philosopher, j'ai l'estomac qui bat la campagne, et je me connais ; en carême, je suis incapable de prendre une détermination sérieuse. Remettons la séance après le dejeuner, ventre affamé...

— Mais je ne te retarde pas, nous causons en marchant.

— Oui, mais nous marchons lentement en causant. Comment est donc fait l'estomac des femmes pieuses?.. Vous me donnerez votre recette, ma tante.

A ce moment, Marguerite remontait l'allée, bride abattue, traînée par son chien.

— Père, père, criait-elle, viens vite, vite, les poulains sont au paddock, ce que c'est joli ! Silvanette ce matin est tout en or. Oh! tu me la feras monter bientôt, dis.

Et prenant de force le bras de M. de Brassiou, comme deux collégiens échappés, ils remontèrent en courant vers la prairie.

De son pas lourd de vieille femme, M[me] Brunet suivait en maugréant.

— On t'en donnera, des chevaux à robe d'or! une bonne robe de bure, ma fille, te vaudra mieux. Pégase conduit, dit-on, les poètes à l'hôpital, il mène encore plus sûrement les filles en enfer. J'y mettrai bon ordre malgré ton grand nigaud de père.

De fait, qui eût considéré d'une façon impartiale ce couple bondissant à travers la pelouse aurait porté un singulier jugement sur les deux personnages.

M. de Brassiou était à cette heure un homme d'une cinquantaine d'années; mais, à ne le juger qu'à sa tournure et à la souplesse de sa démarche, on lui en eût à peine donné trente-cinq. Il était d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, l'excès d'exercice le maintenait dans un état de maigreur commode. De près, son visage était ravagé par le grand air, les intempéries et un peu les abus; les chairs molles et ridées de ses joues tombaient sur son haut col droit; son cou, sillonné par derrière de cordes saillantes, était craquelé comme un vase de Chine; son crâne absolument dénudé ne conservait qu'un cercle de cheveux grisonnans et rares qui faisaient encore illusion sous la coiffure. De beaux yeux incolores et honnêtes éclairaient sa face rouge; de longues et épaisses moustaches taillées à la prussienne lui ombrageaient la bouche munie encore d'assez belles dents.

Il avait adopté une sorte de costume de gentleman-farmer qu'il ne quittait jamais et qui répondait assez à toutes les exigences de sa vie de campagnard élégant. Quelque temps qu'il fît, en toutes saisons il portait de gros brodequins lacés, surmontés de leyens en peau, des culottes de drap, de velours ou de toile, larges et plissées à la ceinture, un gilet long et carré garni de poches, et un veston court en drap anglais bleuté dont l'épaisseur seule variait en raison de la température. Il avait sur la tête un feutre rond souple dont il faisait une casquette Louis XI pour s'abriter du soleil. Fallait-il monter à cheval, mettre des chevaux aux harnais, entrer dans la lande avec son fusil et ses chiens, monter en bateau pour relever des filets, ou suivre la rive pour jeter la mouche à la truite, marcher dans les terres pour surveiller ses paysans, il était prêt à tout. A peine modifiait-il son costume pour aller aux courses, faire des visites, ou pour dîner le soir.

Il avait du reste une distinction naturelle qui le rendait remarquable sous tous les aspects : à pied, en chasseur, à cheval, en tenue d'équipage ou le soir en habit, partout il tranchait sur l'ensemble par son aisance, son oubli de lui-même, et la belle humeur gauloise dont il ne pouvait se défaire, même dans les circonstances les plus graves de la vie.

Combien de fois Marguerite avait-elle exprimé hautement ses regrets de ne pouvoir revêtir le costume qui allait si bien à son père! A cette heure, les élégances féminines ne la touchaient guère, et ses robes, qui ne la flattaient pas, étaient une gêne constante pour tous les exercices qu'elle pratiquait. Aussi réduisait-elle le rôle de femme aux strictes nécessités. Elle écourtait ses jupes de laine jusqu'aux limites de la décence, sans atteindre pourtant à la commodité rêvée, et remontait jusqu'à mi-jambe les guêtres de ses

bottines pour imiter les chaussures de son père. Sa robe étroite et serrée était généralement surmontée d'un veston d'homme en drap mélangé, et sur son admirable chevelure blonde moussant sous l'action du soleil, elle mettait généralement un chapeau de feutre. Ses mains dégantées étaient belles malgré les injures des ronces, les griffes des chats et la morsure des chiens, mais il lui importait peu, elle n'avait encore que faire de ses charmes, et les soins qu'il aurait fallu prendre lui eussent gâté la vie.

Pourtant, malgré le déguisement adopté et l'oubli d'elle-même, la nature en dépit de tout préparait en elle une admirable créature. Ce n'était encore qu'une promesse, une ébauche, mais elle portait en soi le principe de toutes les beautés, il manquait le dernier coup de ciseau, le vernis et cette élégance ou cette aisance de convention sans laquelle la beauté pure est rarement admise. Mais on pouvait prévoir que la première circonstance qui la révélerait à elle-même en ferait une créature exquise.

Ses cheveux, qu'aucune coiffure n'aurait pu contenir, étaient d'un blond ardent comme la robe alezane de certains chevaux; par commodité, elle les relevait sur le front et les réunissait à l'arrière de la tête en catogan. La peau avait ce ton blanc bleuté et transparent de certaines rousses, mais elle avait l'éclat des brunes; ses yeux, plutôt longs que grands, étaient noirs comme de l'acier dans l'ombre. Un petit nez mince, aux narines mobiles comme celui d'un jeune chien, dominait une grande bouche aux lèvres rouges un peu fortes. Elle était grande déjà, atteignant à l'épaule de son père, mais les extrémités faisaient prévoir qu'elle grandirait encore. La poitrine faisait à peine saillir le vêtement, et la taille, mal contenue dans une robe mise au hasard, trahissait l'enfance; elle avait la souplesse d'une liane et l'absence de pose d'une enfant heureuse et satisfaite.

Tout ceci n'échappait point à la perspicacité ombrageuse de la tante Brunet, et en suivant ce couple dont l'élégance et le charme lui échappaient, elle jugeait peut-être sainement l'insuffisance d'un pareil père pour une aussi belle fille.

Pourtant, ils s'étaient arrêtés à bout d'haleine l'un et l'autre et s'appuyaient sur la haute barrière de bois qui fermait le paddock. Les prairies atteignaient leur plus grande hauteur, et les poulains disparaissaient jusqu'à mi-jambe dans les herbes émaillées de marguerites blanches et de chardons rouges.

— Est-elle belle, hein! père, n'ai-je pas dit vrai? elle est tout en or.

La pouliche, en effet, au milieu d'un troupeau d'élèves, se distinguait par un poil particulièrement beau. Elle venait de jeter sa

fourrure d'hiver et elle apparaissait comme une jeune dame vêtue d'une robe de fête toute neuve.

— Elle est, dis-tu?

— Par Pancrace et Léocadie.

— Bon sang, hein?

— De premier ordre.

— Quand elle aura couru, tu la mettras pour moi, dis? Oh! que j'ai envie de la monter!

— Nous verrons, nous verrons, nous avons le temps.

Mais le grand lévrier, impatient de jouer, était passé sous le fil de fer et entamait une course avec les poulains.

— Sidney! Sidney! criait M. de Brassiou.

— Oh! père, laisse faire, regarde, c'est si joli!

— Oui, mais quand il m'aura cassé une patte de cinq cents louis, ce n'est pas toi qui la remettras, gamine.

En effet, la bande affolée semblait jouer aux barres avec ses grandes jambes sans proportions; les petits animaux galopaient en hennissant et venaient parfois se heurter contre les balustrades. Le spectacle était ravissant, mais dangereux. M. de Brassiou, d'un bond que n'aurait point désavoué un homme de vingt ans, sautait par-dessus la barre, et la canne haute, mettait le lévrier à la raison en dépit des ruades qui de tous côtés lui frisaient la tête.

Marguerite avait pâli, elle avait eu peur pour son père, quand il fut revenu vers elle en traînant par le collier le chien rampant.

— Pardon, père, dit-elle en lui serrant le bras avec un geste caressant, je suis punie, j'ai eu peur. Vilaine bête! — Et de sa grande main couturée, elle frappa le museau de Sidney.

Mme Brunet arrivait. Le gentilhomme lui reprit le bras, et trois minutes après, nos trois personnages étaient à table.

Le déjeuner refroidi était mauvais, mais les maîtres n'y eussent fait attention, si la tante, qui appréciait la nourriture en dévote gourmande, n'eût fait sur chaque plat des observations justifiées.

— Mes amis, disait-elle, vous mangez comme des paveurs, sans goût et sans esprit, vous êtes indignes d'une bonne table... Moi, je l'avoue, la gourmandise est le seul péché que je m'accorde, et je le paie en charités.

— Ah! ma tante, à qui la faute? est-ce moi ce matin qui suis en retard? vous en devez accuser, il me semble, le sermon de votre curé, qui a refroidi jusqu'à nos côtelettes.

Ce n'était, en fait, ni la faute du curé ni celle de la cuisinière, mais bien le résultat d'un laisser-aller habituel, qui était le vice familier de la maison.

Le service n'était pas beaucoup meilleur que le repas, un maître

d'hôtel gauche et zélé apportait plus de désordre qu'il ne se rendait utile, en toute chose on sentait l'absence d'une femme et d'une volonté unique. Aucun domestique n'était appliqué spécialement à un service. A certain moment, les hommes de l'intérieur étaient détournés par une nécessité d'agriculture; en d'autres temps, s'il y avait du monde, on tirait de la ferme le supplément nécessaire. M. de Brassiou trouvait cela tout naturel. Si Louise, avec son dévoûment attentif, n'était venue en aide, les convives eussent manqué d'assiettes, mais la pauvre vieille s'efforçait de boucher tous les vides, elle se multipliait; pour rester près de son enfant, elle eût remué la terre de ses mains. D'un esprit trop borné pour comprendre les inconvéniens de cette existence, elle faisait tous ses efforts pour la prolonger sans accrocs.

Quand l'enfant rentrait avec un costume en lambeaux et du linge trempé, elle la déshabillait comme un bébé, souvent la mettait au lit et passait parfois une partie de ses nuits à réparer le dommage. Elle était à la fois la nourrice, la femme de chambre et la cuisinière de son enfant gâtée. Elle ne pouvait souffrir qu'on la grondât, ce qui du reste était rare, et, pour l'éviter, elle s'ingéniait à cacher ses escapades. Cette femme, qui avait été mère par une faute, sans amour et sans regret, avait reporté sur sa fille d'adoption toute la tendresse dont elle était capable. Elle avait été dévouée à la mère, qui l'avait prise sur sa bonne mine, malgré son erreur, et maintenant elle essayait de la remplacer avec plus de zèle que d'intelligence.

Elle se tenait derrière la chaise de la jeune fille, s'efforçant, avec une autorité tendre de nourrice, de lui faire manger les mets qui lui semblaient préférables, écartant, sans énergie, ceux qui lui paraissaient nuisibles, entre temps aidant le maître d'hôtel et atténuant ses maladresses.

Le café servi sur la terrasse, à l'ombre d'une clématite dont les fleurs se confondaient avec les feuilles naissantes, M. de Brassiou, étendu dans un fauteuil de rotins, préparait une pipe de racine. Marguerite, après avoir servi sa tante, vint la lui arracher des mains.

— Laisse-moi t'allumer, dit-elle.

Et, mettant entre ses lèvres rouges le long tuyau d'ébène, elle fit partir une allumette et tira quelques bouffées avant de la rendre.

— Petite peste! cria la tante Brunet. Comment, mon ami, tolères-tu une aussi déplorable habitude? Cette enfant, bientôt, fumera, boira, en attendant qu'elle jure.

— Mais, ma bonne tante, ce n'est pas un péché de fumer, M. le curé lui-même...

— Ah! voilà ce que je craignais, j'aurais dû m'en douter. Un péché, non, ma fille, mais pire, c'est une malpropreté grossière; et, pour une femme de ton monde, c'est un défaut de tenue et de savoir-vivre.

— Oh! oh! ma tante va être sévère pour un enfantillage.

— Un enfantillage! un enfantillage! Il n'y a pas de plis qui ne finissent par faire déchirure à la longue. Au fait, mon beau neveu, l'occasion est belle; si vous le permettez, nous allons reprendre la conversation si adroitement éludée tout à l'heure. Je ne compte pas rester éternellement le bec dans l'eau.

— Pour le moment, ma tante, vous l'avez dans du café, dit Marguerite.

— Toi, fais-nous le plaisir de monter à ta chambre et de me conjuguer le verbe : manquer de respect.

— Oui, ma tante, si mon encrier n'est pas à sec.

Mme Brunet déposa sa tasse sur le plateau, attira son siège tout près de celui de son neveu, en se garantissant par un journal de la fumée de la pipe.

— Or çà, mon ami, d'abord as-tu la digestion complaisante? c'est généralement le privilège des personnes maigres.

— Je l'ai exquise, ma tante; et, pour peu qu'elle soit facilitée par une pipe et un peu de bon cognac, j'entendrais sans frémir un sermon de mon curé Basseraud.

— Eh bien! mon ami, tu vas écouter le mien; pour être moins évangélique, il ne te sera pas moins utile... As-tu remarqué que ta fille est élevée comme une servante d'auberge, et qu'il n'y a pas chez cette enfant un geste, une expression qui ne soit marquée au coin de la plus manifeste immodestie?

— Ma foi, ma tante, je l'avoue, je n'y ai pas fait attention.

— Écoute-moi, tu me répondras après. J'ai fait ce voyage pour t'entretenir de ce sujet; j'étais loin de penser que ma présence fût aussi nécessaire. Ta pauvre femme, le bon Dieu lui pardonne, était une sorte d'ilote, une esclave fidèle, n'écoutant que ta voix, se donnant bien de garde de jamais contredire, et encore moins de contrôler. L'éducation de ta fille, — je devrais dire le manque d'éducation, — est donc bien ton fait. Il ne faut pas t'en vouloir : cette façon d'agir est chez toi un vice de tempérament. Tu n'as pas conscience; tu es, sans t'en douter, l'égoïste le plus complet que je connaisse. Si Marguerite sait lire et se conforme à quelques règles vulgaires de bienséance et de religion, c'est uniquement parce que tu as pensé qu'il était de bon ton de respecter l'usage. Quant aux raisons morales, tu n'y as même pas pensé.

— Mais allez, ma tante, le portrait que vous faites de moi... d'après nature, je présume, est vraiment plein d'intérêt.

— Plus que tu ne penses, car je te déclare incapable de le faire toi-même; tu ne regardes pas assez en dedans, à peine observes-tu les choses matérielles. Encore, en y regardant de près, trouverait-on, je suis sûre, pas mal d'irrégularités dans ton administration. Quand tu fondras la cloche, tu me diras ce que tes chevaux t'ont rapporté, outre la gloire.

— Allez, ma bonne tante, profitez de ce que j'ai la tête sur le billot pour m'achever.

— Je reviens à ta fille. Aussi bien, le sujet est-il plus intéressant; elle est à l'âge où l'on peut se refaire : toi, il y faut renoncer...

— Merci.

— Eh bien, mon garçon, je te demande ce que tu comptes faire, car, en bonne conscience, elle ne peut passer son existence à monter à cheval, te suivre à la chasse et vivre de la vie d'un homme, enfin, quand encore tu daignes être chez toi pour présider à ses plaisirs. Donc, mon ami, voici ce que je te propose pour remédier, sans perdre une minute, à une éducation aussi désespérante : tu vas me confier ton enfant; nous trouverons bien ici les premiers élémens d'un trousseau, bien qu'elle ait, sans doute, plus d'amazones que de sarraus de travail, et je l'emmène sans plus tarder à Tours, pour la confier aux bonnes dames de la Visitation, qui sauront bien remettre dans la ligne droite cette plante folle.

— Ici, ma tante, avant d'aller plus loin, je vous arrête. Je ne mets pas en doute les bienfaits de l'éducation qu'elle pourrait recevoir dans cette sainte demeure. Je n'essaierai même pas de me disculper des inconvéniens que présente la mienne; mais, n'ayant d'autre intérêt dans la vie que ma fille, rien au monde, aucune considération ne peut me déterminer à l'éloigner de moi. Cherchons ensemble un autre remède, j'y consens; mais pour celui-ci, il faut y renoncer.

— Avant, permets-moi de te faire apprécier les avantages, car tu tranches sans m'entendre.

— C'est inutile. Quelques bonnes raisons que vous ayez, je suis résolu à ne pas m'y soumettre.

— Pourtant... je sais bien que la question religieuse ne pèse pas lourd pour toi; mais pour moi qui, dans cette circonstance, me considère un peu comme ayant charge d'âme, je persiste et j'appelle ton attention sur ce fait : ta fille est en état de péché constant, elle fait à peine ses Pâques, ne communie jamais, va aux offices le dimanche quand elle n'a rien de mieux à faire, et enfin est totalement privée des secours d'un directeur. C'est à quoi un séjour plus ou moins long, une année ou deux passées au couvent remédie-

raient d'une façon certaine. Ce parti aurait, de plus, l'avantage de conduire ta fille sûrement au seuil du mariage, en donnant des garanties sérieuses à la famille qui la prendrait. Une fille privée de sa mère, songes-y... Il faut être doublement sévère et ne laisser prise à aucune mauvaise interprétation. Et puis, enfin, sais-tu à quelle espèce de femme tu vas avoir affaire? Connais-tu celle qui va naître demain, succédant à l'enfance que, dans ton aveuglement, tu persistes à prolonger au-delà des limites? Songe à tout cela.

— Non, non, mille fois non! Je vous le répète, mon parti est pris, inutile d'insister.

La vieille femme se souleva et avec un geste de dépit manifeste :

— Alors c'est entendu, je m'en lave les mains, j'ai fait mon devoir. Mais tu m'accorderas qu'il est cruel pour une femme chrétienne d'envisager ce qu'il adviendra de ta fille sans pouvoir y porter remède.

— Mais, ma tante, vous exagérez, tout se passera très bien. Je vous assure, nous vivoterons ainsi encore quelques années, je vous promets de l'envoyer à l'église plus souvent sans vous garantir que les soins de l'abbé Basseraud lui soient profitables, et un jour un brave garçon, comme il y en a dans ce pays, flatté d'avoir une belle fille pour partager sa vie, le rendre heureux et lui donner beaucoup d'enfans, me la demandera, et nous célébrerons leurs noces, pour la plus grande gloire du ciel, la continuation et l'accroissement de l'espèce humaine.

— Soit! mon ami, fasse le ciel que ton obstination te porte bonheur, je le répète, je m'en lave les mains.

La sainte femme était vaincue, elle ne pouvait mettre en doute sa défaite; mais sa volonté restait intacte. Comme un général dont l'armée bat en retraite, elle cherchait une place meilleure pour reprendre l'offensive.

Il ferait beau voir que cette enfant qui lui appartenait, pour ainsi dire, puisqu'aucune femme n'était là pour la défendre, victime désignée à son prosélytisme féroce, fût abandonnée aux dangers du monde uniquement pour la distraction d'un père aveugle, à l'égal d'un chien, d'un cheval ou de tout autre animal de luxe. Il fallait qu'elle réussît, elle ne pouvait s'être dérangée en vain.

— Enfin, ma tante, reprit M. de Brassiou, de ce que je repousse le projet du couvent, il ne s'ensuit pas que je répudie vos conseils et votre secours. N'avez-vous rien de plus acceptable à me proposer? Je veux bien reconnaître avec vous l'utilité d'une mesure à prendre.

— C'est heureux, mais que pourrai-je t'offrir? Je ne sais pas, moi.

— Cherchez!

La tante Brunet s'était rassise; une idée lui traversa l'esprit avant même de l'avoir mûrie, afin de profiter, pour ainsi dire, de l'impulsion donnée, elle s'empressa de la formuler.

— Voyons, dit-elle, le couvent dans la circonstance est assurément le remède le plus salutaire, mais à défaut de celui-ci, consentirais-tu à prendre une femme dans la maison et à lui confier ta fille?

— Sur ce terrain, je suis prêt à vous suivre, ceci me paraît un projet raisonnable.

— Oui, sans doute, je te dis cela avant d'avoir réfléchi, il faut, avant de nous embarquer, peser sainement les conséquences. Sainte Vierge, si tu étais dans des conditions ordinaires, si ta fille avait les bases d'une éducation chrétienne, s'il y avait ici une maîtresse de maison offrant des garanties, il serait sans aucun doute facile de trouver une institutrice, mais chez toi, chez un garçon pour ainsi dire, c'est très délicat.

— A vous entendre, ma tante, on croirait que ma maison est un repaire de fauves; je vous assure que votre brebis sainte ne courrait ici aucun risque.

— Et l'opinion? Mais tu es superbe avec ton mépris du monde, je te reconnais bien là, tu ne vois jamais que devant toi sans songer que le danger peut être à côté ou derrière. Je ne dis pas... D'abord les femmes que nous protégeons sont de celles qui savent résister au malin, la Visitation est assez connue, Dieu merci, mais la médisance ne respecte rien, et si tu avais dans ton intérieur une fille jeune et même pas jolie, on dirait un tas de choses qu'il faut éviter.

— Choisissez-la vieille et laide à l'épreuve de toute tentation.

— C'est bon à dire, mais rien n'est rare comme la laideur acceptable; aussi écartons-nous celles qui sont repoussantes, on ne prend pas des mouches avec du vinaigre. Nous savons que le charme et certaines règles de forme ont une action prépondérante sur l'esprit des enfans, aussi nos demoiselles sont-elles généralement plutôt agréables.

— Moi, ça ne m'effraie pas; vous voyez, ma tante, si je suis accommodant : laide ou jolie, je vous donne procuration.

— Je cherche... Le cas est aussi particulier et mérite examen; pour toi d'abord, et enfin pour l'enfant, je le répète, il faut une femme doublement cuirassée.

— Cherchez, ma tante, et quand vous aurez découvert cet oiseau

rare, brune ou blonde, jolie ou laide, jeune ou vieille, aimable ou acariâtre, pratiquante ou philosophe, je suis prêt à lui ouvrir les bras, je veux dire à lui faire bon accueil.

— A la bonne heure! Pour tes bras, il faut les fermer, au contraire. Hé bien! je vais rentrer à Tours, demain. J'aurai aussitôt une conférence avec notre mère de la Visitation, je passerai un examen attentif de son personnel disponible, et je te ferai part de ma découverte, s'il y a lieu.

— Faites plus, ma tante. Si vous trouvez qui vous convienne, inutile de me consulter : amenez le sujet, et, confiant dans vos références, nous l'installerons sans plus tarder.

Un bruit de robe, de meubles bousculés, de coups de cravache dans le vide, firent retourner la vieille femme. Marguerite arrivait, un cahier à la main.

— J'ai bien travaillé, tante, voyez.

Et la jeune fille tendait des feuilles couvertes d'écriture d'écolier. Elle avait longuement conjugué le verbe être soumise.

M[me] Brunet prit la copie, fixa son binocle.

— Mais ce n'est pas cela, s'écria-t-elle. Je t'ai dit : manquer de respect. Et puis, qu'est-ce que ce gribouillage? Pas plus d'orthographe que de catéchisme; tout, tout à apprendre.

Mais l'enfant n'écoutait plus; accoudée sur le fauteuil à bascule de son père, elle le balançait au risque de le mettre à l'envers.

— Où allons-nous, père? Vous voyez, je suis prête, ne partons pas trop tard pour jouir du beau soleil.

— Mais j'ai donné des ordres pour trois heures.

— Je vais aller presser à l'écurie. Ce lambin de François n'en finit jamais de faire reluire.

— Mais, mon enfant, est-il convenable d'abandonner ainsi ta tante?

— C'est vrai, ma bonne tante; si vous vouliez monter à cheval aussi, il y a un poney bien sage.

— Marguerite! Marguerite! tu passes la mesure, mon enfant.

— C'est heureux que tu daignes t'en apercevoir, fit M[me] Brunet.

— Pardon, ma bonne tante, je plaisantais.

— Je le sais bien, et c'est là ce qui me chagrine.

— Voyons, voulez-vous que nous restions, père? C'est vrai, je n'avais pas songé...

— Non, mes amis, ne vous privez pas de ce plaisir à cause de moi, je n'ai heureusement besoin de personne. J'ai des prières à dire, je ne vous y oublierai pas, et une longue correspondance en retard.

La jeune fille ne se fit pas répéter l'autorisation et, descendant

quatre à quatre les marches du perron, elle se dirigea en courant vers l'écurie.

Elle était en tenue de cheval. Pour forcer l'hésitation de son père, elle avait mis une épaisse jupe de drap bleu, serrée par une ceinture de cuir fauve, et par-dessus un veston plus léger ne dessinant pas la taille. Louise, dans sa sollicitude maternelle, lui refusait encore le corset. Elle attribuait à cet instrument de torture toutes les déformations physiques et un peu les désordres moraux des femmes. Marguerite se soumettait à cette mesure : elle y trouvait l'avantage d'être plus à l'aise. Elle tenait à la main un manche de fouet dont elle fauchait les hautes herbes, et de son feutre mou s'échappait une lourde tresse serrée par un ruban noir.

— Pardon, ma tante, s'excusa le gentilhomme, vous le voyez, les pères ne sont pas libres.

— Je ne le vois que trop. Va t'apprêter, je remonte moi-même.

— Attendez pour voir l'enfant à cheval, je vous assure qu'elle est charmante.

— Je n'en doute pas, hélas! mais j'aimerais mieux la voir à pied dans la voie du Seigneur.

Marguerite, avant même que son père eût mis ses gants, pris son bâton et son chapeau, par l'avenue qui menait aux communs, débouchait en plein galop, sans préoccupation du tournant. Le cheval lancé vint s'arrêter à pic, sur une reprise de main un peu tardive, à la première marche du perron.

— Folle, va! cria le père, je t'ai dit de m'attendre et de partir au pas. Qu'est-ce que ce coup de main? Tu es brutale comme un palefrenier! — Un homme d'écurie, traînant par la tête un cheval, accourait à la suite.

M. de Brassiou, avant de se mettre en selle, avait soulevé la jupe de l'enfant, tiré sur l'étrier, passé le doigt sous la sangle, s'était assuré de l'équilibre de la selle, puis, après avoir fait basculer le mors, avait tiré sur l'amazone pour former des plis réguliers.

Il avait lestement enjambé un très beau cheval de sang, et, sagement au départ, selon ses principes, après avoir dit de la main adieu à la tante, les deux cavaliers avaient disparu derrière un massif.

ADRIEN CHABOT.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

FIN DE LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE.

I.

MINISTERE DU MARQUIS DE PUISIEULX. — CAMPAGNE DE PROVENCE. — RÉTABLISSEMENT DU STATHOUDERAT EN HOLLANDE.

La nomination du successeur de d'Argenson ne suivit pas immédiatement sa disgrâce et, de fait, le choix présentait de sérieuses difficultés (1). Plusieurs noms étaient prononcés; aucun ne paraissait remplir les conditions convenables. Chauvelin, le plus capable peut-être, ou du moins réputé tel, s'était perdu à jamais dans l'esprit du roi, pour lui avoir reproché, avec trop peu de ménagement, sa condescendance aux volontés du cardinal de Fleury. — « Il m'est insupportable, disait Louis XV, je ne puis le souffrir. » — Faire revenir d'ailleurs un politique disgracié de l'exil où il languissait pour le porter au ministère, c'eût été trop humilier la dignité royale. On parla de Chavigny, de Saint-Séverin, le dernier ministre à Francfort; mais l'un semblait d'une extraction trop peu relevée;

(1) Voir, sur les causes et les circonstances de la disgrâce du marquis d'Argenson, la *Revue* du 1er mai.

l'autre, Italien de naissance, était devenu Français depuis trop peu de temps. — « C'est une chose étrange, dit un excellent observateur, l'ambassadeur de Venise, que dans ce vaste royaume où il y a tant d'hommes intelligens, on n'en trouve aucun qui soit désigné pour un tel poste (1). »

La question fut tranchée, au bout de quelques jours, par l'influence de deux personnages étrangers l'un et l'autre aux carrières politiques et à peine admis à la cour, l'intendant militaire Paris-Duvernay et le banquier du trésor, Paris de Montmartel. J'ai déjà eu plus d'une fois l'occasion d'expliquer l'importance croissante que s'étaient acquise ces deux frères intimement unis et qui se prêtaient un mutuel appui ; l'un devant son crédit à l'habile direction qu'il savait donner à l'administration militaire, l'autre à sa grande fortune et à des avances faites à propos à un trésor obéré. Sans leur concours, rien d'important ne pouvait être médité, et surtout rien d'heureux accompli sur le théâtre de la guerre. Et c'est par là qu'ils avaient su se rendre également nécessaires, j'ai presque dit également chers, aux commandans des deux armées que la France devait entretenir, à si grands frais, au nord et au midi, le maréchal de Saxe et le maréchal de Belle-Isle. La rivalité sourde de ces deux hommes de guerre et l'hostilité moins cachée de leur entourage étant connues de tout le monde, c'était un vrai tour de force d'avoir su se maintenir dans la confidence de l'un et de l'autre. Joignez, à ces amitiés précieuses, la vieille affection de Mme de Pompadour, et on comprendra que la vacance du pouvoir laissait les frères Paris, du fond de leur cabinet d'affaires, absolument maîtres du terrain ministériel. C'est ce qu'avait su discerner de loin un grand connaisseur, Frédéric, à travers les rapports verbeux et confus de son ministre Chambrier. — « Comme ce sera visiblement (lui écrivait-il même avant la chute de d'Argenson) le sieur Paris-Duvernay qui aura la plus grande influence, vous tâcherez de me le gagner et de le rendre favorable à mes intérêts par toutes sortes de politesses, que vous lui ferez de ma part... » et peu de jours après : « Entretenez soigneusement cette confidence, dont vous tirerez plus de lumières que de tout ce qu'il y a de ministres en France qui ne vous parlent jamais aussi intelligiblement que le sieur Duvernay l'a fait (2). »

Le candidat préféré par cette discrète, mais toute-puissante influence ne fut autre que le marquis de Puisieulx, le plénipoten-

(1) *Journal de Luynes*, t. VII, p. 380. — Tron, ambassadeur de Venise à Paris, 30 janvier 1747. (Bibliothèque nationale.)

(2) Frédéric à Chambrier, 31 janvier, 10 février 1747. — *Pol. Cor.*, t. V, p. 280-317.

tiaire de la conférence de Bréda, qu'on fit revenir de Hollande en toute hâte. Il est probable qu'il s'attendait à cette faveur, ayant de longue date, avec les frères Paris, des relations qu'il n'avait eu garde de laisser tomber pendant son ingrate mission. Le blâme, très librement exprimé dans ses dépêches, sur les travers diplomatiques de d'Argenson ne fut sans doute pas la moindre recommandation qui plaida en sa faveur auprès des collègues du ministre disgracié, mais la raison officiellement donnée fut que, venant de remplir un rôle actif sur le théâtre même des négociations engagées, il devait connaître mieux que personne à quelles conditions pouvait s'opérer le rétablissement de cette paix, qui était le désir général.

C'était bien, en effet, on peut se rappeler, en représentant d'Argenson comme le véritable obstacle à la fin d'une guerre qui fatiguait tout le monde qu'on était parvenu à ruiner son crédit dans l'esprit du roi, et à exciter contre lui un véritable soulèvement de l'opinion. A quel titre il méritait ce reproche, c'est ce qu'auraient été assez embarrassés de dire ceux qui le lui faisaient le plus haut, et ils eussent été plus en peine encore de s'accorder sur les motifs qu'ils donnaient de leur accusation; car c'était tour à tour, je l'ai déjà dit, de l'obstination de ses préjugés et de la trop grande complaisance de son caractère que les uns ou les autres lui faisaient un crime. En tout cas, le tort qu'on ne pouvait lui imputer, ce n'était assurément pas de s'être montré trop exigeant dans ses offres pacifiques, d'élever trop haut les prétentions de la France, de réclamer une indemnité trop large de ses sacrifices, et de tâcher de tirer un trop haut prix des victoires de Maurice de Saxe et de la possession des Pays-Bas.

On sait, en effet, quel était le plan de pacification rédigé par d'Argenson lui-même, le printemps précédent, de concert avec les plénipotentiaires de Hollande, et que Puisieulx avait été chargé de proposer comme base de négociation à la conférence de Bréda. La France, du premier mot, faisait l'abandon de toutes ses conquêtes : elle réclamait seulement de l'Angleterre une renonciation pareille pour Louisbourg, le cap Breton et tous les points occupés par la marine britannique sur les côtes de l'Amérique septentrionale. Ainsi, pleinement désintéressée pour elle-même, elle ne prenait les intérêts que des alliés qu'elle avait entraînés à sa suite dans la guerre. Pour l'électeur palatin, en récompense de sa fidélité, elle voulait obtenir l'annexion de la province de Limbourg à son petit état; pour le duc de Modène, époux d'une princesse française, la restauration de la souveraineté dont il était dépouillé; enfin, au profit du troisième fils de Philippe VI, l'établissement d'une nou-

velle *secundogeniture* de la maison de Bourbon en Italie. Encore, sur ce point le plus contesté, le plus difficile à arracher à Marie-Thérèse, d'Argenson consentait déjà, dans les derniers temps de son ministère, à réduire beaucoup (au moins en conversation) les termes qu'il avait posés d'abord. La triste conduite de l'infant en Italie, pendant la dernière campagne, et plus encore la mort de son père, qui lui enlevait l'appui de l'ambition maternelle d'Élisabeth, avait dû le préparer lui-même à abaisser ses espérances. Il n'était plus question de lui attribuer un lot aussi considérable que le grand-duché de Toscane : il ne s'agissait que de lui assurer dans la péninsule un établissement quelconque dont l'étendue et la nature restaient à déterminer. A ce prix, la nouvelle maison d'Autriche pouvait obtenir la reconnaissance unanime de la dignité impériale dans la personne de l'époux de Marie-Thérèse, et rentrait ainsi définitivement dans tous les droits et les privilèges de l'ancienne. A la vérité, elle payait ce retour de grandeur par la perte de la Silésie : le roi de Prusse restait donc seul à bénéficier de tout le sang versé et de tous les efforts dépensés par son généreux allié. D'Argenson en convenait et n'hésitait pas à s'en applaudir. Pour un ministre parlant au nom de l'héritier de Louis XIV et du vainqueur de Fontenoy, ce n'était pas, on en conviendra, prendre le ton trop haut et se montrer d'un orgueil trop intraitable.

Comment donc une paix si libéralement offerte n'était-elle pas acceptée déjà par le cri unanime de cette Europe dévastée, où populations et souverains, après sept ans de luttes stériles, ne devaient soupirer qu'après un peu de soulagement? Comment devait-elle même se faire attendre pour n'arriver, comme on le verra, après une nouvelle année de combats et une nouvelle et large effusion de sang, qu'à des conditions qui ne devaient pas différer sensiblement du plan primitif? C'est la question que l'historien lui-même se pose et à laquelle, à première vue, il a quelque peine à trouver une réponse. En y regardant de près cependant, on doit reconnaître que c'était précisément la modération excessive du langage que d'Argenson avait fait tenir à la France qui, en encourageant la résistance de ses adversaires, retardait pour tout le monde le moment de poser les armes; et sur ce point, l'instinct confus de l'opinion publique ne se trompait pas absolument. Les sacrifices que la France demandait à ses ennemis en échange de ceux qu'elle leur offrait de si bon cœur étaient légers, à la vérité, mais pourquoi les auraient-ils faits, s'ils pouvaient se flatter, moyennant un effort de plus et sans rien compromettre, de n'avoir pas à s'imposer même cette faible privation? Du moment où on connaissait le dernier mot de la France, on ne risquait rien, on jouait même à coup sûr, avec chance de gagner et sans crainte de perdre,

en ne se pressant pas de répondre à des propositions qu'on serait toujours à temps d'accepter.

On peut se rappeler d'ailleurs combien devenaient de jour en jour plus difficiles et souvent orageuses les relations des deux grandes puissances qui, déjà divisées au fond d'intérêts comme de tendances, et constamment en méfiance l'une de l'autre, n'étaient plus unies que par habitude et par une tradition vieillie dans leur inimitié commune contre la France. Entre l'Angleterre et l'Autriche on a vu combien de fois, depuis le commencement, et à chacune des phases de la guerre, une querelle vivement engagée, suivie de récriminations réciproques, avait été sur le point d'amener une rupture. Le lecteur n'a point oublié les altercations violentes du ministre britannique à Vienne et de l'altière impératrice. Les propositions de la France devenaient, dans ce ménage si peu tendre, un nouveau sujet de discorde. Chacun des deux coalisés trouvait naturel ce qu'on demandait à son allié, et insupportable ce qu'on exigeait de lui-même. L'Autriche, par exemple, acceptant le principe posé par la France du rétablissement du *statu quo ante bellum*, ne voyait nulle difficulté à la restitution des conquêtes anglaises dans le Nouveau-Monde : l'échange du cap Breton contre les Pays-Bas lui paraissait tout à fait équitable. Mais à quel titre, disait-elle, cette règle réparatrice une fois posée, y dérogerait-on à son détriment en Italie? Quels que fussent les territoires qu'on lui demanderait de céder, ils faisaient partie d'un domaine non pas nouvellement conquis, mais anciennement possédé par elle, et elle devrait les détacher de son patrimoine. Ce qu'on réclamait de l'Angleterre, c'était de rendre; on la condamnait, elle, Autriche, à perdre. Pourquoi un partage si inégal des charges communes? N'avait-elle pas déjà consenti, sur les instances de l'Angleterre, en faveur du roi de Sardaigne, à une première mutilation de son bien? Et, en Allemagne, l'appui moral du cabinet britannique n'avait-il pas secondé, presque autant que la victoire et le génie, la cupidité de Frédéric? Les traités si douloureux de Dresde et de Breslau n'avaient-ils pas été préparés et n'étaient-ils pas encore garantis par l'Angleterre? Était-ce donc toujours à l'Autriche, si injustement attaquée au début, à contribuer seule au rétablissement de la paix, et pourquoi aucun traité ne serait-il jamais conclu qu'à ses dépens?

L'Angleterre n'était pas embarrassée de répondre que, si l'Autriche était appelée à faire les frais de la paix, c'est que, depuis six ans déjà écoulés, elle laissait son alliée faire tous les frais de la guerre. Les soldats de l'impératrice, aussi bien que ceux de la Hollande, ne vivaient que des deniers de l'Angleterre, et ne se battaient qu'avec les armes qu'elle leur mettait dans la main. Dans la commu-

nauté, c'était toujours l'Autriche qui recevait et l'Angleterre qui payait. Sans les larges subsides si généreusement octroyés par le parlement britannique, ce n'était pas de quelques provinces seulement, mais de toutes ses possessions héréditaires, que la fille orpheline de Charles VI se verrait aujourd'hui dépouillée : elle serait errante encore, fugitive et abandonnée, dans les steppes de la Hongrie. Quelques points reculés du Nouveau-Monde étaient une faible indemnité pour une part si libéralement prise à une compétition qui, à vrai dire, touchait l'électeur de Hanovre bien plus que le roi d'Angleterre, et, à moins que cela, les ministres du roi George seraient accusés d'avoir fait jouer à leur patrie un rôle de dupe. Et ce qu'on ne disait pas tout haut, mais ce que tout le monde sentait en Angleterre, c'est qu'il n'y avait pas seulement des avances pécuniaires à compenser, mais surtout à panser une blessure d'amour-propre. La guerre continentale avait rapporté aux armes britanniques aussi peu d'honneur que de profit : sauf la journée si chèrement disputée de Dettingue, et dont le lendemain on avait si mal profité ; partout ailleurs, ni à Fontenoy, ni à Rocoux, la ténacité anglaise, mise aux prises avec la valeur française, n'était sortie de la comparaison à son avantage. Cumberland avait toujours menacé bruyamment Maurice sans l'atteindre et sans réussir à réveiller, même dans les plaines de Ramillies, l'écho des souvenirs de Marlborough; un moment même, la dynastie protestante se sentant ébranlée dans ses fondemens, et Londres craignant d'être enlevé par une poignée de montagnards écossais, le drapeau anglais avait dû s'éclipser précipitamment et disparaître de tous les champs de bataille. C'était de la mer seulement que la consolation était venue dans ces jours d'épreuve. Les succès remportés par l'escadre de l'amiral Anson sur les rives de l'Océan-Atlantique, la garnison française de Louisbourg faite captive tout entière et jetée sans armes sur une côte de Bretagne, c'étaient là les seuls souvenirs qui flattaient l'orgueil national, et dont la possession du cap Breton demeurait l'éclatant témoignage. On ne renonçait pas facilement à perdre le fruit unique de tant d'efforts partout ailleurs ingrats. — « Gardez-nous le cap Breton! » Telle était, disait-on, la dernière parole adressée par le prince de Galles à lord Sandwich, en l'embarquant pour la Hollande. La prédominance des intérêts commerciaux et maritimes sur tous les autres devenait d'ailleurs de plus en plus le caractère persistant de la politique anglaise.

Ce dialogue, si vivement suivi et à tout moment repris entre les cabinets de Vienne et de Londres, arrachait parfois à Marie-Thérèse des traits piquans et d'une assez amère ironie. Ainsi M. d'Arneth nous apprend que, lorsqu'elle se sentait trop vivement pressée de faire une part à l'Espagne en Italie (soit pour répondre aux

propositions de la France, soit pour travailler à Lisbonne, par l'intermédiaire du roi de Portugal, à détacher Ferdinand VI de Louis XV) : — « Il y aurait un moyen bien simple, disait-elle, de mettre tout le monde d'accord et de contenter l'Espagne. Le bruit n'a-t-il pas été répandu et ne tient-on pas pour certain que le roi de Sardaigne, sortant de la coalition, s'est entendu un jour secrètement avec la France pour opérer, à son profit, un partage des provinces septentrionales de l'Italie, et le ministre de Charles-Emmanuel n'en a-t-il pas fait à Turin une demi-confession? Qu'on apporte donc la preuve de cette défection, et, pour punir l'allié infidèle qui l'a commise, qu'on lui retire les acquisitions qui lui ont été assurées par le traité de Worms. Voilà un lot tout préparé pour l'infant Philippe. Et de quoi se plaindrait le roi de Sardaigne, ajoutait l'impératrice ; s'il a violé lui-même le traité de Worms, n'est-il pas de toute justice qu'on le tienne pour annulé?.. »

L'Angleterre n'aurait pas été embarrassée, nous le savons, de fournir la preuve réclamée, puisqu'elle avait été tenue au courant, jour par jour, des défaillances du cabinet piémontais; et, à défaut d'autre document, la correspondance de son ministre à Turin, pendant cet instant critique, en aurait fourni l'incontestable témoignage. Mais elle ne se souciait nullement, en livrant Charles-Emmanuel aux ressentimens ordinairement implacables de Marie-Thérèse, de s'aliéner son plus important, sinon son plus fidèle ami dans la Péninsule. Elle était moins pressée encore de convenir qu'elle avait elle-même connivé aux faiblesses piémontaises en en gardant le secret. On peut croire que Marie-Thérèse, qui, si elle n'avait pas tout su, avait au moins tout soupçonné et tout deviné, savait parfaitement que, si la faute avait été commise, on ne lui livrerait pas le coupable, et surtout on se garderait bien de lui en fournir la démonstration. Cette insistance vraiment dérisoire n'avait pour but, évidemment, que de mettre son interlocuteur dans l'embarras (1).

Le temps s'écoulait cependant dans ces propos aigres-doux et dans ce jeu d'escrime un peu puéril : la saison des opérations militaires approchait, et on se reprenait à penser qu'une nouvelle campagne, mieux préparée, mieux secondée par la fortune, réduirait la France à retirer même l'expression de ses vœux timides, ce qui finirait le sujet de discussion et dispenserait chacun de prendre sa part dans un sacrifice qui ne serait plus nécessaire. Au pis-aller,

(1) D'Arneth, t. III, p. 265. — Cette proposition de Marie-Thérèse, dont j'ai trouvé la trace aussi dans d'autres documens, ne me paraît pas avoir été faite sérieusement. C'était, à mes yeux, une manière de faire entendre à l'Angleterre ce qu'elle pensait de l'attitude louche gardée à Turin par le ministre anglais pendant la défaillance de Charles-Emmanuel.

on était sûr de retrouver la France à la même place, puisque, victorieuse ou vaincue, elle avait promis d'avance de tenir toujours le même langage.

Il est clair que la conduite de tous eût été différente si, au lieu d'engager l'avenir par une promesse déclamatoire, le roi de France eût laissé entendre qu'on pouvait lasser sa patience et qu'à négliger ainsi l'occasion de mettre à profit son désintéressement, on courait risque de ne plus le retrouver d'aussi bonne composition, en un mot qu'une victoire de plus remportée et une année de plus passée dans les Pays-Bas pouvaient lui donner le goût de n'en plus sortir. Ce langage fermement tenu eût fait réfléchir tout le monde.

Cette attitude était-elle si difficile à prendre pour le successeur de d'Argenson, et quelque scrupule de loyauté devait-il l'en détourner? Rien, au contraire, n'eût été plus simple et plus légitime. Il suffisait à Puisieulx, sans retirer les offres verbales qu'il avait été porter lui-même à Bréda (et dont la conférence n'avait pas eu le temps d'être officiellement saisie), de leur ôter le caractère de profession de principe et en quelque sorte d'axiome philosophique que leur avait donné son prédécesseur. Il est parfaitement admis par la coutume, comme par le bon sens, que tant qu'une guerre dure, des offres de paix n'ont jamais rien de définitif, et qu'elles peuvent être modifiées à toute heure, si le sort des armes, favorisant une des parties belligérantes, lui donne le droit, en même temps que la force, d'élever ses exigences. Puisieulx pouvait donc parfaitement dire à ses anciens collègues de Bréda : Ou prenez ce qui vous est proposé, ou si nous retournons en champ clos, et que la victoire nous seconde, attendez-vous que de nouveaux sacrifices exigeant de nouvelles compensations ne permettront plus à la France la même abnégation. Ce n'eût point été là, quoi qu'on ait dit, un marchandage indigne de la royauté; mais bien le seul moyen d'empêcher la générosité de dégénérer en duperie.

I.

La tâche fut même simplifiée tout de suite pour le successeur de d'Argenson, et d'une manière brillante qui lui permettait d'élever le ton sans présomption. Très peu de jours après son entrée au ministère, l'attaque des Autrichiens sur la Provence était repoussée victorieusement par Belle-Isle, et l'horizon s'éclaircissait au point même où il avait paru un instant chargé des nuages les plus menaçans.

C'était un changement d'autant plus heureux qu'il était moins attendu. Belle-Isle, en effet, en venant prendre le commande-

ment dont il s'était chargé à regret, avait trouvé la situation plus mauvaise et plus compromise encore qu'il ne le croyait. Les Autrichiens, sous la conduite du général Braun, étaient déjà établis de l'autre côté du Var, s'étaient rendus maîtres de Cannes et des îles de Lérins, et mettaient le siège devant Antibes, tandis que les Piémontais s'étendaient dans l'intérieur du pays, jusqu'à Grasse et Castellane. Devant cette marche audacieuse, les troupes françaises, épuisées par une campagne désastreuse et réduites par l'abandon des Espagnols à un très faible effectif, avaient dû se retirer précipitamment jusqu'à Hyères et au Puget, aux portes mêmes de Toulon : une véritable terreur panique était répandue dans toute la Provence. Les commerçans de Marseille étaient prêts à ouvrir leurs portes et ne songeaient qu'à se racheter à prix d'argent. Évêques, notables et bourgeois, écrivait Belle-Isle, sont également frappés d'épouvante. Et pour ajouter au trouble général, les protestans, encore nombreux dans ces provinces, saisissaient ce moment pour faire entendre des plaintes légitimes contre les rigueurs dont ils étaient l'objet. Une pétition, rédigée sur un ton presque menaçant, était remise par eux à l'intendant de Montpellier, et l'on signalait des personnages inconnus, des *chapeaux noirs*, qu'on supposait être des prédicans anglais, circulant dans les montagnes et poussant les mécontens à l'insurrection.

Cet état de trouble est dépeint avec des détails assez curieux par les principaux fonctionnaires avec qui Belle-Isle dut entrer en relation pour organiser la défense nationale. Rien n'atteste mieux le désordre qui régnait dès cette époque dans l'administration intérieure de la France et la résistance que rencontrait déjà, même dans des jours où le péril public aurait dû faire taire tous les dissentimens, le pouvoir royal encore investi, en apparence, d'une autorité si absolue.

Le chevalier d'Orléans, commandant de galères à Marseille, écrit au maréchal : « Vous m'avez fait l'honneur de me marquer, dans le peu d'heures que vous avez été à Marseille, le mauvais esprit des habitans, et vous espériez que je les ferais revenir. Je crains qu'en cela vous ne présumiez trop de mon éloquence. La mauvaise volonté augmente à mesure que notre armée, se rapprochant de nous, fait sentir que l'ennemi se rapproche aussi. J'ai fait hier une nouvelle assemblée de tous les métiers : il en manquait au moins un tiers. Tous les corps de métiers me présentent successivement des mémoires pour se dispenser de fournir les contingens. S'il n'y avait de mauvaise volonté et de mutinerie que dans un petit nombre, il serait aisé de le punir. Mais cet esprit est si général que les prisons de la citadelle, du fort Saint-Jean, de la ville et des galères, ne suffiraient pas pour y mettre, tant de la ville

que de la campagne, ceux qui se sont dispensés de se trouver au rendez-vous. »

Et le comte de Marcieu, qui commande à Grenoble, écrit le 29 décembre pour se plaindre que le clergé lui même ne l'aide pas dans les mesures à prendre contre les complots des protestans. — « Je ne dormirai qu'un œil ouvert, dit-il, sur les complots et les intentions des religionnaires : la prêtraille et la mitraille servent fort mal le roi et l'état sur cet article. On ne sait que leur faire cependant. M. et M[me] de Montrond (famille de gentilshommes protestans) sont toujours à bon compte, en cage, bien gardés et bien séparés de cette ville. M. d'Audiffret a fait en personne l'enlèvement de ces gentilshommes dangereux et de tous leurs papiers, avec toute la prudence, la dextérité et le bonheur possibles. On n'oublie rien pour procéder à la capture des autres *chapeaux noirs* et des *prédicans* qui vont secrètement et nuitamment dans le pays, où ils font cesser depuis quelque temps leurs assemblées afin de nous endormir dans la sécurité. Le calme subit dont nous jouissons en ce moment doit nous précautionner davantage contre les orages fomentés par des émissaires étrangers (1). »

Belle Isle, en face de cette situation critique, se retrouva tout entier comme dans ses meilleurs jours. Le calme de son attitude, la fermeté, au besoin la sévérité de son langage, en faisant renaître la confiance, rappelèrent au sentiment de l'honneur et du devoir une multitude épeurée. L'action convenait à cette vive nature qui venait de souffrir d'un repos prolongé et dont le péril ranimait et exaltait toutes les facultés. Il ne fallait rien de moins que son ardente énergie pour suppléer à l'insuffisance des moyens dont il disposait. Hommes, vivres, munitions, tout faisait également défaut. Les rangs étaient dégarnis, les magasins vides, les hôpitaux remplis. Se mettre en campagne dans cette pénurie, à travers des régions montagneuses et en pleine saison d'hiver, c'eût été folie. Force fut donc de marquer le pas et de rester en arrêt pendant près de six semaines, tant que les secours promis n'arrivaient pas et que les Espagnols ne se décidaient pas à quitter leurs quartiers d'hiver déjà pris en Savoie pour venir rejoindre leurs alliés. Belle-Isle poussait de véritables cris de désespoir. — « Je suis outré, s'écriait-il, de me voir à la tête d'une armée où tout manque, de déshonorer les armées du roi et moi-même, en demeurant spectateur de ce qu'il plaît à l'ennemi de faire sans pouvoir s'y opposer (2). »

(1) Le chevalier d'Orléans à Belle-Isle, décembre 1746. — Marcieu à Belle-Isle; Grenoble, 24 décembre 1746. (Ministère de la guerre, partie supplémentaire.)

(2) Belle-Isle au comte d'Argenson, 1[er], 17, 31 décembre 1746-5 janvier 1747. (Ministère de la guerre.) — Il y a ici, comme pour toutes les campagnes auxquelles le maréchal de Belle-Isle a été mêlé, deux séries de correspondances au ministère de la

Ce qui redoublait son impatience, c'est qu'il se sentait surveillé et critiqué à Versailles, où on se plaisait à comparer la lenteur et l'indécision apparente de ses premiers mouvemens avec l'impétuosité habituelle du maréchal de Saxe. A le voir hésiter ainsi, on se mettait complaisamment à douter qu'il songeât réellement à reprendre l'offensive, et le maréchal de Noailles, qui ne l'aimait guère, lui donnait même, dans une lettre doucereuse, le conseil de ne pas tenter une entreprise si périlleuse. Il lui suffirait, disait-il, de compter, pour venir à bout des Autrichiens, sur les difficultés qu'ils devaient rencontrer eux-mêmes à se nourrir et à faire leur chemin dans un pays épuisé, au milieu de populations hostiles (1).

Le changement survenu dans le ministère ne faisait même que rendre sa situation plus délicate, car par le fait seul peut-être que les deux autres maréchaux avaient pris vivement parti dans les derniers jours contre d'Argenson, Belle-Isle s'était trouvé porté à se ranger de son côté, et il perdait à son tour, avec le ministre disgracié, un ami et un défenseur : — « Je compte, lui écrivait d'Argenson quelques jours après sa révocation, sur des amis tels que vous et Mme la maréchale. Vous êtes constant dans vos amitiés : vous joignez un bon cœur au génie : vous ne devez avoir d'ennemis que les envieux, mais cela s'étend bien loin dans ce temps-ci, et vouloir du bien à sa patrie, c'est vouloir bien du mal à la cour (2). »

Belle-Isle se montra plus soucieux de mériter les complimens de d'Argenson que de suivre les conseils d'une loyauté douteuse que lui donnait Noailles. A force de peine et en accablant de ses lettres pressantes ses amis, les frères Paris, à Versailles, et Vauréal, à Madrid, il finit par se faire écouter. Les trente bataillons annoncés arrivèrent, et lentement, péniblement les Espagnols se décidèrent à se mettre en route et purent entrer en ligne dès le commencement de janvier. La campagne fut engagée alors, malgré la rigueur de la saison, avec une extrême énergie. Chevert, conduisant une partie des bataillons français, pénétra dans le pâté de montagnes qui domine le cours du Var pour en chasser les Piémontais, tandis que Belle-Isle lui-même, aidé de son frère le chevalier (qui ne le quittait plus) et secondé par les Espagnols, suivait le littoral de la Méditerranée et venait chercher les Autrichiens devant Antibes. Braun, surpris par la vivacité de cette attaque, à laquelle

guerre, l'une officielle et l'autre plus mélangée de lettres et pièces d'un caractère privé. Ce sont les papiers laissés par le maréchal au département, quand la mort l'y surprit.

(1) Le maréchal de Noailles au maréchal de Belle-Isle, 14 janvier 1747. (Ministère de la guerre, partie supplémentaire.)

(2) D'Argenson à Belle-Isle, 25 janvier 1747. (Ministère de la guerre. — Partie supplémentaire, papiers de Belle-Isle.)

ne l'avaient préparé ni l'époque de l'année, ni l'état où il croyait l'armée française réduite, leva précipitamment le siège. Un premier échec est fatal à une armée d'invasion, parce que les populations, un instant terrifiées, reprennent courage, la regardent en face, et que le terrain, toujours mal assuré, semble se soulever sous ses pas. Forcés de rétrograder, les Autrichiens se sentirent perdus et lâchèrent pied. Belle-Isle les poursuivit de poste en poste, l'épée dans les reins jusqu'à la frontière, et, dès le 3 février, il pouvait écrire : — « Il ne reste plus un seul Autrichien de l'autre côté du Var, la Provence est entièrement délivrée; il serait plus brillant sans doute d'avoir pu livrer bataille ; mais le roi y aurait perdu beaucoup de bons et braves sujets, au lieu que cette expédition ne coûte pas en tout cent hommes, tandis que les déserteurs de l'armée autrichienne sont en si grand nombre que je n'en puis pas encore relever l'état et qu'entre ce qui a été tué et ce que les paysans ont assommé ou assomment tous les jours, leur perte se monte au moins à quatre mille hommes. » — « Voilà un résultat bien inespéré, » écrivait Noailles avec plus d'empressement que de satisfaction. — « Vous serez désormais appelé Belle-Isle le Provençal, » disait Vauréal avec un contentement plus sincère. — « Vous êtes parvenu, disait Paris-Duvernay, à exécuter un projet qui, pour les connaisseurs, est sans exemple (1). »

Quelque juste et bien mérité que fût l'hommage rendu à la vigoureuse action de Belle-Isle, un changement à vue si rapidement opéré ne pouvait cependant s'expliquer par une seule cause. D'autres motifs avaient contribué à jeter le découragement dans les rangs des envahisseurs. D'abord l'expédition elle-même n'avait jamais été du goût, pas plus des généraux autrichiens et piémontais que de leurs souverains. Marie-Thérèse, j'ai eu l'occasion de le dire, ne laissait pas amoindrir sans inquiétude la forte situation qu'elle avait conquise en Italie et qu'elle croyait toujours menacée tant qu'un Bourbon régnant à Naples, les provinces et les côtes méridionales de la Peninsule échappaient à sa domination. Charles-Emmanuel, de son côté, n'oubliant jamais qu'il pouvait être pris à revers par la Savoie et le Dauphiné, ne dégarnissait pas sans regret son royaume d'une partie de ses défenseurs. Pour vaincre ces répugnances, il n'avait pas fallu moins que les instances répétées et presque impérieuses de l'Angleterre, et voici qu'un événement d'une gravité inattendue venait justifier toutes les craintes qu'avait fait concevoir cette pointe témérairement poussée hors du sol italien.

(1) Noailles à Belle-Isle, 15 février. — Vauréal à Belle-Isle, 20 février. — Paris-Duvernay à Belle-Isle, 22 février 1747. (Ministère de la guerre, partie supplémentaire.)

J'ai déjà dit que la population de Gênes, poussée à bout par les vexations tyranniques des généraux autrichiens, s'était brusquement soulevée, et, tombant à l'improviste sur la garnison autrichienne, qui occupait la citadelle et la ville, l'avait culbutée et jetée hors des murs. On put croire d'abord que ce n'était qu'une émeute sans conséquence et qu'on viendrait facilement à bout d'une multitude désarmée. Mais il fut bientôt évident que le vieux ferment républicain et patriotique s'était réveillé avec une sorte de fureur dans la cité des Doria, des Spinola et des Fiesque, et que tout se préparait pour l'organisation d'une formidable résistance. Le doge, le sénat, les nobles qui s'étaient tenus d'abord à l'écart du mouvement se virent forcés d'y prendre part : les canons, laissés par les Autrichiens en se retirant, furent employés à mettre les remparts en état de défense : une levée en masse fut décrétée : on put mettre sur pied un effectif plus ou moins bien armé de 30,000 hommes. Un siège en règle était ainsi devenu nécessaire. Le marquis de Botta, n'ayant plus, depuis le départ d'une partie de ses troupes pour la Provence, les forces suffisantes pour l'entreprendre, fit signe à son lieutenant Braun de lui venir en aide, et c'était cette diversion inattendue, sur laquelle Belle-Isle ne comptait pas, qu'il ignora même jusqu'à la dernière heure, qui, achevant de troubler le général autrichien, précipitait sa retraite jusqu'à lui donner l'apparence d'une véritable déroute.

II.

Quoi qu'il en soit, et quelle qu'en fût la cause, le succès n'en était pas moins grand, et c'était pour l'entrée en possession du nouveau ministre une bienvenue inespérée. Le malheur voulut que Puisieulx ne fût pas en mesure d'en profiter. Il revenait de Bréda très souffrant, et peu de jours après son arrivée, une petite vérole confluente, d'un mauvais caractère, se déclara et mit ses jours en danger. Pendant plus de six semaines, il fut hors d'état de prendre part à aucune affaire et dut être remplacé provisoirement par son collègue le ministre de la marine, Maurepas. Dans cette situation intérimaire, un ministre d'un jour ne pouvait pas même avoir la pensée de donner sur aucun point une direction normale. Maurepas se borna à profiter du coup d'œil qu'il lui était donné de jeter sur l'ensemble de la politique extérieure pour se livrer en plein conseil à une satire rétrospective des procédés d'esprit du malheureux d'Argenson. Les tentatives que le ministre révoqué avait faites pour entrer en pourparlers au sujet de la paix sur tous les théâtres à la fois, et en frappant, disait-il, à toutes les portes, étaient surtout l'objet de ses railleries et, dans le nombre,

l'ébauche encore informe de négociation entamée à Vienne, cette transaction secrète dont personne, sauf peut-être le roi, n'avait connu le fond véritable, — dont d'Argenson lui-même (on l'a vu) n'avait jamais eu la confidence complète, — ne fut pas la moins maltraitée : — « M. de Maurepas, écrit Chambrier à son maître Frédéric, n'a pas été fâché de donner connaissance à ses collègues des négociations secrètes de M. d'Argenson, afin de répandre un nouveau ridicule sur les choses qui partaient de ce dernier en y comprenant le duc de Richelieu qu'il n'aimait pas. Le comte de Maurepas et le maréchal de Noailles m'ont toujours dit que le marquis d'Argenson donnait tête baissée dans toutes les idées qui lui passaient par la tête et que ses négociations ont eu un succès que justifiait la solidité de sa judiciaire. »

Chambrier, on le voit, tenu au courant de tous les secrets ainsi révélés au conseil, n'avait garde de les conserver pour lui. On peut juger l'impression que ressentit Frédéric, confirmé par là dans tous les soupçons qu'il avait déjà conçus sur le rôle de Richelieu à Dresde et persuadé, comme il l'était toujours, que tout rapprochement entre les cours de France et d'Autriche ne pouvait être opéré qu'à ses dépens, surtout quand on essayait d'y procéder à son insu (1).

Quoi qu'il en soit, toutes les cartes étant ainsi abattues et mises sur table, c'était à Puisieulx, quand il fut rétabli, à décider celle qu'il lui conviendrait de jouer. Richelieu était de retour, n'ayant pu prolonger son séjour à Dresde au-delà du mariage de la nouvelle dauphine qu'il devait ramener en France. Mais, avant son départ, Brühl l'avait instamment prié de rester en correspondance avec lui pour suivre la négociation engagée avec Marie-Thérèse, dont la Saxe tenait à rester l'intermédiaire. N'ayant nulle raison, cette fois, de rien déguiser au nouveau ministre, Richelieu dut le mettre au courant du point où en était l'affaire et lui demander s'il lui convenait de passer outre. C'était à Puisieulx de répondre. En même temps, les conférences de Bréda devaient être reprises, les cours de Sardaigne, d'Autriche et même d'Espagne ayant, au moins en apparence, accepté l'arrangement bâtard inventé par d'Argenson. Elles consentaient à laisser leurs ambassadeurs à la porte de la conférence, où les représentans de France, d'Angleterre et de Hollande seraient seuls admis, pour porter la parole, chacun au nom de ses alliés, mais à la condition de ne rien conclure sans l'approbation commune. Il était douteux qu'une si étrange combinaison pût être sérieusement et surtout sincèrement mise en pratique : mais c'était la France qui l'avait proposée et elle ne pouvait guère

(1) Chambrier à Frédéric, 26 avril 1747. (Ministère des affaires étrangères.)

se refuser à en faire l'essai. Puisieulx avait donc, en nommant son successeur, à lui faire connaître nettement de quelles instructions il entendait le charger.

On voit que sur deux points également importans une décision était exigée et ne pouvait se faire attendre. Mais il fut tout de suite évident que Puisieulx n'était pas homme à prendre une résolution énergique et encore moins, une fois prise, à la suivre avec vigueur. Pour commencer, au sujet de la négociation entamée à Vienne (de toutes les affaires évidemment la plus pressante, et celle qui voulait être menée avec le plus de secret et de rapidité), il parut, en vérité, ne savoir absolument que faire. Il pouvait, à son gré, ou la prendre en main avec le desir et le dessein de la faire réussir, ou s'en dégager complètement, c'était son droit, puisqu'il n'y avait personnellement pris aucune part. Il ne sut adopter ni l'un ni l'autre parti. Il permit à Richelieu de reprendre et de continuer avec Brühl une correspondance privée, mais sans s'y mêler lui-même directement, en quelque sorte en fermant les yeux et en s'abstenant d'y donner aucun caractère officiel. C'était le vrai moyen de rendre la tentative, non-seulement insignifiante, mais ridicule.

Il était possible, en effet, que Marie-Thérèse, sous l'influence d'une défaillance passagère, eût conçu un instant la pensée de s'entendre directement avec la France. Il était possible aussi et peut-être plus vraisemblable que, satisfaite de la chute de d'Argenson, elle fût tentée de voir si son successeur serait moins que lui enchaîné sous le joug de la Prusse. Mais l'essentiel, en tout cas, était de l'aboucher directement avec un négociateur véritable, ayant en main tous les pouvoirs pour conclure et dont la parole lui inspirât confiance. Le détour suivi par Puisieulx ne lui offrait rien de pareil. Comment aurait-elle pu prendre au sérieux une conversation en l'air qui lui arrivait par une voie indirecte, sur la foi d'un ambassadeur de parade tel que Richelieu, connu seulement à Vienne par l'éclat d'une frivole élégance? Il n'y avait rien là qui pût l'engager à se compromettre dans une démarche d'une nature par elle-même très délicate. Tout était donc manqué d'avance, et il aurait fallu être volontairement aveuglé pour conserver sur un succès, toujours peu probable, la moindre illusion.

Une seule personne peut-être aurait pu avoir, même dans ces conditions mal définies, une autorité personnelle suffisante pour se faire écouter. C'était Maurice, au comble maintenant du crédit comme de la renommée, et dont un mot pouvait suppléer à toutes les instructions ministérielles. Mais Maurice, on l'a vu, n'était pas entré sans hésitation dans une négociation qui, si elle réussissait et mettait un terme à la guerre, ne pouvait manquer de lui enlever,

avec l'espoir d'acquérir une gloire nouvelle, le fruit de ses exploits passés. S'il s'était décidé à y mettre la main, c'était surtout pour consacrer par une action commune l'union des deux familles royales dont il était désormais l'allié, et traverser les desseins d'un ministre dont il désirait la chute. Ce double résultat obtenu, son zèle se refroidissait visiblement.

Le printemps qui approchait lui apportait de nouvelles perspectives de victoires, tandis que, pour offrir la paix à l'Autriche dans des conditions de nature à la séduire, il fallait commencer par lui promettre la restitution des Pays-Bas, et renoncer ainsi à ce joyau précieux dont il avait pu se flatter de faire don à la couronne de France. Ce sacrifice lui coûtait et lui semblait médiocrement compensé par un chétif établissement accordé à un infant d'Espagne en Italie. C'est ce qu'il laissa clairement voir en envoyant à Brühl la première lettre de Richelieu. Il l'engageait vivement à faire prononcer l'Autriche sans délai, parce que, si on laissait, disait-il, la France reprendre, avec la suite de la guerre, le cours de ses victoires, le roi serait peut-être moins disposé à se dessaisir de la jouissance du Brabant qui lui rapportait *déjà cinquante millions*. — « Vous conviendrez que c'est un objet, ajoutait-il, et voilà tout ce que je peux vous dire sur cette affaire. »

Si c'était Louis XV lui-même qui eût fait entendre une telle menace, tout le monde, même Marie-Thérèse, y aurait peut-être regardé. Mais, tenu par Maurice seul et confié à l'oreille du comte de Brühl, ce langage ne devait ni être écouté, ni parvenir à son adresse. Ce fut tout cependant, et depuis lors, pas un mot ne se retrouve plus sur ce sujet dans la correspondance de Maurice (1).

Ni Richelieu ni Brühl, à la vérité, n'avaient les mêmes motifs pour quitter la partie si facilement. Tout au contraire, l'un avait peine à renoncer à la confidence d'un secret d'état qui accroissait son importance, l'autre, resté tout Autrichien au fond du cœur, tout en touchant l'argent de la France, se plaisait dans ce rôle de médiateur qui lui permettait de se maintenir à la fois en relations amicales avec les deux cours ennemies. L'un et l'autre devaient donc continuer plusieurs mois encore, en piétinant sur place, et sans faire un pas vers une solution, des correspondances qui, commu-

(1) Maurice de Saxe au comte de Brühl, 13 février 1747. — Vitzthum. p. 170. — Une des idées exprimées dans cette lettre, c'est que, si Louis XV persistait dans son système de renoncement personnel, il pourrait au moins établir l'infant dans les Pays-Bas et poser ainsi une *barrière* entre la France et la république de Hollande. — Le comte de Loss s'était aperçu de la froideur du maréchal, car, en envoyant cette lettre avec celle de Richelieu au comte de Brühl : « Nous avons, dit-il, eu une longue conversation sur ce grand objet chez le maréchal de Saxe, qui n'a abouti à rien et dont je ne suis guère content. » — (Loss à Brühl, 13 février 1747. — Archives de Dresde.)

niquées à l'impératrice, n'obtenaient d'elle que des réponses de plus en plus vagues et dilatoires; ils demeuraient seuls en réalité à y attacher quelque importance (1).

La vérité, d'ailleurs, c'est que, pour faire sérieusement affaire avec Vienne, il aurait fallu se décider (surtout après les indiscrétions de Maurepas) à encourir successivement le déplaisir de Berlin. La chose absolument impossible, c'était de se rendre agréable aux deux endroits à la fois; et sur ce point, Marie-Thérèse et Frédéric, parfaitement au courant de leurs sentimens réciproques, s'entendirent sans se concerter. Qui se rapprochait de l'un, par là même s'éloignait de l'autre. Or, si Puisieulx, comme tous les politiques de la cour, ne s'était pas fait faute d'accuser les faiblesses de d'Argenson pour un ami aussi douteux que Frédéric, quand, une fois ministre, il s'agit, en changeant brusquement cette attitude, de se poser lui-même en adversaire déclaré d'un souverain puissant et irascible, il semble que la peur le prît et que le cœur lui ait manqué. Il n'est assurément ni le premier ni le seul ministre à qui la responsabilité du pouvoir, tombée inopinément sur ses épaules, ait paru plus lourde qu'il ne pensait, et qui se soit empressé de courir après ses paroles, prononcées à la légère quand elles ne tiraient pas à conséquence. C'est à un sentiment de cette nature qu'il faut attribuer l'empressement subit qu'on le vit mettre, sans attendre qu'on lui eût fait un reproche ou même une question, à bien établir qu'en fait de fidélité et de dévoûment à l'alliance prussienne, il ne le céderait pas à son prédécesseur.

A peine entré en convalescence, il se fit ménager un rendez-vous avec le ministre de Prusse, à Plaisance, chez Paris-Duvernay, et là, ouvrant son cœur avec une sorte d'épanchement mélancolique : « Le roi de Prusse, lui dit-il, aurait pu faire quelque chose de plus pour nous qu'il n'a trouvé à propos; au moins quelques démonstrations, en différentes occasions, qui nous auraient fait du bien; mais il ne l'a pas cru convenable : cela doit nous suffire, parce qu'il connaît mieux ce qui convenait à ses intérêts que nous ne pouvons le faire. Nous sommes trop heureux d'avoir un ami et un allié aussi éclairé qu'il est, et qui gouverne ses affaires par lui-même. Il faut aussi que nous nous en rapportions à sa pénétration

(1) La correspondance de Richelieu avec Brühl se poursuit pendant les mois de février, mars et avril, jusqu'à la reprise des hostilités, en tournant en quelque sorte dans un cercle. Un point surtout paraît faire une difficulté qui ne peut être levée. Marie-Thérèse refuse obstinément de comprendre, dans un arrangement avec la France, aucune convention relative à l'Espagne, avec qui elle se réserve de traiter directement par l'intermédiaire du Portugal. Elle demande aussi l'envoi d'un négociateur à Vienne, tandis que Richelieu insiste pour que, si on traite directement, ce soit à Paris que les conférences aient lieu. Le renouvellement de la guerre au printemps met fin à ces communications, qui ne présentaient plus d'intérêt.

et à ses lumières sur ce qu'il peut ou ne peut pas faire. Ses intérêts sont les nôtres et ne peuvent pas nous être indifférens. Il a la Silésie, il faut qu'il la garde. »

Puis, allant au-devant du soupçon qu'il lisait dans les regards de son interlocuteur : « Vous ne devez pas prendre le change sur nos relations avec la cour de Dresde. Notre traité de subsides avec elle et le mariage de M. le Dauphin ne nous permettent pas de rompre avec cette cour-là; mais nous savons que M. de Brühl sera toujours Autrichien ou Russe, quoi que nous puissions faire. Nous ne pourrions nous en débarrasser qu'en le perdant, et il y aurait de la témérité à l'essayer, puisque nous n'y réussirions pas. Le mieux que nous puissions faire est de connaître la Saxe pour ce qu'elle vaut, et que notre confiance en elle n'aille pas jusqu'à un certain point... je le répète, jusqu'à un certain point (1)... »

Et, de crainte que la confidence ne fût pas assez textuellement rapportée, ses premières instructions, envoyées à Valori, étaient conçues dans des termes d'une amitié aussi chaleureuse : « Le roi de Prusse, disait-il, est trop éclairé pour ne pas sentir que le désir que nous avons de rendre la tranquillité à nos peuples et à l'Europe ne sera jamais capable, dans aucun cas, de trahir nos intérêts au point de négliger les siens. Son objet doit être de garder la Silésie et de se l'assurer à perpétuité; et c'est aussi ce qui nous convient le mieux, l'acquisition qu'il a faite étant le seul fruit que nous retirions d'une guerre si longue et si sanglante (2). »

Enfin, averti que les bruits qui circulaient à Dresde sur les rapports de Richelieu avec Brühl inquiétaient sérieusement le ministre de Prusse et pouvaient être présentés par lui sous une couleur fâcheuse, Puisieulx chargeait spécialement l'ambassadeur de France, des Issarts, de rassurer son collègue : « Dites-lui bien, écrivait-il, que le roi n'a pas changé de principes, qu'il n'y a rien ou, du moins, rien de sérieux dans la mission qu'on prête au duc de Richelieu. Il ne peut avoir été question, dans cette prétendue mission, de rien qui puisse inquiéter la cour de Berlin... Il ne nous convient pas moins qu'au roi de Prusse lui-même que ce prince, à la paix générale, puisse demeurer tranquille possesseur de l'acquisition que ses victoires lui ont procurée (3). »

D'Argenson, on en conviendra, n'aurait pas mieux dit. Les gouvernemens parlementaires ne sont donc pas les seuls où l'opposi-

(1) Chambrier à Frédéric, 18, 21 mars 1747. (Ministère des affaires étrangères.)

(2) Puisieulx à Valori. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

(3) Puisieulx à Des Issarts, 11 avril 1745. (*Correspondance de Saxe*. — Ministère des affaires étrangères.)

tion, arrivée au pouvoir, pratique souvent la conduite et tient le langage que, la veille, elle censurait le plus amèrement.

Frédéric aurait été difficile s'il ne se fût pas contenté de ces assurances, d'autant plus qu'il ne tenait qu'à lui de penser que le nouveau ministre, en se jetant ainsi en quelque sorte à sa tête et en se confondant en protestations d'amitié, ne faisait qu'obéir au sentiment général du public français, et qu'il n'aurait pas été maître de le contrarier. C'est du moins ce que lui assurait au même moment, dans un langage enthousiaste, un ami du ministre tombé, qui ne demandait pas mieux que de rester le courtisan et le conseiller de son successeur. Le bruit s'étant répandu que le roi de Prusse était malade : — « cette mauvaise nouvelle, sire, vous aurait fait plaisir, lui écrivait Voltaire, si vous aviez vu comme elle a été reçue. Comptez qu'on fut consterné et qu'on ne vous aurait pas plus regretté dans vos états. Vous auriez joui de toute votre renommée; vous auriez vu l'effet que produit un mérite unique chez un peuple sensible; vous auriez senti la douceur d'être chéri d'une nation qui, avec tous ses défauts, est peut-être, dans l'univers, la seule dispensatrice de la gloire (1). »

Caresses et complimens, Frédéric, complètement rassuré sur les conséquences du changement ministériel, reçut tout avec une bienveillance dédaigneuse. « Vous ferez bien, dit-il à Chambrier, de glisser, dans vos discours avec les ministres de Sa Majesté Très Catholique, que *j'étais* parfaitement informé du *chipotage* entretenu avec la cour de Vienne par la cour de Saxe; qu'à la vérité, on ne saurait trouver à redire de quel canal la France se servait pour avoir la paix, pourvu que mes intérêts ne fussent point sacrifiés; ce que la certitude où j'étais de la droiture des sentimens et des intentions de Sa Majesté Très Catholique et de ses lumières ne me permettait pas de concevoir... — Je sais très bien, ajoutait-il ailleurs, que les ministres saxons n'ont fait qu'amuser les Français et les tromper. »

Bref, il résumait en ces quelques mots la ligne prescrite à ses agens. « Je vous dirai pour votre direction, dans le fond de l'âme, que je ne souhaite rien de plus que de pouvoir rester neutre et me mettre vis-à-vis de la France, sans l'effaroucher ni la rebuter. Je connais assez mes intérêts pour être convaincu de la nécessité qu'il y a d'être indissolublement attaché à la France, si je ne voulais préjudicier à mes intérêts, comme il était réciproquement de l'intérêt de la France de me tenir à elle et de m'avantager, si elle ne voulait préjudicier à ses affaires, et qu'en conséquence nous

(1) Voltaire à Frédéric, 9 mars 1747. (*Correspondance générale.*)

étions naturellement si bien ensemble que nous n'avions pas besoin de traité d'alliance, mais seulement d'agir toujours et de chaque côté, conformément à nos intérêts réciproques (1). » — « Le duc de Richelieu, écrivait-il encore à Voltaire, a vu à Dresde des Dauphines, des fêtes, des cérémonies et des fats : c'est le lot d'un ambassadeur. » — Comme il était vraisemblable que Richelieu, plein de son importance, s'était vanté à Voltaire de ses hauts faits diplomatiques, c'était une manière assez directe de lui faire savoir, en haussant les épaules, le peu de cas qu'il convenait d'en faire.

En somme, il était impossible de témoigner au nouveau ministre français une confiance fondée sur moins d'estime. Autant valait dire en propres termes : Je vois que je vous suis tellement à craindre que vous n'aurez jamais le courage de vous séparer de moi. Aussi il se sentait désormais si bien maître de la situation qu'il ne craignait pas de donner publiquement aux agens français des témoignages de satisfaction pour les protéger contre le déplaisir de leur cour. Ainsi, Valori ayant exprimé la crainte que sa qualité d'ami de d'Argenson ne lui nuisît auprès de son successeur et fait mine de vouloir se retirer, il l'engagea à n'en rien faire, en l'assurant sur un ton de douce raillerie de sa protection. — « Le marquis de Valori, écrit le ministre Podewils, m'a fait entendre l'autre jour que ses amis en France l'avaient averti sous main que sa cour n'était pas trop contente de lui, et qu'elle pourrait bien le faire remplacer par quelque autre qui eût l'esprit plus vif et qui possédât mieux le don de plaire... — Vous pouvez lui dire, répond Frédéric, que tout ce qu'il vous a dit sur ce sujet nous est inconnu, et que je n'y ajoute aucune foi, que l'on était content de son personnel, et que dans les affaires on faisait autant de cas de sa pesante raison que de la brillante imagination des autres (2). »

C'est avec la même confiance dans son crédit et la même conviction qu'on n'avait rien à lui refuser qu'il insista auprès de Valori pour faire obtenir un bénéfice ecclésiastique à l'abbé de Maupertuis, frère du célèbre mathématicien qui s'était attaché à sa personne et qui vivait retiré à sa cour. L'idée était étrange, car si Maupertuis avait quitté la France, c'était en grande partie parce qu'avec ses opinions philosophiques un peu trop libres, il ne s'y sentait pas en pleine sécurité. La proposition fut cependant transmise à l'évêque de Mirepoix, qui avait la feuille des bénéfices. Le dévot prélat se récria, disant que l'abbé était un petit collet sans

(1) *Pol. corr.*, t. v, p. 310 et 324.
(2) *Pol. corr.*, t. v, p. 325.

mérite et sans mœurs, pas beaucoup plus croyant que son frère, et qui ne ferait pas d'honneur à l'église. Valori n'osa même pas faire part à Frédéric de ce refus déguisé. — « Qu'importe, répliqua-t-il, si l'abbé ne sert pas l'église, sa nomination servira au moins l'État, et l'Église n'est-elle pas dans l'État? » — La raison parut convaincante à Puisieulx, et l'église de France posséda un dignitaire de la façon du roi de Prusse.

Si Puisieulx n'osait pas regarder en face un allié et un neutre, on ne pouvait attendre de lui une attitude plus énergique vis-à-vis des puissances ennemies dont les représentans étaient réunis à Bréda. Là aussi le changement de son langage fut complet. Lui qui avait si dédaigneusement blâmé l'extrême modestie des propositions qu'on l'avait chargé de défendre, — lui qui s'était vanté de malmener de si haut, tant les bourgeois de Hollande que le jeune lord anglais qu'il traitait de blanc-bec sans expérience, — baissant subitement de ton, se garda bien d'étendre en quoi que ce soit le terrain étroit sur lequel son prédécesseur s'était placé.

Son premier soin fut de réitérer les protestations de désintéressement absolu dont d'Argenson s'était montré si prodigue au nom de Louis XV. La seule différence, c'est qu'en professant ce système de renoncement, d'Argenson obéissait à des inspirations généreuses et à des maximes plus élevées que politiques : Puisieulx était tout simplement retenu par la crainte, en se montrant plus exigeant qu'on ne l'avait été avant lui, d'être rendu responsable de l'éloignement indéfini de la paix. Ce qui était excès de scrupules chez l'un n'était que timidité chez l'autre. En tout cas, rien ne ressemblait moins à la fameuse déclaration du grand cardinal annonçant à l'Europe, le jour de son entrée au pouvoir, que son roi en changeant de ministre changeait aussi de politique.

Il est vrai que pour tenir ce fier langage, il aurait fallu un autre interprète que celui que Puisieulx chargea d'aller porter la parole à sa place à Bréda. Ce rôle important fut confié (à la surprise générale) à un des deux premiers commis des affaires étrangères, La Porte-Dutheil, très bon serviteur à la vérité, dont on vantait l'intelligence et l'habileté et qui, depuis le commencement du siècle, avait été employé en sous-ordre avec succès dans toutes les négociations importantes. Mais son origine était obscure et, en dehors de son ministère, son nom était inconnu. C'était donc, dans les idées d'hiérarchie sociale qui régnaient alors, un bien petit personnage pour aller représenter la France devant l'Europe assemblée. Peut-être était-ce là son principal titre aux yeux de Puisieulx, à qui le rôle de plénipotentiaire avait servi de marchepied pour arriver au ministère, et qui pouvait craindre, en

faisant un choix plus éclatant, de servir les intérêts d'un rival et de se préparer un remplaçant. Mais l'effet ne fut pas moins très fâcheux, et au premier moment même, l'envoyé anglais, lord Sandwich, se refusait à entrer en rapport avec l'agent français, prétendant qu'un pair d'Angleterre ne pouvait traiter d'égal à égal avec un simple commis. Il fallut lui envoyer une généalogie vraie ou fausse qui établissait que Dutheil était bon gentilhomme et n'avait pu entrer qu'à ce titre dans un des conseils du roi dont il était secrétaire. Sandwich retira son opposition. Les preuves de noblesse lui avaient-elles paru suffisantes, ou bien n'avait-il pas réfléchi que la supériorité de son rang lui assurait un avantage dont il aurait tort de ne pas se prévaloir (1)?

Si le choix du nouvel envoyé français n'avançait pas les affaires, celui de l'envoyé espagnol, bien autrement étrange, était juste ce qu'il fallait pour tout compromettre. On ne sait par quelle fantaisie le ministère de Ferdinand VI avait eu la pensée de confier la tâche de représenter l'Espagne à Bréda, dans une conjoncture si délicate, à un vieux magistrat qui avait su, à la vérité, acquérir une certaine réputation, mais qui, dans les circonstances mêmes auxquelles il la devait, avait fait preuve du tour d'esprit le plus dépourvu de la souplesse et de la dextérité convenables à un poste diplomatique. Melchior Macanaz, c'était son nom (dont l'Espagne se souvient encore aujourd'hui), était un jurisconsulte de profession qui avait servi de conseiller à Philippe V lorsque le petit-fils de Louis XIV, d'après les avis de son aïeul, avait entrepris de réformer l'administration intérieure de son royaume, en restreignant les antiques franchises de Castille et d'Aragon. Une des plus grandes difficultés qui se fussent rencontrées dans cette tâche de tout point assez ardue, c'était l'étendue des immunités reconnues en Espagne au clergé, tant séculier que régulier, et qu'un prince français devait regarder comme incompatibles avec la dignité de sa couronne. Macanaz, pour venir en aide à l'autorité royale contestée, s'était engagé avec plus de passion que de prudence dans une lutte ouverte contre les prétentions ecclésiastiques, et ses écrits pleins de feu et d'érudition avaient paru respirer l'esprit et les doctrines de notre gallicanisme parlementaire. En terre d'inquisition, rien n'était plus dangereux. Toute la faveur de Philippe n'avait pu préserver des rigueurs du saint-office, ni les œuvres de Macanaz, dont la lecture fut interdite aux fidèles, ni sa personne qui dut, par prudence, être éloignée d'Espagne. Il avait passé

(1) Wassenaer à Puisieulx, 3 janvier. — L'abbé de Laville à Wassenaer, 6 février 1747. (*Correspondance de Hollande*. — Ministère des affaires étrangères.)

trente ans soit en France, soit dans les Pays-Bas, demeurant, disait-on, en correspondance avec Philippe V qui continuait à prendre secrètement ses avis. Il quittait à peine cette retraite et venait de rentrer dans sa patrie lorsqu'il fut appelé à en sortir de nouveau, chargé d'une mission que personne ne s'attendait à voir confier à un proscrit de la veille.

Le seul qui n'en témoigna ni surprise ni mécontentement, ce fut d'Argenson, encore ministre quand la nomination fut annoncée à Paris. Il connaissait les écrits de Macanaz, approuvait ses doctrines et ne répugnait nullement à l'introduction de la science dans la politique. — « J'ai présenté M. Macanaz au roi, écrivait-il, c'est un vieux philosophe fort savant dans le droit : il concourra au succès de nos affaires, ou du moins n'y gâtera rien. Le rôle qu'il va jouer à Bréda est précisément celui que nous demanderions. » Vauréal, mieux informé, en jugeait bien différemment. — « Je souhaite, écrivait-il, que par l'expérience que nous en ferons vous ayez lieu d'être content du choix qu'on a fait de M. Macanaz ; c'est un homme sévère et caustique, hérissé de science et de formes, prévenu de lui-même, et qui se croit destiné à réformer l'univers (1). »

Mais ce que ni d'Argenson, ni Vauréal, ni personne ne savait, c'est que, si en théologie et en jurisprudence Macanaz pensait à peu près comme un conseiller du parlement de Paris, il n'en était pas moins un Espagnol de la vieille roche, c'est-à-dire qu'il avait contre la France tous les sentimens d'hostilité qui n'avaient peut-être jamais régné avec autant d'acrimonie au-delà des Pyrénées que depuis que, la rivalité des deux monarchies ayant pris fin, la malveillance était accrue par le dépit d'être obligée de se contenir et de se cacher. Comme la plupart de ses compatriotes, Macanaz supportait impatiemment l'abaissement de l'Escurial devant Versailles, et ne voulait pas regarder comme inévitable cette conséquence, pourtant assez naturelle, de l'avènement d'un cadet de France au trône d'Espagne. Pendant son séjour dans les Pays-Bas autrichiens, l'idée lui était venue qu'en substituant aux relations de famille, qui avaient cessé d'exister, une alliance politique avec les héritiers de Charles-Quint, on pourrait rendre à l'Espagne quelque chose de son ancienne prépondérance sur le continent, et il était entré en relation et en confidence sur ce sujet avec des personnes en crédit

(1) D'Argenson à Vauréal, 21 décembre 1747. — Vauréal à d'Argenson, 10 janvier 1747. — D'Arneth, t. III, p. 170-172. — Sur le rôle de Macanaz, sous le règne de Philippe V, consulter Baudrillart : *Philippe V et la Cour de France*, p. 225-230. — Instruit par l'expérience d'Argenson parle de Macanaz dans ses mémoires autrement que dans sa correspondance. « C'est un vieux fou, » dit-il.

à Vienne, entre autres avec l'illustre prince Eugène. Il avait même cru un instant que son plan était prêt à se réaliser : c'était le jour où une infante d'Espagne, fille de Philippe V, déjà fiancée à Louis XV et confiée à la garde du régent, avait été brusquement congédiée par une intrigue de cour pour faire place à Marie Leczinska. Élisabeth Farnèse, alors dans un violent accès d'irritation, avait décidé son époux à conclure avec les ennemis de sa famille un traité menaçant pour la France, qui, à la vérité, ne dura qu'un jour et ne reçut pas même un commencement d'exécution. Le mauvais succès de cette folle tentative n'avait pas découragé Macanaz, et il se mettait en route pour Bréda, l'esprit plein de l'espérance de reprendre son dessein favori, persuadé que le moment était venu de le mettre au jour, mais n'en faisant pourtant confidence à personne, afin de conserver pour lui seul le mérite et l'honneur de l'invention.

Effectivement, l'arrivée de ce petit vieillard portant allègrement ses soixante-dix-sept ans, n'ayant plus qu'une dent dans la bouche, mais parlant avec une telle volubilité qu'on avait peine à le comprendre, mit tout de suite tout le monde en révolution. D'abord il avait été convenu que, pour se conformer au rôle secondaire que leurs cours avaient accepté, les plénipotentiaires non convoqués à Bréda resteraient à La Haye, attendant le résultat des délibérations auxquelles ils n'étaient pas appelés à prendre part, et les envoyés autrichien et sarde, les comtes d'Harrach et de Chavanne, étaient déjà à leur poste, dans l'attitude expectante qui leur était commandée ; mais Macanaz déclara qu'il ne l'entendait nullement ainsi, qu'il avait bien l'intention de se rendre à Bréda de sa personne, et il engagea ses collègues à faire comme lui. Chavanne se laissa entraîner par l'exemple ; d'Harrach, soit que ses instructions fussent plus précises ou son naturel moins entreprenant, se borna à les regarder faire.

Arrivé à Bréda, Macanaz ne perdit pas un jour pour faire connaître d'abord verbalement à l'envoyé français, Dutheil, puis à la conférence réunie, par un mémoire écrit, qu'il avait la volonté arrêtée d'être admis lui-même à discuter les intérêts de sa cour, celle-ci n'entendant charger personne de plaider sa cause à sa place. Ce fut un véritable coup de théâtre. Dutheil et Sandwich, aussi étonnés l'un que l'autre, mais l'un voulant cacher sa déconvenue, l'autre ne voulant pas laisser voir combien il s'en amusait, ne pouvaient se regarder sans rire. Il n'y avait point de réponse à faire à une demande qui renversait toutes les conventions faites. Le secrétaire de Macanaz fut renvoyé les mains vides.

Dutheil, qui se rendit chez lui après la séance, le trouva dans

un véritable accès de fureur. Il éclatait en reproches, surtout contre la France, qui fermait elle-même la porte au nez de son alliée. Dutheil essaya vainement de le calmer. — « Mais qui donc voulez-vous tuer ici, monsieur Macanaz? lui ai-je dit, laissez-moi plutôt vous embrasser et vous exhorter à réfléchir que nous n'avons point à nous quereller quand nos maîtres s'entendent. » — Il n'en fallait pas moins donner avis de l'incident à Paris et à Madrid, et tout fut de nouveau en arrêt (1). Et, en attendant, les yeux restaient fixés sur l'étrange figure que faisaient les deux envoyés de la maison de Bourbon, si ridiculement en conflit l'un avec l'autre.

A Paris, cela va sans dire, la prétention de Macanaz fut traitée, ainsi qu'elle le méritait, comme une fantaisie sans gravité. L'ambassadeur d'Espagne, plus surpris que personne, se montra même très offensé que Macanaz, passant par la France, ne l'eût pas prévenu de son incartade : il promit d'y mettre ordre et suppliait qu'on n'y attachât pas d'importance. Tout au plus quelques ennemis de d'Argenson se donnèrent-ils le malin plaisir de faire remarquer qu'il n'était pas bien surprenant qu'une machine si mal mise en train ne pût pas même faire un tour de roue. — « Je connais des gens, écrivait Duvernay à Dutheil lui-même, qui ont dit au défunt ministre des affaires étrangères que la forme qu'il voulait donner à cette assemblée lui causerait plus d'un embarras ; mais on est souvent obligé de marcher à la suite de l'imbécillité des autres. Ayez donc courage et patience (2). »

A Madrid, les choses allèrent un peu différemment. Au premier moment, les arrangemens pris étant formels, il n'y avait pas moyen de les nier, et le comte de Carvajal (c'était le nom du nouveau ministre appelé par Ferdinand VI à diriger les affaires étrangères) fut bien obligé de convenir que l'extrême vivacité de Macanaz avait pu lui faire faire quelque étourderie : — « Je crois que c'est le premier homme de quatre-vingts ans, fit observer Vauréal, qu'on ait réprimandé à titre de vivacité et d'étourderie. » Mais quelques jours après, tout était changé, et quand Vauréal vint s'informer si des ordres avaient été donnés pour faire cesser le scandale qui avait lieu à Bréda : « Il y a bien eu un scandale, répliqua Carvajal en se redressant, mais c'est M. Dutheil qui l'a donné. Si M. de Macanaz était exclu de la conférence par nos ennemis, à la bonne heure; mais que ce soit le ministre de France qui l'exclue, pen-

(1) Dutheil à Maurepas, 16 mars 1747. (*Correspondance de Hollande.* — conférences de Bréda. — Ministère des affaires étrangères.) Quand l'incident éclata, Maurepas gérait encore l'intérim des affaires étrangères.

(2) Paris-Duvernay à Dutheil, 14 mars 1747. (*Correspondance de Hollande.* — Conférences de Bréda. — Ministère des affaires étrangères.)

dant que nos ennemis sont prêts à l'admettre, c'est ce qui n'a jamais eu d'exemple. » — Vauréal resta consterné, la surprise même lui coupant la parole ; il eut beau rappeler les conventions arrêtées, les promesses données, en répétant les paroles mêmes dont on s'était servi, le ministre ne voulait se souvenir de rien. — « Je crois décidément, écrivait l'ambassadeur, qu'on veut maintenant faire manquer la conférence, » — et il supposait que quelque séduction venue d'Angleterre à travers Lisbonne devait expliquer ce revirement incompréhensible.

Il ne se trompait pas, mais ce n'était pas à Lisbonne (où se continuaient toujours, par les correspondances de la reine d'Espagne, des pourparlers qui n'avançaient pas), c'était bien à Bréda même, sous les yeux et à la barbe du plénipotentiaire français, que l'idée de conclure un arrangement direct entre l'Espagne et les puissances alliées contre nous par l'intermédiaire si inopinément offert de Macanaz était sérieusement débattue. Il faut bien le croire, puisque M. d'Arneth nous l'assure et que les dépêches anglaises et autrichiennes confirment cette étrange assertion. C'était l'effet des prévenances de toute sorte dont Macanaz s'était vu l'objet dès qu'on avait su qu'il rompait en visière à son collègue de France. Anglais, Piémontais, Autrichiens, c'était à qui viendrait flatter et encourager ses prétentions. Sandwich, Chavanne, puis le comte et la comtesse d'Harrach (accourus sur-le-champ à Bréda, sur le bruit de la querelle), se pressaient autour de lui, le choyant, le comblant de complimens et de politesses. Bientôt, il ne sortit plus de leur compagnie. — « Il y a, écrivait Dutheil, autour de milord Sandwich, toute une volière, dont M. Macanaz est l'oiseau privé. Il y mange dans la main. » — Rien de plus naturel que, dans ces épanchemens, on fît parler le vaniteux vieillard sur les conditions que l'Espagne, suivant lui, pouvait mettre à sa défection de l'alliance française. En effet, quelle aubaine inespérée? De quel ridicule ineffable la France ne serait-elle pas couverte, si on la voyait sortir seule de la conférence qu'elle avait elle-même convoquée, s'étant laissé dérober, à l'aide d'un véritable tour de passe-passe, le seul allié qu'elle eût encore ! Le plaisir de faire jouer à Louis XV, devant toute l'Europe, ce rôle de dupe, valait assurément quelques concessions. Il n'en fallut pas davantage pour faire croire à Macanaz qu'il était maître de la situation et arbitre des conditions de la paix. Bientôt ses conversations prirent un tour assez sérieux pour que Sandwich et d'Harrach crussent devoir demander à leurs cours des pouvoirs spéciaux pour négocier et au besoin conclure avec cet auxiliaire inattendu, et le ministre espagnol, ébloui par les vanteries enthousiastes de Macanaz, n'osait plus désavouer un agent qui paraissait si sûr de son fait.

L'illusion, ou plutôt la comédie, ne fut, à la vérité, pas de longue durée, et ce fut la présomptueuse sottise du *vieux philosophe* qui ne tarda pas à y mettre un terme. Dans tous ses entretiens, Macanaz partait de là, que la nouvelle monarchie espagnole avait hérité de tous les droits de l'ancienne, et que, dès lors, Philippe V avait été en réalité le seul héritier légitime de Charles VI. C'était donc à l'Espagne, non pas à solliciter qu'on lui fît sa part en Flandre ou en Italie, mais à déterminer elle-même et à dicter celle de tout le monde : il ne fallait plus demander ce que Marie-Thérèse voudrait céder en Italie, mais ce que l'Espagne consentirait à lui laisser garder. Or, en vertu de cette autorité souveraine, la Toscane était assignée à l'infant Philippe, la Lombardie et le duché de Parme avec un titre royal à Charles-Emmanuel, la république de Gênes devait rentrer dans la plénitude de son indépendance. L'Espagne gardait la Sardaigne pour elle-même, recouvrait certains droits de suzeraineté dans les Pays-Bas, et rentrait par la même occasion dans la possession de Gibraltar. Toutes ces belles choses étaient mises par écrit et confiées à tous les échos par Macanaz lui-même, avec une intempérance de langue que rien ne pouvait contenir. On peut juger ce que pensa Marie-Thérèse en recevant des communications de cette nature transmises par d'Harrach, non sans quelque embarras. Elle ne daigna ni les discuter, ni même les lire jusqu'au bout. L'homme a perdu la tête, dit-elle en haussant les épaules, et d'Harrach eut défense de continuer la conversation.

Sandwich essaya bien de la poursuivre, et à force de peine amena Macanaz à se réduire à quelques propositions plus raisonnables. Mais quand il s'agit d'exhiber des pouvoirs pour rédiger au moins des préliminaires, Macanaz dut convenir qu'il n'en avait pas, et se refusa même à donner plus longtemps des signatures. Ainsi finit cette sotte entreprise, laissant assez confus ceux qui avaient été assez naïfs pour y ajouter foi (1).

Mais le ridicule était pour tout le monde, aussi bien pour le gouvernement français, ouvertement bravé par son allié, que pour ses ennemis qui avaient failli tomber eux-mêmes dans le piège qu'ils lui avaient tendu, et c'était la conférence tout entière qui, après avoir donné ce spectacle grotesque, ne pouvait se remettre à l'œuvre sans être l'objet de la risée publique. En particulier, il ne pouvait plus être question de l'expédient bâtard et boiteux imaginé par d'Argenson, du moment que le premier essai avait si mal tourné et n'avait pu fonctionner même un seul jour. Aussi le dé-

(1) D'Arneth, t. IV, p. 278-280. — Dutheil à Maurepas et à Puisieulx, *passim*. (*Correspondance de Hollande*. — Ministère des affaires étrangères.)

couragement était général. Dutheil demandait à grands cris à être rappelé. L'Espagne ne pouvait ni soutenir, ni désavouer l'agent qui l'avait compromise. Puisieulx cherchait quelque moyen de revenir à des bases plus acceptables. La reprise des opérations militaires et une révolution politique qui en fut la suite, en fermant la bouche à toutes les négociations, vinrent à point pour tirer tout le monde de peine.

III.

Du moment, en effet, où la paix était de nouveau indéfiniment ajournée, c'était à la guerre qu'il fallait songer et pourvoir. Et tout de suite la plus grave question avait dû se présenter. Dans quelle condition devait s'engager la nouvelle campagne? Une chose, on le sait, avait été reprochée à d'Argenson, presque autant que ses idées chimériques et ses faiblesses sentimentales, c'étaient les ménagemens excessifs qu'il avait gardés avec les bourgeois de Hollande et l'instruction donnée au maréchal de Saxe de ne jamais franchir, même au lendemain d'une victoire, la frontière du territoire de la république. C'était cette consigne suivie par Maurice avec scrupule, bien qu'en frémissant, jusqu'à la dernière heure, qui l'avait contraint pendant toute une saison à piétiner sur place par de belles, mais stériles manœuvres, et en contenant avec peine l'ardeur de son armée. A plus d'une reprise (on l'a vu), obligé d'expliquer à Frédéric cette timidité involontaire, il s'était attiré une réponse aussi flatteuse pour lui-même, que sévère et dédaigneuse pour les supérieurs dont il avait dû, malgré lui, exécuter les ordres. Ce véritable métier de dupe allait-il lui être imposé de nouveau? A quoi lui servait alors la chute du marquis d'Argenson? Ce n'eût pas été la peine d'avoir poussé lui-même en quelque sorte un ministre dehors, pour continuer à subir ces ridicules entraves. Il réclama donc très impérieusement la liberté de s'en affranchir et d'ouvrir ses opérations de l'année par une attaque directement portée sur le sol même de la Hollande.

Toute naturelle que fût cette insistance, il n'obtint pas sans peine qu'on en tînt compte, mais comme il ne s'agissait pas cette fois, comme dans le cas des pourparlers engagés avec Vienne, d'une négociation toujours incertaine à poursuivre, mais d'un point qui intéressait tout ensemble sa gloire et le bon renom des armes françaises, il ne se découragea pas si aisément. Pour se faire écouter des ministres, il n'hésita pas à mettre en œuvre toutes les ressources du crédit que lui donnaient sur l'esprit de Louis XV

l'entrée de sa nièce dans la famille royale et les services qu'il était, par là même, en mesure de rendre non plus seulement sur le champ de bataille, mais dans les démêlés intérieurs et domestiques de la cour.

Il ne s'était pas trompé, en effet, en pensant que cette alliance lui viendrait efficacement en aide pour affermir dans sa patrie adoptive sa position toujours précaire et, quelque grande et méritée qu'elle pût être, toujours contestée par des rivaux envieux; mais quelque avantage qu'il s'en fût promis, il n'avait peut-être pas prévu lui-même jusqu'à quel point sa parenté avec l'héritier du trône allait lui permettre de pénétrer dans l'intimité du souverain et de sa famille. Le nouveau mariage royal, si convenable au point de vue politique, si bien assorti par le rang et l'âge des époux, n'en commençait pas moins par des débuts assez pénibles. Ce n'est pas qu'une bienvenue très générale n'eût accueilli la première apparition de la princesse. Tout souriait au contraire à cette enfant de quinze ans, qui, dans l'éclat d'une situation inespérée, dont elle ne semblait ni éblouie, ni embarrassée, déployait des grâces naïves propres à lui gagner tous les cœurs. Si ses traits n'étaient pas d'une beauté régulière, la fraîcheur de son teint, la noble élégance de sa taille, la douceur pénétrante de son regard, une physionomie à la fois candide et piquante, donnaient à toute sa personne un charme inexprimable. Le roi s'amusait de la vivacité ingénue de ses reparties, et elle désarmait les préventions *stanislaïques* de la reine, en se jetant dans ses bras avec une confiance filiale; chacun faisait tout bas une comparaison à son avantage avec la contenance sévère de la fière Espagnole qu'elle remplaçait. Le seul qui ne parût pas touché, mais plutôt impatienté de ce contraste, c'était celui qui aurait dû en être le plus séduit, le dauphin lui-même. Attaché à la femme qu'il avait perdue avec la vivacité d'un premier amour, le jeune prince était encore inconsolable et ne pouvait pardonner à la raison d'état de le condamner sitôt à l'oubli. La nouvelle mariée, disait-on, ne s'apercevait que trop des sentimens de son époux : avant même leur première rencontre, et pendant qu'elle faisait route en France, une lettre adressée à sa dame d'honneur et tombée par erreur entre ses mains l'avait préparée à l'accueil plein de trouble et de sécheresse qui lui était réservé; cette froideur visible parut même telle, dans les premières relations du jeune ménage, qu'on put croire que le but du mariage serait manqué et que la couronne de France attendrait encore quelque temps un héritier (1).

(1) Vitzthum, *Maurice, comte de Saxe, et Marie-Josèphe*, p. 158, 160, 180. — Cham-

Puis quand l'embarras des premiers momens fut dissipé, la position de la jeune femme, encore novice dans l'art des cours, au milieu d'une famille très divisée, n'en restait pas moins assez délicate. Pour commencer, quelle conduite tenir et comment se comporter envers Mme de Pompadour? La marquise avait favorisé le mariage et comptait sur la reconnaissance. Puis, bien qu'on ne se fît pas faute de lui chercher des rivales, même parmi les filles des plus nobles maisons, rien n'avait pu encore détourner d'elle les regards du roi, et ce qui n'avait semblé à la première heure qu'une fantaisie passagère prenait tout l'air d'un engagement durable qu'il était prudent de ménager (1).

Mais le dauphin froissé, par la vue du scandale, dans la ferveur de ses sentimens religieux, très attaché d'ailleurs à sa mère, et plus sensible qu'elle-même à l'affront fait à la reine de France, ne pouvait dissimuler sa répugnance, et l'exprimait avec la liberté de langage alors usitée dans les cercles les plus relevés, en termes très peu ménagés. Ses sœurs, Mesdames, filles du roi, d'une voix plus discrète, parlaient à l'unisson, principalement Madame Henriette, la plus spirituelle, la plus vive et la plus aimée de son frère. Enfin, l'une des dames qui avait dû prendre son service auprès de la nouvelle dauphine était Mme de Lauraguais, sœur de Mme de Châteauroux, et elle ne dissimulait pas combien elle était blessée de voir remplacée, par un choix si vulgaire et de si petite qualité, la noble sœur dont (si la rumeur publique disait vrai) elle avait elle-même un instant partagé la faveur. Assiégée de ces conseils divers, quel parti la princesse devait-elle prendre? Comment se garder de tant de pièges et d'écueils? Fallait-il flatter les complaisances du roi pour garder sa bienveillance, ou la déplaisance du dauphin pour gagner son cœur? — « Les cabales ne s'endorment pas, écrivait le comte de Loss, et les différens partis qui sont à la cour tâchent de gagner du terrain auprès de Mme la dauphine pour l'attirer chacun à soi. Le parti de la reine voudrait en faire une dévote, pendant que le roi très chrétien voudrait qu'elle s'attachât uniquement à lui. Elle a fait un compliment très obligeant, qu'on lui avait conseillé, à Mme de Pompadour (2). »

brier à Frédéric, 20 février 1747. — Ministère des affaires étrangères.) — Loss au comte de Brühl, février 1747. (*Archives* de Dresde.)

(1) « Les fêtes, écrit à Belle-Isle un de ses correspondans de la cour, sont finies sans aucune aventure; les bals, que bien des gens croyaient devoir être le tombeau du crédit de Mme de Pompadour, ont été son triomphe. Le roi ne l'a presque pas quittée et a passé des heures à côté d'elle : on n'a rien remarqué qui ait donné le moindre soupçon d'un changement de goût; il n'a paru à personne rien qui pût donner de l'ombrage. »

(2) Loss à Brühl, 10 mars 1747. (*Archives* de Dresde.) « Le Dauphin, écrit Cham-

Aucune de ces agitations souterraines de l'intérieur royal, de ces *chiffonages de cours*, comme il les appelle, n'échappait à Maurice. Chargé, par les parens de sa nièce, de veiller sur les premiers pas de la princesse, il la regardait comme sa pupille et s'était fait le confident de ses peines secrètes. Mais il avait su réussir également à mettre le roi lui-même sur le pied de lui parler avec une ouverture peu conforme à sa nature défiante et dissimulée ; devant ce censeur si peu rigoureux, le prince, désormais livré sans combat à tous ses penchans, ne rougissait d'avouer aucune de ses faiblesses. Ainsi consulté de part et d'autre, ami et conseiller de tous, Maurice intervenait avec une bonhomie pleine de finesse, sinon pour déjouer toutes les intrigues, ou concilier tous les différends, au moins pour en prévenir l'éclat. Jusqu'où cette intimité était poussée ; avec quel détail, par exemple (et de quelle nature !) Louis XV le mettait au courant de ce qui pouvait l'inquiéter dans les premières relations des jeunes époux, c'est ce que non-seulement les lettres de Maurice à son frère, mais même les dépêches officielles de l'ambassadeur de Saxe nous rapportent avec une exactitude qui ne permet vraiment pas de les reproduire. L'imagination du lecteur s'en fera peut-être quelque idée par la pièce suivante dont le ton lui paraîtra déjà assez étrange ; il m'excusera si nos habitudes actuelles sont un peu surprises du spectacle qui était donné, il y a cent cinquante ans, sans étonner personne, à toute la cour assemblée.

« — Je n'aurai pas, écrit Maurice à Auguste III, de peine à dire des vérités agréables à Votre Majesté sur le compte de Mme la dauphine : cette princesse a réussi on ne peut mieux... elle s'est démêlé de tout ceci avec toute l'adresse imaginable. Je n'ai su que l'admirer. A quinze ans, il n'y a plus d'enfans dans ce monde-ci, à ce qu'on dit, et en vérité elle m'a étonné... M. le dauphin paraissait un écolier auprès d'elle. Aucune faiblesse, ni enfanterie n'a paru dans aucune de ses actions, et certes, il y a des momens où il faut toute l'assurance d'une personne formée pour jouer avec dignité ce rôle. Il y en a une entre autres, celle du lit où on ouvre les rideaux lorsque l'époux et l'épouse ont été mis au lit nuptial, qui *est terrible*, car toute la cour est dans la chambre, et le roi me dit, pour rassurer Mme la dauphine, de me tenir auprès d'elle. Elle soutint cela avec une tranquillité qui m'étonna. M. le dauphin se mit la couverture sur le visage, mais ma princesse ne cessa de me parler avec une liberté d'esprit charmante, ne faisant pas plus

brier, appelle Mme de Pompadour : maman p... » D'Argenson affirme que le prince avait défendu à sa femme d'assister aux spectacles des Petits-Cabinets. Cette assertion n'est pas confirmée par d'autres témoignages.

attention à ce peuple de cour que s'il n'y avait eu personne dans la chambre. Je lui dis en m'approchant que le roi m'avait ordonné de m'approcher d'elle pour rassurer sa contenance et que cela ne durerait qu'un petit moment. Elle me dit que je lui faisais plaisir, et je ne l'ai quittée et ne lui ai souhaité la bonne nuit que lorsque ses femmes eurent refermé les rideaux et que la foule fut sortie. Tout le monde sortit avec une espèce de douleur, car cela avait l'air d'un sacrifice, et elle a trouvé le moyen d'intéresser tout le monde pour elle. Votre Majesté rira peut-être de ce que je lui dis là, mais la bénédiction du lit, les prêtres, les bougies, cette pompe brillante, la beauté, la jeunesse de cette princesse, enfin le désir qu'on a qu'elle soit heureuse, toutes ces choses ensemble m'inspirent plus de pensées que de rire. Il y avait dans la chambre tous les princes et les princesses qui composent cette cour, le roi, la reine, plus de cent femmes couvertes de pierreries et d'habits brillans. C'est un coup d'œil unique et je le répète, cela a plus l'air d'un sacrifice. »

Et quelques jours après : — « Je fus au souper où M[me] la dauphine ne mangea pas... C'est la grande fatigue qui en est cause, et j'ai dit au roi que si on ne lui procurait pas de repos elle tomberait malade. J'en suis sur les dents de l'avoir suivie. Il fait une si forte chaleur dans les appartemens qu'il y a de quoi mourir, par la grande quantité de monde et de bougies le soir, avec cela ses habits ont été d'un poids que je ne sais comment elle a pu les porter... Le roi me fit prendre l'autre jour sa jupe, qui était sur un canapé, pendant que M[me] la dauphine était à sa toilette, elle pesait bien soixante livres; il n'y a aucune de nos cuirasses qui pèse autant. Je ne sais pas comment elle a pu tenir huit ou neuf heures sur ses pieds avec ce poids énorme (1). »

« Il faudra donc que tout vous cède ! » disait Louis XV à Maurice, après quelque scène pareille; et, de fait, il n'y avait moyen de rien refuser à un ami qu'on laissait entrer si avant dans ses secrets de famille, surtout quand cet ami était en même temps un grand serviteur de l'État, qui ne demandait que la liberté de rendre ses services plus glorieux encore et plus efficaces. Maurice obtint donc, avant de repartir pour la Flandre, ce qu'il désirait le plus au monde, la permission de conduire ses opérations à son gré et de les presser jusqu'où lui conviendrait. Mais rien ne prouve mieux

(1) Maurice à Auguste III, 12 février 1747. Cette lettre a déjà été citée dans la *Vie de Maurice de Saxe*, par M. Saint-René Taillandier. Pour l'ensemble de ces détails, voir l'ouvrage déjà cité : Vitzthum, *Maurice de Saxe et Marie-Josèphe*, p. 160 à 190. — Voir aussi : le comte de Loss au comte de Brühl, 18 février 1747. (*Archives* de Dresde.)

combien son intervention était nécessaire pour vaincre la mollesse et l'incertitude des conseillers de Louis XV que les précautions de langage qui furent employées en lui faisant connaître une décision aussi sensée pourtant que virile. Ce fut le maréchal de Noailles qui, après l'avoir chaudement appuyée dans le conseil, fut chargé de la lui transmettre en l'accompagnant des recommandations suivantes : « En attaquant les Hollandais, lui disait-il, on est ici cependant dans la résolution d'user de beaucoup de ménagemens à l'égard du pays et des peuples, on ne veut principalement que faire sentir au gouvernement les suites et les funestes conséquences de se laisser dominer par des influences étrangères, et l'obliger enfin à concourir sincèrement à des vues de paix pour assurer la propre conservation de la république. C'est un remède extrême qu'on veut administrer avec douceur, sans néanmoins préjudicier à la fermeté et à la vigueur de l'exécution. J'ai cru qu'il était important que vous fussiez informé des véritables dispositions du conseil du roi sur cet objet (1). »

Ces paroles étaient à peu près textuellement reproduites dans la déclaration que Chiquet, l'agent resté chargé des affaires de France à La Haye, reçut l'instruction de porter aux États généraux, pour les préparer à l'approche imminente des armées françaises. Les preuves de modération données par la France depuis le commencement de la guerre y étaient rappelées et énumérées : la présence constante et l'accroissement prochain des troupes hollandaises dans les rangs ennemis ne justifiaient-elles pas toutes les mesures défensives? et si la victoire avait favorisé les armées des alliés, les soldats de la république auraient-ils respecté le territoire français? Du reste, ajoutait le document, tout serait conduit avec une extrême modération. Une sévère discipline serait imposée aux troupes. La religion des populations serait respectée, nulle atteinte ne serait portée à la liberté des consciences, et, pour qu'on ne pût douter du désintéressement du roi de France, il s'engageait à ne considérer les places qu'il occuperait que comme un dépôt qui serait rigoureusement restitué dès que la guerre serait terminée ou que les Hollandais auraient cessé d'y prendre part. Cette argumentation ne souffrait pas de réplique; on peut s'étonner cependant qu'une justification quelconque fût nécessaire. Tel était toutefois le respect qu'inspirait à l'Europe entière cette petite, mais sage république, — qui, par ses capitaux, fournissait des écus aux trésors de tous les états obérés, et dont les gazettes étaient les seuls organes libres de l'opinion, — qu'au premier moment l'étonnement, j'ai presque dit

(1) Noailles à Maurice, 1747. (*Papiers de Mouchy.*)

l'indignation, fut encore, plus que la peur, le sentiment dominant dans l'assemblée, véritablement stupéfiée. A force de servir de refuge aux proscrits de tous les pays, la Hollande s'était accoutumée à se regarder elle-même comme un territoire d'asile inviolable où le bruit des armes ne devait jamais se faire entendre et dont la force, même victorieuse, devait respecter le seuil. « Tous les membres qui composaient l'assemblée, écrit Chiquet, furent tellement consternés qu'aucun d'eux n'ouvrit la bouche, soit pour, soit contre, soit même pour aviser aux moyens de détourner le coup dont cet état est menacé, et l'on se contenta de mettre l'affaire en commission et d'ordonner que lesdites pièces seraient envoyées aux provinces respectives de l'union (1). »

L'impression fut bien plus vive encore et plus générale lorsque l'effet vint, sans tarder, suivre la menace. Une fois en liberté d'agir, Maurice se mit à l'œuvre avec son énergie et sa promptitude accoutumées. Ce fut sur la province maritime de Zélande et sur les places fortes bordant le cours inférieur de l'Escaut jusqu'à son embouchure qu'il dirigea sa première attaque. En partant de Versailles, le 30 avril, il avait annoncé que tout serait fini en quinze jours, et personne ne le voulait croire, car on avait peine à comprendre comment une armée, embarrassée d'un matériel de siège, pourrait manœuvrer sur un sol mouvant, coupé de mille canaux et détrempé par de constantes inondations. Mais il ne voulait pas même avoir l'air de prendre la difficulté au sérieux. « Soyez le bienvenu, monseigneur, écrivait-il au comte de Clermont, qui lui demandait ses ordres et le lieu où il devait le rejoindre, nous ferons de la bonne besogne, s'il plaît à *gott*, ce dieu des Allemands. Ces messieurs voulaient nous manger avant que nous pussions être rassemblés : il faut les gruger par détail, et puis leur donner des coups comme à Rocoux... Les Hollandais crieront : Aïe! aïe! mais qu'ils crient ou ne crient pas, il n'importe guère (2). »

La gageure fut tenue ; et, entre le 1er et le 17 mai, les citadelles de l'Écluse, de Sas, de Gand, d'Hulst et d'Axel avaient successivement capitulé, et tout le cours du fleuve, jusqu'à la mer, était sous la possession des armes françaises. C'était justement parce qu'on avait trop compté sur les défenses naturelles et sur la longanimité du gouvernement français que les garnisons, partout surprises, n'étaient nullement prêtes à la résistance. Lowendal portait les coups que Maurice dirigeait de son quartier-général, qu'il avait

(1) Chiquet, chargé des affaires de France, à Puisieulx, 21 avril 1747. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Maurice de Saxe au comte de Clermont, 10 avril 1747. (*Papiers de Condé.* — Ministère de la guerre.)

transporté à Anvers. Il put croire un instant que le duc de Cumberland, encore occupé à La Haye à rassembler les troupes alliées, allait venir l'y chercher. Mais les succès furent si rapides, que le temps manqua même pour donner à cette menace un semblant d'exécution.

Chacun de ces brillans faits d'armes était annoncé par Maurice avec sa verve railleuse accoutumée. — « Je vous envoie la capitulation de l'Écluse, écrit-il le 22 avril; elle est, comme on dit, au gros sel. Donnez une commission de colonel à celui qui vous l'apporte, c'est un de mes meilleurs marmitons. » — Et le 4 mai : — « Je tiens maintenant le loup par les oreilles; il ne me reste plus qu'Hulst, dont je viendrai à bout dans quatre jours. »

Puis le 12 : « M. Delaroque (le commandant d'Hulst) m'a fait dire que le cadre d'or qu'il avait l'intention de mettre à mon portrait serait plus ou moins large, suivant la capitulation que je lui accorderais. » — Enfin, le dernier jour annonçant la chute d'Axel : — « Tout est fini; je crois que cela s'appelle viser juste, vu les difficultés qu'il y avait à surmonter (1). »

Cette dernière conquête était de toutes la plus singulière, car la forteresse d'Axel, élevée sur une des îles de l'Escaut, semblait par là même à l'abri d'une attaque improvisée : elle se rendit cependant sans qu'il fût même tiré un coup de canon. Ce fut l'œuvre d'un très jeune officier, le comte de Broglie, second fils du dernier maréchal et frère du nouveau duc; son supérieur, M. de Contades, lui en faisait honneur dans les termes suivans : — « On a raison de dire que les moyens qui paraissent le plus éloignés de la vraisemblance réussissent quelquefois. Je voyais des difficultés sans nombre pour pénétrer dans l'île d'Axel, séparée du continent par un bras de mer, ne pouvant cependant me flatter de se rendre maître d'Axel qu'après avoir débarqué dans l'île. Quelque extraordinaire que cette proposition me parût, j'ai envoyé un officier à Axel pour porter une lettre à l'officier qui y commande : je lui mandais que j'avais des choses à lui proposer qui lui seraient utiles à la ville et à sa garnison, et que, s'il l'approuvait, je lui enverrais un officier principal pour lui en faire part; il y a consenti, j'y ai envoyé le comte de Broglie, qui a trouvé moyen de lui persuader que je lui donnais une grande marque de bonté en lui permettant d'évacuer le pays d'Axel et de sortir de la ville avec les honneurs de la guerre. Il a signé la capitulation, que j'envoie à M. le maréchal de Saxe par M. le comte de Broglie. Je ne doute pas que M. le maréchal ne le charge de vous la porter; il est certain que

(1) Maurice de Saxe au comte d'Argenson. (Ministère de la guerre.)

j'avais remis cette importante négociation en bonnes mains et que je dois à son éloquence de n'être pas obligé d'entreprendre une besogne dont la réussite était fort incertaine (1). »

Maurice chargea en effet le jeune comte d'aller porter à Versailles cette nouvelle, qui complétait une série de prodiges, non sans exprimer pourtant quelque regret que, même à ce prix, la garnison d'Axel eût obtenu sa liberté : — « Je vous envoie, écrivait-il, le petit comte de Broglie, qui a eu l'éloquence de persuader au commandant d'Axel de rendre la place et tout ce qui restait. Nous voilà quittes de ces gens-là jusqu'au revoir; le procès est gagné. J'aurais bien voulu avoir les six bataillons; ils me tiennent un peu au cœur. » — A Versailles, on était trop satisfait pour se montrer si difficile. — « M. de Broglie, écrivait le comte d'Argenson, est venu me dénicher à Neuilly, où je ne m'attendais pas à recevoir sitôt les nouvelles de la prise d'Axel et de son territoire. Il n'y a personne, à commencer par le roi, qui n'ait été saisi d'étonnement en apprenant cette nouvelle, et il ne faut pas avoir regret de voir échapper une garnison qui vous a cédé à si bon marché le pays qui était confié à ses soins. A l'égard de M. de Broglie, je le garderai jusqu'à ce que le roi m'ait donné des ordres sur les grâces que Sa Majesté jugera à propos de lui accorder (2). »

« Il faut avouer, s'écriait le maréchal de Noailles, que nous avons affaire à des gens bien obligeans. » Et, ravi des succès de son ami, il se mettait lui-même en route pour la Flandre, sous prétexte de faire une tournée d'inspection, en réalité pour le féliciter lui-même et se placer, comme il le lui écrivait, *à l'ombre de ses lauriers*. — « Ce que je vois ici, s'écriait-il en arrivant, est incroyable à qui ne le vérifierait pas de ses propres yeux. » — Il était heureux de lui annoncer en même temps que le roi portait son traitement de maréchal-général à 30,000 francs par an, somme supérieure à celle qui avait été accordée à Turenne et à Villars, qui n'en avaient jamais reçu que 24,000 (3).

(1) Contades au comte d'Argenson, 17 mai 1747. (Ministère de la guerre.) — Le comte de Broglie dont il est ici question est le même qui fut, quelques années après, ambassadeur en Pologne et chargé de la mission confidentielle que j'ai racontée dans *le Secret du roi*. Né en 1719, il avait alors vingt-huit ans.

(2) Maurice de Saxe au comte d'Argenson, 17 mai. — Le comte d'Argenson à Maurice de Saxe, 19 mai 1747. (Ministère de la guerre.) — Voici comment l'ambassadeur de Venise à Paris raconte cet incident : Le comte de Broglie, jeune homme plein d'esprit et de vivacité, est monté en bateau, accompagné seulement d'un tambour; s'approchant de la forteresse, il a crié à haute voix qu'un officier de distinction voulait parler au gouverneur au nom du roi de France.

(3) Noailles à Maurice de Saxe et au comte d'Argenson, 11 avril-17 mai 1747. — — D'Argenson à Maurice, 27 mai 1747. (Ministère de la guerre.)

C'était toucher Maurice à un point très sensible, car il n'était, on le sait, nullement indifférent à ce genre de récompense, et le profit lui semblait un juste complément de la gloire. Il avait même songé un instant (c'est la correspondance de Noailles lui-même qui nous l'apprend) au début de la campagne, à profiter de l'occasion et de la victoire pour se procurer une source de gains qui, moins honorable que les grâces royales, eût été plus lucrative. On avait, suivant lui, un moyen d'atteindre les marchands de Hollande à un point qui leur tenait plus au cœur même que l'intégrité de leur territoire : c'était de donner à l'entrée de leurs ports la chasse aux navires qui leur rapportaient les richesses du monde entier. L'exécution eût été confiée à des bâtimens armés en course dont Maurice aurait eu lui-même l'entreprise. C'était s'adjuger d'avance une part de prise dont, vu l'étendue du commerce hollandais, le montant aurait pu être assez élevé. Malheureusement l'intention était trop évidente et tout le monde y aurait vu clair. Ce furent les conseils de l'amitié éclairée de Noailles qui le détournèrent de ternir ainsi, par un bas calcul d'intérêt, tout l'éclat de sa renommée : — « L'amitié que je vous ai vouée, mon cher maréchal, lui avait-il écrit, veut et exige que je vous écrive en particulier sur le projet d'envoyer en votre nom des vaisseaux en mer pour courir sus aux Hollandais. — Je crains l'abus que vos envieux et vos ennemis en pourraient faire contre vous. Vous êtes l'objet de l'amour et de l'admiration du public, il faut éviter toute démarche qui pourrait tendre à altérer des sentimens qui doivent vous être d'autant plus agréables qu'ils sont l'effet et le fruit des services que vous avez rendus à la nation. L'entreprise de courir sus aux vaisseaux hollandais peut avoir de grandes suites, elle peut être une occasion de perpétuer la guerre. Vous connaissez le désir de toute la France, c'est de vous qu'elle en attend la fin et non la continuation : ne trompez pas son attente, vos propres réflexions suppléeront à tout ce que je pourrais vous marquer sur la couleur noire et odieuse que nombre de gens que votre mérite efface, ne manqueraient pas de donner à cette entreprise. Défendez-vous des mauvais conseils qui vous sont donnés et ne souffrez jamais qu'on donne atteinte à votre gloire. — D'ailleurs, ajoutait-il, ne poussez pas trop fort les Hollandais : on peut réduire les gens au désespoir et ils usent de tous les moyens; regardez ce qui s'est passé à Gênes. »

C'était parler avec autant de noblesse que de raison, et le dernier conseil en particulier ne manquait pas de prudence, car l'événement ne tarda pas, ce semble, à le justifier. L'opération, si vivement menée par Maurice, n'avait qu'un tort qui ne lui était pas imputable : c'était d'arriver trop tard et de manquer par là l'effet

principal qu'elle aurait dû produire. Si l'exécution eût eu lieu à pareille date, une année auparavant, quand l'Angleterre retenait chez elle toutes ses troupes et son meilleur général pour tenir tête à l'insurrection écossaise, quand l'armée autrichienne, concentrée tout entière au fond de l'Allemagne, n'était pas encore remise de l'humiliation que lui avaient imposée les armes victorieuses de Frédéric, la république délaissée et prise à la gorge sans trouver un défenseur n'aurait eu de ressources que de demander grâce par la plus humble et la plus prompte soumission. Mais les dispositions avaient changé avec les événemens ; la partie, presque gagnée par l'Autriche au midi de l'Europe, était redevenue, malgré la stérile victoire de Rocoux, incertaine ou du moins possible encore à disputer au nord, et le duc de Cumberland était présent de sa personne à La Haye, entouré de généraux et des ministres de toutes les puissances alliées : une convention militaire qui venait d'être signée lui assurait la disposition de 130,000 hommes (60,000 Autrichiens, 40,000 Hollandais, le reste composé d'Anglais, d'Hanovriens ou de Hessois à la solde britannique). Céder ou même reculer d'un pouce avec une pareille force en main, c'était une humiliation inacceptable pour un jeune prince, très fier de son renom militaire. Rien d'étonnant qu'il mît tout en œuvre pour s'en épargner le dégoût ; et un conseiller aussi bien armé ne manquait pas d'argumens pour faire agréer, même aux plus timides, des partis de résistance et d'énergie. Aussi l'idée de défendre à tout prix la patrie et la religion menacées se répandit-elle bientôt dans les masses populaires, toujours d'autant plus promptes à braver le péril qu'elles sont plus incapables d'en mesurer la portée. L'esprit de parti et le fanatisme se réunirent pour exploiter ce réveil du patriotisme. Tandis que, du haut des chaires, les prédicateurs (surtout ceux qui, de race française, se rappelaient les rigueurs de la révocation de l'édit de Nantes) alarmaient les consciences et excitaient à courir sus à l'oppresseur papiste, les partisans de la maison de Nassau faisaient entendre plus haut que jamais leur éternelle complainte sur l'incapacité des magistrats républicains et la nécessité de concentrer tous les moyens de la résistance nationale entre les mains d'un chef unique. Ainsi fomentée et entretenue, la fermentation devint en peu de jours extrême d'un bout à l'autre des Provinces-Unies. A chaque fois que les courriers apportaient la nouvelle d'un nouveau succès de l'armée française, c'étaient dans les cités populaires des explosions d'indignation publique, et la faiblesse trop visible de la défense était taxée de lâcheté et de trahison. Des bandes furieuses parcouraient la rue, portant des étendards aux couleurs de la maison de Nassau et faisant entendre le cri de :

« Vive le prince d'Orange! » Serrés ainsi entre deux craintes égales, se sentant même plus menacés dans leurs personnes par la violence populaire que par l'invasion étrangère, les pauvres magistrats républicains perdaient véritablement l'esprit : leur imagination était hantée par le souvenir des scènes sanglantes dont, au siècle précédent, tout le courage des deux Witt n'avait pu les préserver. Dans leur désespoir, ils s'en prenaient, eux aussi, à la France qui les jetait sans pitié dans de tels embarras : — « Vous nous perdez, disait Wassenaer à Dutheil, c'est vous qui allez faire le stathoudérat. » — « Je vois bien, écrivait Chiquet, le chargé d'affaires de France, que cet épouvantail commence à ne plus les effrayer (1). »

Dans leur perplexité, un dessein étrange paraît même leur être venu à la pensée; c'était d'envoyer à Berlin offrir à Frédéric ce pouvoir du stathoudérat, illustré par de si grands souvenirs, pour lui-même ou pour un prince de sa maison. Et pourquoi non? Guillaume III n'avait-il pas été stathouder de Hollande en même temps que roi d'Angleterre? Pourquoi le roi de Prusse ne serait-il pas, à son exemple, investi d'une double qualité qui ferait de lui le champion armé des intérêts protestans et de la résistance à l'oppression française? Ils espéraient détourner par cet artifice le mouvement qu'ils ne pouvaient plus contenir, et échapper à l'humiliation de subir le joug de leur ennemi héréditaire. C'était pour un jeune vainqueur un grand rôle à jouer : aussi le ministre de Prusse à La Haye, Ammon, parut-il flatté de cette perspective et ne se cacha pas de l'encourager. Mais en fait de projets de grandeur, Frédéric ne prenait conseil que de lui-même. Il n'avait nulle envie de quitter le poste d'observation où il restait juge des coups pour se mêler de nouveau aux conflits européens, avant l'heure qu'il aurait choisie et dans d'autres conditions que celles qu'il aurait fixées lui-même. Il repoussa la proposition aussi bien pour lui-même que pour les siens. — « Je suis bien aise, écrivait-il à son envoyé, de voir que j'ai encore des partisans en Hollande, et qu'on y est revenu des préjugés qu'on avait à mon égard... Mais ceci ne m'aurait pas accommodé du tout : mon état ne trouverait aucun avantage d'un pareil établissement, cela me brouillerait également avec la France et avec l'Angleterre (2). »

(1) Chiquet à Puisieulx, 27, 29 avril-9 mai 1747. — Dutheil à Puisieulx, 21-30 avril 1747. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Frédéric à Ammon, ministre à La Haye. (*Pol. corr.*, t. v, p. 395.) — Droysen, t. III, p. 336. — L'attitude du ministre de Prusse à La Haye est signalée par Chiquet (25 avril) en termes assez nets pour que Puisieulx, alarmé, croie devoir l'engager à surveiller avec soin la conduite de cet envoyé (29 avril). — L'ambassadeur de Venise

Et pour ne laisser aucune incertitude sur ses intentions, il dit tout haut, en pleine table, devant le marquis de Valori, que le roi de France faisait très bien d'agir résolument avec les Hollandais, et que la paix serait déjà faite, si on n'avait pas usé de tant de ménagemens (1).

En attendant, le flot qui grossissait d'heure en heure devenait irrésistible. Celui qui portait par héritage le titre de prince d'Orange n'était que le parent éloigné des grands stathouders : c'était, de plus, un petit homme chétif, difforme et n'ayant donné aucun signe qu'il fût digne de sa race. Peu importe, il portait le même prénom que le Taciturne et, comme l'adversaire heureux de Louis XIV, il avait épousé une fille du roi d'Angleterre. Dans les jours de crise, l'imagination populaire n'est pas difficile : les ressemblances extérieures et nominales lui suffisent; on se plut à décorer Guillaume IV du nom de tous les talens de ses ancêtres, et on le porta sur le pavois sans lui en demander davantage (2).

La province de Zélande, où la maison de Nassau possédait de grands biens, et qui souffrait la première de l'invasion française, fut aussi la première à donner le signal. Une émeute força les bourgmestres républicains à se démettre, et l'assemblée provinciale proclama le pouvoir du prince. La même scène fut bientôt suivie de ville en ville, jusqu'à ce qu'enfin, le 15 mai, l'idole populaire fît son entrée triomphale à La Haye, au milieu des acclamations d'une foule enivrée, et les états-généraux, subissant docilement la contrainte, lui décernèrent, avec le titre de stathouder, celui de capitaine général et d'amiral, et la pleine disposition de toutes les forces de terre et de mer. — « Je doute, écrivait Chiquet, qu'on en ait jamais plus fait pour aucun monarque. La populace l'a fait stathouder, et les bourgeois, pour ne le céder à personne, le traitent en souverain; peu s'en faut qu'il ne le soit. » Il ajoutait qu'on ne pouvait plus sortir dans les rues sans porter la cocarde de la maison d'Orange : ceux qui ne la prenaient pas couraient risque d'être jetés dans les canaux. Quant à lui, il n'osait plus mettre le pied hors de sa demeure, personne ne voulait

à Vienne affirme aussi (17 mai) qu'aussitôt que la déclaration de la France fut connue, les magistrats hollandais en ont fait part au roi de Prusse en invoquant son assistance.

(1) Valori à Puisieulx, 29 avril 1747. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Voici le portrait que fait le duc de Luynes du prince d'Orange : « Il a trente-six ans, il est petit et bossu; d'ailleurs, il a de l'esprit. On prétend que le caractère de son esprit est d'être porté à la critique. Voici le moment que la scène s'ouvre pour juger de lui. Ce qui est certain, c'est qu'il n'est point militaire et qu'il n'a aucune expérience des troupes. » (*Journal de Luynes*, t. VIII, p. 216.)

plus le connaître, pas même les ministres étrangers, ses collègues, et d'heure en heure il pouvait voir sa maison pillée ou détruite.

Le premier acte du nouveau stathouder fut d'ordonner une levée supplémentaire de trente mille hommes, et de rappeler van Hoey, qui était encore à Versailles le représentant nominal de la République (1).

Quand la nouvelle de cette soudaine révolution arriva en France, d'Argenson en triompha dans sa retraite, rappelant qu'il avait toujours dit qu'en poussant à bout les Hollandais, on ne réussirait qu'à les exaspérer et non à les faire capituler. Il oubliait que le tout en politique est de saisir le moment opportun, et que, faite à temps, la même entreprise aurait eu probablement un résultat opposé. Quant à Puisieulx, son successeur, il affecta de n'éprouver ni surprise, ni désappointement. — « Je serais fâché, écrivait-il à Chiquet, que la République prît des partis violens : mais nous nous y attendions, et malheur aux vaincus. » — « Les Hollandais, disait Louis XV, avec un sang-froid peut-être plus naturel, sont de bonnes gens : on dit qu'ils vont nous déclarer la guerre, ils y perdront plus que nous (2). »

A Bréda, ville hollandaise, le plénipotentiaire français ne pouvait plus rester en sûreté pour sa personne. Dutheil reçut l'ordre de rejoindre sans délai le quartier-général du maréchal de Saxe pour y attendre que la délibération pût être reprise dans un lieu où on jouirait de plus de liberté. Au fond, personne n'était fâché de trouver, pour interrompre indéfiniment une conversation si mal engagée, une raison qui ne fût pas un prétexte (3).

DUC DE BROGLIE.

(1) « J'ai toujours dit la vérité, disait le brave homme au désespoir en s'en allant : mais les rois d'Israël disaient aux voyans : Ne nous dites pas des visions de droiture, mais des choses qui nous seront agréables, des paroles de moquerie. »

(2) *Journal et Mémoires de d'Argenson*, t. IV. — Puisieulx à Chiquet, 3 mai 1747. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.) — Louis XV au maréchal de Noailles, 19 mai 1747. Rousset, t. II, p. 278.

(3) Puisieulx à Dutheil, 10 mai 1747. (*Correspondance de Hollande,* — conférences de Bréda. — Ministère des affaires étrangères.)

LA

BIOGRAPHIE DE DANTE

Depuis le commencement du siècle, les études dantesques n'ont jamais été poussées par les érudits italiens avec autant d'activité qu'en ce moment : la récente création de deux nouvelles chaires de Dante, à Rome et à Naples, leur a donné un nouvel élan, et pendant ces dernières années, il ne s'est guère passé de semaine qui n'ait vu paraître quelque monographie, quelque commentaire ou quelque volume d'Essais exclusivement consacré à l'explication des difficultés de la *Divine comédie* ou de l'histoire de son auteur. Le caractère général de ces nombreux travaux diffère sensiblement des travaux accomplis jusqu'alors sur le même sujet.

En effet, la tâche des « dantologues » qui, vers la fin du dernier siècle et dans la première partie de celui-ci, contribuèrent à restaurer la gloire alors presque éclipsée du grand poète florentin, était très vaste, et par conséquent relativement facile. Il s'agissait d'abord de retrouver sa pensée noyée dans le flot des commentateurs qui, depuis deux cents ans, l'expliquaient sans le comprendre. Il s'agissait de marquer son rôle dans les événemens, dans la politique, dans la littérature et dans la philosophie de son époque, c'est-à-dire d'une époque oubliée, inconnue, dont l'histoire se perdait parmi les légendes obscures, et au milieu de laquelle il

semblait surgir seul, sans précurseur ni successeur immédiat. Il s'agissait enfin, — du moins pour les Italiens en lutte pour leur indépendance et leur unité, — d'accaparer au profit de leurs partis respectifs le poète devenu national et dont presque toute l'œuvre roulait autour de l'éternel problème politico-religieux. C'était donc à des travaux d'ensemble surtout que devaient se livrer les hommes de cette première renaissance historique : et les travaux d'ensemble n'ont pas manqué. En France, Fauriel et Ozanam, le premier avec une génialité entraînante, le second avec la profonde érudition et la haute poésie qui animent sa critique ; en Allemagne, Wegele, Kopisch et Carl Witte, celui-ci pourtant plus spécial et s'intéressant davantage aux détails ; — en Italie, Pelli, Troya, Balbo, Missirini, Arrivabene et bien d'autres, ont publié nombre de biographies ou d'études partielles dans lesquelles, avec une belle confiance en la sagacité de leur propre critique et en la bonne foi et l'authenticité des biographes, commentateurs et chroniqueurs qui leur servaient de sources, ils tendaient à nous donner de Dante et de son temps une idée très complète, sinon très exacte. Grâce à eux, nous avons vu se dresser devant nous la Florence si longtemps oubliée du XIII[e] siècle, et cette république puissante et tourmentée, cette démocratie inquiète et toujours agitée, « comme un malade qui se retourne sur sa couche, » travaillée par d'incessantes querelles de partis, toute remplie de meurtres, de conspirations et de proscriptions, et pourtant active d'une activité admirable, développant à travers ses malaises ses riches industries, son commerce européen, ses arts : poésie avec Dante, Guido Cavalcanti, Cino da Pistoja et toute la pléiade des oubliés, peinture avec Cimabue et Giotto, musique avec Casella. Au milieu de cette ville, ainsi ressuscitée, on nous montrait la hautaine figure de l'Alighieri, soldat à Campaldino, prieur, quatorze fois ambassadeur en des momens tragiques, chef de parti, presque chef d'état, déployant dans la pratique de la politique les mêmes qualités d'esprit souverain que dans la poésie, réformateur dans tous les domaines, en littérature où il créait la langue vulgaire, comme en politique où il pressentait les temps nouveaux. La théorie de Witte, qui le premier imagina de chercher dans les *Opere minore* la clé de la *Divine comédie*, et l'explication de « Dante par Dante » que réclamait un peu plus tard J.-B. Giuliani, achevèrent de faire de lui un homme tout d'une pièce, un philosophe à système et un politique à principes pour le moins autant qu'un poète. Ce fut une figure impassible, immuable et austère se détachant sur un fond d'orage, quelque chose dont la *Barque du Dante* de Delacroix et certaines illustrations de Gustave Doré donnent une idée assez exacte.

La biographie historique de Dante, semblait-il, était définitive, et il n'y avait plus qu'à en corriger certains détails. Mais, dans le troisième tiers de ce siècle, les études d'histoire et d'histoire littéraire prirent en Italie une extension nouvelle, et furent pratiquées avec une impartialité, un désintéressement des partis qu'elles ne pouvaient guère avoir au temps de la lutte pour l'indépendance nationale. Il n'y avait plus à chercher dans le passé des encouragemens pour le présent et pour l'avenir, il n'y avait plus à confisquer les grands hommes au profit de la cause nationale ou antipapale, comme l'avaient fait les Foscolo et les Gabriel Rossetti. De plus, grâce en grande partie à l'influence du professeur F. de Sanctis, une école de critique se constituait, et, avec une méthode sûre, se mettait à fouiller les archives et les bibliothèques, plus accessibles du reste qu'elles ne l'avaient été sous les règnes précédens. Le XIIIe et le XIVe siècle, — « l'âge d'or » de la littérature italienne, — devenaient le but de recherches de plus en plus nombreuses. Une commission royale était chargée de publier des textes. Il se fondait un peu partout des revues savantes comme le *Propugnatore* et les *Archives historiques d'Italie*. Le poète érudit qui a été le héros des fêtes de Bologne et dont la popularité va toujours grandissant, M. Giosué Carducci, prenait de fait la direction de ce mouvement; et l'on voyait paraître, à côté de ses nombreux Essais, des éditions soignées des contemporains de Dante et des ouvrages comme le *Dino Compagni* de M. Del Lungo, les *Sources de l'Arioste* de M. Rajna, l'*Histoire de la littérature* de M. Bartoli, et les nombreux travaux de MM. d'Ancona, Rodolfo Rénier, Gaiter, Finzi, della Giovanna, V. Imbriani, etc. On s'apercevait alors que les « dantologues » de la génération précédente, pour avoir apporté dans leurs recherches une critique plus éclairée que leurs prédécesseurs, étaient demeurés en grande partie plongés dans des erreurs traditionnelles ; et il arriva qu'en retouchant les détails de la biographie généralement admise, on renversa tout l'édifice. En sorte qu'à l'heure actuelle on peut dire sans exagération que la biographie de Dante n'existe plus. Le tome V^e de l'*Histoire de la littérature italienne* de M. Ad. Bartoli, consacré en entier à la vie de l'Alighieri, résume avec une sorte de scepticisme triomphant toute cette œuvre de destruction. L'auteur commence par déclarer expressément qu'il ne tente point d'écrire une « vie de Dante; » qu'il faudra des années encore avant qu'une telle tentative soit « seulement possible; » qu'avant de la risquer, il faut être arrivé à la pleine persuasion que les « vies » écrites jusqu'à présent ne sont que des romans, fabriqués de bonne foi, mais en dehors de données positives. Et il annonce qu'il se propose simplement d'indiquer quels sont, dans les bio-

graphies de l'Alighieri, les faits certains, probables et douteux. Les douteux l'emportent sur les probables, qui à leur tour l'emportent sur les certains. Et les résultats sont négatifs. — Dans les pages qui vont suivre, nous voudrions à notre tour indiquer ces résultats, en nous aidant des travaux qui complètent ou discutent l'œuvre de M. Bartoli, parmi lesquels nous citerons entre autres le *Dante neï tempi di Dante,* de M. I. del Lungo, la *Béatrix* de M. d'Ancona, et de nombreux articles publiés dans divers recueils, entre autres dans une publication de fondation récente et entièrement consacrée à l'étude du poète : l'*Alighieri*. Nous laisserons de côté les points de détail, dont la discussion est d'un intérêt trop spécial, pour nous en tenir aux faits les plus importans.

I.

A première vue, le résultat des recherches de la critique contemporaine sur le sujet qui nous occupe est décevant : ayant besoin de savoir, nous avons toujours peine à nous représenter une science négative, et des conclusions négatives ne nous semblent pas des conclusions. Pour comprendre la raison d'être d'une critique aussi radicale, il faut se rappeler la singulière façon dont s'est établie la biographie de Dante.

Les sources directes manquent absolument : un seul des contemporains de l'Alighieri, le chroniqueur florentin Jean Villani, nous a laissé sur lui quelques renseignemens qui, pour être très brefs, n'en sont pas beaucoup plus précis. Dans un chapitre de sa chronique (livre IX, chap. CXXXV), écrit à propos de la mort de Dante, il mentionne ses œuvres, les admire, lui reproche d'avoir été, à cause de son grand savoir, « un peu présomptueux, revêche et dédaigneux, » philosophe peu aimable qui ne savait pas bien converser avec les laïques. Les premières phrases seules du chapitre peuvent être de quelque secours aux biographes.

« Au mois de juillet de ladite année 1321, dit le chroniqueur, mourut dans la cité de Ravenne en Romagne, Dante Alighieri, en revenant d'ambassade de Venise, au service des seigneurs de Polenta avec lesquels il demeurait. Et il fut enseveli devant la porte de la grande église en poète et grand philosophe. Il mourut exilé par la commune de Florence à l'âge d'environ cinquante-six ans. Ce Dante fut un honorable ancien citoyen de Florence de la porte Saint-Pierre et notre voisin, et son exil de Florence fut causé par le fait que, quand Mgr Charles de Valois de la maison de France vint à Florence l'an 1301, il en chassa le parti blanc, comme on

disait alors : ledit Dante était parmi les principaux magistrats de notre cité, et de ce parti, quoiqu'il fût guelfe; ainsi, sans autre faute, il fut chassé avec ledit parti blanc, et banni de Florence, et il s'en alla au *Studio* de Bologne, puis à Paris et dans d'autres parties du monde. »

C'est là fort peu de chose; encore Villani, en rapportant la mort de Dante, s'est-il trompé de mois (juillet au lieu de septembre), et cette négligence, qu'il eût été si facile d'éviter, n'est pas de nature à inspirer grande confiance en son témoignage. Pour trouver une biographie plus détaillée, il faut aller jusqu'à Boccace, qui, en 1373, c'est-à-dire plus d'un demi-siècle après la mort de l'Alighieri, occupa la première chaire que les Florentins instituèrent pour faire expliquer leur poète. Or, si Boccace était un érudit, il était aussi et surtout un romancier et un moraliste : comme tel, il s'occupait plutôt de la signification des faits que des faits eux-mêmes; l'exactitude est son dernier souci, la légèreté avec laquelle il fait aller Dante à Vérone du vivant d'Alberto della Scala suffit à le prouver : quelle foi accorder à ses assertions, quand on le prend en flagrant délit d'erreur dans un cas où il aurait pu si facilement être bien renseigné? De plus, Boccace aimait à parer son discours, se plaisait à y introduire des digressions, des ornemens, des détails pittoresques dont son imagination et son talent de conteur faisaient évidemment tous les frais. Il ne se contentera pas, par exemple, de donner, lui premier, le nom de famille de Béatrice : avec cette naissante vision de l'individualité physique qui manquait encore à Dante, il essaiera de la décrire, il nous affirmera qu'elle avait « les traits du visage très délicats et parfaitement disposés, et pleins, outre la beauté, de tant d'honnêtes attraits, qu'elle était réputée presque un ange par beaucoup. » A chaque instant, gêné dans son récit par le manque de renseignemens positifs, il se tire d'affaire à l'aide de ces généralités qui peuvent se prêter à toutes les circonstances et qui ont de tout temps été fort utiles aux romanciers dans l'embarras. Ainsi, quand il nous décrira le désespoir de Dante à la mort de Béatrice, il nous dira qu'il ne voulait de consolations de personne et n'en attendait que de la mort. « Les jours ressemblaient aux nuits et les nuits aux jours, et aucun ne se passait sans désespoir, soupirs, abondance de larmes », en sorte que le poète devint « une chose sauvage à regarder, » maigre, barbu, entièrement autre que ce qu'il était. Où cesse le roman, où commence l'histoire? il est impossible de le démêler, et la « Vie » de Boccace ne peut être acceptée que sous réserve d'un contrôle.

Or, au lieu d'être contrôlée et discutée, elle a été acceptée comme base par tous les biographes postérieurs, qui n'ont

guère fait que l'amplifier. Filippo Villani, qui succède à Boccace dans sa chaire de Dante, se contente, à très peu de chose près, de le répéter, et Francesco da Buti de le résumer. Les commentateurs du XIVe siècle, auxquels on recourt volontiers, parce qu'on croit qu'étant plus rapprochés du poète, ils ont pu être mieux renseignés sur son compte, lui empruntent également presque tous les traits biographiques dont ils émaillent leurs annotations.

De bonne heure aussi, biographes et commentateurs cherchent dans l'œuvre même de Dante des renseignemens sur Dante. Or, sans parler des abus auxquels devait donner lieu l'interprétation de certains vers de la *Divine comédie*, dans lesquels on a voulu voir des allusions à des événemens supposés de la vie du poète, il était dangereux de prendre, comme on l'a fait longtemps, la *Vie nouvelle* pour un fragment d'autobiographie. Au premier aspect, il est vrai, ce petit livre ne semble pas autre chose. Il débute sur le ton d'une confession personnelle : « Dans cette partie du livre de ma mémoire, avant laquelle il y aurait peu de chose à dire, se trouve un titre qui dit : *Incipit vita nova.* Sous ce titre, je trouve les paroles que j'ai l'intention de rappeler dans ce petit livre, sinon toutes, au moins leur sens. » Et aussitôt après ce préambule, l'auteur entre en matière, comme s'il s'agissait d'un récit dont il est le héros. Si, toutefois, on examine de plus près la contexture de l'œuvre, on remarquera que le récit direct ne tarde pas à dévier : il fait place à la description d'un certain nombre de visions qui ont servi de thèmes à des pièces de vers dont ses différentes parties ne sont que le commentaire. Or, c'est là une forme littéraire caractérisée qui a disparu, mais qui a eu son existence indépendante; Dante lui-même l'a employée ailleurs, dans le *Convito,* et elle se rapproche de celle adoptée par Francesco da Barberino. Elle laisse donc libre champ à l'imagination de l'auteur ; elle ne l'oblige point à la stricte exactitude : elle lui impose même l'obligation d'adapter à des formules d'art les confessions qu'il lui plaît de faire et les faits qu'il raconte. En sorte que la *Vie nouvelle*, dans laquelle il y a certainement beaucoup à prendre, n'est guère une source plus sûre que la « vie » de Boccace. L'historien qui l'accepterait sans réserves, — et presque tous les biographes de Dante l'ont fait, — se tromperait autant que celui qui, pour établir la biographie de Goethe, se contenterait de résumer *Vérité et Poésie*.

Quelques-uns des biographes du XVe siècle ont commencé déjà à se méfier de Boccace ; ainsi Léonardo Bruni apporte quelques faits nouveaux qu'il prétend avoir puisés dans des lettres. Par malheur, ces lettres ne nous sont pas parvenues, et l'on ne peut contrôler ni leur authenticité, ni l'exactitude des citations. Les assertions de

Bruni ne reposent donc que sur elles-mêmes, et, quoique sa « vie » affecte de vagues allures scientifiques qui manquaient complètement à celles de Boccace et de F. Villani, elle ne constitue pas plus que les précédentes une source sûre. Ses contemporains, Giannozzo Manetti, Philelphe et Landino, acceptent pourtant ses affirmations et les mélangent sans plus de façon à celles de Boccace et de F. Villani. Philelphe essaie, à la vérité, de donner le change : il critique également Boccace et Bruni; le premier lui paraît *cupidineis cudendis aptior quam hominum gravium et excellentium enarrandis moribus;* le second, incapable de s'exprimer dans la langue vulgaire qu'il avait eu le tort de choisir. Lui, Philelphe, va faire mieux. Mais, en réalité, après ce préambule, dont la forfanterie est bien dans son caractère, Philelphe se contente de démarquer les deux auteurs qu'il vient de maltraiter ainsi. Où Bruni, par exemple, écrit en italien que Dante « ne se livra pas seulement à l'étude des lettres, mais encore aux autres études libérales, ne négligeant rien de ce qui contribue à rendre l'homme excellent; » Philelphe écrira dans son plus beau latin : *Ergo et Dantes admodum puer est præfecto litterarii ludi commendatus, ut non solum equos alere, aut canes ad venandum sciret, aut arcu scorpioneve, ac ense et hasta uti ad omnem militarem meditationem, quod et Parthenopæum et Hippolitum referunt factitasse, sed ut præstaret urbanis artibus fieretque aliquando immortalitatis custos.*

Et les fleurs de rhétorique lui suffisent si bien, qu'il tombe à chaque instant dans de lourdes erreurs.

Les « vies » qui suivent vont grossissant toujours, paraphrasant celles de Boccace, de F. Villani et de Bruni, et parfois apportant, en guise de faits, de fantasques interprétations de fragmens de la *Comédie*. Un instant il semble qu'avec Giuseppe Pelli [*Memoria per servire alla vita di Dante Alighieri;* Venise, 1759] la critique va chercher à jeter quelque lumière sur la confusion des erreurs accumulées. Mais la sagesse de Pelli ne trouve pas d'imitateurs, et l'on rentre dans la voie des suppositions gratuites et des conjectures hasardeuses.

C'est ainsi que les quarante pages de Boccace se sont peu à peu multipliées pour aboutir aux deux volumes de Balbo, et il est piquant de remonter, comme le fait volontiers M. Bartoli, le cours des hypothèses, dont on peut quelquefois découvrir l'humble origine. Voulez-vous un exemple de cette espèce de cristallisation? Toutes les biographies courantes, sur les traces de Philelphe, célèbrent l'universalité du génie de Dante : il n'était pas seulement un poète, un savant ferré dans le *trivium* et dans le *quadrivium*, un homme d'État et un philosophe; il était un artiste, peintre et mu-

sicien. En parlant de ses connaissances musicales, Fraticelli ajoute : « Il ne semble pas impossible qu'il ait eu, *comme on dit*, Casella pour maître de musique. » Remarquez, je vous prie, cet *on dit* : il semble mettre l'affirmation sur le compte de la tradition, qui est toujours, en somme, une espèce d'autorité. Or, si l'on en cherche la source, on la trouve dans un biographe obscur du XVIIIe siècle, Lastri, qui, dans des *Éloges des hommes illustres de Florence*, avait hasardé cette phrase : « Peut-être Dante eut-il pour maître de musique Casella. » Casella vient ici compléter un renseignement emprunté à Philelphe, qui s'était plu à raconter que Dante chantait agréablement, qu'il avait une bonne voix et jouait de la cithare et de l'orgue, pour chasser l'ennui de sa solitude pendant sa vieillesse. Philelphe lui-même avait inventé la bonne voix, l'orgue et la cithare, et l'idée lui en avait été fournie par Boccace, qui se borne à insinuer que, dans sa jeunesse, Dante trouvait du plaisir à s'occuper « de vers et de chants. »

Il en est de même pour la plupart des traits dont l'ensemble constitue le roman de l'Alighieri : les biographes se les sont empruntés les uns aux autres, chacun renchérissant en développemens et en certitude sur son prédécesseur, et le premier ayant presque toujours puisé le renseignement dans son propre fonds. Le scepticisme peut-être excessif des biographes actuels se trouve donc en partie justifié par l'extrême crédulité de ceux dont ils s'appliquent à défaire l'ouvrage. Ce n'est pas à dire qu'ils ne tombent dans quelques excès, et il y a parfois quelque chose d'un peu puéril sous leur propension à remettre en question le moindre détail, fût-il appuyé par de bonnes présomptions. Nous ne les suivrons pas sur ce terrain, et, dans le rapide résumé que nous allons donner de leurs travaux, nous nous attacherons seulement à marquer les résultats les plus importans.

II.

L'année 1265 est la date généralement admise pour la naissance de Dante. On s'est livré sur ce millésime à des discussions très vives. M. Labruzzi, entre autres, a démontré à grand renfort d'arithmétique et de logique que, si Dante ne pouvait pas être né après 1265, il devait être né avant. J'avoue qu'il s'agit là d'un de ces points d'érudition dont l'intérêt m'échappe, et, sans entrer dans le détail des excellens argumens contre l'an 1265, et des non moins excellens pour, je demande la permission de l'accepter sans plus de façons. Mais des difficultés plus sérieuses commencent dès

qu'il s'agit d'établir à quelle classe sociale appartenait la famille de Dante. La question, cette fois, n'est point oiseuse : Dante, en effet, dans plusieurs chapitres du *Convito*, a développé toute une théorie de la noblesse dont la signification change selon la caste qui fut la sienne. Cherchant à définir ces termes de *gentilezza* et de *nobiltà* dont le sens était incertain dans son Italie municipale et très peu féodale, où le mouvement démocratique allait s'accélérant chaque jour, il en critique les définitions habituelles, démontre que la noblesse ne tient ni à l'ancienneté de l'origine ni à la richesse, finit par l'identifier avec la vertu, et par conclure « qu'il y a noblesse partout où il y a vertu, mais qu'il n'y a pas vertu partout où il y a noblesse. » C'est là une opinion qui peut étonner, dans la bouche d'un descendant d'une famille dont les origines, d'après Boccace, allaient se perdre jusque dans les splendeurs historiques de la Rome ancienne, d'un ami du plus intraitable des *Grandi*, de ce Guido Cavalcanti, si aristocrate et si hautain enfin, d'un membre actif de la faction des guelfes blancs, c'est-à-dire d'un parti qui n'avait aucune attache populaire et allait bientôt se confondre avec le parti féodal des Gibelins. Cette opinion serait plus naturelle et moins significative si, comme l'affirme entre autres M. Scartazzini, Dante était sorti du peuple. A l'appui de son dire, l'excellent dantologue qui, comme C. Witte, a consacré une carrière déjà longue à l'exclusive étude des questions dantesques, allègue qu'au temps du poète, sa famille n'avait pas de nom propre; que le chroniqueur Jean Villani, qui énumère en deux occasions les familles nobles du parti guelfe de Florence, ne mentionne pas de famille Alighieri; enfin que, lorsque ce même Villani parle de Dante, il ne lui donne aucune qualification qui permette de le ranger parmi les *Grandi*. Ce sont là des présomptions, si l'on veut; mais M. Scartazzini va les détruire lui-même à force de vouloir les consolider. Il cherche à les confirmer en commentant à sa manière les trois terzines qui, au commencement du chant XVI du Paradis, se trouvent intercalés dans la longue conversation de Dante avec son trisaïeul Cacciaguida :

« O notre chétive noblesse de sang ! — si tu fais que les hommes s'enorgueillissent de toi — ici-bas, où nos cœurs sont si faibles,

« Tu ne seras jamais pour moi une chose admirable; — car là, où les cœurs ne dévient pas, — je veux dire au ciel, je m'en glorifierai.

« Tu es un manteau qui raccourcit vite, de sorte que, si chaque jour n'y rajoute un morceau, — le temps rôde autour avec ses ciseaux. »

Sous une forme plus enveloppée et plus sibylline, Dante reprend dans ces terzines la théorie qu'il a développée dans le *Convito*. Et M. Scartazzini, embarrassé par le premier vers, et du reste par le sens assez clair du morceau, entreprend de le concilier avec son système : « Si Dante, dit-il, avait su quelque chose de sa noblesse avant de monter à la planète Mars, il ne s'en serait pas vanté là-haut. Mais il s'en vante au ciel, parce que c'est là qu'il en entend parler pour la première fois. Il est nouveau pour lui que son trisaïeul Cacciaguida ait été fait chevalier par l'empereur Conrad. Conséquemment, il n'en savait rien sur la terre, et Dante a la conscience de raconter des choses que personne ne connaît. Mais nous avons là une fiction poétique. Très bien. Et qu'enseigne cette fiction? Que la famille de l'Alighieri, non-seulement n'était pas tenue pour noble, mais ne savait elle-même rien de sa noblesse; qu'ensuite Dante, en étudiant l'histoire de sa famille, y trouva qu'un de ses ancêtres fut fait chevalier; qu'il ne se complut pas peu dans une telle découverte et se vanta d'avoir eu un tel ancêtre. Voilà ce qui résulte de ces vers. »

On reconnaîtra que cela est beaucoup moins clair que le texte invoqué, duquel il semble au contraire résulter avec la dernière évidence que Dante était noble ou, en tout cas, qu'il entendait passer pour tel : petite noblesse, si l'on veut, — *poca nostra nobiltà di sangue*, — mais noblesse honorable, noblesse que le trisaïeul avait bien gagnée à la croisade, et que l'arrière-petit-fils se sentait l'âme assez haute pour relever encore par la noblesse des sentimens.

On ne peut d'ailleurs remonter la généalogie de Dante plus haut que ce Cacciaguida; mais, à partir de lui, on la suit très clairement, et quelques documens permettent même de contrôler l'exactitude des paroles que le poète prête à son trisaïeul, et de compléter ses explications. On apprend ainsi que Cacciaguida, ayant épousé une femme du nom d'Alighieri, originaire de la vallée du Pô ou plus probablement de Ferrare, eut deux fils, Alighiero et Preitenitto. Alighiero, à son tour, eut deux fils : Bello et Bellincione, qui en eut quatre. L'un deux, nommé Alighiero comme son grand-père, fut le père de Dante :

Basti de' miei maggiori udirne questo:
Chi ei si' furo ed onde venner quivi,
Più è tacer che ragionare onesto...

Il y aurait un grand intérêt à réunir quelques détails certains sur les premières années de Dante, sur son enfance, son éduca-

tion et ses études. Mais nous en sommes réduits aux généralités de Boccace et des biographes anciens, que les biographes modernes ont longtemps amplifiées, et ces généralités, qui font de Dante un enfant prodige, ne nous fournissent aucun renseignement précis. Il faut repousser la légende qui lui donne pour maître Brunetto Latini. Elle n'a d'autre fondement que ce vers de l'*Enfer*, où Dante rencontre le philosophe dans le cercle des Violents :

« ... J'ai toujours présente à l'esprit... votre chère et bonne image paternelle quand, dans le monde, *vous m'enseigniez comment l'homme s'éternise...* »

Quel que soit le sens de cette expression mystérieuse, elle ne peut signifier que Brunetto fut chargé, à un titre quelconque, d'instruire le futur poète de la *Comédie*, car en 1273 déjà, au moment où Dante avait huit ans et aurait pu, au plus tôt, étudier le « comment l'homme s'éternise, » l'auteur du *Trésor*, revenu de l'exil, était secrétaire du conseil de la République florentine, fort estimé de ses concitoyens, si directement mêlé à leur politique, qu'il fut un des premiers à remplir la charge nouvellement créée de prieur (1283). Or une existence d'homme d'État, surtout en ces années agitées, n'est guère compatible avec des fonctions de précepteur ou de maître d'école. — J'ajouterai que, d'après les renseignemens que Dante nous donne lui-même sur ses lectures, il ne paraît point avoir étudié d'une façon méthodique : en effet, il raconte dans le *Convito* que, lorsqu'il eut perdu Béatrice, il chercha des consolations dans la philosophie, et se mit à lire un livre *non conosciuto da molti*, qui n'est autre que la *Consolation* de Boèce, pourtant fort répandue au moyen âge. Il ajoute : « Ayant encore appris que Tullius avait écrit un autre livre, dans lequel, en traitant de l'amitié, il adresse des paroles de consolation à Lélius,.. je me mis aussi à le lire. » Et il explique que, quoiqu'il lui fût d'abord difficile de s'assimiler leur sagesse, il y arriva pourtant, autant que le lui permirent « l'art de la grammaire qu'il avait et le peu de son intelligence. » Une telle découverte, et si tardive, des livres que Dante indique comme la base de son éducation philosophique, semble exclure l'hypothèse d'études régulières. Ses biographes anciens et modernes ne l'en ont pas moins envoyé, sans aucune preuve positive, à l'université de Bologne et à celle de Padoue. Balbo, plus affirmatif qu'aucun autre, suppose même que c'est à son départ pour Bologne qu'il aurait fait allusion dans le passage de la *Vita nuova* (§ 9) où il raconte son départ momentané de Florence avec une nombreuse compagnie de cavaliers qui dans leur chevauchée suivaient le cours d'un fleuve.

Mais un étudiant ne part guère pour l'Université avec une troupe de cavaliers, et il semble plus probable que ce départ, si sobrement décrit, ait correspondu à quelque expédition de guelfes florentins contre leurs ennemis de Pise ou d'Arezzo, avec lesquels ils furent presque continuellement en guerre de 1283 à 1289. La part que Dante prit à ces expéditions reste à déterminer. La tradition veut qu'il ait combattu à cette bataille de Campaldino, où le hasard réunit plusieurs des personnages qui devaient jouer un rôle dans sa vie ou dans son poème : son futur beau-frère Corso Donati, qui décida du succès de la journée en se jetant dans la mêlée malgré les ordres qu'il avait reçus ; Buonconte de Montefeltro, le chef de l'armée ennemie, qui au chant v du *Purgatoire* explique sa mystérieuse disparition ; Bernardino da Polenta, le frère de Francesca da Rimini ; elle le conduit ausss sous les murs du château de Caprona, que les Pisans défendirent pendant cinq mois contre les Florentins. Et la description de la bataille de Campaldino que fait Buonconte, et l'allusion directe au siège de Caprona qui se trouve au chant XXI de l'*Enfer*, sont ici d'accord avec la tradition. M. Bartoli, en discourant sur ces deux épisodes, me paraît abuser du droit à la méfiance que revendiquent les modernes historiens de Dante. D'autre part, M. d'Ancona, en se livrant à de minutieux calculs de dates pour chercher une concordance entre ces deux faits et la cavalcade la *Vita nuova*, oublie que la *Vita nuova* n'est pas une autobiographie, et que, dans ce petit roman sentimental, Dante a pu transposer des dates aussi bien qu'omettre ou corriger des faits. Et M. del Lungo a pour lui toutes les présomptions, quand il démontre qu'il s'agit d'un épisode très simple et très naturel dans la carrière du poète, et qui ne suffit pas à en faire un héros. L'excès de critique est un danger comme l'excès de crédulité, et lorsqu'on trouve dans la *Comédie* des vers d'un sens aussi précis que ceux qui évoquent l'image des vaincus sortant de Caprona, sous la foi d'une convention qu'ils ont grand'peur de voir violer, il faut les accepter pour ce qu'ils signifient.

Si les anciens biographes de Dante ont amplifié à l'infini les quelques données positives que nous possédons sur ses premières études et sur ses premières armes, ils se sont donné plus libre carrière encore sur ses premières amours. Le problème de Béatrice a pris, grâce à eux, de telles proportions, que je ne puis songer à examiner ici les diverses solutions qu'il a reçues. Je me contenterai donc d'indiquer brièvement la façon dont il se pose à l'heure actuelle.

D'abord, l'identité de la Béatrice Portinari, dont Boccace a créé la légende, avec la *gentilissima donna*, qui, sous le nom de

Bice, est l'héroïne de la *Vita nuova*, et conduit ensuite le poète au paradis, doit être, je crois, définitivement écartée. Les partisans les plus passionnés de cette solution n'ont jamais pu alléguer que des témoignages postérieurs à celui de Boccace, lequel est lui-même postérieur de quatre-vingts ans à la mort de Béatrice Portinari; et la découverte du testament de Foleo Portinari, autour duquel on a fait grand bruit, prouve tout simplement que ledit Foleo eut une fille du nom de Bice ou de Béatrice, et ne prouve rien de plus. Au contraire, en s'appuyant sur quelques indications de la *Vita nuova* qui ont, par exception, un caractère assez précis, les contradicteurs ont pu à peu près établir que la « très noble dame » ne put demeurer dans la rue qu'habitaient les Portinari, qu'elle ne se maria pas (tandis que son homonyme historique épousa messer Simone di Bardi), et que Dante choisit le nom de Béatrice, non parce que sa bien-aimée le portait réellement, mais parce qu'il lui permettait de se livrer sur ce nom prédestiné et le mot *béatitude* à des jeux de mots dans le goût du temps, pareils à ceux de Guido Cavalcanti sur sa Giovanna, de Cino de' Sinibuldi sur sa Selvaggia, et même de Pétrarque sur sa Laure.

Mais si le nom propre disparaît, la personne réelle subsiste; après l'avoir obstinément niée, après en avoir fait un pur symbole de la Théologie, de la Révélation, de l'Éternel féminin, de la Foi et même de la Puissance impériale, on est obligé d'en revenir à l'explication si simple des anciens commentateurs, qu'avec un peu de bon sens on n'aurait jamais abandonnée. D'abord, lorsqu'à vingt ans Dante chantait sa « très noble dame » dans les sonnets et dans les canzones qu'il a enchâssés dans la *Vita nuova*, quand il consultait les trois meilleurs poètes de son temps sur les premiers vers qu'elle lui avait inspirés, il ne pensait guère qu'à la jeune fille à laquelle il avait voué son cœur dès l'enfance, et dont la seule salutation suffisait à le remplir d'une pure joie. Elle demeura pour lui réelle jusqu'au moment où la mort l'enleva, en pleine jeunesse, en pleine beauté, avant que le temps eût commencé sur elle sa vilaine œuvre de destruction : en sorte que cette fin prématurée l'ennoblit encore. Mais ensuite, après que sa bien-aimée lui eut été enlevée, et après le désespoir qu'il a raconté, Dante, se rattachant peu à peu à la vie, ne tarda pas à chercher des consolations dans l'étude, dans la philosophie d'abord, qu'il ne connaissait guère et que lui révélèrent peu à peu, comme nous l'avons vu, Boèce et Cicéron, puis dans la théologie, qui lui sembla supérieure et lui apparut bientôt au sommet de la pensée qu'elle domine et qu'elle guide. A ce moment-là, il s'opéra dans son esprit une sorte d'identification entre cette étude, pour laquelle il se passionnait, et la femme qu'il avait

tant aimée. Pendant toute sa jeunesse, il avait rapporté à Béatrice ses moindres actions comme ses plus grands efforts. Amicalement accompagné par son souvenir, il se plut à lui rapporter encore les hautes satisfactions que lui donnait son travail. Dans cette nouvelle phase de sa vie, c'est encore elle qui le conduit : elle est la Philosophie pendant qu'il cherche à s'appliquer à lui-même le *Traité de la Consolation;* elle est la Théologie ensuite, quand, dépassant ses guides païens, il se jette dans la discussion des dogmes avec saint Thomas d'Aquin, ou s'élève aux hauteurs de la vie contemplative avec saint Bonaventure et saint François d'Assise. Et lorsque, arrivé au mi-chemin de la vie, revenu des égaremens où il s'était laissé entraîner un temps, ayant trouvé un but adéquat à son génie, il entreprend d'élever à la bien-aimée le monument impérissable de son poème, il ne la sépare plus des illustres abstractions qu'il veut aussi célébrer. La morte mystérieuse qu'il a pleurée est devenue à la fois son idéal poétique, son guide sur le chemin de la Foi, la figure que revêt pour lui la Science des sciences. Et il n'y a plus, entre le sens littéral et le sens symbolique de cette Béatrice transfigurée, les séparations qu'y introduit notre analyse : l'une et l'autre se sont fondues en un seul être, en sorte que Dante peut la traiter tantôt comme une réelle femme, tantôt comme un symbole. Notre critique s'y perd, nous restons incertains et ballottés entre ces apparentes contradictions ; mais il savait bien, lui, qu'il ne se contredisait pas, et ce qui nous semble aujourd'hui anormal et complexe lui paraissait si naturel et si simple qu'il n'a certainement pas même entrevu le problème sur lequel devaient se morfondre vingt générations de commentateurs. C'est là la conception de Béatrice à laquelle conduisent, si elles ne l'exposent pas comme je viens de l'indiquer, les études de MM. d'Ancona et Rodolfo Rénier.

III.

Ce grand amour mystique ne suffit pas à remplir la vie de Dante : d'autres femmes passent dans son œuvre, quelquefois assez nettement dessinées, presque vivantes, comme cette *donna pietosa*, dont la figure « devenait d'une couleur pâle, presque comme celle d'Amour, » chaque fois qu'elle voyait passer Dante affligé ; ou à peine indiquées, comme cette *bella pietra* dont il déplore l'impassibilité. Sur le compte de ces héroïnes inconnues, que le poète n'a point voulu immortaliser comme sa Béatrice, les critiques se sont livrés aux plus étourdissantes fantaisies. Là, les données po-

sitives manquent absolument, et l'on en profite. Des quelques noms qui passent dans la *Comédie* et dans le *Canzoniere,* — presque toujours si mystérieux qu'on ne peut même être sûr qu'ils soient des noms propres, — quelques-uns, comme M. Scheffer-Boichorst, évidemment pessimistes et enclins à se méfier de l'espèce humaine, concluent que Dante, en tout cas après la mort de Béatrice, se livra à la luxure. D'autres, comme M. Bergmann, et surtout M. Scartazzini, l'âme plus pure, l'esprit plus croyant, prennent sa défense avec beaucoup d'ardeur. Cependant d'autres encore, comme M. V. Imbriani, interrogent les textes muets, fouillent les documens qui n'existent pas et demeurent convaincus qu'en remuant le néant de ces choses passées, ils ont fait d'excellente critique historique.

De part et d'autre les argumens se valent. M. Scheffer-Boichorst, rencontrant dans le *Canzoniere* la gracieuse petite ballade : *Io mi son Pargoletta bella e nuova*, en conclut que Dante a aimé une jeune fille à laquelle il a donné le nom de Pargoletta, et il lui suffit de quelques mots pour esquisser un roman qu'aurait eu le poète avec une beauté alpestre. La *bella pietra* des *canzones* ne peut être qu'une dame appelée Pietra, et il en est de même de la Gentucca, cette indéchiffrable Gentucca que Benvenuto da Imola, plus naïf encore que M. Scartazzini, expliquait par « race vile, *gens obscura,* » dont M. Minutoli a tenté d'établir l'état civil en mettant sens dessus dessous les archives de Lucques, et que M. Scheffer-Boichorst invoque comme un suprême témoignage de la coupable frivolité de Dante, marié, père de famille, exilé, et s'oubliant encore, tant la sensualité était puissante en lui, à une liaison criminelle. Criminelle ! Pourquoi ? Francesco da Buti n'a-t-il pas affirmé que Dante aima cette Gentucca « pour la vertu grande et honnête qui était en elle et non pour un autre amour? » Et M. Scartazzini, beaucoup plus sûr encore de son fait que le vieux commentateur pisan, nous affirme qu'il serait absurde de croire qu'il s'agisse « d'un amour vulgaire, sensuel, coupable, » et que l'amour de Dante pour la Lucquoise fut « *sans doute* platonique, pur, saint, sans aucune pensée qui n'ait été chaste et honnête. »

Mais ce n'est pas seulement de la pureté des relations de Dante et de Gentucca que M. Scartazzini se porte ainsi garant : il répond de lui en toute occasion, à Florence et dans l'exil, du vivant de Béatrice et après sa mort. Écoutez-le raisonner : il est si convaincu qu'à défaut de preuves matérielles vous serez convaincus peut-être par la robustesse de sa foi; les détails s'en imposent comme des articles de catéchisme :

« Dante aima-t-il d'autres femmes tant que vécut Béatrice? —

Non. Donc, jusqu'à vingt-cinq ans, Dante ne fut pas luxurieux; ce « trait sensuel » (le *sinnlicher Zug* que M. Scheffer-Boichorst avait eu si grand plaisir à découvrir) ne se révèle pas en lui jusqu'à cet âge. — Dante aima-t-il d'autres femmes au temps où il était si affligé de la mort de Béatrice? — C'est psychologiquement impossible. — Ou au temps de la *donna gentile?* C'est psychologiquement inconcevable.— Nous sommes donc à sa vingt-septième année. Dante sacrifiait-il à la sensualité au temps où il se livrait avec tant de ferveur à ses études philosophiques? — Mais,.. non, puisque la sensualité et l'étude fervente et assidue sont deux choses qui s'excluent l'une l'autre. — Dante fut-il coureur pendant les premières années de son mariage? — Nous voudrions d'autant moins l'affirmer que jusqu'à cette époque il s'était conservé pur et chaste. — Dante commença-t-il à s'abandonner à la luxure après être entré dans la vie publique, et put-il être un coureur, l'homme qui consacra ses forces au service de l'État et à qui ses concitoyens conférèrent les souverains honneurs de la république? C'est absolument inadmissible. Nous voici donc à l'époque de l'exil, et, jusqu'à ce moment, il n'y a pas eu place dans sa vie pour la sensualité dont on l'accuse... »

Il n'est pas besoin d'insister sur la charmante naïveté de cette touchante argumentation, d'après laquelle il suffirait d'être homme d'État pour demeurer à l'abri de toutes les tentations de la chair. Entraîné par son zèle pour l'innocence de son poète, M. Scartazzini oublie que Dante lui-même a placé dans la bouche de Béatrice des reproches dont le sens n'est guère douteux (*Purgatoire*, xxx, 115 à 135), qu'il a confessé son amitié pour un personnage très peu vertueux, Forese Donati, auquel les prières d'une femme dévouée valurent seules une place tolérable dans le Purgatoire, et que son ami Guido Cavalcanti, plus austère que lui, le rappelait à la vertu dans un beau et fier sonnet : « Je pleure ton noble esprit et les nombreuses vertus qui te sont enlevées... » Mais s'il faut renoncer à faire de Dante un modèle de chasteté, il faut renoncer également à pénétrer le secret de ses fragiles amours. Seule, la *donna pietosa*, avec la pâleur de son visage, nous apparaît vraie et vivante, assise à la fenêtre de quelque maison de la via di Por-San-Piétro, suivant de ses doux yeux compatissans le poète en deuil qui déjà commençait à se consoler. Et comme Béatrice, au-dessous de laquelle sa place est marquée, elle peut exercer à l'infini l'ingéniosité des faiseurs d'hypothèses. Pourquoi ne serait-elle pas, elle aussi, réalité et symbole à la fois? D'abord, elle fut une passante, qui, apparaissant au moment où Dante se rattachait à la vie après sa douleur, au moment où son cœur, longtemps fermé, demandait à s'ouvrir de

nouveau, lui rappela que la beauté est éternelle et l'amour renouvelable. Pour elle, il n'éprouva pas ce sentiment suprême qu'on n'éprouve qu'une fois et que lui avait inspiré la glorieuse inconnue dont le souvenir devait le suivre à jamais, mais un sentiment plus simple, passager, léger, et pourquoi donc exempt de sensualité? Elle fut le lien qui le rattachaà la vie, et si elle ne remplaça pas Béatrice, elle lui succéda ; elle lui succéda comme la réalité vient après l'idéal, l'amour possible après l'amour de rêve, marquant en quelque sorte dans sa vie l'étape où l'homme jette au loin ses songes d'adolescent, accepte ce que la vie lui offre et s'en contente. Et son sens allégorique correspondrait merveilleusement à ce sens littéral : si Béatrice est la Vérité, l'Absolu, la Théologie, si sa figure élue marque le sommet où tend la pensée de son amant, si c'est elle qui le sauve, lui envoie son premier guide, le conduit à travers les splendeurs du Paradis, — moins glorieux, mais non moindre serait alors le rôle de la *donna pietosa :* elle serait ce que Dante a voulu qu'elle fût, la philosophie, — *ancilla theologiæ*, — l'étude inférieure, mais patiente et consolante, qui fut son premier pas hors de la *selva oscura* et lui ouvrit le chemin des sommets. — Quant aux autres, la Casentine, la Lucquoise, la *bella pietra*, il faut renoncer à les connaître.

La vie conjugale de Dante n'est guère mieux connue que sa vie amoureuse. A vrai dire, on sait que sa femme, Gemma Donati, appartenait à une famille dont le nom revient à chaque page dans l'histoire de Florence de cette époque : le chef en était ce célèbre et dangereux Corso, qui plus tard dirigea le parti des guelfes noirs et finit si tragiquement; il avait pour frère ce Forese, qui fut peut-être le compagnon de débauches de Dante pendant ces troubles années 1291-1298, et pour sœur cette Piccarda qu'il força à rompre ses vœux de religieuse et que Dante retrouva plus tard dans le ciel inférieur du Paradis, le ciel de la lune. Mais quand eut lieu ce mariage? On l'ignore, et l'on en est réduit à le placer entre les années 1291-1298. Et quelle fut sa vie de famille? On n'en sait pas davantage. Tout ce qu'on a écrit sur cette question se trouve résumé dans une discussion prolongée entre Witte, Scheffer-Boichorst et Scartazzini : les deux premiers épiloguant sur la façon dont Boccace raconte le mariage de Dante et serrant, jusqu'à l'étouffer, le sens de quelques passages de la *Comédie*, affirment que Dante se remaria sans amour et que ses rapports avec sa femme se refroidirent avec les années. Ils vont plus loin et reprochent à Gemma de n'avoir pas apprécié son mari et d'avoir mal tenu son ménage. M. Scartazzini, toujours prêt à combattre pour la vertu, la morale et le bien, a défendu passionnément la thèse

adverse. Mais, plus tard, il a reconnu qu'au fond on ne savait rien de plus d'un côté que de l'autre.

Quelle qu'ait été leur vie commune, Dante et Gemma eurent plusieurs enfans. Le nombre en va croissant de siècle en siècle. Leonardo Bruni parle « d'un fils parmi les autres, appelé Piero. » Philelphe en signale quatre; Pelli monte jusqu'à sept. Ce chiffre fatidique a fait fortune, et le dernier écrivain qui ait tenté de résumer brièvement la biographie de l'Alighieri, M. Gildemeister, considère comme « historiquement établi » que Gemma donna à son époux « sept enfans en sept années. » M. Gildemeister, dont la notice est cependant très prudente, se montre ici trop crédule. En réalité, on ne peut affirmer d'une façon positive l'existence de plus de quatre enfans, deux fils et deux filles : Pietro qui s'établit à Vérone, où il devint juge et dont on peut suivre la descendance jusqu'au milieu du XVI[e] siècle; Jacopo, qui paraît avoir vécu jusqu'en 1342 à Florence, où il recouvra les biens de sa famille; Béatrice, dont le nom figure sur un document que Pelli a vu et qui a disparu; et Antonia que M. Bartoli a découverte dans les archives florentines. Il faut s'en tenir là.

IV.

Les renseignemens que nous possédons sur la vie politique de Dante sont moins précis encore et moins certains que ceux qui nous sont parvenus sur sa vie privée; sa haute personnalité disparaît dans l'histoire de Florence, si trouble, si complexe et si grandiose pourtant pendant ces années où, déchirée par des luttes intestines d'une extrême violence et tout en exilant, en poursuivant et en laissant massacrer ses plus illustres citoyens, elle développait ses arts, son commerce et sa fortune, si puissante, qu'elle allait bientôt braver l'empereur sans même daigner fermer ses portes devant lui. En sorte que Dante, homme d'un parti vaincu, rêveur d'un ordre de choses qui ne s'établit pas, la compare au flux et au reflux de la mer ou au vaisseau sans pilote dans la tempête, tandis que Machiavel, jugeant mieux les choses, de plus loin et d'un coup d'œil plus juste, s'écrie : « Il y avait bien entre les nobles et le peuple des motifs de colère et de soupçons, mais il n'en résultait aucun mauvais effet. Florence ne craignait plus ni ses exilés, ni l'Empire, et elle était de force à tenir tête à tous les états d'Italie. »

Dante entra dans la vie politique peu de temps après la réforme de Giano della Bella, qui venait de faire droit aux réclamations du

popolani et d'élargir la constitution dans un sens démocratique. On sait que les citoyens de Florence étaient classés d'après leurs métiers, divisés en « arts majeurs » et en « arts mineurs. » Ceux qui n'étaient point inscrits, les *scioperati*, étaient exclus du gouvernement de la république. Vers 1296, Dante Alighieri était inscrit à l'art des médecins et pharmaciens, qui comprenait aussi les peintres; à ce moment-là, il prenait part aux délibérations du Conseil des Cent. Trois ans plus tard, il remplissait sa première ambassade : au nom de la commune de Florence et pour les intérêts du parti guelfe, il allait surveiller le renouvellement et la confirmation d'un nouveau *capitano* dans la commune de San-Gemignano. Le parti guelfe, auquel il appartenait encore et qui gouvernait depuis sa victoire de Montaperti, était un véritable État dans l'État : il avait ses magistrats particuliers (*capitani di parte guelfa*), ses séances, son sceau, son trésor, produit des contributions de ses membres et des confiscations opérées sur les gibelins; son gouvernement s'étendait sur les communes toscanes. Comme les intérêts du parti guelfe se fondaient en ce moment avec ceux de la commune de Florence qu'il dirigeait, Dante fut chargé de les représenter l'un et l'autre.

Si l'on en croit la biographie courante, cette première et assez modeste mission de San-Gemignano ne fut que le prélude d'une brillante série de « légations, » presque toutes de première importance. Dante aurait été chargé, à quatorze reprises, de représenter la république florentine et dans des circonstances souvent capitales : avec Sienne et avec Gênes, il aurait réglé des différends de frontières contestées; il aurait ramené des citoyens indûment retenus à Pérouse et sauvé un Florentin du supplice que lui réservait le roi de Naples; obtenu tout ce qu'il voulait (on ne sait quoi, par exemple) du roi de Hongrie; porté des présens de noces au marquis d'Este, qui lui aurait donné le pas sur les ambassadeurs des autres puissances; défendu avec succès dans quatre ambassades les intérêts de sa turbulente patrie auprès du pape Boniface VIII. Toute une carrière diplomatique, et toujours heureuse... Mais de tant de services rendus à l'État, aucune trace n'a subsisté ni dans les chroniques ni dans les archives. Giovanni Villani, qui cependant, étant guelfe, aurait eu intérêt à revendiquer pour son parti l'illustre proscrit dont il veut conserver le nom, n'en dit pas un mot. En revanche, deux ans après la mission de San-Gemignano, nous trouvons l'Alighieri en train de remplir des fonctions plus modestes : il est tout simplement chargé de procéder au nettoyage et à l'élargissement d'une rue en mauvais état. Cette légende des quatorze ambassades n'ayant d'autre source que l'affirmation de Philelphe, il a fallu l'aban-

donner. On a cependant essayé de retenir la dernière, une de celles auprès de Boniface VIII, pendant laquelle Dante aurait été frappé de la sentence qui l'exila : M. Pasquale Pappa a démontré que, quoique affirmée par Dino Compagni et par Bruni, elle n'était pas plus certaine que les autres.

Du 15 juin au 15 août 1300, Dante remplit les fonctions de prieur; à partir de ce moment jusqu'à son exil, sa biographie se perd dans les faits historiques qu'il nous faut brièvement résumer.

Le moment du priorat de Dante est précisément celui où s'exacerbait la rivalité entre les deux fractions ennemies du parti guelfe, les Blancs, qui étaient au pouvoir, et les Noirs, qui allaient bientôt s'en emparer. Sur la querelle de familles qui avait été la cause première de la scission du parti, se greffait comme une reprise de l'éternelle querelle guelfe et gibeline devenue la lutte des deux pouvoirs spirituel et temporel, et des démêlés extrêmement compliqués avec Boniface VIII. Boniface avait à Florence des partisans, qui intriguaient et conspiraient en vue d'étendre l'influence du pape sur le gouvernement de la république. Au mois d'avril 1300, trois de ces agens furent dénoncés au gouvernement florentin et condamnés à d'énormes amendes, malgré l'intervention du pape en leur faveur. Profondément blessé de n'avoir pu sauver par son influence ceux que leur zèle pour sa cause avait compromis, Boniface cita alors à comparaître devant le saint-siège les trois auteurs principaux de la condamnation. Ils n'obéirent pas, et Florence fut excommuniée par une lettre motivée, dans laquelle le pape reprenait la thèse de la supériorité du pouvoir spirituel et entreprenait de démontrer que le gouvernement de Florence appartenait à l'autorité pontificale. Les Blancs qui étaient au pouvoir se trouvèrent donc en hostilité déclarée avec le saint-siège. Depuis longtemps déjà, on les accusait de sympathies gibelines, et ils s'en défendaient mal : la force des choses les jetait de plus en plus dans le parmi gibelin. Les Noirs entreprirent d'exploiter la situation qui résultait de ce revirement, et, menacés par un décret (4 mai), qui donnait plein pouvoir à la seigneurie pour réprimer leur agitation, se tournèrent vers le pape et le prièrent d'intervenir. Boniface s'empressa de répondre à leur invitation et envoya le cardinal d'Acquasparta comme médiateur à Florence.

Le cardinal arriva vers le milieu de juin, au commencement du priorat de Dante. Il trouva devant lui un homme qui, comme son parti, était déjà presque un gibelin. Sans doute, Dante n'avait pas encore défendu et systématisé, comme il devait le faire dans la suite, les revendications gibelines, et l'on ne peut admettre avec Witte que la composition de son traité *De Monarchia* date de

ce moment-là. Mais il les professait inconsciemment en partie, car elles couraient dans l'air: Florence se sentait assez forte pour maintenir son autonomie, surtout contre un pape ambitieux, toujours affamé d'hommes et d'argent et qui semblait se croire encore au temps de Grégoire le Grand. Et le médiateur n'arrivait point avec des instructions conciliantes. Son premier acte fut de demander *balia* pour rétablir la paix entre les familles ennemies des *Grandi* et entre les *Grandi* et les *Popolani*. Le conseil des Cent et les conseils du capitaine accédèrent à sa requête, sous cette double condition qu'il se servirait avec mesure du pouvoir qu'on lui accordait, et que si, ne parvenant à conclure la paix, il concluait une trêve, la durée de cette trêve n'excéderait pas trois ans. Le légat se mit à l'œuvre, et tira de son portefeuille un projet de réforme sociale qui ne pouvait manquer de convenir aux Noirs et de déplaire aux Blancs : c'étaient les hautes magistratures ouvertes à tous ceux qui en seraient dignes, sans acception de caste ni de parti, et renouvelées tous les deux mois par un septième de tirage au sort, remplaçant le suffrage, — les réformes mêmes que dans la suite les Noirs, parvenus au pouvoir, devaient accepter après avoir chassé leurs adversaires de la ville. Les Blancs repoussèrent le projet, et le cardinal quitta Florence, excommuniée et interdite.

L'excommunication n'était plus ce qu'elle avait été ; elle fut pourtant une arme aux mains des Noirs qui, déjà presque égaux en nombre aux Blancs, se sentirent renforcés par l'appui du pape. Les rixes recommencèrent entre les chefs blancs, les Cerchi, les Cavalcanti, les Adimari, et les Noirs toujours conduits par le violent Corso Donati. Le gouvernement crut pouvoir rétablir l'ordre en faisant acte d'autorité et d'impartialité, et en exilant sans considération de parti les principaux fauteurs des désordres, parmi lesquels Guido Cavalcanti, l'ami de Dante, et Corso Donati, son parent. Guido Cavalcanti, comme on sait, mourut de la *malaria*, et Corso Donati, de son exil, fit plus de mal à ses adversaires qu'il ne leur en aurait fait en restant à Florence : ce fut lui qui décida Boniface à appeler en Italie Charles de Valois et à le charger de remplir, par la force, la mission de pacificateur, que le cardinal d'Acquasparta n'avait pu exercer. Les Blancs, sentant que leur autorité réunie ne résisterait pas à ce nouveau coup, envoyèrent au pape cette ambassade dont Dante aurait pris la direction en prononçant les légendaires paroles : « Si je vais, qui reste? et si je reste, qui va?.. »

Pendant que les ambassadeurs florentins, — avec Dante ou sans lui, — parlementaient à Rome, Charles de Valois approchait de Florence, y entrait sans coup férir, après avoir déclaré aux Flo-

rentins, qui avaient bien dû le croire, « qu'il venait pour leur bien et bon état, et pour les mettre en paix ensemble. » Grâce à lui, le revirement depuis longtemps imminent s'accomplissait enfin : les Noirs, avec leur clientèle de *popolani*, arrivaient aux hautes magistratures, dont les Blancs étaient dépossédés ; Corso Donati, rappelé de son exil, rentrait en triomphe, et commettait de tels excès que Boniface, inquiet, lui envoyait le même médiateur, le cardinal d'Acquasparta, qu'on n'écoutait pas plus que sous le précédent régime. Enfin, après des rixes nombreuses et sanglantes, la paix se rétablissait tant bien que mal, grâce à un arrêt de proscription qui frappait les principales familles du parti des Blancs. Une loi, — l'éternelle loi de vengeance que rêvent tous les partis quand ils viennent de chasser leurs adversaires, — permit au podestat l'examen rétrospectif des actes des hauts fonctionnaires, et le 27 janvier 1302, le podestat en charge, Cante dei Gabrielli, usant de ce droit, introduisait le nom de Dante dans la sentence qu'il rendait contre trois de ses co-partisans. Les quatre proscrits étaient déclarés coupables de fraudes commises dans l'exercice de leurs fonctions, de gains illicites, d'extorsions iniques en argent et en nature, de prévarication, d'intrigues électorales, d'avoir fomenté le trouble à Florence et semé la division à Pistoja, et « enfin » d'avoir ordonné l'expulsion des « citoyens qu'on désignait sous le nom de Noirs. » Ils étaient condamnés à payer 5,000 livres d'amende dans les trois jours ; s'ils ne payaient pas, leurs biens, dévastés et détruits, appartiendraient à la commune ; s'ils payaient, ils n'en seraient pas moins exilés pour deux années, loin des confins de la Toscane ; dans un cas comme dans l'autre, leurs noms seraient inscrits comme faussaires et prévaricateurs dans les statuts du peuple, et ils ne pourraient jamais plus revêtir aucune magistrature.

Dante, comme le prouve un de ses *canzones*, accepta fièrement cette sentence, dont l'opprobre n'a pas rejailli sur lui. Dans l'impossibilité où elle se trouve de reviser l'arrêt de Cante dei Gabrielli, la postérité se refuse à y voir autre chose qu'un acte de haine et de vengeance politique. Mieux que des documens, l'œuvre entière de Dante proteste contre de telles accusations, et son œuvre est un document aussi, un document presque muet sur sa vie, c'est vrai, mais où l'on trouve son caractère, sa pensée et son cœur.

La condamnation fut confirmée et aggravée par un nouvel arrêt du 10 mars 1302, qui s'étendait à quatorze nouveaux condamnés : le podestat rappelait les motifs de la condamnation ; selon les ordonnances qui réglaient la contumace, il déclarait les prévenus

convaincus des crimes qui leur étaient reprochés, et prononçait que, si l'on s'emparait d'eux, ils seraient livrés aux flammes et brûlés vifs.

Quoi qu'il en soit de la dernière ambassade de Dante, il semble probable qu'au moment où le premier arrêt le frappa, il n'était pas à Florence. Le plus vraisemblable est que, prévoyant les excès des Noirs dès leur retour, et se sentant menacé, il avait pris la route de l'exil avant même qu'elle lui fût imposée.

V.

Si la biographie de Dante pendant la première moitié de sa vie est très incomplète, elle devient plus incertaine encore et plus invraisemblable pendant son exil. Pour le suivre, même de loin, dans ses diverses étapes, pour marquer ses séjours probables, pour fixer la date de ses écrits, il faudrait dépasser les limites de cette étude et entrer dans de fastidieuses discussions, sans d'ailleurs arriver à autre chose qu'à des conjectures plus ou moins spécieuses. Je me contenterai donc de marquer, sur quelques-uns des points les plus importans de cette période, les résultats des dernières recherches.

Contre l'opinion généralement accréditée sur la foi de Leonardo Bruni, il ne semble pas que Dante ait accompagné la majorité de ses compagnons d'exil à Sienne, où leur cause n'était pas sympathique et où ils ne purent s'établir, ni à Arezzo, l'éternelle ennemie de leur patrie, alors gibeline et gouvernée par Uguccione della Faggiuola, qui cependant ne leur fut guère plus favorable; en sorte qu'ils durent se disperser et s'enfuir un peu partout. Il ne prit pas encore non plus part à leurs vaines entreprises pour rentrer par force à Florence; il avait probablement, dès son départ, gagné Vérone où régnait un Scaliger, — pas encore Can Grande, — qui lui fit bon accueil. Des traditions contestables roulent sur ce premier séjour, dont on ignore la durée: tout ce qu'on sait, c'est qu'en 1306 Dante était à Padoue. Encore n'en est-on pas sûr, et ne peut-on s'appuyer que sur un acte privé au bas duquel figure son nom un peu défiguré: *Dantino Alligery*. Si réellement, comme on a quelque raison de le croire, le *Convito* et le traité *De vulgari eloquio* datent de cette période, on peut croire que ces premières années d'exil ne furent point trop amères. Sans doute, Dante regrettait sa ville natale; mais il la regrettait sans violence, sans amertume, sans invectives; et son esprit s'ouvrait, et sa pensée restait sereine: « Mais nous, écrivait-il, dont le monde est la patrie, comme la mer est celle des poissons, quoique nous ayons bu de l'eau de l'Arno avant

d'avoir nos dents, et quoique nous aimions tant Florence, que pour l'avoir aimée nous souffrons un injuste exil, il nous faut cependant appuyer notre jugement sur la raison plutôt que sur le sentiment. Et quoique pour notre plaisir, il n'y ait pas au monde de lieu plus agréable que Florence, pourtant en parcourant les volumes des poètes et des autres écrivains qui décrivent le monde, en causant entre nous des différens sites et lieux de la terre et en comparant leurs mœurs, nous trouverions, j'en suis sûr, que beaucoup de régions et de villes sont plus nobles et plus délicieuses que la Toscane et que Florence, où je suis né et dont je suis citoyen... » Rapprochez ces paisibles paroles de la « montagnarde chanson » qu'il envoyait à Florence du lieu mystérieux où le retenait « une chaîne si forte, » et vous apercevrez un Dante bien différent du patriote austère, du proscrit mélancolique, du satirique passionné que la tradition a consacré. Ayant dépassé de quelques années seulement le mi-chemin de la vie, il était dans la force de l'âge et l'on peut croire qu'il en jouissait. C'est plus tard seulement que le regret de la carrière brisée, l'ambition, la haine de parti, devaient se réveiller en lui. C'est plus tard qu'il sentira « combien l'escalier d'autrui est dur à monter et à descendre. » En ce moment, il regarde le monde ouvert devant lui, il l'accepte pour sa patrie, il l'aime, et il est encore, aussi, l'amant de la *donna pietosa*, qu'elle soit femme ou qu'elle symbolise l'étude, l'étude calme, désintéressée et sereine.

Cette curiosité du monde, qui consolait Dante de son exil, le poussa-t-elle aux longs voyages qu'on lui a prêtés, à Paris et jusqu'à Oxford? A Paris peut-être, et le fait n'a rien de surprenant : il est affirmé par Giovanni Villani, repris et amplifié par Boccace et par Benvenuto da Imola. Tous trois affirment qu'il y étudia, et il n'y a rien dans leurs assertions qui ne soit croyable. Mais bientôt, comme les autres faits de la biographie dantesque qu'on peut considérer comme certains, ce voyage tourne à la légende. On le rapproche des deux terzines du *Paradis* (chant X) où le poète parle de Siger de Courtray. Au XVe siècle, Dante passe pour avoir poussé ses études à Paris au point d'y prendre son baccalauréat en théologie, et au XIXe Balbo décrit son voyage avec de pittoresques détails, nous le montre arrivant pauvre et sans ressources, venant modestement s'asseoir parmi les écoliers de la rue du Fouarre et, tout en roulant dans sa tête et le rêve de son grand poème et celui de son retour à Florence, s'assimilant laborieusement la théologie, la philosophie et « les autres sciences, » soutenant des thèses *de quolibet*, plaidant le contre après le pour selon la méthode scolastique, de manière à exciter l'admiration de

ses condisciples. Le tableau devient si touchant et si romanesque, que l'histoire n'y suffit plus et que Balzac en fait une nouvelle, d'un singulier attrait d'évocation. — Est-il besoin de dire que tous ces détails, pour être possibles, n'en sont pas moins de la pure fiction? Quant au voyage à Oxford, qu'un dantologue anglais, Barlow, défend avec passion, il semble entièrement légendaire et rentre en tout cas dans la catégorie des faits improbables.

Si Dante était encore à Paris en 1309, l'année du supplice des Templiers, — la haine directe, l'indignation éclatante avec laquelle il parla de Philippe le Bel, permettent de supposer qu'il vit de près cette tragédie, — les événemens ne tardèrent pas à le rappeler dans sa patrie; l'empereur Henri VII, en effet, allait entrer en Italie.

Le début de cette expédition, dont les détails sont bien connus, fut salué par les gibelins abattus comme une aurore inattendue d'espoir et de triomphe. Cino da Pistoja entonna le cantique de Siméon, et Dante adressa aux princes d'Italie sa fameuse lettre *Ecce nunc tempus :* « Voici maintenant le temps favorable où surgissent les signes de consolation et de paix. Car un nouveau jour se lève, montrant l'aube qui déjà dessine les ténèbres de la longue calamité; et déjà les brises de l'Orient reprennent de la vigueur; le ciel rougeoie à l'horizon et fortifie avec une douce sérénité les désirs des peuples. — Nous aussi, nous verrons bientôt la joie attendue après avoir longtemps veillé dans la nuit du désert; car le soleil de paix se lèvera, et la justice languissante comme une fleur de tournesol privée de soleil refleurira dès les premiers rayons... »

C'était le cri d'espérance de tous les gibelins qui s'échappait ainsi de la poitrine de Dante. Cette lettre devait être suivie de deux autres, non moins enflammées, et dont l'authenticité n'est pas contestée. L'une est adressée aux « très scélérats Florentins, » et l'on y reconnaît la plume ardente qui a tracé les invectives de la *Comédie*. Jamais la haine de parti n'a trouvé une pareille richesse d'images menaçantes jusqu'à l'effroi : « Vous verrez avec douleur, crie le proscrit à ses compatriotes, vos édifices... détruits et consumés par le feu. Vous verrez la plèbe furibonde se débattre, tantôt en partis contraires et tantôt pousser des clameurs horribles contre vous, ne sachant être à la fois affamée et timide. Et vous aurez la douleur de voir vos temples dépouillés, fréquentés par les femmes, et vos enfans effrayés et inconsciens expiant les crimes de leurs pères. Ah ! si mon esprit prophétique ne se trompe pas, vous verrez avec larmes la ville consumée dans ses longs deuils tomber à la fin entre des mains étrangères, tandis que le peu d'entre vous

qui n'auront pas été frappés par la mort ou par la prison partiront pour l'exil. Et les mêmes malheurs qu'a eu à subir la ville de Sagonte glorieuse par sa foi, vous devrez dans votre perfidie les subir ignominieusement par la servitude. »

La troisième lettre est adressée à l'empereur, qui s'attardait au siège de Crémone et ne se hâtait pas assez, — pour de bonnes raisons, — d'en finir avec Florence, « la cruelle peste,.. la vipère qui s'est glissée dans les entrailles de sa mère,.. la brebis malade qui infecte le troupeau de son maître,.. la Myrrha criminelle et impie, *in Cinyræ patris amplexus exæstuans*. C'est contre elle qu'il faut marcher, c'est à elle qu'il faut réserver la fin d'Agag et le sort des Amalécites. »

Ces trois lettres montrent avec quelle passion Dante suivait les péripéties de la suprême tentative du saint-empire pour conquérir l'Italie. Elles ne nous disent ni quel rôle il joua dans cette dernière partie du gibelinisme, ni où il se trouvait en les écrivant. La seconde seule porte une suscription, qui encore n'est qu'une indication; elle est datée: *Prid. kal. aprilis in finibus Florenciæ, sub fonte Sarni.* Ces lettres tombent dans l'histoire sans qu'on sache d'où. D'une phrase de la dernière, on a pu déduire que Dante, à un moment donné, se rendit personnellement auprès d'Henri VII. « Moi, qui écris, dit-il, en effet,.. je l'ai vu très bienveillant et je l'ai entendu très clément.... » Mais fut-ce à Milan, à Turin à Gênes ou ailleurs, on ne saurait le dire. M. G. Sforza (*Dante e i Pisani*) aime à croire que ce fut à Pise, et que Dante y commença aussi son traité *De monarchia*. Il appuie sa conjecture de raisonnemens très spécieux, sans parvenir à lui donner aucune certitude.

On sait comment les espérances des gibelins s'écroulèrent avec la mort d'Henri VII. A vrai dire, il ne semblait guère en voie de les réaliser, et les chances de succès diminuaient de jour en jour. Sa mort n'en fut pas moins un deuil irréparable pour le parti qui jouait avec lui sa dernière carte. « Les gibelins et moi, s'écrie Fazio degli Uberti, nous restâmes comme des bustes sans tête. » Une complainte populaire comparait à Judas les prétendus assassins de l'empereur. Cino, désespéré, invoquait la mort, « puisque la nature a tranché les jours du prince incomparable, du césar invaincu, seul digne de la couronne, que le ciel a rappelé comme un sage. » Les exilés florentins désespéraient de voir jamais se rouvrir les portes de leur ville : « Il est mort, chantait l'un d'entre eux, Sennuccio del Bene, et je ne suis pas revenu des lieux où je languis!.. » Dante garde le silence : il s'était tu depuis sa lettre à l'empereur, et l'on ne sait de quel lieu il apprit que sa cause était irrévocablement perdue.

Son attitude pendant l'expédition d'Henri VII, et la violence de ses lettres-pamphlets, avaient achevé de le rendre odieux au gouvernement florentin : aussi quand, en septembre 1311, une loi d'amnistie rouvrit la ville aux exilés blancs, fut-il compris parmi les plus compromis qui en étaient exceptés. Quatre ans plus tard, une nouvelle sentence était encore rendue contre lui, confirmant la première, sous le coup de laquelle il se trouvait encore, et l'aggravant en l'étendant à ses fils : comme gibelins, rebelles à la commune et au peuple de Florence et aux statuts du parti guelfe, ils étaient condamnés à avoir la tête coupée. On peut supposer que de nouvelles hostilités de sa part avaient provoqué cette nouvelle rigueur, mais on ne peut savoir de quelle nature elles étaient, car les actes de Dante, pendant les années qui suivirent la mort d'Henri VII, nous sont inconnus, et l'authenticité de ceux de ses écrits qui se rapportent à cette époque est discutable. Peut-être le proscrit avait-il pris part, avec ses fils, à cette bataille de Montecatini que les gibelins d'Uguccione della Faggiuola gagnèrent sur les guelfes, le 29 août 1315, et qui est antérieure de trois mois à la sentence.

On pourrait croire que cette condamnation se changea plus tard en une offre d'amnistie : en effet, en 1317, toutes les villes toscanes, à l'exception de Lucques, qui resta isolée, mais non menaçante, se trouvèrent au pouvoir des guelfes. La situation parut propre à un essai de pacification, le gouvernement florentin se relâcha donc de sa sévérité habituelle et offrit à quelques exilés politiques une grâce humiliante : il s'agissait, pour eux, de venir figurer à la procession des condamnés de droit commun qu'on graciait chaque année à la Saint-Jean, et d'accepter qu'à cette condition leur peine, comme on le faisait pour les voleurs et les assassins, fût commuée en une simple amende. Beaucoup acceptèrent et vinrent humblement porter leur cierge derrière l'image du saint libérateur. Dante, qui se croyait en droit d'exiger une réparation, refusa une telle grâce par cette lettre à « l'ami florentin, » qui est une brève et frappante apologie de sa vie :

« ... Ce n'est pas là le moyen de rentrer à Florence; mais si vous en trouvez un autre, qui ne déroge pas à la réputation et à l'honneur de Dante, je l'accepterai avec empressement. Si je ne puis rentrer honorablement à Florence, je n'y rentrerai jamais. Hé quoi! est-ce que partout je ne pourrai contempler le soleil et les étoiles? Est-ce que partout, sous le ciel, je ne pourrai contempler les douces vérités sans avoir besoin, pour cela, de me rendre avec ignominie au peuple et à la ville de Florence? — Et le pain non plus ne me manquera pas... »

Les dernières années de la vie de Dante se passèrent, on en peut être sûr, à Vérone et à Ravenne.

Vérone, où Dante avait déjà séjourné pendant la première période de son exil, appartenait en ce moment au troisième fils d'Alberto della Scala, Can, surnommé le Grand, jeune homme de vingt-cinq ans, en pleine prospérité, généreux, libéral, qui en 1318, après avoir juré fidélité à Frédéric d'Autriche, fut élu capitaine-général de la ligue gibeline. Sa cour était le refuge naturel de tous les illustres gibelins proscrits du reste de l'Italie, de la Toscane entre autres. Uguccione della Faggiuola, chassé de Pise par ce Castruccio Castracani dont Machiavel a décrit l'étonnante fortune, était venu se mettre à sa solde avec ses mercenaires allemands. Il était donc un puissant et magnifique seigneur, un abri sûr et un protecteur éclairé. Si l'épître dédicatoire du *Paradis* n'est point apocryphe, Dante serait venu à Vérone tout exprès pour voir par ses yeux si et jusqu'à quel point le Scaliger méritait la réputation dont il jouissait en Italie; il aurait été ébloui par la magnificence de Can, et tellement gagné par ses bienfaits, qu'il conçut pour lui une amitié dévouée. Si nous en croyons l'historiographe de la cour de Vérone, Sagacio Muzio Gazzata, Dante aurait été en effet parmi les hôtes les mieux accueillis et les plus honorés de Can; et pourtant on a supposé qu'il le quitta en mauvais termes, à une date qu'on ne peut d'ailleurs déterminer. Le fait que les treize derniers chants du *Paradis* ne furent pas envoyés au Scaliger semble prouver qu'il y eut effectivement rupture entre le protecteur et le protégé. On ne peut non plus s'empêcher de croire que c'est à lui que Dante, au chant XVII du *Paradis*, après l'avoir loué en termes d'ailleurs modérés, adresse les fières paroles dans lesquelles il se réserve son rôle de justicier :

« ... Si ta parole est déplaisante au premier goût, elle laissera une nourriture vivifiante quand elle sera digérée.

« Ton cri fera comme le vent, qui frappe les plus hautes cimes, et ceci ne sera pas une petite preuve d'honneur. »

Si l'on pouvait admettre l'authenticité de la dissertation *De duobus elementis, aqua et terra,* Dante, comme le prouveraient les paroles qui la terminent, serait resté à Vérone au moins jusqu'en 1520. Or, il s'est livré sur cette question une bataille, après laquelle le doute n'est plus guère possible. Si certains critiques, comme J.-B. Giuliani, ont cru retrouver dans le petit traité *De duobus elementis* la manière élémentaire de Dante, d'autres, comme M. Bartoli, ont appuyé leur scepticisme d'argumens plus solides. Aucun des plus anciens biographes de Dante, ont-ils pu dire, ne parle de cette œuvre, et le premier qui la mentionne la cite en

compagnie d'écrits reconnus apocryphes. De plus, il n'en existe aucun manuscrit : on en est donc réduit à compter sur la bonne foi du plus ancien éditeur, le père Moncetti, mathématicien et astronome du XVIe siècle, qui publia le livre à Venise en 1508, sans dire d'où il l'avait tiré. Comme, d'après son propre aveu, il l'aurait « émondé, limé et retravaillé » à sa guise, la dissertation perd en tout cas toute valeur documentaire.

A quelque moment que Dante ait quitté Vérone et Can Grande, il est certain qu'il passa les derniers temps de sa vie à Ravenne, auprès de Guido di Polenta. Quoique guelfe, Guido fit bon accueil à l'illustre proscrit gibelin; peut-être l'employa-t-il à son service, soit en le chargeant d'une mission à Venise, soit en le chargeant d'enseigner publiquement la rhétorique : non pas la rhétorique latine, mais la rhétorique vulgaire. On serait tenté de se rallier à cette dernière conjecture, tout incertaine qu'elle est (1), quand on se rappelle que c'est à ce moment que Giovanni del Virgilio, bon poète latin, engageait l'auteur de la *Comédie* à renoncer à la langue vulgaire : « Pourquoi, divin poète, toi qui chantes les plus nobles sujets, devras-tu toujours les chanter en « vulgaire ? » Seul, le « vulgaire » pourra donc jouir, et les doctes ne liront rien de toi qui soit écrit en langue plus noble? Les grandes actions de notre temps resteront donc sans poète?.. Rappelle-toi la mort d'Henri de Luxembourg, rappelle-toi les victoires de Cane Scaliger et d'Uguccione, rappelle-toi les armées de Naples et les combats de la Ligurie : est-ce qu'il existe de plus beaux sujets que ceux-là?.. Mais surtout, ô maître, ne tarde pas à venir à Bologne ceindre la couronne du laurier poétique : les Bolonais ne t'en veulent pas du mal que tu as dit d'eux dans l'*Enfer* et te verraient avec plaisir... » Dante répondait poliment dans deux églogues latines : sans doute, il lui serait doux de mériter le laurier du poète, mais surtout s'il pouvait le ceindre sur les bords de l'Arno, et qui sait si ce bonheur ne lui arrivera pas quand son *Paradis* sera aussi connu du monde que l'*Enfer*?..

Cette paisible discussion sur l'emploi du « vulgaire » et l'opportunité d'un couronnement solennel est bien loin des ardentes polémiques d'autrefois : Dante était apaisé. Il avait avec lui son fils Pierre, peut-être d'autres membres de sa famille. Et, calmé par l'âge et par l'expérience, revenu de ses haines, ayant mené à bonne fin son immortel poème, admiré par ses contemporains, conservant l'espoir de rentrer un jour, en triomphateur poétique, sinon en vainqueur gibelin, dans sa chère Florence, il consacrait les der-

(1) Ricci, *Studii e polemiche dantesche*. Bologne, 1880.

nières années de sa vie à des vers religieux, et traduisait les sept psaumes de la pénitence, le *Credo*, le *Pater*, etc.

VI.

On voit par ce qui précède que nous n'avions pas tort d'insister sur le caractère négatif des récentes recherches : le roman de Dante est détruit, et sa biographie n'est pas encore faite. Un très petit nombre de dates et de faits certains sont établis : sa généalogie, sa famille, sa naissance, peu de détails sur sa jeunesse, son priorat, son exil, ses deux condamnations, ses séjours à Paris, à Vérone et à Ravenne, sa mort. Les intervalles ne sont remplis que par des conjectures plus ou moins ingénieuses, mais qui conservent un caractère exclusivement hypothétique : ainsi, l'histoire de ses amours, de ses études, de ses premières armes, de son rôle politique, de ses voyages pendant l'exil, de son attitude pendant l'expédition d'Henri VII. En dernière analyse, on n'a guère devant soi que quelques faits matériels, plus ou moins dépourvus de signification, et l'on est obligé de repousser presque toutes les données qui jusqu'à présent avaient servi à appuyer la conception habituelle du caractère de Dante.

C'est précisément là, je crois, qu'est le vrai service rendu à l'histoire littéraire par les nouveaux critiques. La biographie de Dante, en effet, avait toujours été marquée au sceau des diverses époques qui l'avaient successivement refaite : Dante avait été un théologien teinté d'humanisme au XIV[e] siècle, un néo-platonicien au XV[e], un homme d'État sceptique avec Machiavel, un simple puriste avec la Crusca, un dévot avec Biscioni, un carbonaro avec Rossetti. En dernier lieu, avec ses divers biographes du commencement de notre siècle, il était devenu une figure à la fois très complexe et très simplifiée, dans laquelle se confondaient les traits divers qu'on lui avait prêtés jusque-là, un personnage universel que la théologie n'écartait pas plus de la politique que de la poésie, dans lequel s'incarnaient à la fois les plus anciennes aspirations à l'unité italienne et le patriotisme florentin le plus local qui fut jamais, le dévoûment le plus absolu à l'orthodoxie catholique et les besoins de réformes qui ne devaient prendre corps que deux siècles plus tard, un monarchisme systématisé et les premiers germes d'un socialisme naissant, que sais-je encore? Toutes ces contradictions, grâce à la théorie de l'explication de « Dante par Dante, » découverte par Witte et développée par Giuliani, étaient venues se fondre en un personnage tout d'une pièce, qu'on s'ingéniait à représenter toujours pareil à

lui-même, de la *Vita nuova* au *Paradis*, immuable, n'ayant subi aucune de ces métamorphoses qui, dans une vie moyenne, renouvellent trois ou quatre fois l'homme, n'ayant passé par aucune évolution, ayant déjà, quand il combattait même dans les rangs des guelfes au siège de Caprona, les théories gibelines qu'il devait exposer dans son traité *De Monarchia*, aussi austère quand il épiait le salut de la *gentilissima donna* et envoyait à ses amis littéraires des énigmes poétiques que lorsqu'il invectivait les Florentins ou admonestait les cardinaux d'Italie; à la tête de la politique de son parti comme des lettres de son temps, aussi grand comme diplomate que comme poète, bref, passant à travers son époque dans l'attitude unique et hiératique d'une statue de bronze, qui, sous les plis symétriques d'un manteau que le vent n'agite plus, sous un front dont les rides resteront éternellement les mêmes, cache aux yeux des générations futures les transformations, les avatars, les faiblesses, qui ont fait l'homme dont elle est l'image.

Il ne nous déplaît pas de voir cette idole à terre et de pouvoir, à sa place, dresser une figure plus mobile et plus humaine, comme nous aimons à nous la représenter. Sans doute, nous savons peu de chose sur l'homme dont elle nous empêchait, plus encore que notre ignorance, de pénétrer l'âme; mais nous savons qu'il fut guelfe avant d'être gibelin; nous savons qu'après avoir aimé dans une extase celle qu'il nomma Béatrice, il l'oublia et fut infidèle à sa mémoire; nous savons qu'il commit les faiblesses que nous connaissons tous; nous savons qu'il eut de robustes haines, des préjugés injustes, qu'il se trompa quelquefois et se contredit souvent. Et nous l'en aimons davantage parce qu'il est plus près de nous sans être moins grand : car l'idée qu'on se fait de lui peut changer avec les époques et changera peut-être d'autant plus que sa légende détruite laisse un champ plus libre aux hypothèses, mais son œuvre est là, dans sa magnifique coulée, et combien plus parfaite, plus solide et plus inébranlable que l'image que lui avaient dressée l'ignorance, la légèreté, le parti-pris, les préjugés, ou l'aveugle admiration de ses biographes!

ÉDOUARD ROD.

LE

SURINTENDANT FOUCQUET

II[1].

LA DISGRACE.

VI.

En dépit de Louis XIV et de ses mousquetaires, les chemins n'étaient pas si bien gardés que le courrier du roi n'eût été devancé par un autre. C'était le valet de chambre de Foucquet, Laforêt, qui, sans tarder, après l'arrestation de son maître, était sorti de Nantes, avait fait deux lieues à pied jusqu'au premier relais, d'où il avait couru la poste à franc étrier. Il était arrivé à Paris le 7 septembre, au point du jour. Quand M[me] Foucquet la mère eut reçu de lui la terrible nouvelle, elle se mit à genoux en disant : « Je vous remercie, mon Dieu! Je vous ai toujours demandé son salut : en voici le chemin. »

Hormis l'épisode de Laforêt, tout s'était fait et avait réussi selon la volonté du roi. A Nantes, Boucherat avait fouillé le logis de Foucquet et Pellot celui de Pellisson. A Belle-Isle, la garde n'avait fait aucune résistance, Fourille était entré paisiblement dans la

(1) Voyez la *Revue* du 1[er] décembre.

place. A Fontainebleau, le chancelier Séguier s'en alla mettre les scellés à la surintendance, après quoi il fit un jeu de mots qui eut, paraît-il, du succès à l'Académie : « Foucquet voulait les sceaux, il les a. » A Paris, dans l'hôtel de la rue Croix-des-Petits-Champs, on ne trouva rien à mettre sous le scel. On permit à la vénérable mère du surintendant d'y demeurer avec ses petits-enfans qui n'avaient plus d'autre asile. Leur mère était exilée à Limoges ; de leurs quatre oncles, l'évêque d'Agde était renvoyé dans son diocèse, l'archevêque de Narbonne relégué à Alençon, Gilles Foucquet à Ancenis ; l'abbé lui-même, l'ennemi, le dénonciateur, subit la disgrâce commune. M[me] du Plessis-Bellière fut envoyée à Montbrison.

Dans Paris, gens du monde, gens de robe, financiers de haut et de bas étage s'agitaient et couraient aux nouvelles. Les hommes d'âge, les contemporains de Richelieu se rappelaient avoir vu, en l'an 1624, l'arrestation d'un surintendant des finances. C'était le marquis de La Vieuville ; mais ils se rappelaient aussi qu'après dix-huit mois de captivité, il s'était évadé du château d'Amboise, et, chose infiniment plus surprenante, qu'on l'avait revu, vingt-cinq ans plus tard, à la surintendance, à telles enseignes qu'il y avait été justement le prédécesseur de Foucquet, d'où celui-ci pouvait, ce semble, tirer un favorable augure. Il est vrai qu'aux nouvelles bientôt venues de Saint-Mandé cet heureux pronostic perdit tout à coup de sa valeur.

C'est à Saint-Mandé que Foucquet avait sa principale résidence et c'est là qu'était l'amas de ses papiers. La levée des premiers scellés avait été faite le 19 septembre ; les journées suivantes suffirent à peine à recueillir, sinon à inventorier les pièces innombrables qui se trouvaient, non-seulement dans le cabinet du surintendant, mais dans la bibliothèque et dans plusieurs chambres. La vérité est que les formalités judiciaires furent violées outrageusement. Colbert, qui n'était pas magistrat et qui néanmoins avait présidé aux recherches, avait mis la main sur des paquets de lettres qu'il s'était empressé de porter au roi. Ce sont ces lettres, lettres de femmes pour la plupart, qui, par le fait, n'ont été vues que de Louis XIV, d'Anne d'Autriche, de Le Tellier et de Colbert. Néanmoins il se fit tout de suite une légende de la « cassette amoureuse » et toutes les femmes plus ou moins en vue, à commencer par M[me] de Sévigné, furent livrées en proie à la malignité publique. Ce fut un tel vacarme et un tel scandale que l'honnête Chapelain ne put se tenir de jeter l'anathème à celui qui avait fait recueil de papiers si compromettans ; et dans quels termes il exhala son courroux, c'est ce qu'il est littérairement intéressant de connaître. « Eh quoi ! s'écriait le chantre de la *Pucelle*, n'étoit-ce pas assez de rui-

ner l'état et rendre le roi odieux à ses peuples, de tourner toutes ses finances en dépenses imprudentes, en acquisitions insolentes, de se fortifier contre lui, de lui débaucher ses sujets? Falloit-il encore, pour surcroît de dérèglement et de crimes, s'ériger un trophée des faveurs, ou véritables ou apparentes, de la pudeur de tant de femmes de qualité, et tenir un registre honteux de la communication qu'il avoit avec elles!.. »

Une autre trouvaille avait été faite à Saint-Mandé, d'un tout autre ordre et d'une tout autre importance. Sur la lisière du bois, Foucquet s'était fait construire un petit pavillon qui ne communiquait avec le logis principal que par un souterrain pratiqué sous le chemin de Vincennes; c'est là qu'il s'enfermait pour se soustraire aux solliciteurs et travailler à son aise. Or, dans cette retraite tout à fait intime, les fureteurs stimulés par Colbert avaient trouvé, derrière un miroir de Venise, « un cahier de petit papier coupé, de treize feuillets, écrits des deux côtés, raturés en plusieurs endroits, et les ratures corrigées. » Dès que Colbert eut saisi la trouvaille, il eut un transport de surprise et de joie. Qu'était-ce donc?

Il faut remonter de quatre ans en arrière, à l'année 1657, au temps des premières difficultés sérieuses entre Mazarin et Foucquet. Inquiet, se croyant menacé de perdre, non-seulement sa place, mais sa liberté même, celui-ci avait jeté hâtivement sur le papier l'indication des moyens qu'il croyait les plus propres à sa défense. « Les connoissances particulières qu'il a données à un grand nombre de personnes de sa mauvaise volonté, disait-il en parlant du cardinal, m'en faisant craindre avec raison les effets, puisque le pouvoir absolu qu'il a sur le roi et sur la reine lui rendent facile tout ce qu'il veut entreprendre, et considérant que la timidité naturelle qui prédomine en lui ne lui permettra jamais d'entreprendre de m'éloigner seulement, ce qu'il auroit exécuté déjà s'il n'avoit pas été retenu par l'appréhension de quelque vigueur en mes frères et en moi, un bon nombre d'amis, une charge considérable dans le parlement, des places fortes occupées par nous ou nos proches, et des alliances assez avantageuses; ces considérations qui paroissent fortes d'un côté à me retenir dans le poste où je suis, d'un autre ne peuvent permettre que j'en sorte sans que l'on tente tout d'un coup de nous accabler et de nous perdre... Il faut donc craindre tout et le prévoir, afin que, si je me trouvois hors de la liberté de m'en pouvoir expliquer, lors on eût recours à ce papier pour y chercher les remèdes qu'on ne pourroit trouver ailleurs, et que ceux de mes amis qui auront été avertis d'y avoir recours sachent qui sont ceux auxquels ils peuvent prendre confiance. »

En ce temps-là, Foucquet n'était pas encore brouillé avec l'abbé son frère; aussi, lui étant arrêté, serait-ce les instructions de l'abbé qu'il faudrait suivre. Si l'abbé se trouvait prisonnier lui-même, il faudrait patienter deux ou trois mois, et pendant ce temps prendre le mot chez Mme du Plessis-Bellière, laquelle, étant le chef de la défense, s'entendrait d'abord avec les gouverneurs de Calais, d'Amiens, de Hesdin, d'Arras, puis en seconde ligne avec des hommes tels que MM. de Créqui, de Feuquières, Fabert, d'Estrades. On aviserait à tenir des gens sûrs dans Ham, Concarneau, Tombelaine, à l'Ile-Dieu. On emploierait les jésuites; on prendrait les conseils de MM. de La Rochefoucauld, de Marsillac, Bournonville, Brancas, Langlade, Gourville. Du côté du parlement, on s'assurerait de M. de Harlay et de M. de Maupeou. Là s'arrêtait brusquement le projet de 1657.

A la fin de l'année suivante, l'attitude de Mazarin étant redevenue suspecte, Foucquet reprit, revisa, et compléta son projet de défense. De l'abbé Basile, « plus à craindre qu'un autre, » il faut se garder à tout prix. Beaucoup des gouverneurs ou commandans de places, ci-dessus indiqués, étant changés ou morts, il n'en faut plus faire état. A ceux qui restent, on peut adjoindre des marins, comme le commandeur de Neuf-Chaise, vice-amiral, et Guinant. — Foucquet avait des vaisseaux à lui qui faisaient le commerce d'Amérique. — Si, ne se bornant pas à tenir le surintendant en prison, le cardinal voulait lui faire son procès, dans ce cas grave, les gouverneurs des places arrêteraient la levée des impôts et publieraient un manifeste contre l'oppression et la violence du gouvernement. De son côté Guinant, avec ses vaisseaux, enlèverait tous ceux qu'il rencontrerait entre Rouen et Le Havre. « Il est impossible, était-il dit en façon de conclure, les choses étant bien conduites, se joignant à tous les malcontens par d'autres intérêts, que l'on ne fît une affaire assez forte pour tenir les choses longtemps en balance et en venir à une bonne composition, d'autant plus qu'on ne demanderoit que la liberté d'un homme qui donneroit des cautions de ne faire aucun mal. »

Tel est, dans ses traits principaux, ce fameux plan de défense. A première vue, c'est le rêve d'un cerveau malade; à y regarder de plus près, c'est une erreur d'anachronisme. Sous la régence de Marie de Médicis, sous le règne même de Richelieu, pendant la Fronde, on avait toujours vu les opposans, les malcontens donner le signal des crises en quittant, les uns brusquement, les autres furtivement Paris et la cour, se retirer dans leurs gouvernemens ou dans leurs provinces, faire des levées d'hommes et d'argent, arrêter les deniers royaux, en un mot se mettre en révolte, tout en

protestant de leur respect et de leur affection pour le roi mal conseillé. *Tiempi passati:* ce fut la grande illusion de Foucquet de s'imaginer qu'ils pouvaient revenir. Quoi qu'il en soit, on comprend bien la joie de Colbert en possession d'un tel écrit. Désormais ce n'était plus seulement de péculat, c'était de lèse-majesté que l'accusation pouvait se produire. Louis XIV s'était déjà laissé dire que Foucquet voulait se faire duc de Bretagne et roi des îles bretonnes.

Il fallait « purger le siècle » par une punition dont on parlerait encore dans cent ans; c'est l'expression même de Colbert. Une chambre de justice fut instituée « pour la recherche des malversations commises dans les finances depuis 1635, et de tous les crimes et délits commis à l'occasion d'icelles, par quelques personnes et de quelque qualité qu'elles fussent. » Elle avait Séguier pour président d'honneur, comme on dirait aujourd'hui, Lamoignon pour président effectif, Denis Talon pour procureur-général, et pour membres des magistrats pris dans les divers parlemens, dans la chambre des comptes de Paris et parmi les maîtres des requêtes. La séance d'ouverture fut tenue le 3 décembre 1661, puis la chambre s'ajourna en attendant que les causes à instruire fussent en état de lui être soumises; elle devait longtemps attendre. Pour l'affaire de Foucquet, Talon fit travailler un avocat, très honnête homme, mais très formaliste, nommé Gomont, lequel devait s'entendre avec Foucault, greffier de la chambre, et avec un certain Berryer, qui était l'âme damnée de Colbert. Le 3 mars 1662, la chambre rendit arrêt comme quoi il serait informé contre l'ancien surintendant des finances et délégua pour les interrogatoires deux de ses membres, Poncet et Renard, assistés de Foucault.

VII.

Détenu d'abord au château d'Angers, Foucquet y avait failli mourir, et c'était à grand'peine qu'on lui avait accordé l'assistance d'un médecin. L'idée lui était venue de s'adresser à Le Tellier, qu'il ne croyait pas si bien d'accord avec Colbert. « Je puis, lui écrivait-il, avoir fait des fautes, je ne m'en excuse pas; j'en ai fait qu'il a fallu faire... On ne pouvoit pas avoir de règle certaine avec M. le cardinal en matière d'argent; jamais d'ordre précis. Il blâmoit et permettoit néanmoins; il désapprouvoit tout après. » Faisant allusion aux éclaircissemens qu'il avait donnés à Louis XIV, il ajoutait: « Le roi très obligeamment me dit qu'il me pardonnoit tout et m'en donna sa parole; cependant je me trouve emprisonné et poursuivi!.. On prend encore mon argent la veille : dans un temps

que je suis malade on m'arrête... Je ne puis pas bien comprendre pourquoi. Au moindre mot, j'eusse remis tout sans qu'il eût été besoin des extrémités où l'on m'a mis. Ce que je demande est peu; c'est de convertir ma prison en exil, au lieu du royaume le plus éloigné de la cour. J'ai une méchante chaumière au fond de la Bretagne, je consens d'être relégué là. M. de La Meilleraie, qui ne m'aime pas, verra ma conduite. Je signerai, sous peine de la vie, de ne me mêler d'aucune affaire. En l'état où je suis, qui est à dire plus rien, on n'a plus guère d'amis. De mon côté, voulant quitter les pensées de toutes choses et faire mon salut, ils seront fort désabusés. » Pour réponse il reçut la défense de rien plus écrire sans l'ordre du roi.

D'Angers, il fut transféré au château d'Amboise. Dans les rues, par les chemins, il fut poursuivi par les malédictions du populaire. Était-ce à lui Foucquet, personnellement, que s'adressaient ces clameurs? Non, c'était au personnage dénommé surintendant des finances, à l'ogre, qui par ses agens de toute sorte, trésoriers, receveurs, collecteurs, fermiers, commis, recors, garnisaires, se faisait apporter, pour la dévorer, la subsistance et la substance même des peuples. D'Amboise à Vincennes, ce fut même escorte, durant toute une semaine de froidure, entre Noël et le premier jour de l'an 1662. A Vincennes, il fut logé dans le donjon, au secret, sans voir personne autre que d'Artagnan, sans pouvoir écrire ni lire, sinon quelques livres de piété.

Le 4 mars, les interrogatoires commencèrent. L'ancien procureur-général allégua ses privilèges; le surintendant, ne devant compte qu'au roi, refusa de reconnaître la compétence de la chambre; néanmoins, ces protestations faites, il consentit à répondre. Les premières questions portèrent sur quelques-uns de ses anciens commis, Delorme, un de ses dénonciateurs, Bruant qui était en fuite, Pellisson qui était prisonnier. Les dernières, plus importantes, eurent pour objet ses emprunts et ses prêts au roi : n'avait-il pas confondu les comptes du roi et les siens? Il répondit qu'il avait toujours pris garde que la confusion ne fût pas faite. Les jours suivans, après avoir dit qu'il avait 7 ou 8 millions de dettes et qu'en fait il était beaucoup plus pauvre qu'avant son entrée à la surintendance, il eut à répondre sur diverses opérations, emprunts, traités et affermages; on y reviendra plus tard, au moment critique de la procédure. A dater du 14 mars, les interrogatoires touchèrent à la politique, aux fortifications de Belle-Isle, aux vaisseaux armés pour le compte du surintendant, enfin au fameux plan de défense.

A Paris, quelques initiés seulement étaient à peu près informés de ces commencemens d'instruction; tout à coup, vers la fin de

mars, le public s'en trouva saisi pour ainsi dire. Sous ce titre: « Discours au roi par un de ses fidèles sujets sur le procès de M. Foucquet, » une brochure, on disait alors un libelle, sortie d'une imprimerie clandestine, venait d'apparaître au grand jour. La défense était pressante, éloquente, émouvante. D'où venait-elle? Du fond de la Bastille; c'était Pellisson, prisonnier et menacé lui-même, qui était l'auteur du chef-d'œuvre. On peut dire que l'opinion publique n'attendait pour prendre feu que cette étincelle: ce fut dès lors comme un incendie qui gagna de proche en proche. Puis vint la plainte exquise de La Fontaine, l'appel élégiaque aux nymphes de Vaux:

Oronte est à présent un objet de clémence;
S'il a cru les conseils d'une aveugle puissance,
Il est assez puni par son sort rigoureux
Et c'est être innocent que d'être malheureux.

Dès lors dans le monde étendu de ses amis et amies, Foucquet ne fut plus que « l'illustre malheureux. »

Le temps passait, les meneurs du procès étaient de plus en plus embarrassés, les interrogatoires de l'accusé ayant tourné plutôt à son profit qu'à son désavantage. Pour se donner de ce côté quelque répit, on fit dévier l'instruction vers les trésoriers et les commis de l'Épargne. Ce fut seulement après deux mois et demi que les commissaires revinrent à Foucquet et aux griefs concernant les finances. Dans le sein de la chambre, une grande question s'agitait: devait-on donner à l'accusé un conseil et lui communiquer sinon tous ses papiers, du moins les inventaires? La prétention de Talon était qu'il se reconnût d'abord justiciable de la chambre et qu'il avouât sa compétence, à quoi Foucquet se refusait énergiquement, ou que, nonobstant cette résistance, il fût jugé comme un muet. Assimiler à un muet l'homme qui avait déjà et si souvent répondu, la prétention était un peu forte; il n'y fut pas alors donné suite. Les rigueurs de la prison reçurent même quelque adoucissement, le prisonnier obtint enfin les moyens d'écrire. Dès lors l'ancien procureur-général commença d'employer tout ce que lui avait appris son expérience juridique, et, contre des juges qu'il ne reconnaissait pas, il mit en jeu tous les procédés de la chicane; en même temps, il faisait appel à sa mémoire qui était tout à fait extraordinaire et il reconstruisait dans sa tête, avec toutes leurs péripéties, faits et chiffres compris, les principaux actes financiers de sa surintendance.

Un jour du mois de juillet, les présidens et conseillers du parlement, entrant à la grand'chambre, passèrent devant trois femmes

agenouillées qui présentaient requête. C'étaient la mère, la femme et la fille de Foucquet. Le premier président Lamoignon, qui était en même temps président de la chambre de justice, fit lire, en dépit de Talon, la requête où l'accusé récusait cette chambre et réclamait la juridiction du parlement. Loin de déplaire au parlement, la réclamation avait au fond sa faveur; mais il fallait prendre les ordres du roi. Une députation s'en vint à Saint-Germain. Le chancelier fut sévère; il s'étonna qu'après les défenses faites par le procureur-général, la cour se fût permis de lire la requête et d'en délibérer; le roi, en quelques mots, se montra encore plus dur.

De la mi-juillet à la mi-septembre, le temps fut employé en confrontations; sur une centaine de témoins assignés, il n'y en eut qu'une vingtaine de confrontés avec Foucquet. Cette partie de la procédure ne fit pas beaucoup avancer l'instruction. Cependant, la question depuis plusieurs mois en suspens venait d'être résolue en faveur de l'accusé; il lui était accordé un conseil et les inventaires des papiers saisis lui seraient communiqués. Il eut même deux conseils au lieu d'un, deux avocats nommés Lhoste et Auzanet. Pour lui, depuis si longtemps au secret, privé de toute communication avec le dehors, à peine guidé dans ces ténèbres, parmi les pièges des interrogatoires, par son instinct et par sa mémoire, c'était la lumière qui allait lui rendre la plénitude de son intelligence et de ses moyens.

Il y avait treize mois qu'il avait été arrêté; Louis XIV et Colbert avaient hâte d'en finir; mais le procès, bien qu'étant ce qu'on appelait « appointé, » autrement dit mis au point, propre à être jugé, n'était en fait ni prêt à l'être ni près de l'être. Il fallait d'abord nommer un rapporteur; Colbert en fit nommer deux, Olivier d'Ormesson, maître des requêtes, et Sainte-Hélène, président au parlement de Normandie. Il y avait aussi à recevoir « les productions » écrites des deux parties, celle du procureur-général du côté de l'attaque et celle de l'accusé du côté de la défense. Or pour la sienne, Talon n'était pas en mesure parce que Gomont, très formaliste, on l'a dit, n'aboutissait pas. Du côté de Foucquet, il pouvait travailler avec ses conseils, à ses mémoires et à ses requêtes; mais il aimait mieux les rédiger lui-même, sauf à les revoir avec eux et à se servir d'eux pour les produire au dehors. Il profitait habilement des retards de Talon : comment fournir des contredits à des conclusions non signifiées? Il allait plus loin : comment répondre au commandement de produire quand on retenait tous ses papiers? En effet, qu'était-ce que ces inventaires dont la communication lui avait été permise? Quand, par qui, dans quelles conditions avaient-ils été

dressés? Comment en général la saisie des papiers avait-elle été faite? Et Foucquet, désormais au courant des circonstances qu'il n'avait pu connaître d'abord, va prendre texte des prétendues révélations de la fausse cassette amoureuse, de ces lettres inventées, fabriquées, apocryphes, pour jeter tout au moins le doute sur l'authenticité de certaines pièces alléguées contre lui, et pour incriminer la violation flagrante des formalités juridiques.

Alors commence la série de ces « défenses » lancées coup sur coup, comme les sorties vigoureuses d'un assiégé résolu. Colbert a beau mettre sa police en campagne, fouiller les imprimeries, menacer les imprimeurs, il se trouve toujours çà ou là quelque presse clandestine d'où les feuilles échappées, colportées, distribuées sous le manteau, se répandent dans le public; on les lit avidement, on se les communique, on se les dispute. L'opinion s'éclaire. Un incident considérable achève de l'émouvoir. Lamoignon, le magistrat respecté, savant, intègre, est devenu, — qui le croirait?— suspect au roi, c'est-à-dire à Colbert. Un matin du mois de décembre, le roi le fait appeler : « Cette affaire tourne en longueur, lui dit-il; je veux l'accélérer. Le palais vous occupe et vous ne pouvez pas tout faire. J'ai dit au chancelier d'entrer dorénavant à la chambre de justice, ce qui ne doit pas vous empêcher d'y aller, quand vos occupations vous le permettent; » et comme Lamoignon répondait : « Je tiendrai toujours à honneur d'être présidé par le chef de la magistrature. — Je ne conçois pas, reprit Louis XIV avec insistance, comment vous avez pu suffire au double travail du palais et de la chambre de justice. » L'insinuation valait un ordre; le premier président se le tint pour le dit, cessa de siéger à la chambre et quitta la place à Séguier.

L'affaire que le chancelier avait mission d'accélérer devait traîner deux longues années encore, avec des arrêts, des à-coups, des rebroussemens de voie, des enchevêtremens à déconcerter les plus fins chercheurs de piste. M. Lair est un patient et un habile; il s'est donné le fil d'Ariane; il est entré hardiment dans ce labyrinthe, il en a fouillé tous les coins et recoins, il en a pénétré tous les mystères, et il en est sorti avec une opinion solidement fondée. S'il nous est impossible de le suivre pas à pas dans son laborieux itinéraire, nous pouvons du moins en signaler les haltes principales.

VIII.

L'étonnant spectacle, cette défense de Foucquet, opiniâtre et savante, pied à pied, avec retours offensifs, contre-attaques, contre-

mines, la fertilité de ressources et le sang-froid d'un grand tacticien! Il va récuser Séguier, Talon, Foucault, Voysin, Pussort : on fait observer que, contestant la compétence de tous ses juges, il est singulier qu'il entende exercer des récusations particulières. L'observation est juste, mais le coup est porté; ceux qu'il aura signalés au public comme ses ennemis personnels seront pour le public moralement récusés. Au sujet de Pussort, oncle de Colbert, il y a eu, dans la chambre, quelques avis pour qu'il s'abstînt de juger; l'un des magistrats de province a même eu un mot terrible : « Si M. Foucquet prouvoit que M. Colbert a comploté sa perte, ce seroit l'anéantissement de la procédure. »

La procédure! c'est en vain que l'accusé réclame la communication des pièces qui en sont la base; on la lui refuse : c'est donc, va-t-il dire énergiquement, qu'on prétend le juger « non-seulement comme muet, mais comme sourd et aveugle. » Talon aurait voulu qu'on lui retirât l'aide des avocats, ses conseils. Afin de l'effrayer, de stimuler les juges et d'agir en même temps sur l'opinion, le procureur-général requit contre Gourville la peine de mort et la fit même prononcer; mais l'exécution ne put être faite qu'en effigie. Le condamné vivait tranquillement à Dijon, chez M. le Prince, qui, après avoir été des ennemis de Foucquet, lui était devenu favorable. Soit bravade, soit plutôt ignorance de l'arrêt rendu contre lui, Gourville vint à Paris sur ces entrefaites; on lui montra le mannequin qui avait été pendu en son lieu et place; il trouva qu'il manquait de ressemblance, et la remarque faite, s'empressa de regagner son asile.

Talon avait enfin déposé sur le bureau son acte d'accusation, sa « production, » en style de palais. C'était un gros manuscrit; le préambule ne comprenait pas moins de 120 pages. Le procès pouvait commencer. Il ne fallut pas moins de 42 séances, du 10 avril au 7 juillet 1663, pour entendre la lecture de la production avec ses annexes et le rapport d'Olivier d'Ormesson. Puis vint la réplique de Foucquet. Le fameux projet de défense en main, Talon s'en était servi comme d'une preuve pour l'accusation de lèse-majesté. Sur ce point, la réponse de Foucquet était particulièrement intéressante. « Mon accusateur, disait-il, prétend que la pensée d'un crime est un crime, qu'une tentation est un péché, et qu'un homme qui, dans le déplaisir légitime qu'il conçoit d'une injuste oppression dont il est menacé, examine les moyens que la douleur lui suggère pour s'en garantir, est criminel, encore qu'il ne les exécute pas, encore qu'il ne les tente pas, encore qu'il n'y consente pas... Les grandes charges ne mettent pas l'esprit à couvert contre les pensées; la sainteté même n'exempte pas des ten-

tations ; les plus grands hommes en ont été tourmentés et ne les ont jamais estimées volontaires. Ainsi, c'est mal parler que d'appeler un dessein ce qui n'est qu'une pensée, et c'est être injuste que de confondre la pensée avec la résolution, et cette résolution avec une exécution, et cette exécution avec une consommation ; ce sont toutes choses distinctes et tellement séparées que les unes rendent un homme criminel, et les autres ne donnent pas la moindre atteinte à son innocence. »

Nouvelle péripétie : le premier président de Lamoignon, suspect d'impartialité, avait été doucement reconduit au palais ; accusé d'insuffisance, Talon, le procureur-général, y fut brusquement renvoyé. Colbert lui fit substituer Chamillart, un maître des requêtes. Le nouveau-venu voulut d'emblée traiter de haut d'Ormesson, le rapporteur, qui le remit froidement à sa place. Il en était de d'Ormesson comme de Lamoignon ; après être entré à la chambre avec des préventions contre Fouquet, il avait été frappé de l'animosité de ses ennemis et scandalisé de leur sans-gêne en tout ce qui touchait aux saisies, à l'instruction, à la procédure. A mesure qu'il entrait plus avant dans l'affaire, qu'il en scrutait avec plus de soin les profondeurs, il trouvait plus de griefs allégués qu'il ne rencontrait de preuves probantes ; il devenait donc plus réservé, plus attentif, et dans son rôle de rapporteur, plus jaloux de son indépendance. Une fois déjà le roi l'avait fait venir et lui avait recommandé, non la justice, « connoissant bien qu'il n'avoit pas d'autre sentiment, » mais la diligence.

Dans le cours de l'instruction, les registres de l'épargne avaient dû être vérifiés par des commissaires dont étaient notamment Voysin et Pussort, et de cette vérification avaient été dressés des procès-verbaux qui étaient pour la plupart l'œuvre de leur agent Berryer. Infatigable dans ses réclamations, Foucquet avait obtenu communication de ces procès-verbaux, et tout de suite il y avait reconnu ou soupçonné des falsifications ; de là, requête de sa part en inscription de faux. Chamillart conclut au rejet de la requête ; d'Ormesson, par 19 voix contre 5, la fit admettre. L'examen des registres et des procès-verbaux suspects se fit à la Bastille où Foucquet avait été amené de Vincennes. Il y eut encore là matière à prise entre d'Ormesson et Chamillart, et comme le chancelier paraissait incliner à celui-ci, d'Ormesson finit par lui dire : « Je n'admets pas qu'on me donne le fouet tous les matins ; M. de Chamillart est une manière de correcteur que je ne souffrirai pas. » En fait, les procès-verbaux étaient entachés de falsifications, ratures, grattages, corrections, surcharges, l'un surtout, qui se rapportait au plus grave des chefs d'accusation, à savoir le détourne-

ment de 6 millions de livres en billets de l'épargne. « Le procès-verbal de l'ordonnance des 6 millions, protestait Foucquet, est l'extrait le plus rempli de faussetés qui ait jamais été fabriqué par des commissaires de compagnies souveraines. Il est faux pour le lieu, il est faux pour le temps, il est faux pour l'écriture, il est faux pour les personnes nommées comme présentes, il est faux pour ce qu'il exprime des choses contre la vérité, il est faux parce qu'il supprime d'autres choses qui sont de la vérité. »

Colbert était de plus en plus irrité contre d'Ormesson; la colère lui inspira une étrange démarche. Le père du rapporteur, vieux magistrat, avait soixante-quinze ans. Un jour, il vit entrer dans sa chambre le contrôleur-général et il l'entendit se plaindre de son fils, trouvant fort extraordinaire « qu'un grand roi, craint et le puissant de toute l'Europe, ne pût faire finir le procès d'un de ses sujets; » à quoi le vieillard répondit : « Je suis bien fâché que le roi ne soit pas satisfait de la conduite de mon fils; mais je sais qu'il n'a que de bonnes intentions. Je lui ai toujours recommandé de craindre Dieu, de servir le roi et la justice, sans acception de personnes. La longueur du procès ne vient pas de lui, mais de ce que ce procès est grand et rempli de trente ou quarante chefs d'accusation, où il n'en fallait que deux ou trois. » Et comme le contrôleur-général reprochait au rapporteur de présenter plus fortement les raisons de Foucquet que celles de Chamillart : « Un rapporteur, repliqua vivement le père d'Olivier, est obligé de faire valoir toutes les raisons. On a ôté à mon fils l'intendance de Soissons : il ne s'en plaindra pas; il n'en rendra pas moins bonne justice. » Pendant ce temps, Colbert faisait donner à Berryer une place de conseiller d'État, et pour l'un de ses enfans une abbaye de 6,000 livres de rente. C'était bien le moins qu'on pût faire pour le « solliciteur du roi. » N'était-ce pas, en effet, le titre auquel il avait droit depuis que Séguier avait dit en propres termes à messieurs de la chambre que le roi avait fait choix du sieur Berryer, pour les voir et solliciter en particulier et leur faire entendre ce qui était dans l'intérêt de Sa Majesté? « Élever Berryer et le faire conducteur public de toutes les affaires de la chambre de justice, a écrit d'Ormesson dans son journal, c'étoit faire gloire d'infamie et de honte; car Berryer est le plus déshonoré de tous les hommes et acquiert du bien par tous moyens, même par les plus illicites. »

On était déjà au printemps de 1664. Louis XIV alla s'installer à Fontainebleau, traînant à sa suite la chambre de justice et ses prisonniers. Foucquet fut logé au château de Moret. Comme on n'osait pas lui ôter juridiquement l'assistance de ses conseils, on essayait de l'éloignement; on voulait voir, disait-il, « si les corps lassés et

abattus de vieillesse de deux hommes, dont les années ensemble faisoient presque cent cinquante ans, pourroient résister aux fatigues et aux incommodités, comme leur vertu avoit résisté à la crainte et à la faveur nouvelle. » Lhoste et Auzanet, ces deux têtes chenues du barreau de Paris, furent d'une constance héroïque; en dépit de l'âge et de la lassitude, ils n'hésitèrent pas à faire, deux fois la semaine, le trajet de Paris à Moret. Le stratagème n'avait donc pas réussi.

Il est vrai que d'Artagnan devait assister aux conférences de Foucquet avec ses conseils; nouvelle requête de l'accusé contre cette exigence. Louis XIV fait appeler les rapporteurs, d'Ormesson et Sainte-Hélène; Colbert et de Lionne sont auprès de lui : « Lorsque je trouvai bon, dit le roi, que M. Foucquet eût un conseil libre, j'ai cru que son procès dureroit peu de temps; mais il y a plus de deux ans qu'il est commencé et je souhaite extrêmement qu'il finisse. Il y va de ma réputation. Ce n'est pas que ce soit une affaire de grande conséquence ; au contraire, je la considère comme une affaire de rien; mais dans les pays étrangers, où j'ai intérêt que ma puissance soit bien établie, l'on croiroit qu'elle ne seroit pas grande si je ne pouvois venir à bout de faire terminer une affaire de cette qualité contre un misérable. Je ne veux que la justice, mais je souhaite voir la fin de cette affaire, de quelque manière que ce soit. Quand la chambre a cessé d'entrer et qu'il a fallu transférer M. Foucquet à Moret, j'ai dit à d'Artagnan de ne plus lui laisser parler les avocats, parce que je ne voulois pas qu'il fût averti du jour de son départ. Depuis qu'il a été à Moret, je lui ai dit de ne les laisser communiquer avec lui que deux fois la semaine et en sa présence, parce que je ne veux pas que ce conseil soit éternel. J'ai su que les avocats avoient excédé leur fonction, porté et reporté des paquets et tenu un autre conseil au dehors, quoiqu'ils s'en défendent fort. Et puis, dans ce projet par lequel il vouloit bouleverser l'État, il doit faire enlever le procès et les rapporteurs. C'est ce qui m'a fait donner cet ordre, et je crois que la chambre y ajoutera. Je m'en remets néanmoins à ce qu'elle fera sur la requête de M. Foucquet... Je ne veux que la justice, et sur tout cela, je prends garde à tout ce que je vous dis; car, quand il est question de la vie d'un homme, je ne veux pas dire une parole de trop. La chambre donc ordonnera ce qu'elle trouvera à propos... » Le roi s'arrêta, parut chercher quelque chose dans sa mémoire, puis il dit : « J'ai perdu ce que je voulois dire... Cela est fâcheux; en ces affaires il est bon de ne rien dire que ce qu'on a pensé. »

Après le compte-rendu de l'audience royale, la délibération dans

la chambre de justice fut assez tumultueuse et confuse. Il y eut une prise entre deux des juges, Voysin et Catinat, le père de l'homme de guerre, parce que celui-ci disait que les avocats n'avaient rien fait de contraire à leur devoir en éclairant, par exemple, l'affaire des 6 millions, dont on avait fait d'abord un grand crime et qui n'était rien. En fin de compte, la requête fut rejetée.

A la mi-août, la fête du vœu de Louis XIII ramena Louis XIV et toute sa suite à Paris. En passant à Charenton, grâce à d'Artagnan qui fit ralentir le pas, Foucquet eut la consolation d'embrasser, à la portière du carrosse, sa femme et ses enfans qu'il n'avait pas vus depuis trois ans. Trois mois s'écoulèrent encore en incidens juridiques; enfin, le jour vint où l'accusé allait comparaître devant ses juges. Il allait y comparaître seul, sans avocats; le procureur-général ne devait pas non plus être présent à l'audience. Point de plaidoiries ni de lutte de paroles, les écritures suffisaient au jugement.

IX.

Deux des commissaires étaient malades, le conseiller Fayet et le président de Nesmond. Celui-ci mourut avant l'issue du procès, demandant pardon à la famille de l'accusé de ce que, pressé par des sollicitations puissantes, il avait opiné contre la récusation de Voysin et de Pussort. Cette sorte de rétractation fut d'un grand effet dans le public et peut-être dans la conscience des juges. La chambre restait composée de vingt-deux commissaires qui s'assemblèrent pour le jugement, le 14 novembre 1664, à l'Arsenal.

A l'ouverture de l'audience, le chancelier Séguier, président, fit donner lecture des conclusions et réquisitions du procureur-général. Elles étaient conçues en ces termes : « Je requiers pour le roi Nicolas Foucquet être déclaré atteint et convaincu du crime de péculat et autres cas mentionnés au procès, être déclaré atteint et convaincu du crime de lèse-majesté, et, pour réparation, condamné à être pendu et étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuive en une potence, qui, pour cet effet, sera dressée en la place qui est devant la Bastille, et à rendre et restituer au profit du seigneur-roi toutes les sommes qui se trouveront avoir été diverties par ledit Foucquet ou par ses commis ou par autres personnes, de son aveu et sous son autorité, pendant le temps de son administration, le surplus de ses biens déclarés acquis et confisqués, sur iceux préalablement prise la somme de 80,000 livres parisis d'amende envers ledit seigneur. »

Foucquet avait été amené de la Bastille à l'Arsenal en chaise, à travers les jardins. En entrant à l'audience, il salua les commissaires. Aucun d'eux ne lui rendit le salut, mais tous l'examinèrent, ceux de Paris, s'ils étaient de ses ennemis, avec un air de morgue, les autres avec un certain embarras, ceux de province, en curieux de voir un si renommé personnage. Comme il était en habit de ville, pourpoint et manteau noirs, il s'excusa de n'être pas en habit décent, quoiqu'il eût réclamé depuis longtemps une soutane de magistrat. La sellette des accusés était près de lui, il s'y assit sans difficulté ce jour-là. Les protestations commencèrent quand le chancelier lui enjoignit de prêter serment; il s'y refusa, ne voulant pas reconnaître la compétence de la chambre, mais il s'offrit à donner les éclaircissemens qu'on voudrait. On le fit sortir, et la discussion fut vive entre les commissaires : « Le procès comme à un muet! le procès comme à un muet! » ne cessait de répéter Séguier; néanmoins, la majorité ne s'accorda pas avec lui; un arrêt fut rendu comme quoi l'accusé devrait prêter serment, mais que, sur son refus, il serait passé outre. C'était avec la règle un accommodement. Foucquet rappelé, l'interrogatoire commença.

Les chefs d'accusation avaient été réduits à quatre, les pensions, les fermes, les prêts, le crime d'État. On avait trouvé à Saint-Mandé un acte des fermiers des gabelles s'engageant à payer une pension annuelle de 120,000 livres; à qui? le nom manquait. L'accusation prétendait que le pensionnaire était Foucquet lui-même; Foucquet affirma que c'était Mazarin et que, si le papier avait été trouvé chez lui, c'était que le cardinal, se trouvant être son débiteur pour des avances par lui faites, l'avait chargé de toucher les arrérages. Le jour suivant, le débat recommença entre le président et l'accusé sur la compétence. Le premier disait : c'est le roi qui a établi la chambre; le second répliquait que, si le roi s'était mis au-dessus des lois, il n'avait rien à dire; c'est donc, s'écriait Séguier, que le roi a fait abus d'autorité! — « C'est vous qui le dites, répondit l'accusé; je ne l'ai pas dit. *A temetipso hoc dicis.* » — A cette réminiscence de la Passion, le chancelier Séguier demeura plus interdit que le procurateur Pilate. Puis, l'affaire de la pension fut remise sur le tapis, et Foucquet persista dans ses affirmations.

On ne saurait s'imaginer l'émotion qui s'était emparée du public depuis la veille. Après chaque renvoi d'audience, on s'empressait pour avoir le détail des discussions, des demandes et des réponses. Il suffit, d'ailleurs, pour s'en faire une idée, même affaiblie, de recourir à la correspondance de Mme de Sévigné, de lire ses lettres à M. de Pomponne; quelle curiosité passionnée! quelle inquiétude haletante! quelle angoisse quand Foucquet a paru faiblir! Mais

aussi quelle joie quand c'est lui qui a eu l'avantage! et c'est la joie de presque tous les jours. Les informations sont d'une rare exactitude, parce que c'est de d'Ormesson que Mme de Sévigné les tient le plus souvent. « On parle fort à Paris, dit-elle, de Foucquet, de son admirable esprit et de sa fermeté. Il a demandé une chose qui me fait frissonner ; il conjure une de ses amies de lui faire savoir son sort par une certaine voie enchantée, bon ou mauvais, comme Dieu le lui enverra, sans préambule, afin qu'il ait le temps de se préparer à en recevoir la nouvelle par ceux qui viendront la lui dire, ajoutant que, pourvu qu'il ait une demi-heure à se préparer, il est capable de recevoir sans émotion tout le pis qu'on lui puisse apprendre. Cet endroit-là me fait pleurer, et je suis assurée qu'il vous serre le cœur. »

Il n'y avait pas tous les jours reprise d'audience. A la troisième comparution, le 18 novembre, Foucquet refusa de s'asseoir sur la sellette, parce que Séguier avait prétendu que c'était une manière de reconnaître la juridiction de la chambre. Interrogé au sujet d'une pension de 140,000 livres prise sur les aides par Bruant et Gourville, l'accusé nia d'y avoir eu part et se renferma, d'ailleurs, dans son système général de défense, à savoir que c'était à l'accusation d'apporter des preuves, ce que, depuis trois ans, elle s'efforçait vainement de faire. En effet, l'accusation était fort empêchée. A chaque nouveau grief allégué, Séguier aurait bien voulu « que le fait demeurât constant, » du moins, ajoutait-il, « autant que faire se pourroit ; » autant dire qu'il aurait fallu juger sur de simples présomptions, ce qu'il faisait, d'ailleurs, sans le moindre scrupule pour son compte ; mais tous ses collègues n'avaient pas la conscience aussi tranquillement large. Olivier d'Ormesson, particulièrement, demandait des preuves, au grand scandale de Séguier, de Voysin et surtout de l'irascible Pussort : « M. Pussort, disait-on parmi les commissaires, tient M. d'Ormesson sur la sellette plus fortement que M. Foucquet n'y seroit tenu. »

Séguier se perdait dans ces questions de finances, si obscures, si compliquées, si subtiles. Louis XIV le manda et lui fit la leçon, évidemment d'après Colbert. Il interrogeait mal ; il n'interrogerait plus ; il ne poserait qu'une question de fait, et laisserait parler l'accusé, sans entrer en discussion. Le jour suivant, il essaya de la nouvelle méthode, mais il s'y prit maladroitement : « La compagnie, dit-il à Foucquet, a considéré votre affaire, l'a examinée jusqu'aux moindres circonstances ; elle a tout vu, tout pesé ; elle n'attend pas, pour former son jugement, vos réponses, à vous accusé. Elle y fera toutefois telle considération que de droit. » On peut s'imaginer l'effet que cette naïve et brutale déclaration fit sur l'opinion publique.

Il y avait, au bout de la rue Saint-Antoine, des maisons qui avaient vue sur les jardins de l'Arsenal et de la Bastille ; on y louait des fenêtres pour voir au moins passer Foucquet à l'aller et au retour. M[me] de Sévigné ne manqua pas au pèlerinage : « Quand je l'ai aperçu, les jambes m'ont tremblé et le cœur m'a battu si fort que je n'en pouvois plus. En s'approchant de nous pour rentrer dans son trou, M. d'Artagnan l'a poussé et lui a fait remarquer que nous étions là. Il nous a donc saluées et a pris cette mine riante que vous lui connoissez. Je ne crois pas qu'il m'ait reconnue ; mais je vous avoue que j'ai été étrangement saisie quand je l'ai vu rentrer dans cette petite porte. Si vous saviez combien on est malheureuse quand on a le cœur fait comme je l'ai, je suis assuré que vous auriez pitié de moi... Ce n'est pas que l'on ne dise mille choses qui doivent donner de l'espérance ; mais, mon Dieu ! j'ai l'imagination si vive que tout ce qui est incertain me fait mourir. »

Le roi pressait ; il voulait que tout fût fini avant Noël. Le chancelier ne disait plus rien ; il se bornait à un interrogatoire bref et sec. Le 1[er] décembre, Foucquet fut invité à s'expliquer sur les prêts faits au roi et sur le prétendu détournement de 6 millions en billets de l'épargne, et, comme Séguier, impatient, paraissait à chaque instant vouloir lui couper la parole : « Monsieur, lui dit-il, je vous supplie de me donner le loisir de répondre. Vous m'interrogez, et il semble que vous ne vouliez pas écouter ma réponse. Il m'est important que je parle ; il y a plusieurs articles qu'il faut que j'éclaircisse, et il est juste que je réponde sur tous ceux qui sont dans mon procès. » Il y eut alors dans la chambre des signes d'approbation si évidens que Séguier, malgré qu'il en eût, fut obligé de le laisser dire. « Dieu merci, s'écria Pussort quand il fut sorti, on ne se plaindra pas qu'on ne l'ait laissé parler tout son saoul ! » Le lendemain, Foucquet reprit ses éclaircissemens sur l'affaire des 6 millions, et, le même soir, M[me] de Sévigné s'empressait d'écrire à M. de Pomponne : « Notre cher et malheureux ami a parlé deux heures ce matin, mais si admirablement bien que plusieurs n'ont pu s'empêcher de l'admirer. » M. Renard, entre autres, a dit : « Il faut avouer que cet homme est incomparable ; il n'a jamais si bien parlé dans le parlement ; il se possède mieux qu'il n'a jamais fait. » Le 3 décembre, interrogé sur ses grandes dépenses, il reconnut qu'elles avaient été parfois excessives, mais toujours à ses dépens, jamais avec les deniers du roi.

Le jeudi 5 décembre, l'interrogatoire devait être clos. Pour ce jour-là, le chancelier tenait l'accusation de lèse-majesté en réserve. Il fit lire tout au long le plan de défense trouvé à Saint-Mandé. Foucquet, les yeux attachés sur le crucifix placé au-dessus du bureau, semblait prier ; puis, la lecture faite, il dit simplement :

« Monsieur, je crois que vous ne pouvez rien tirer de ce papier, si ce n'est me couvrir de beaucoup de confusion. Rien n'en donne plus aux hommes que de leur mettre leurs folies devant les yeux. C'en est une grande, je l'avoue, d'avoir composé cet écrit que vous vous êtes donné la satisfaction de faire lire... Ce sont des pensées creuses et imparfaites, venues dans le fort du désespoir où me jetoit parfois la conduite de M. le cardinal, principalement lorsque, après avoir contribué plus que personne à son retour en France, je me vis payé d'une si noire ingratitude. Mon malheur est de n'avoir pas brûlé ce misérable papier, tellement sorti de ma mémoire que j'ai été deux ans sans y penser, sans croire que je l'avois encore. Quoi qu'il en soit, je le désavoue, et je vous supplie de croire que ma passion pour la personne et pour le service du roi n'en a pas été diminuée. — Cela, dit Séguier, est bien difficile à croire, quand on trouve une pensée opiniâtre exprimée à plusieurs reprises. »

Jusque-là, Foucquet avait parlé doucement, humblement; mais alors, relevant la tête et haussant le ton, il reprit d'un accent ému : « Monsieur, dans tous les temps, même au péril de ma vie, je n'ai jamais abandonné la personne du roi; mais ce qu'on peut dire attaquer la couronne, c'est se trouver à la tête du conseil des ennemis du prince, c'est faire livrer par son gendre des passages aux Espagnols et les faire pénétrer au cœur du royaume. C'est cela qui se peut appeler un grand crime d'État! » Quelle évocation du passé! C'était sa propre histoire à lui, Séguier, en 1652, pendant la Fronde, et c'était l'histoire du duc de Sully, son gendre, qui avait livré aux Espagnols le pont de Mantes. Il ne sut que dire, pâlit et baissa la tête. « Et moi, continuait l'accusé transformé en accusateur, moi qui ai toujours servi, on va chercher jusqu'à mes pensées pour m'en faire des crimes et me poursuivre à mort. C'est Colbert, par ses calomnies, qui pousse le roi à cette extrémité. A la façon dont on me poursuit, il semble que ce soit un intérêt d'État que d'abandonner tout pour perdre l'ennemi de Colbert! »

Il était midi. Le président se leva; l'accusé sortit d'un pas grave, et l'audience fut renvoyée au prochain jour pour le délibéré.

X.

Tous les commissaires s'y préparèrent-ils avec une conscience également droite et sévère? On sait, du moins, comment s'y prépara d'Ormesson. « Il m'a priée de ne le plus voir, écrivait Mme de Sévigné, que l'affaire ne soit jugée; il est dans le conclave et ne

veut plus avoir de commerce avec le monde. Il affecte une grande réserve; il ne parle point, mais il écoute, et j'ai eu le plaisir, en lui disant adieu, de lui dire tout ce que je pense. »

C'était à lui, premier rapporteur, à opiner le premier; mais il avait d'abord le rapport à faire. Trois audiences y furent employées. Le 13 décembre, il donna son opinion. Il reprit l'un après l'autre tous les chefs d'accusation, et sur aucun d'eux, il déclara n'avoir trouvé, à la charge de l'accusé, de preuves suffisantes. Il y avait eu autour du surintendant des appétits regrettables; mais rien ne démontrait que le surintendant y eût cédé pour sa part. « Les personnes qui sont en place et qui ont la principale autorité dans les affaires seroient bien malheureuses, disait-il, si elles dépendoient de leurs gens et si elles étoient responsables de leurs désordres. » Sur l'affaire des trente-sept billets de l'épargne, montant ensemble à 6 millions de livres et qui, au lieu d'être annulés, avaient été retrouvés et saisis chez l'un des trésoriers, il était constant qu'ils n'avaient pas été mis en circulation et que, pour les finances du roi, il n'en était résulté aucun préjudice; il y avait eu faute de gestion, non pas fraude ni détournement. Quant au plan de défense, la pensée en était mauvaise, mais elle n'était que pensée, sans exécution.

De ces considérans quelle était la conclusion logique? L'acquittement, sans doute. Il en irait certainement ainsi de nos jours; en ce temps-là, Louis XIV régnant, il n'en allait pas de même. L'absolue volonté du roi pesait sur toutes les consciences, jusque sur les plus fermes et les plus honnêtes. Arracher à la mort une victime qu'il y avait assignée lui-même, c'était déjà un grand acte de courage; on en eut bientôt la preuve. C'est pourquoi la conclusion de d'Ormesson fut celle-ci : « L'accusé sera-t-il donc déclaré innocent? Nullement. Mais, les preuves n'étant pas entières, les temps de sa surintendance étant considérables, pendant l'administration d'un ministre étranger qui ne savoit pas les formes et qui a pu par son exemple, quoique innocent, donner lieu à beaucoup de confusion et servir de prétexte aux défenses de l'accusé sur beaucoup de faits; lui qui opine estime, par toutes ces considérations, qu'il y a lieu de déclarer l'accusé dûment atteint et convaincu d'abus et malversations par lui commis au fait des finances et en la fonction de la commission de surintendant; pour réparation de quoi, ensemble pour les autres cas résultant du procès, d'ordonner qu'il sera banni à perpétuité hors du royaume, enjoint à lui de garder son ban sous peine de la vie; ses biens acquis et confisqués au roi, sur iceux préalablement prise la somme de 100,000 livres, savoir 50,000 livres au roi et 50,000 livres en œuvres pies. » Ju-

gement contradictoire, illogique, c'est possible. Pour le temps, dans les circonstances données, encore une fois, ce jugement-là valait un acquittement. On le vit bien à la fureur des ennemis de Foucquet.

Le deuxième opinant fut Sainte-Hélène. Prenant le contre-pied de l'avis exprimé par d'Ormesson, il émit, sur la question des preuves, une opinion étrange, mais qui depuis a fait, en maintes occasions, une singulière fortune. Chacune prise à part, disait-il, n'est sans doute pas très considérable; mais, jointes ensemble, elles sont d'une très grande force. En conséquence, il conclut à la mort; mais, par égard pour la qualité de l'accusé, il lui accorda d'avoir la tête tranchée, au lieu d'être pendu. Celui qui venait après Sainte-Hélène, c'était Pussort. Pendant cinq heures, il dépassa en violence tout ce qu'on pouvait imaginer; en résumé, l'avis de Sainte-Hélène : A mort! à mort! Telle fut aussi la conclusion des quatre qui suivirent.

Le 18 décembre, il y avait donc six voix pour la mort, une seule pour le bannissement. L'attente du public était haletante; il y en avait encore quinze à opiner : on connaissait à peu près les décidés, mais les douteux? On comptait, on calculait, on supputait; on faisait, comme on dit aujourd'hui, des pointages. Hélas! les chances paraissaient bien mauvaises et les amis se désespéraient. Tout à coup, retour de fortune : six voix successivement favorables, l'une même ne concluant qu'à cinq ans d'exil! C'était un conseiller au parlement de Provence, Rocquesante, qui avait rompu la série rouge, et cependant l'accusation comptait sur lui! Un de ces commissaires de province, le conseiller Masnau, avait été véritablement héroïque. Il souffrait cruellement d'une colique néphrétique. « Monsieur, lui dit Séguier, retirez-vous, vous n'en pouvez plus. — Il est vrai, monsieur; mais il faut mourir ici. » Comme il était près de s'évanouir, le président suspendit l'audience. Masnau sortit et rentra au bout d'un quart d'heure : il avait rendu deux graviers. Le lendemain, la conclusion à mort fut reprise par Poncet; mais il y eut de nouveau un flux de cinq opinions clémentes, exil ou bannissement. Foucquet était sauvé. Voysin, son ennemi personnel et beau-frère de Denis Talon, conclut nécessairement à mort. Pontchartrain vota comme d'Ormesson. Restait Séguier; après toutes ses déconvenues dans le procès, après la passe d'armes du dernier interrogatoire, son avis n'était pas douteux : à mort.

Le délibéré avait duré cinq jours; des vingt-deux commissaires, neuf seulement avaient voté la mort, neuf le bannissement perpétuel, un le bannissement pendant neuf années, trois l'exil ou relégation pendant cinq ans. Sans plus attendre, le président rédigea

l'arrêt dans les termes les plus sommaires, à peu près ceux qu'avait employés d'Ormesson : « La chambre a déclaré et déclare ledit Foucquet dûment atteint et convaincu d'abus et malversations par lui commises au fait des finances et en la fonction de la commission de surintendant ; pour réparation de quoi, ensemble pour les autres cas résultant du procès, l'a banni et bannit à perpétuité hors du royaume ; enjoint à lui de garder son ban sous peine de la vie ; a déclaré et déclare tous et chacun de ses biens acquis et confisqués au roi, sur iceux préalablement prise la somme de cent mille livres, applicables moitié au roi et l'autre moitié en œuvres pies. »

Pour l'époque, c'était comme un acquittement, on ne saurait trop le redire. Dès le soir même tout Paris fut en liesse, non-seulement les amis de Foucquet, non-seulement les gens de cour et la grande bourgeoisie, mais les gens de boutique et le menu peuple. Les chansonniers du pont Neuf improvisèrent un noël où, selon la poétique du genre, les principaux commissaires avaient leur couplet. Le nom de d'Ormesson était dans toutes les bouches ; il fut obligé de fermer sa porte et de se faire celer, car sa demeure aurait été envahie par ses admirateurs enthousiastes ; le lendemain, qui était un dimanche, il évita même d'aller à sa paroisse et s'en fut clandestinement à Sainte-Geneviève. Le lundi 22 décembre, après que Foucault, greffier de la chambre, eut signifié au condamné son arrêt, d'Ormesson s'était rendu à la Bastille afin de retirer les registres de l'épargne, qui y avaient été mis en dépôt pendant le procès. Quand d'Artagnan le vit entrer, il courut à lui, l'embrassa et lui dit à l'oreille qu'il était « un illustre. » En se retirant, d'Ormesson aperçut derrière une fenêtre Foucquet, souriant, qui lui cria qu'il était son très humble serviteur. D'Ormesson salua ; et, le cœur serré, s'en alla chez Mme de Sévigné raconter ce qu'il venait de voir. La journée finit heureusement, on pourrait dire glorieusement pour lui, car il fut honoré le soir de la visite et du compliment de Turenne.

Au Louvre, au contrôle-général, à la chancellerie, c'était tout autre chose. On y était irrité, blessé, ulcéré. Dès la première nouvelle de l'arrêt, Louis XIV avait pris une résolution fatale qui a marqué d'une tare ineffaçable le début de son règne. « Le roi jugea qu'il pouvoit y avoir grand péril à laisser sortir ledit sieur Foucquet hors du royaume, vu la connoissance particulière qu'il avoit des affaires les plus importantes de l'État ; c'est pourquoi il commua la peine du bannissement perpétuel, portée par cet arrêt, en celle de prison perpétuelle. » Hormis le supplice par la hart ou par le glaive, cette commutation de peine était la plus terrible et la plus inique des aggravations. Séguier avait voulu qu'on le jugeât

comme un muet; Louis XIV le condamnait à être à jamais séparé du monde, à la fois muet, sourd, aveugle; en vérité, comme un mort.

Il ne fut pas frappé seul. Tous les siens furent envoyés en exil : sa mère, sa femme, son frère Gilles à Montluçon, son gendre et sa fille à Ancenis, l'archevêque de Narbonne à Alençon, l'évêque d'Agde à Villefranche, l'abbé Foucquet à Bazas. On n'eut garde d'oublier les juges. « Les treize, était-il dit dans un mémoire de Colbert, les treize qui ont été favorables au sieur Foucquet, et qui sont les mêmes qui ont toujours été contraires à ce qui a été avantageux au service du roi, le seront encore en toutes choses. » Rocquesante, le premier qui, après d'Ormesson, avait émis un avis conforme, fut exilé à Quimper; tous les autres, à commencer par l'héroïque Masnau, furent notés et mis comme en surveillance. D'Ormesson ne se releva jamais de la disgrâce.

Il faut voir maintenant les conséquences financières du procès, du moins en ce qui regarde Foucquet personnellement; ce sera la contre-épreuve de l'accusation et de la défense. L'accusation avait prétendu que les richesses du concussionnaire étaient incalculables et que la confiscation allait dégager les finances du roi; la défense répondait que les dettes du surintendant étaient supérieures à son avoir, qu'au jour de son arrestation il était moins aisé qu'au jour de son entrée aux affaires. Qui avait raison? qui avait tort? On le vit bientôt quand, de tous côtés, les créanciers affluèrent et réclamèrent. Pour la confiscation, l'arrêt du 20 décembre demeura bel et bien lettre morte. Mme Foucquet fut admirable. Ayant pris à cœur de faire honneur à la parole et au seing de son mari, elle n'hésita pas à sacrifier sa fortune personnelle; et, pendant plus de vingt ans, elle persévéra dans son œuvre. Par un arrangement conclu en 1673 avec les créanciers, il ne lui restait plus que 1,950,000 livres de dettes à éteindre. Elle avait conservé le grand domaine de Vaux, bien déchu, il est vrai, de sa magnificence quand il fut acquis enfin par Villars; elle avait conservé à ses enfans Belle-Isle même et d'autres terres encore.

Les généreux efforts de cette noble femme, Foucquet ne les put connaître que bien tard.

XI.

L'histoire d'un prisonnier est bientôt faite. Le 22 décembre 1664, aussitôt après la notification légale de l'arrêt rendu contre lui

l'avant-veille, Foucquet était monté en carrosse avec d'Artagnan. Hors de la Bastille, à la porte Saint-Antoine, la foule attendait; et, quand le carrosse parut, ce fut une clameur, non de colère et de malédiction, comme autrefois sur le chemin d'Angers à Amboise, mais de sympathie, au contraire, et d'attendrissement. Où s'en allait-il? Bien loin, à Pignerol, de l'autre côté des Alpes, à l'entrée du Piémont; voyage long et pénible, au cœur de l'hiver. Il faut rendre bonne justice à d'Artagnan et lui faire honneur des soins attentifs qu'il eut pour son prisonnier; mais quand ils furent arrivés enfin, le 16 janvier 1665, ce fut un autre qui fut commis à sa garde.

Pignerol, en ce temps-là ville française, était du département de Le Tellier, secrétaire d'état de la guerre, ou, plus exactement, de Louvois, son fils. Louvois n'avait pas de ressentiment personnel contre Foucquet; mais il avait le caractère dur et il tenait à se faire bien voir de Louis XIV. Il fut donc de loin pour le prisonnier haï du roi un geôlier en chef rude et sans pitié. Le geôlier subalterne et prochain était un soldat du nom de Saint-Mars, très borné d'esprit, mais d'habitude vigilante et ferré sur la consigne. Dans la citadelle de Pignerol, Foucquet fut mis au secret le plus rigoureux, comme aux premiers jours de sa détention. Ni encre, ni papier, ni plumes; quelques livres de dévotion, prêtés un par un, et visités, avant et après, page par page; partout une atmosphère écœurante, asphyxiante, de soupçon et de défiance. C'est à peine si le captif avait le droit de jeter, à travers ses fenêtres grillées, un coup d'œil vers la montagne.

En 1670 il eut un grand chagrin. Laforêt, ce brave et dévoué serviteur qui, le premier, éludant les mousquetaires du roi, avait apporté à la mère de Foucquet la terrible nouvelle de Nantes, Laforêt avait entrepris de faire évader son maître. Trahi, dénoncé, il s'était réfugié à Turin; mais, poursuivi jusque-là, réclamé avec menaces, il fut livré aux gens de Saint-Mars, ramené à Pignerol et pendu.

Ce fut seulement au mois d'octobre 1672 que Foucquet eut, pour la première fois, quelque nouvelle des siens. Louvois permit qu'on lui laissât lire deux mémoires envoyés par sa femme, deux mémoires d'affaires. Ils ne devaient pas être bien explicites, car, trois ans plus tard, quand il eut enfin la permission d'écrire et que la correspondance fut autorisée, deux ou trois fois l'an, entre les deux époux, il disait : « Je n'ai pas bien compris comment vous vous êtes chargée des terres, par quelle forme, pour quel prix, et ce que vous êtes tenue d'acquitter de dettes. J'aurois bien voulu savoir cela en général, car je vous trouve bien accablée. » Une autre

fois il écrivait : « Faites mes complimens à mes frères et à mes sœurs, s'il y en a encore en vie. »

Depuis l'année 1671, il avait un compagnon de captivité, ou plutôt il y avait un autre captif à Pignerol, mais Foucquet n'en savait rien; c'était Lauzun. Quel captif! Il faisait le désespoir de Saint-Mars; il rongeait sa vie. « Tant que je n'ai pas eu M. de Lauzun, écrivait-il à Louvois, je croyois que M. Foucquet étoit un des plus méchans prisonniers à garder qu'on pût trouver, mais à présent je dis qu'il est un agneau auprès de l'autre. » En effet, Lauzun était un vrai diable; tant il fit qu'il réussit, en dépit du geôlier, à se mettre en communication avec Foucquet, et même à se hisser, par une cheminée, jusque dans sa chambre. On peut juger si l'ancien surintendant fut surpris quand il vit ce petit homme, qui n'était en 1661, au voyage de Nantes, que le petit Péguilin, et surtout quand il l'entendit lui faire des contes à troubler l'équilibre de son cerveau. Assurément, Saint-Simon n'assistait pas à l'étrange entrevue, cependant telle il l'a peinte, telle elle a dû être. « Les voilà donc ensemble, et Lauzun à conter sa fortune et ses malheurs à Foucquet. Le malheureux surintendant ouvroit les oreilles et de grands yeux quand ce cadet de Gascogne, jadis trop heureux d'être recueilli et hébergé chez le maréchal de Gramont, lui raconta qu'il avoit été colonel-général des dragons, capitaine des gardes, général d'armée. Foucquet le crut fou et visionnaire quand il lui expliqua comment il avoit manqué la grand'maîtrise de l'artillerie et ce qui s'étoit passé après là-dessus; la folie lui parut arrivée à son comble quand Lauzun raconta son mariage avec Mademoiselle, consenti, puis rompu par le roi, tous les biens que l'avare princesse lui avoit assurés. » N'aurait-on pas dit les hallucinations d'un aventurier en délire?

La prison avait détruit la santé de Foucquet. « Il n'y a mal dans un corps humain, disait-il, dont je ne ressente quelque atteinte. Je ne me vois point quitte de l'un que l'autre n'y succède, et il est à croire qu'ils ne finiront qu'avec ma vie. » En même temps, il était résigné à la volonté de Dieu, le sentiment religieux se partageait avec l'amour des siens la possession de son âme. Au mois de juin 1678, il eut une grande consolation. Le roi avait permis à Mme Foucquet d'aller à Pignerol avec ses enfans et son beau-frère Gilles. L'infortuné eut enfin quelques heures de joie. Par malheur, Lauzun vint se jeter à la traverse. Les deux prisonniers depuis quelque temps étaient autorisés à se faire mutuellement visite; l'odieux courtisan profita de ce commerce pour essayer de séduire la fille de Foucquet.

Celui-ci était de plus en plus malade; on disait que le roi lui

permettait d'aller aux eaux de Bourbon. S'il est vrai que cette faveur lui ait été promise, il n'eut pas le temps d'en profiter. Un coup de sang l'emporta subitement, le 23 mars 1680; il avait soixante-cinq ans. Son corps fut rapporté à Paris, et descendu dans le caveau de famille, chez les Visitandines de la rue Saint-Antoine.

Trois ans après, Colbert mourait, inquiet, agité, malgré ses grands services, débordé par le flot montant des dépenses royales, désespéré de n'y pouvoir plus suffire, presque en disgrâce et maudit du peuple. On a dit qu'il rêvait de Foucquet, dans ses derniers jours, et du sort de Foucquet.

Trente ans après, au milieu des désastres de la guerre et des horreurs de la famine, Louis XIV, se roidissant contre la détresse, en était réduit à faire lui-même à Samuel Bernard, un traitant, les honneurs de Marly, pendant que son ministre Desmarest, le neveu de Colbert, sollicitait les gens d'affaires, et passait avec eux, à des conditions usuraires, des traités, des contrats d'emprunts, des baux d'affermage, dossiers futurs d'une autre chambre de justice. Louis XIV vieilli se retrouvait au même point que Louis XIV adolescent, alors que, trop heureux de recourir à Foucquet et d'user de son crédit jusqu'à l'abus, Mazarin lui écrivait : « Je sais que vous avez engagé tout ce que vous aviez au monde pour nous assister... J'en ai toute la reconnoissance que je dois et je suis touché au dernier point de la manière dont vous en avez usé. J'en ai entretenu au long Leurs Majestés, lesquelles sont tombées d'accord que vous êtes plein de zèle très effectif et qu'on doit faire cas d'un ami fait comme vous. Elles m'ont donné charge de vous remercier de leur part de l'effort que vous avez fait et de vous assurer qu'elles en conservent le souvenir. » Ce souvenir revint-il, en 1710, à la pensée de Louis XIV? Se dit-il, en ces tristes années, qu'un serviteur comme Foucquet lui aurait été d'un grand secours? Eut-il un regret, un remords? *Chi lo sa?*

Il faut conclure et dire ce que je crois en conscience. Après Enguerrand de Marigny, après Jacques Cœur, après Beaune de Samblançay, Nicolas Foucquet a succombé sous une conjuration d'inimitiés personnelles, sous un concert de jalousies implacables, odieuses et calomniatrices.

Je remercie M. Lair de m'avoir donné l'occasion et fourni les moyens de me faire une opinion décidément et complètement sympathique au dernier des surintendans, à « l'illustre malheureux, » à l'arrière-grand-père du comte de Gisors.

CAMILLE ROUSSET.

LES TABLEAUX

DE

CORPORATIONS MILITAIRES

EN HOLLANDE

I. *Zur Geschichte der Schütter und Regenten-Stücke*, extrait des Études sur l'art dans les Pays-Bas, par Herman Riegel, 2 vol.; Berlin, Weidmann, 1882. — II. *De Amsterdamsche Schutters-Stukken, in en buiten het nieuwe Ryksmuseum*, par D.-C. Meyer junior; *Oud-Holland*, 1885 à 1889. — III. *Les Chefs-d'œuvre du Ryksmuseum*, par A. Bredius, 1 vol. in-folio, avec 125 héliogravures; librairie de l'Art.

Partout et en tout temps l'esprit d'association a été capable de grandes choses; mais nulle part il n'en a produit de plus grandes qu'en Hollande. Il y a fait le pays et le peuple lui-même dont il a fondé et maintenu l'indépendance politique et religieuse; il a présidé aux plus importantes manifestations de la vie de ce peuple et, en groupant pour des actions communes toutes ses forces vives, il lui a conquis une grandeur matérielle et morale qui contraste avec le peu d'étendue de la contrée qu'il habite et les difficultés de toute sorte dont il lui a fallu triompher. Les diverses corporations dans lesquelles s'est personnifiée son activité ont aussi exercé sur son art une influence décisive, mais qui pendant longtemps avait été méconnue. M. H. Riegel, le premier, la signalait dans un travail dont les tableaux des associations militaires et civiles disséminés parmi les hôtels de ville, les *doelen* et les hospices de la Hollande

lui avaient fourni les élémens. Seul le musée de Harlem, avec les grandes toiles qu'il possède de Hals et de quelques-uns de ses prédécesseurs, permettait autrefois de soupçonner l'importance de ces sortes de peintures, jusqu'à ce que l'établissement du *Ryksmuseum* vînt montrer la place capitale qu'elles ont tenue dans l'école hollandaise. En voyant réunies, autour de la *Ronde de nuit* et des *Syndics* de Rembrandt, les œuvres nombreuses et remarquables de peintres tout à fait oubliés, on rendit mieux justice à leur mérite, et leurs noms furent remis en pleine lumière. Depuis lors, un mouvement généreux de patriotique émulation s'est répandu de proche en proche pour créer ou restaurer une foule de musées municipaux, non-seulement à La Haye, à Dordrecht, à Utrecht, mais dans les moindres centres, à Gouda, à Bois-le-Duc, Middelbourg, Hoorn, Enkhuysen, Alkmar, Deventer, Kampen, etc. Ces musées, les recherches et les découvertes qu'ils ont suscitées, nous valent dès maintenant un ensemble précieux d'informations nouvelles. Grâce à elles, il est devenu possible de suivre depuis ses origines jusqu'à son complet développement un genre propre à la Hollande, genre vraiment national, puisque des liens étroits le rattachent à son histoire.

Nous nous proposons d'étudier aujourd'hui parmi ces peintures celles qui ont trait aux corporations militaires. Très anciennement formées, ces dernières ont en général servi de types aux autres, et elles ont aussi joué un rôle prépondérant. Les transformations successives qui accusent leurs progrès et leur décadence correspondent donc plus directement aux vicissitudes mêmes du pays où elles ont pris naissance. Mais peut-être comprendrons-nous mieux toute l'originalité de cette branche considérable de l'art en constatant tout d'abord les différences profondes qui s'accusent à cet égard entre l'école flamande et l'école néerlandaise. Nous nous expliquerons plus clairement en tout cas la démarcation qui allait s'établir entre ces deux écoles, au moment même où les diverses provinces des Pays-Bas, primitivement unies sous une même domination, étaient violemment séparées par la politique.

I.

L'esprit d'association, il faut le reconnaître, n'était pas moins développé en Belgique qu'en Hollande; mais, suivant le tempérament de leur population respective, il a revêtu dans ces deux pays des formes bien différentes. Au point de vue de la civilisation, les provinces méridionales des Pays-Bas apparaissent les premières dans l'histoire. Une nature plus clémente leur avait procuré de

bonne heure une vie plus facile et une culture supérieure. On sait à quel degré de prospérité et de raffinement étaient parvenues les Flandres sous les ducs de Bourgogne; on connaît le luxe qui régnait à leur cour, les encouragemens qu'ils prodiguaient aux arts et les chefs-d'œuvre produits par les van Eyck et leurs successeurs immédiats. A Bruges, à Gand et plus tard à Anvers, la richesse était extrême, et comme à Florence et à Venise, les marchands promoteurs de cette richesse en faisaient le plus noble emploi. Les plus anciens documens nous les montrent groupés en de nombreuses corporations. Dans une étude sur les Gildes de la Belgique (1), M. A. Vandenpeereboom attribue à ces associations une origine scandinave et, sans pouvoir leur assigner une date positive, il signale leur premier établissement dans les colonies saxonnes de l'ouest des Flandres. Les unes sont des gildes rurales, sortes de syndicats organisés pour la culture des terres, pour l'exploitation des forêts et surtout pour la conquête ou la protection des terrains pris sur la mer. Les autres, les gildes urbaines ou marchandes, embrassent toutes les branches du commerce et de l'industrie. Une gilde supérieure, la gilde communale, est généralement chargée de régler les rapports de ces associations entre elles et de faire concourir leurs efforts au bien de tous.

Dans chaque ville, ces gildes urbaines sont nombreuses et puissantes. Dès le XIIIe siècle, on parle d'une *vieille halle* de la gilde à Bruges. Cette ville, en 1361, avait cinquante-deux corps de métiers et soixante-trois en 1436. A cette dernière date, Ypres en possédait cinquante-deux; Bruxelles, au XVIe siècle, en comptait cinquante et Malines quarante-quatre. On sait l'importance qu'avaient prise à Gand les vingt-sept métiers de tisserands et les cinquante-deux autres petits métiers, sous Jacques van Artevelde qui, agrégé d'abord à la corporation des tisserands, puis nommé doyen de toutes les gildes, exerça pendant près de huit années (1337-1345) un pouvoir dictatorial sur la Flandre entière. A Liège, en 1313, nul ne pouvait être appelé à des fonctions communales s'il n'était inscrit dans un corps de métier, et Louvain, Malines, Tournai, presque toutes les autres villes possédaient également leurs corporations. Chacune de ces sociétés avait ses franchises propres et ses statuts, souvent despotiques et compliqués, que les dignitaires élus avaient pour mission de faire observer. Des prescriptions sévères réglaient les conditions de travail de chaque métier, le mode de recrutement des maîtres, le nombre des apprentis et la durée de leur apprentissage, la quantité, la marque et le prix des produits mis en vente. En dépit de cette réglementation à outrance, le mou-

(1) Insérée dans le recueil *Patria belgica* (Bruxelles, 1873).

vement du commerce et de l'industrie était considérable et la supériorité de ces excellens ouvriers faisait rechercher leurs produits dans toute l'Europe. Guicciardini vante avec raison (1) leur habileté « en toutes choses manuelles, principalement en tant de beaux draps, tapisseries admirables, sayes, ostades, toileries, futaines et autres marchandises de toutes sortes et prix. » Il parle avec éloges de leur amour du travail, et les trouve « diligens, bien tôt comprenant une chose et imitant soudainement tout ce qu'ils voient. » Ils ont eux-mêmes le génie des inventions, car « ils commencèrent non-seulement à faire les toileries, mais draps de plusieurs sortes; pareillement en portèrent l'art en Angleterre et l'art de la teincture pareillement. » La seule ombre au tableau, c'est que ces gens « froids et posés en toute chose » sont grands buveurs; « eux-mêmes le cognaissent et confessent. » Bien qu'offensé par ces excès qui frappent surtout un Italien, Guicciardini les trouve cependant excusables, « étant l'air du pays le plus du temps humide et mélancolique. »

Les seigneurs et le clergé, détenteurs de la propriété domaniale, étaient intéressés au développement de ces associations qui contribuaient si puissamment à leur propre richesse, car les impôts, les droits de péage dans les ports, les redevances prélevées par eux sur les marchés, sur le poids public, etc., dépendaient de l'importance des transactions. Mais avec ces bourgeois riches, pénétrés du sentiment de leur valeur, pleins d'énergie et de bon sens, les rapports n'étaient pas toujours faciles. La réciprocité seule des intérêts pouvait maintenir entre eux et leurs seigneurs la bonne harmonie. Or la sécurité extérieure, que par des contrats tacites ou formels ces derniers devaient garantir, était bien souvent compromise par des rivalités de ville à ville et par des compétitions de suzeraineté. De plein gré ou contraints, les gouvernans avaient donc consenti à l'octroi de libertés, au maintien ou à l'extension desquelles leurs sujets veillaient avec un soin jaloux. Les chartes où étaient énoncés ces privilèges étaient déposées à la maison échevinale dans de grands coffres de fer à plusieurs serrures, dont les administrateurs gardaient chacun une clef, après avoir prêté solennellement, sur un crucifix, le serment de faire respecter ces franchises (2). Survenait-il quelque impôt nouveau ou quelque froissement, du haut du beffroi municipal les magistrats appelaient aux armes leurs concitoyens pour résister à la cupidité ou aux empiétemens du seigneur. De là ces luttes intestines et fréquentes qui

(1) *Description de tout le Pays-Bas*, par L. Guicciardini; in-folio, Anvers, 1567.

(2) *Les Libertés communales en Belgique*, par Alphonse Wauters; Bruxelles, 1878; et *les Mœurs et les Usages des corporations de la Belgique*, par Félix de Vigne; Gand, 1857.

ensanglantèrent la plupart des cités flamandes pendant toute la durée du moyen âge.

C'est parmi les notables des diverses corporations que se recrutaient les gildes militaires préposées au maintien de l'ordre intérieur et, au besoin, à la défense de la ville contre les ennemis du dehors. Elles formaient un corps d'élite, le métier des armes étant réputé le plus noble. Suivant la nature de leurs armes, ces gardes civiques étaient classés par catégories. Parmi eux, nous trouvons d'abord les archers qui rivalisent d'adresse en s'exerçant « au joli jeu de l'arc-balète. » Déjà, en 1213, leurs associations ou, suivant le terme usité, leurs « Sermens » sont légalement constitués à Bruxelles. Vers 1302, après la bataille de Courtrai, où la chevalerie française apprit, à ses dépens, à connaître la justesse de leur tir, les archers yprois se formèrent aussi en corporation. Les Sermens d'arquebusiers sont naturellement de date plus récente ; ils se subdivisent en coulevriniers, munis d'armes à feu portatives, et bombardiers ou maîtres ès-canons. Quelques sociétés d'escrimeurs, comme celle des épées à deux mains d'Anvers, s'étaient aussi formées plus tardivement. Partagés entre le désir de les employer à leur profit et la crainte de leur donner une puissance qu'ils pourraient tourner contre eux, les princes leur accordent des privilèges, tout en cherchant à les dominer, à les contenir. Avec la création des armées permanentes, ces associations deviennent sédentaires; ce ne sont plus que des milices bourgeoises, exclusivement occupées au service de la cité. Elles ont la charge du guet, de la police des rues et des marchés, et lors des visites des princes, elles fournissent une garde d'honneur qui leur fait escorte jusque sur le territoire de la cité voisine.

Civiles ou militaires, toutes ces diverses corporations conservent dans les Flandres le caractère religieux qu'elles ont eu dès l'origine et qui est encore dans les mœurs de ce temps. Toutes sont placées sous l'invocation d'un saint, patron de la gilde : chacune a sa chapelle particulière, ou du moins son autel consacré à ce saint dans une des églises de la ville. C'est ainsi qu'à Gand, on voit la chapelle du Serment des arbalétriers de Saint-George, celle du Serment de Saint-Sébastien, celle des tisserands de laine. Dans la même ville, l'église Saint-Nicolas renferme les autels du Serment de Saint-Michel, de la gilde des médecins, ceux des gildes des charpentiers et des merciers; celui des boulangers se trouve à Saint-Bavon et celui des marchands de vin à Saint-Jacques. Ce sont de véritables confréries qui rivalisent entre elles de luxe pour la splendeur de leurs autels, la richesse de leurs ornemens sacerdotaux et de leurs trésors, pourvus chacun de calices, d'ostensoirs, de missels et de tentures de prix. Les jours de fête, des distributions de pain et de

viande sont faites aux pauvres après la messe. Tous les membres de la corporation doivent assister aux enterremens de leurs camarades défunts, dont ils portent eux-mêmes le cercueil au cimetière et, au retour, un repas leur est servi. Mais c'est surtout dans les processions que se manifestent le luxe et la pompe décorative qui répondent au goût de cette époque. Ces processions sont suivies par tous les corps de métiers avec leurs bannières, leurs dais, leurs reliquaires, leurs chandeliers, leurs blasons allégoriques et les statues des saints patrons des diverses communautés. Comme les trajets sont longs et que quelques-uns de ces objets sont parfois assez lourds, des serviteurs chargés de cannettes de vin ou de bière accompagnent les porteurs pour les réconforter de temps à autre (1). Des indemnités de costume sont accordées aux dignitaires afin que leur tenue fasse honneur à la gilde, et l'on vérifie chaque année le drap et l'état de ces costumes.

Peu à peu, l'amour-propre aidant, l'usage s'était établi qu'à l'expiration de la charge qui leur avait été confiée et pour en conserver la mémoire, les dignitaires fissent un cadeau à la gilde. Cette gilde étant une véritable confrérie, on l'honorait surtout dans la personne de son patron : c'était un vitrail en l'honneur de ce saint, des vases sacrés ou des ornemens destinés à la chapelle qui lui était dédiée. Mais les tableaux étaient de nature à flatter davantage encore la vanité des donateurs, puisqu'ils leur procuraient l'occasion, en s'y faisant représenter, de perpétuer le souvenir des fonctions qu'ils avaient remplies. C'était là une pratique déjà ancienne, encouragée par le clergé comme pouvant contribuer à l'édification des fidèles et susciter parmi eux les libéralités et les pieuses fondations qui leur étaient ainsi proposées pour exemples. On ne l'a pas assez remarqué, ces portraits de donateurs, que les maîtres primitifs nous montrent debout ou agenouillés sur les volets des triptyques des cathédrales, ont puissamment aidé aux progrès de la peinture à ses débuts. Tant qu'il ne s'était agi pour celle-ci que de représenter le Christ, la Vierge et les saints, les formes hiératiques et les attributs conventionnellement assignés à ces diverses figures pouvaient suffire à en évoquer l'idée ; mais l'obligation de donner à des personnages vivans leur ressemblance exacte et de la rendre reconnaissable pour tous avait forcé les peintres à perfectionner la technique de leur art et, en étudiant de plus près la nature, à préciser et à assouplir leur dessin, à rechercher tour à tour la finesse du modelé et la vérité du coloris ; à démêler enfin dans une physionomie humaine les traits essentiels, ceux qu'il importe surtout d'exprimer fidèlement.

(1) Félix de Vigne ; *op. cit.*, p. 71, 72.

Les doyens des gildes se conformaient à ces traditions quand, en confiant à quelque artiste en vue le soin de traiter, dans la vie du patron de la société, l'épisode qui leur paraissait le mieux répondre au programme de celle-ci, ils lui demandaient d'introduire leur propre portrait dans sa composition, tantôt modestement confondu parmi les témoins de la scène, tantôt au premier plan, en pleine lumière, tenant en main son livre de prières ou égrenant un chapelet.

Cette forme religieuse de l'hommage se retrouve d'une manière à peu près constante dans les tableaux de corporations des Flandres, depuis leur première apparition jusqu'au moment de la décadence des gildes et de la peinture elle-même. Ils ne présentent donc rien d'imprévu, rien de particulier à la Belgique. Ce sont à proprement parler des *ex-voto* dont les tableaux du même genre faits en Italie et en France, — comme les *Échevins de la ville de Paris* de Largillière, ou les *Prévôts des marchands* de Philippe de Champaigne, au Louvre, — nous fourniraient l'équivalent. Mais si peintres et dignitaires acceptent les usages établis, sans que les œuvres qu'ils exécutent ou qu'ils commandent aient un caractère national, du moins le nombre de ces œuvres ainsi offertes à leurs chapelles témoigne de l'importance et de la richesse que ces associations avaient acquises dans les Flandres.

Vers la fin du XVIe siècle, bien que des perturbations profondes se fussent produites dans l'état du pays, les tableaux de corporations continuaient invariablement à affecter la forme d'un hommage religieux rendu au patron de l'association. Même au cours du soulèvement de 1568 et pendant les cruelles répressions qui en marquèrent la suite, ces témoignages de la piété des gildes n'avaient jamais complètement fait défaut dans les Flandres. L'art ne montrait aucune trace des passions qui agitaient alors la contrée. Dans toutes ses manifestations, au contraire, on retrouvait la marque de l'esprit de docilité dont ce pays allait bientôt donner une nouvelle preuve. Plusieurs des associations militaires, en effet, n'avaient pris aucune part au mouvement et tandis qu'on les voyait partout en Hollande faire cause commune avec les révoltés, elles étaient restées fidèles à leurs croyances, sans essayer de secouer le joug de l'étranger. Avec le gouvernement de l'infante Claire-Isabelle et de l'archiduc Albert, les provinces méridionales fatiguées de la lutte acceptaient franchement une pacification qui leur rendait leurs franchises municipales. Grâce à la douceur de ce régime, elles avaient retrouvé leur ancienne prospérité. Non-seulement elles avaient conservé leur culte, mais la pompe des cérémonies chères à ces populations s'était encore accrue. En même temps, s'annonçait déjà la renaissance de l'école flamande, qui devait bientôt à

Rubens son suprême éclat. Le génie du maître, son éducation, ses qualités décoratives, son art un peu cosmopolite et ce mélange d'italianisme qui s'alliait chez lui au vieil esprit flamand s'accordaient merveilleusement avec cette restauration de l'autorité espagnole et de la religion. Mais si à l'exemple de ses prédécesseurs immédiats ou de ses contemporains, comme M. de Vos, G. de Crayer, Martin Pépyn et P. van den Plas (1), Rubens a peint parfois pour certaines corporations des tableaux tels que la *Descente de la Croix*, exécutée en 1610 pour les arquebusiers d'Anvers, *la Pêche miraculeuse* de 1618 pour la chapelle des Poissonniers à Notre-Dame de Malines et la *Vierge au Perroquet* pour la société de Saint-Luc, il avait assez à faire, malgré sa prodigieuse fécondité, pour s'acquitter des commandes que lui adressaient à l'envi les souverains et les congrégations religieuses comme les récollets, les carmes et les carmélites, les augustins et les augustines, les capucins, les chartreux et les jésuites. On sait que l'église de ces derniers, à Anvers, ne possédait pas moins de trente-neuf de ses grandes compositions.

Ce n'est guère qu'à titre d'exception que nous pourrons signaler, parmi tous ces tableaux de corporations, une peinture d'Antoine Sallaert et deux autres de David Teniers qui répondent d'une manière excellente à leur destination. Il est vrai que deux d'entre elles étaient destinées à consacrer le souvenir de traits d'adresse princiers. Le 15 mai 1615, l'infante Isabelle qui aimait à se mêler aux récréations populaires, assistant à Bruxelles au tir du Grand-Serment, près de l'église du Grand-Sablon, avait elle-même atteint l'oiseau placé à la hauteur du clocher de cette église. Comme on peut le penser, un pareil succès avait été fêté par la foule et non-seulement la princesse était proclamée reine du Serment, mais pour reconnaître un événement si extraordinaire, la commune de Bruxelles lui votait un présent de 25,000 florins, et Sallaert était chargé de retracer le souvenir de cette action (2).

En 1652, le jour de la fête du Grand-Serment des archers de Bruxelles, l'archiduc Albert, invité aussi à tirer, avait également abattu l'oiseau, aux acclamations des magistrats et du populaire réunis sur la grande place. C'est cet épisode qu'à son tour Teniers

(1) Les Musées de Bruxelles et d'Anvers possèdent divers tableaux commandés à ces différens maîtres par plusieurs corporations marchandes ou charitables, tous conformes aux types déjà connus.

(2) Isabelle fit, d'ailleurs, un généreux usage de cette somme dont les revenus furent employés à doter annuellement six jeunes filles pauvres et méritantes. Un autre tableau de Sallaert, pendant du premier, représente la Procession solennelle, dite Procession des pucelles du Sablon, qui eut lieu à l'occasion de la cérémonie où, pour la première fois, cette dotation fut distribuée.

avait dû traiter, en peignant pour le prince un important ouvrage qui fait aujourd'hui partie de la collection du Belvédère. Dans cette composition, et dans une autre du même genre, où il a représenté la *Fête des arquebusiers d'Anvers* et qui est devenue la propriété de la galerie de l'Ermitage, l'artiste s'est surpassé lui-même : l'animation de ces toiles, la vivacité et l'esprit avec lesquels sont indiquées les innombrables figures qui s'y trouvent réunies, l'accord heureux du ciel avec l'architecture, l'unité d'aspect et l'harmonie de l'ensemble font de ces deux tableaux les chefs-d'œuvre de Teniers. Enfin, au musée de Bruxelles, dans une autre peinture exécutée pour la corporation de Saint-Sébastien d'Anvers par Emmanuel Bizet et dans laquelle il a réuni les membres de cette association debout et en grand costume, nous aurions à louer également la finesse avec laquelle les traits individuels sont accusés dans tous ces petits personnages. Par malheur, et comme s'il avait eu honte de la simplicité d'un pareil sujet, l'auteur a groupé ces braves gens sous un portique avec galeries italiennes, d'un style tout à fait conventionnel, et il les fait assister, tout ébahis, au spectacle absolument inattendu de Guillaume Tell, s'apprêtant à percer de sa flèche la pomme posée sur la tête de son fils.

On le voit, à part les rares tableaux que nous venons de signaler, ceux des autres artistes flamands qu'ont employés les corporations ne dénotent pas plus d'invention que de souci de la réalité. On se tromperait d'ailleurs en pensant que les exigences de ceux qui leur commandaient ces tableaux ont pu paralyser leur talent. Livrés à eux-mêmes et travaillant pour leur propre corporation, ces artistes n'ont pas montré plus d'originalité.

S'agit-il de décorer le local de la gilde de Saint-Luc, ils épuisent à l'envi toutes les banalités, tous les lieux-communs de l'allégorie. Jacques Denys peint pour le grand salon de cette gilde une *Apologie de l'étude du modèle vivant*, et à l'occasion de son décanat, Antoine Goubau lui fait don d'une *Étude des arts à Rome*. Jordaens lui-même, dont le réalisme robuste se fût si bien accommodé de données moins creuses, y peint *le Commerce et l'Industrie protégeant les Arts*, et Théodore Boyermans, dans son *Anvers, nourricière des arts*, groupe à côté de l'Escaut, le bras appuyé sur son urne, le Temps présentant à la ville d'Anvers, — sous les traits de Marie Ruthwen, l'épouse de Van Dyck, — plusieurs enfans dont celle-ci encourage les premiers essais. Ces froides abstractions et ces subtilités répondaient pleinement au goût de l'époque. En même temps que les arts, d'ailleurs, les corporations elles-mêmes avaient peu à peu dégénéré. Ainsi qu'on l'a remarqué (1), en parlant des gildes militaires, à mesure que leur

(1) *Patria belgica*, IIe vol., p. 243 et suiv.

rôle allait s'amoindrissant, elles affectaient des allures plus martiales, « elles se donnaient des fifres, des tambours, d'inoffensifs canons, de brillans uniformes, des plumets et des panaches. » Aujourd'hui les corps de métiers ont tout à fait disparu ; mais les sociétés de tir qui subsistent encore en Belgique sont surtout restées fidèles aux traditions des banquets et des libations déjà si chères à leurs devancières.

II.

L'insignifiance et le manque absolu d'originalité des tableaux de corporations dans les Flandres tiennent à la constitution même de ces sociétés, à leur effacement vis-à-vis de l'autorité politique ou religieuse. Tandis qu'elles y demeurent jusqu'au bout de véritables confréries, elles ont en Hollande une physionomie tout à fait différente. Si, par suite d'un développement plus tardif du commerce et de l'industrie, elles n'y sont pas tout d'abord aussi multipliées, elles arrivent bientôt à conquérir une place beaucoup plus considérable dans la vie publique. Associées au mouvement populaire, elles sont avant tout nationales et indépendantes. Aux prises avec des difficultés plus grandes, elles montrent une énergie et un courage supérieurs et contribuent pour une large part à assurer la liberté et la grandeur de leur pays. Ainsi que nous l'avons dit, à raison de leur importance, nous nous contenterons de nous occuper ici des corporations militaires qui d'ailleurs ont précédé les autres et leur ont généralement servi de modèles. Comme en Flandre, elles ont eu une origine religieuse, et les premières œuvres qu'elles inspirent à l'art ont un caractère religieux. De pareils ouvrages avaient été sans doute assez nombreux dans les églises des provinces septentrionales, mais presque tous ont disparu en 1566, pendant la terrible tourmente de la destruction des images qui amena en peu de jours la ruine de ces églises et de toutes les richesses artistiques qu'elles possédaient (1).

Favorisées, au début, par le clergé, les confréries militaires avaient pris un accroissement rapide. Dès 1310, nous trouvons établi à Harlem un ordre de Saint-Jean de Jérusalem et les portraits de plusieurs de ses dignitaires sont aujourd'hui exposés au musée municipal de Harlem. Le dimanche des Rameaux de l'année 1394, Willem, seigneur d'Abcoude et de Duursteede, fondait à

(1) Dans notre siècle même, la barbarie et l'insouciance des municipalités ont encore contribué à la perte de ces peintures primitives. C'est ainsi que le catalogue du musée d'Utrecht nous apprend que, dans cette ville, les régens de l'hôpital Saint-Job firent vendre publiquement, le 8 juillet 1811, tous les tableaux contenus dans cet hôpital pour une misérable somme de 61 florins.

Utrecht une association du même genre avec seize autres habitans notables de cette ville, qui avaient, comme lui, visité le Saint-Sépulcre. La confrérie s'engageait à faire dire des messes pour les membres défunts ; elle se réunissait chaque année pour un repas et concourait à l'éclat de la procession des Rameaux, où ses membres portaient une image du Christ. Le but de cette association, aussi militaire que religieuse, était de réunir entre elles les personnes qui voulaient entreprendre le pèlerinage de la terre-sainte, dans des vues d'édification commune et aussi pour se prêter à l'occasion une aide mutuelle, car, en ce temps, un voyage si lointain à travers des contrées peu sûres, souvent ravagées par la guerre, n'était pas sans offrir bien des dangers (1). Peu à peu le local des réunions avait été orné d'une série de tableaux représentant les membres de la confrérie et exécutés à leurs frais. Dans l'un d'eux, un artiste d'Utrecht, Jan Scorel, affilié à l'association, s'était peint lui-même, en 1525, avec vingt-quatre de ses confrères. Alors dans tout l'éclat de son talent et de sa renommée, Scorel venait de rentrer dans son pays natal, après de nombreuses aventures auxquelles l'avait entraîné son humeur un peu nomade (2). Le titre de vicaire de l'église Saint-Jean, qu'il mettait à la suite de son nom dans ce tableau, ne paraît pas, du reste, l'avoir engagé à une vie très exemplaire. Quatre ans après, en effet, il peignait le portrait d'une demoiselle de Schœnhoven, qui devait, par la suite, tenir une assez grande place dans son existence, puisqu'il en eut six enfans. Quoique publiquement connue, cette liaison n'avait pas nui à sa carrière ecclésiastique, car à mesure que s'accroissait sa famille, il avançait en dignité, et dans un tableau du musée de Harlem, représentant treize membres de la confrérie de la terre-sainte, fondée dans cette ville, nous retrouvons Scorel également affilié à cette association, mais avec le titre de chanoine de Sainte-Marie d'Utrecht.

Dans le tableau de Harlem, comme dans les œuvres analogues que la corporation d'Utrecht fit successivement exécuter par le même artiste vers 1540 et en 1541, les associés sont représentés sur un seul rang, de profil et à la suite les uns des autres, tenant une palme à la main. Au-dessus de chaque personnage sont figurées ses armoiries, et au-dessous, sur un papier accroché à la boiserie, une inscription porte son nom et la date de son voyage. Notons dès cette époque le caractère purement civique qu'avaient

(1) Voir à ce sujet l'excellent catalogue du musée d'Utrecht, rédigé sur les notes qu'avait laissées M. de Vries, avec la collaboration de son ami M. A. Bredius et du savant archiviste d'Utrecht, M. S. Müller.

(2) M. le docteur Justi a consacré à la biographie de Scorel et à l'étude de son œuvre une notice aussi consciencieuse qu'intéressante dans le *Jahrbuch der K. preussischen Kunst-Sammlungen*, 1881, t. II, p. 202.

déjà ces peintures. Bien qu'elles fussent exposées dans des églises et que les membres de ces associations formassent en réalité des confréries religieuses, les portraits de ces membres y sont seuls représentés, et l'on y chercherait en vain le Christ, la Vierge ou les saints patrons, qui constituent, au contraire, le sujet principal dans les tableaux analogues qu'on exécutait alors en Flandre. On comprend d'ailleurs que cette suite de personnages naïvement alignés et juxtaposés côte à côte n'offrît pas grande ressource pour une composition pittoresque. Il semble, au surplus, que Scorel, absorbé par une foule de travaux de toute sorte, — il était ingénieur en même temps que peintre et homme d'église, — n'ait pas accordé à ces collections de portraits le soin qu'il mettait d'ordinaire à ses portraits isolés. L'exécution est, en effet, assez sommaire, et, tout en montrant une certaine largeur dans le dessin, les têtes peintes avec des couleurs très délayées laissent paraître le trait de l'esquisse, comme si l'artiste, après en avoir nettement établi les contours, s'était appliqué à ménager ce travail initial, afin d'épargner sa peine. La confrérie d'Utrecht devait durer quelque temps encore après la mort de Scorel, et son illustre élève, Antonio Moro, avait peint pour elle les portraits réunis de deux chanoines de cette ville qui en faisaient partie, dans un tableau qui appartient aujourd'hui au musée de Berlin.

Il semble que ces associations avec leur organisation à la fois religieuse et militaire, leurs jours de fête consacrés, leurs repas annuels et leurs locaux ornés des portraits de leurs membres aient servi de types aux associations purement militaires de francs-tireurs, d'archers ou d'arquebusiers, qui bientôt allaient les remplacer. Au moment même où la Réforme supprimait en même temps que le clergé les commandes faites pour les églises aux artistes, ceux-ci voyaient s'ouvrir devant eux des voies nouvelles, et ils retrouvaient parmi leurs concitoyens les protecteurs qu'ils venaient de perdre. Comme en Flandre, les corporations de gardes civiques remontaient à une époque assez reculée et les noms de saint Sébastien, patron des archers, ou de saint George, patron des soldats, plus rarement ceux de saint Michel, de saint Antoine ou de saint Adrien, servaient à désigner les diverses compagnies. Là aussi, les princes et les gouvernans avaient d'abord protégé la création de ces sociétés en leur accordant des privilèges. C'est ainsi que les gildes des coulevriniers de Bois-le-Duc et de La Haye, fondées en 1525 et en 1538, devaient leur établissement à Charles-Quint, et ce prince faisait également cadeau à la gilde de Middelbourg d'un bocal en vermeil, aujourd'hui au musée de cette ville. Enfin, un vase sacré orné d'émaux, travail remarquable de l'orfèvrerie bourguignonne, avait été offert à la gilde de Saint-George

de Gouda par Jacqueline de Bavière, sans doute après la victoire remportée par elle en 1425, aux environs de cette ville, et en 1428 cette princesse s'engageait gracieusement à fournir à cette corporation les 40 hérons destinés à ses exercices de tir.

Recrutées parmi les habitans notables de chaque cité, les corporations militaires venaient en aide à l'autorité, qui se déchargeait sur elles du soin de veiller à la sécurité publique. Comme dans les Flandres, elles fournissaient les gardes d'honneur pour la réception des princes et rehaussaient l'éclat des fêtes données à cette occasion. Chacune de ces sociétés avait naturellement son lieu de réunion, ou Doelen, et son champ de tir où tous les ans, au jour consacré, un concours solennel de tir était organisé. D'ordinaire, le but était un perroquet (papegai) suspendu en haut d'une longue perche, et les plus habiles tireurs obtenaient des récompenses. Les exercices terminés, on procédait à l'élection des chefs qui, avec le roi de tir, devaient administrer la corporation pendant le cours de l'année suivante ; après quoi les chefs sortans rendaient compte de leur gestion, et toute la troupe prenait ensuite place à un banquet. Les dignités de capitaine et de lieutenans étaient fort recherchées, et l'on choisissait généralement le porte-enseigne de la compagnie parmi les jeunes gens les plus riches et les mieux tournés ; aussi son costume était-il plus élégant. On comprend que la considération attachée à ces diverses fonctions était de nature à flatter l'amour-propre de ceux qui y étaient promus. Afin de perpétuer le souvenir d'un pareil honneur, les dignitaires prirent peu à peu l'habitude de se faire peindre et d'offrir leurs portraits à l'association pour orner les salles de son Doelen. Moyennant une dépense assez modérée, puisqu'elle était soldée par des cotisations réglées à l'avance entre les sociétaires et proportionnées à la fois à leurs grades respectifs, aux ressources dont ils disposaient et au talent de l'artiste, les Doelen se garnirent insensiblement de tableaux et devinrent à la longue de véritables musées. Comme toutes les villes de la Hollande ont eu leurs corporations militaires, on conçoit l'intérêt d'un genre de peintures qui dès lors était constitué et qui, lié aux destinées mêmes de la nation, va nous offrir, parallèlement aux phases diverses de son existence, l'histoire de son propre développement.

Comme nous l'avons vu pour les associations religieuses, les premiers tableaux de gardes civiques ne présentent qu'une série de portraits juxtaposés, sans aucune recherche de composition. Le plus ancien de ces tableaux que nous connaissions a été exécuté en 1527 pour un Doelen d'Amsterdam, par Dirck Jacobsz, fils d'un artiste très célèbre au XVe siècle, Cornelisz Van Oostsanen (Ryksmuseum d'Amsterdam, n° 719). Nous y voyons dix-sept person-

nages en buste, alignés en deux files superposées, neuf en bas, huit en haut, comme si ces derniers étaient placés sur un gradin plus élevé. Deux d'entre eux tiennent leurs arquebuses; les mains des autres sont représentées dans les attitudes les plus diverses, et il semble que l'artiste, en variant ainsi leurs mouvemens, ait voulu faire parade du talent qu'on lui reconnaissait à cet égard. L'habileté de Dirck Jacobsz sur ce point était, en effet, très renommée. Elle excitait l'admiration des amateurs de ce temps, et Van Mander rapporte même que l'un de ces amateurs, Jacques Rauwaert, avait offert une forte somme pour qu'on lui permît de découper plusieurs mains dans un tableau de l'artiste. Mais avec leurs regards profonds et pénétrans, les têtes de ces personnages ne sont pas moins remarquables. Le peintre, il est vrai, les a reproduites avec une fidélité absolue, sans tricher sur leur laideur, et l'expression de leur caractère individuel est si nettement marquée qu'on songe volontairement à Holbein. A voir ces visages imberbes, coiffés de barrettes noires, ces costumes uniformément noirs et ces airs sérieux, on dirait qu'il s'agit ici non pas d'une réunion de gardes civiques, mais d'une assemblée de docteurs traitant quelque austère controverse.

Cette gravité d'aspect, cette monotonie des attitudes, persisteront longtemps dans les tableaux de corporations militaires; mais, par la suite, les peintres s'appliqueront graduellement à mieux préciser la signification de leurs œuvres. La difficulté pour eux était d'imaginer des actions qui permissent de grouper les personnages qu'ils avaient à représenter, tout en exprimant d'une manière évidente le caractère de l'association à laquelle ceux-ci étaient affiliés. Il eût été naturel de choisir à cet effet quelque épisode inspiré par les exercices de tir auxquels ils se livraient. Mais des scènes semblables paraissaient sans doute trop compliquées pour les procédés sommaires de composition alors en usage; aussi, les artistes hollandais reculaient-ils devant cette représentation, et l'on est étonné de la timidité persistante et presque enfantine de leurs tentatives et de la lenteur de leurs progrès. La diversité qui s'introduit dans les costumes allait, du moins, leur fournir bientôt des élémens plus pittoresques, en même temps que l'habitude de laisser croître toute la barbe devait donner à la physionomie de leurs modèles un air plus martial. Cette dernière mode tend de plus en plus à s'établir, ainsi que nous le prouvent les tableaux de Cornelis Teunissen, un graveur habile, auteur d'une grande carte d'Amsterdam et qui exécuta aussi pour les Doelen plusieurs peintures importantes. Deux d'entre elles, datées de 1533 et de 1554, sont encore exposées à l'hôtel de ville. Dans la première, les seize membres de la corporation s'offrent à nous alignés en deux rangs, autour d'une table

sur laquelle sont placés du pain, deux cruches de bière et deux chétives volailles à l'ossature saillante. Le régal assurément est assez mince, et c'est probablement la modicité de ce menu qui a valu à cet ouvrage le titre de *Grand gala à un pfenning*. Cependant, les convives font bon accueil à si maigre chère; l'un d'eux même chante à gorge déployée. Tous ont des visages rudes et énergiques. Vers le haut de la toile, on aperçoit figuré sur un vitrail le patron du Doelen, un saint George à cheval. Dans le tableau de 1554, les personnages sont disposés sur trois files et l'un d'eux tient un faucon, un autre un hareng, un troisième une pomme. Cédant au courant d'*italianisme* qui, à cette date, commençait à envahir l'art des Pays-Bas, Teunissen a cru de bon goût d'emprunter à la campagne romaine le paysage qui sert de fond à sa composition : des ruines de temples avec un obélisque et une pyramide, et ces braves gens, avec leurs types franchement hollandais, semblent tout à fait dépaysés au milieu de cette nature. L'artiste, évidemment désireux de se distinguer de ses prédécesseurs, s'est mis hors de propos en frais d'imagination, mais il n'a pas su tirer de son sujet lui-même les ressources qu'il pouvait lui fournir. Dans un autre de ses tableaux exposé au Ryksmuseum et daté de 1657, nous le voyons multiplier outre mesure les intentions; les dix-sept sociétaires qu'il a groupés en deux rangées superposées tiennent en main les objets les plus hétérogènes : une arquebuse, une tête de mort, un plat, un pot de bière, une plume, un verre de vin, etc. Les gestes sont gauches, les poses raides et compassées, les mains maigres, anguleuses et contournées. Quant aux figures elles-mêmes, comme s'il craignait de ne pas accuser suffisamment leur ressemblance, Teunissen a exagéré les différences de leurs types individuels et tellement insisté sur les contrastes des physionomies qu'il a poussé jusqu'à la charge l'accentuation de leurs traits. Avec leurs visages et leurs expressions farouches, quelques-uns ont une laideur presque bestiale et d'autant plus désagréable que tous regardent fixement le spectateur.

C'est un bien autre artiste que ce Dirck Barentsz qui, né à Amsterdam en 1534, fils et élève d'un peintre remarquable nommé Doove Barent, contribua largement pour sa part à orner les Doelen de sa ville natale. Le Ryksmuseum possède deux de ses ouvrages datés de 1565 et de 1566. Dans le premier, qui est aussi le mieux conservé, il a, comme d'ordinaire, disposé sur deux rangs quatorze membres de la garde civique, mais sans que cet arrangement présente la régularité absolue ou l'incohérence affectée des compositions de ses prédécesseurs. Le parallélisme des lignes est, en effet, interrompu dans la rangée inférieure, dont les figures, moins immobiles, plus librement agencées, ont aussi plus de naturel et

d'aisance dans leur pose et dans leur expression. Ce sont des archers, car l'un d'eux tient en main une flèche; un autre s'apprête à boire un verre de vin. La peinture est ici de qualité supérieure, et Dirck Barentsz s'y révèle comme un portraitiste de premier ordre. Si dans d'autres ouvrages, par exemple dans le triptyque de l'*Adoration des bergers* du musée de Gouda (dont l'attribution est loin d'être certaine), il ne se défend pas mieux que la plupart de ses contemporains de ce maniérisme qu'on prenait alors pour le grand art, il n'en laisse paraître aucune trace quand il se contente d'interpréter la figure humaine. Bien qu'il ait habité pendant sept ans l'Italie (de 1554 à 1561), où il était connu sous le nom de Teodoro Bernardi, il n'a conservé de son séjour au-delà des Alpes qu'une ampleur de facture, une noblesse et une franchise d'expression qui rappellent la manière du Titien, chez lequel il avait surtout étudié. Les types, il est vrai, accusent une origine septentrionale; mais ces visages résolus, avec leurs yeux ardens et expressifs, ont un air de famille avec ceux des grands seigneurs vénitiens que peignait son maître, et Barentsz a sans doute prêté à ses modèles quelque chose de sa propre distinction. L'histoire nous apprend, en effet, qu'il avait l'esprit très cultivé, qu'il était bon musicien, latiniste consommé, et qu'il entretenait des relations suivies avec les hommes les plus éminens de son pays à cette époque, tels que Lampsonius et Marnix de Sainte-Aldegonde.

Pendant la période suivante, de 1566 à 1579, nous ne trouvons à signaler aucun tableau de gardes civiques. Les membres de ces corporations avaient mieux à faire à ce moment que de poser devant leurs peintres, et l'on sait la part qu'ils prirent à la défense et à l'affranchissement de leur patrie. Répondant à l'appel de Guillaume de Nassau, des compagnies de volontaires s'étaient formées parmi eux, en 1573, à Gouda, à Dordrecht, à Delft et à Rotterdam, pour venir au secours de Harlem assiégée, et le sentiment de patriotique solidarité qui poussait ainsi les gildes bourgeoises à s'unir contre l'ennemi commun finissait par amener le triomphe de l'indépendance nationale. Après la guerre, les associations militaires avaient vu croître leur nombre et leur importance. Dans la plupart des villes, surtout dans celles qui avaient le plus souffert, ces associations s'étaient reconstituées sur des bases plus larges, et leurs Doelen avaient été agrandis. Ils conservaient cependant leurs anciens noms, mais ce n'étaient plus là que de pures désignations qui n'impliquaient aucun caractère religieux. Quelques-unes de ces gildes, formées par dédoublement, se distinguaient simplement de celles qui leur avaient donné naissance par les dénominations de « nouvelle gilde de saint George ou de saint Sébastien; » le plus souvent elles avaient trouvé à s'installer dans des églises ou des

couvens devenus sans emploi. Une vive émulation régnait entre ces diverses sociétés, et les concours auxquels elles se conviaient mutuellement avaient pris plus d'extension. Le musée de Dordrecht possède un programme et une liste des « prix riches et nombreux » proposés en 1644 par les coulevriniers de la gilde de saint George de cette ville et la feuille imprimée sur laquelle sont représentés les modèles des vases offerts en primes était destinée à être affichée dans les Doelen de la région. Ces Doelen étaient aussi appropriés et meublés avec plus de luxe : des tapisseries en garnissaient les parois, et ils contenaient les archives, le trésor de la compagnie, ses étendards portant des inscriptions patriotiques : *Pro aris et focis; Hâc nitimur, hanc tuemur; Concordia facit vim,* etc. Sur les verres à boire étaient tracées des devises d'un caractère plus intime, comme : *Amicitiæ! Lætare! Aurea libertas,* ou cette autre qui s'adressait à la fois aux hommes mariés et aux célibataires de la compagnie : *Uxoribus et amoribus !* Quant aux tableaux qui formaient le principal ornement de ces lieux de réunion, on pourrait croire qu'après les grands événemens dont ils avaient été témoins et auxquels plusieurs d'entre eux avaient même pris part, les peintres allaient se proposer d'y retracer quelques-unes des actions d'éclat qui avaient illustré ces milices bourgeoises et d'en perpétuer ainsi le souvenir. Il n'en est rien; nous les voyons, après comme avant la guerre, reprendre à l'envi le thème connu et aligner, ainsi que le faisaient leurs prédécesseurs, en longues files des personnages juxtaposés. Le seul progrès consistera à donner un peu plus de vie à ces portraits, à grouper les figures avec un peu plus d'art autour d'une table, le plus souvent le verre en main.

Parmi les villes où furent exécutés les travaux les plus considérables en ce genre, Harlem figure au premier rang. Après avoir été un des principaux centres de la résistance contre l'étranger, elle était destinée à devenir le foyer de production le plus actif et le berceau même de l'école hollandaise. De bonne heure, elle avait eu deux Doelen dont le plus récemment fondé, celui de saint George, occupait dès 1414 le local de l'ancien cloître Saint-Michel. Ce local ayant été détruit dans le grand incendie de 1576, la Société en avait fait construire un autre dans la Hauptstraat. En 1582, ces corporations militaires s'étaient notablement développées : elles comprenaient six compagnies chargées du service des postes et des patrouilles et elles étaient encouragées par la municipalité. L'année même qui suivit cette réorganisation, un peintre qui, malgré sa jeunesse (il n'était alors âgé que de vingt et un ans), comptait déjà parmi les plus célèbres, Cornelis de Harlem, fut chargé de l'exécution d'une grande toile destinée à orner un des Doelen de la ville.

Un pareil travail semblait cependant peu fait pour le talent d'un artiste qui, avec Van Mander et Goltzius, s'était posé en apôtre fervent de l'art italien. Son *Repas des gardes civiques* de 1583 et celui de 1599 (tous deux au musée de Harlem) présentent un contraste frappant avec ses productions habituelles, inspirées le plus souvent par l'histoire sacrée ou profane. Autant, dans ces dernières, il est maniéré, plein d'affectation, heureux de montrer la subtilité de ses inventions et de faire parade de son habileté à peindre le nu, autant ici il est simple et paraît peu se soucier de ses procédés ordinaires de composition. Il semble que nous soyons en face d'une étude faite, sans aucun parti-pris, d'après nature, et il est curieux de voir un italianisant aussi renforcé oublier à ce point toutes ses préoccupations de style, toutes les réminiscences des maîtres qui lui sont chers, pour rester franchement Hollandais quand il lui faut traiter un sujet emprunté à la vie de son temps et de son pays. Les archers qu'il a représentés assis autour d'une table n'ont rien à voir avec les Grecs et les Romains. C'est avec une sincérité entière que l'artiste nous montre leurs mâles visages et leurs poses familières. Heureux de se trouver réunis et d'évoquer ensemble les souvenirs encore vivaces d'un passé glorieux, ils vident leurs brocs en vantant les bienfaits de l'indépendance récemment acquise à leur patrie. Ces repas de corps, célébrés d'habitude à l'époque de la fête annuelle des Doelen, ont également fourni le sujet des tableaux de gardes civiques exécutés à Harlem en 1600, 1610 et 1619 par Frans-Pietersz de Grebber qui, s'il ne fut pas l'élève de Cornelis, subit du moins son influence, et c'est la même donnée qu'a traitée un de ses disciples, Engels Verspronck, dans une autre grande toile où il a représenté en 1618 les coulevriniers du Doelen de saint George.

III.

A raison de l'importance et de la richesse d'Amsterdam, les associations militaires y avaient aussi reçu un accroissement considérable. Elles existaient dès le XIVe siècle, et les gildes de saint George et de saint Sébastien avaient même joué un rôle très actif au siècle suivant ; puis à la suite de leur dissolution en 1517, les biens de la communauté avaient été vendus. En 1522, les coulevriniers avaient fondé un nouveau Doelen sous l'invocation de saint Michel. Mais Amsterdam n'avait pas eu à supporter, comme Harlem et Leyde, les longues et terribles souffrances d'un siège, et les cités voisines avaient pâti pour elle. C'est presque sans effort et sans aucune effusion de sang qu'elle avait chassé de ses murs les autorités et le clergé espagnols. Bien que restées en dehors de la lutte, ses corporations de francs-tireurs disposaient cependant

d'une assez grande autorité, et c'est d'elles qu'en 1578 le bourgmestre et les échevins tenaient leur élection. Afin de neutraliser leur importance, une garde municipale avait été organisée l'année d'après, et en 1580 Guillaume d'Orange décrétait la fusion de ces deux corps. Divisés en plusieurs compagnies correspondant aux sections de la ville, ces gardes civiques, de concert avec des agens spéciaux, étaient chargés de veiller à la sécurité publique et de fournir chaque jour le nombre d'hommes nécessaire pour les patrouilles et les postes. Plus que partout ailleurs, les divers commandemens de ces milices bourgeoises étaient fort recherchés; mais peu à peu les parades et les festoiemens avaient succédé à la simplicité des premiers temps. Ce caractère de luxe et d'ostentation, nous le trouvons dans les tableaux de Cornelis Ketel, un artiste alors très en vue, très justement apprécié à Amsterdam pour son talent de portraitiste et désigné par conséquent au choix des officiers de la garde civique qui voulaient paraître avec honneur sur les murailles de leur Doelen. Les tableaux du Ryksmuseum attribués à Ketel ne suffiraient guère à justifier sa réputation; ils sont, en effet, pour la plupart, sinon douteux, du moins endommagés par le temps ou par les restaurations qu'ils ont subies. Quoiqu'il ait également souffert, celui qui porte la date de 1588 et qui représente la compagnie du capitaine Dirck Rosecrans assemblée dans le local de ses réunions, peut cependant nous donner quelque idée de son talent. Disposés suivant une longue frise, les personnages qu'il contient sont peints en pied et de grandeur naturelle; mais nous croirions volontiers que les armes de prix qu'ils portent si fièrement, sans avoir jamais figuré dans aucun combat, ont été empruntées aux panoplies de quelque musée. On en imaginerait difficilement de plus belles, de plus enjolivées : cuirasses, rondaches ciselées, hallebardes, mousquets garnis d'ivoire, lourdes épées à deux mains ou fines lames à poignées artistement découpées, la collection est des plus complètes. Les costumes sont à l'avenant, diaprés, éclatans, des couleurs et des étoffes les plus variées. Sveltes, cambrés et bien pris dans leurs pourpoints, finement chaussés, les jambes serrées dans des bas de soie, le poing sur la hanche, la lance à la main, appuyés sur leur hallebarde, ou portant la bannière de la compagnie, tous ces jolis muguets se carrent, se pavanent, essaient à qui mieux mieux d'attirer l'attention. Les visages seuls montrent quelque énergie; très nettement caractérisés, avec autant de pénétration que de sûreté, ils attestent le talent du maître. Mais quelle singulière troupe ! A voir leur désinvolture, leurs accoutremens, leurs poses, on dirait non des Hollandais, mais des raffinés du temps d'Henri II, de beaux seigneurs rompus à toutes les élégances de la mode. De fait, l'artiste, croyant sans

doute flatter ses modèles, a peut-être mêlé à cette représentation des gardes civiques d'Amsterdam quelque réminiscence de la cour de France qu'il avait pu voir au temps de Charles IX, à Fontainebleau où il se trouvait en 1566. Ketel était un nomade, et son témoignage ne doit être accueilli qu'avec réserve, car c'était, de plus, un personnage assez excentrique dans ses allures. Nous avons raconté ici même (1), d'après Van Mander, dont les assertions sur ce point ont été récemment confirmées par des documens découverts dans les archives, comment cet homme qui avait acquis tant d'habileté et de réputation, s'était avisé sur le tard de se servir de ses doigts au lieu de pinceaux et avait même fini par peindre avec ses pieds, pour le plus grand ébahissement de ses contemporains.

Comme s'il voulait corriger ces confidences peu flatteuses pour les miliciens d'Amsterdam, un peintre de cette ville nous apporte sur eux des informations tout à fait opposées. Il est vrai que ce peintre c'est Aert Pietersen et qu'avec le fils du *Lange Pier* nous sommes assuré de rentrer dans le large courant de la tradition hollandaise. Peu soucieux des élégances exotiques auxquelles son prédécesseur était si sensible, Pietersen, dans son tableau du *Ryksmuseum*, daté de 1599, nous représente de nouveau ses compatriotes comme des hommes sobres et robustes, munis d'armes sérieuses, presque uniformément vêtus de noir et rangés, ainsi que l'avaient fait les primitifs, en deux files superposées, dix en haut, neuf en bas. L'un d'eux tient un papier, un autre écrit sur un carnet, un troisième consulte un plan ouvert devant lui et sur lequel son voisin s'apprête à mesurer des distances avec un compas; d'autres enfin portent des hallebardes ou des arquebuses. Les attitudes sont graves, les visages fermes et résolus, comme ceux de gens préoccupés de la tâche qu'ils peuvent avoir à remplir et bien décidés à faire en toute occasion leur devoir. On le voit, l'œuvre est de prix : elle ne nous offre cependant pas la mesure de ce que vaut Aert Pietersen, et à cette même date de 1599 ses *Syndics de la halle aux draps*, qui appartiennent également au *Ryksmuseum*, nous fourniraient une plus haute expression de son talent. C'est aussi comme peintres de corporations municipales qu'il conviendrait de parler de deux autres artistes d'Amsterdam, Cornelis van der Voort et Werner van Valckert, que nous devions pourtant mentionner ici à raison de leurs tableaux de gardes civiques, œuvres relativement assez médiocres et dépourvues d'originalité.

Avec le commencement du XVIIe siècle, l'École hollandaise avait pris conscience de sa valeur, et deux maîtres que leur renommée comme portraitistes désignait pour cet office allaient, en se con-

(1) Voir la *Revue* du 15 août 1886.

sacrant presque exclusivement à l'exécution de tableaux de corporations, donner à ce genre de peinture un essor considérable. Nous voulons parler de Jan van Ravesteyn et de Frans Hals. Fixé de bonne heure à La Haye, où, dès 1598, il devenait membre, et, plus tard, doyen de la gilde de Saint-Luc, Ravesteyn est un des meilleurs portraitistes de cette période primitive, un de ceux qui ont le plus contribué à la complète émancipation de l'École. Les associations militaires, dont il devenait bientôt le peintre attitré, n'avaient pas, à La Haye, une importance moindre qu'à Amsterdam ou à Harlem. Déjà, en 1614, un contemporain de Ravesteyn, Evert Crinsz van der Maes, avait été chargé de peindre pour elles trois officiers de la *Compagnie blanche*, qu'il avait représentés jusqu'aux genoux, tenant des hallebardes, et, au second plan, d'autres membres de leur association encore couverts d'armures. Trois ans après, une œuvre bien supérieure du même artiste nous montre un porte-étendard de la *Compagnie d'Orange* vêtu de rouge, le poing sur la hanche, tenant fièrement le drapeau aux couleurs nationales, peinture généreuse dont l'ampleur décorative et la belle tournure rappellent un peu les maîtres vénitiens que van der Maes avait pu étudier en Italie. Ce sont, au contraire, des qualités bien hollandaises d'entière sincérité, de conscience, de mesure parfaite et de savoir accompli que Ravesteyn manifeste dans ses tableaux de gardes civiques du musée municipal de La Haye. Une étroite solidarité n'avait jamais cessé de régner entre les milices bourgeoises et le Magistrat de cette ville : c'est de ce sentiment que l'artiste devait s'inspirer dans les divers ouvrages dont l'exécution lui fut confiée. Dans le premier d'entre eux, daté de 1616, l'épisode qu'il a choisi est la visite officielle faite par les membres de ces corporations à l'hôtel de ville. Vêtus de costumes variés, pourpoints ou cuirasses, casques ou chapeaux à plumes, vingt-cinq de ces membres descendent les degrés du Stadhuis, rangés en deux files superposées. Mais ces personnages trop nombreux pour les dimensions restreintes de la toile, — $1^{m},80$ sur 2 mètres, — sont tellement pressés les uns contre les autres que la composition semble compacte et encombrée à l'excès. Le modelé des visages est, d'ailleurs, assez sommaire; les ressemblances ne s'accusent guère que par la justesse des mises en place. Il y a plus d'air, plus d'aisance et un art plus consommé dans une œuvre plus importante aussi ($1^{m},73$ sur 4 mètres), postérieure seulement de deux années. Ravesteyn, tout en modifiant la donnée de sa composition, en a cette fois encore emprunté les élémens à la réalité. Tous les ans, au mois de mai, pendant la kermesse, les milices bourgeoises célébraient leur fête solennelle. A cette occasion, après le défilé de leurs troupes d'abord devant le stathouder entouré de sa famille, puis devant le Magis-

trat, les officiers étaient invités par la municipalité à une réception à l'hôtel de ville et à la suite d'une courte allocution du bailli, « un verre de vin frais » leur était offert. En prenant cette réception pour sujet de son tableau, Ravesteyn a eu l'heureuse idée de grouper, assis ou debout, les membres du Magistrat et les officiers auxquels ils souhaitent la bienvenue, autour d'une table vue obliquement ; cette perspective fuyante lui a permis de mettre un peu plus d'imprévu dans l'aspect de l'ensemble. Les intonations sont aussi plus pleines et le modelé comme l'expression des physionomies sont rendus plus délicatement. Une cordialité pareille anime tous les visages ; leur épanouissement donne à ce bel ouvrage, le chef-d'œuvre du maître, une franchise et une vivacité qui contrastent avec sa réserve et sa correction habituelles. Égal par le talent, le tableau de la *Délibération des magistrats pour la construction d'un nouveau Doelen, en 1636* (1) produit, en revanche, une impression de froideur qui tient non-seulement à la nature un peu abstraite du sujet, mais probablement aussi au mode de commande généralement usité à cette époque ; une inscription placée au bas même de cette toile : *Privato uniuscujusq. sumptu*, nous montre qu'on y recourut pour cet ouvrage. Chacun des personnages représentés payant une cotisation réglée à l'avance, on comprend les difficultés auxquelles l'artiste était ainsi exposé, forcé qu'il était de compter avec les exigences et les susceptibilités de tous ses modèles. Ayant tous versé la même somme, ils se croyaient les mêmes droits pour être mis également en lumière et à la belle place. Quand il s'agissait d'un tableau de quelque importance et dans lequel de nombreux personnages devaient figurer, la tâche était sinon impossible, du moins bien ardue et cette obligation de contenter tant de cliens d'humeur fort différente condamnait une façon d'agir qui imposait aux artistes de telles contraintes. C'est encore à la requête des officiers de la *Compagnie blanche*, et à leurs frais, qu'en 1638, Ravesteyn dut peindre six de ces officiers ; mais les proportions restreintes de son œuvre et le petit nombre des personnages lui permirent de se tirer à son honneur de cette commande.

Après ce qu'en dit Fromentin, nous n'avons pas à apprécier ici le talent de Frans Hals ; mais du point de vue spécial où nous sommes placé, il nous suffira d'étudier brièvement ses tableaux de gardes civiques dont le musée de Harlem possède, on le sait, la réunion presque complète. Bien que Hals, en 1616, fût déjà âgé de trente et un ans au moins, son *Banquet des officiers du Doelen de*

(1) C'est dans ce Doelen qu'est aujourd'hui installé le Musée municipal : quant au *vieux Doelen*, situé à quelques pas de là, il est devenu, en conservant son nom, un des hôtels les plus fréquentés de La Haye. Il en a été de même, du reste, pour le *vieux Doelen* d'Amsterdam.

Saint-George, qui porte cette date, est sa première œuvre connue. Aux scrupules et à la timidité qu'il y montre, à l'harmonie un peu austère de tous ces vêtemens noirs, aux colorations brunes qui dominent dans ses ombres, à sa facture elle-même, encore un peu lourde et appuyée, succèderont bientôt des intonations fraîches et claires, à la fois plus franches et plus fines, surtout cette virtuosité incomparable dont les deux *Repas d'officiers* de 1627 nous offrent le vivant témoignage. Mais s'il est un merveilleux exécutant, Hals n'est rien moins qu'un penseur, et il ne faut jamais avec lui s'attendre à de grands efforts d'esprit, ni à de grandes recherches de composition. Il va où le pousse son tempérament, un peu à l'aventure, se confiant à cette facilité magistrale qui souvent l'a tiré des plus mauvais pas. Sans prétendre renouveler les sujets traités par ses devanciers, il choisit d'instinct cette donnée des *Repas* qui convient le mieux à ses goûts et à son humeur. Même pour ses plus vastes toiles, l'arrangement de l'ensemble et la manière dont il disposera ses groupes sont les moindres de ses soucis. A part deux légers croquis du musée Teyler faits pour un des tableaux de 1627, *le Repas des archers de Saint-Adrien,* il aborde de front son œuvre sans étude préalable. En face de la nature qui stimule son ardeur de peindre et avec laquelle il entre résolument en lutte, il trouve aussitôt la pleine possession de ses moyens et cette exécution vraiment prodigieuse qui atteste les dons qu'il a reçus en même temps que la réalité de son savoir. Au dire d'Houbraken, Van Dyck, bon juge en ces matières, admirait plus que personne « une maîtrise de pinceau qu'il n'avait jamais rencontrée à ce degré et qui, du premier jet, sans y revenir, permettait à Hals d'établir les traits caractéristiques d'une physionomie, avec une sûreté et une décision incroyables. » Sans doute, à improviser ainsi sa composition, il y laisse bien des vides, du décousu, des incohérences; on n'y songe guère, tant le sentiment de la vie éclate et circule généreusement dans ses toiles. Ces personnages qui causent, rient, boivent et mangent entre eux sans s'inquiéter du spectateur, sont d'ailleurs en pleine lumière, car le clair-obscur serait encore un reste de composition, et pas plus que la nature, Hals ne songe à faire un tableau; il reporte simplement sur sa toile ce qui s'offre à ses regards. Mais si elles n'ont pour elles que leur réalité, ces figures, du moins, l'ont entière et puissante. A ceux qui posent devant lui, le peintre ne laisse pas le temps de se fatiguer, tant son œil est sûr et sa main alerte et docile. Vues de près, ces couleurs rapprochées sans être fondues, ces hachures et ces touches juxtaposées manifestent la vivacité d'un travail un peu expéditif; à distance tout se tempère, tout s'harmonise, et l'ensemble reste frémissant. Les nuances, bien que distinctes, vibrent à l'unisson, les lignes s'animent

et semblent protester contre l'immobilité des personnages. Ce n'est plus l'image, c'est l'illusion même de la vie qui s'agite sous vos yeux.

A Harlem, où s'écoula toute son existence et où il avait déjà donné des preuves réitérées de son talent, les concitoyens de Hals s'étaient attachés à leur peintre, et, à l'importance des commandes qu'ils lui ont faites, on peut mesurer la sympathie qu'ils avaient pour lui. Avec un peu d'ordre, le prix de ces commandes et des nombreux portraits qu'il peignit pour eux lui aurait assuré une vie honorable et des ressources suffisantes pour sa vieillesse. Mais après une carrière toujours besogneuse, Hals devait connaître l'indigence et finir misérablement, secouru par la charité publique. Toujours à court d'argent, il avait accepté de faire pour ses voisins de Delft, — ils avaient pourtant chez eux un artiste de la valeur de Mierevelt, — un tableau d'archers, aujourd'hui disparu. Quand, en 1637, les gens d'Amsterdam, séduits par sa réputation, l'attirèrent chez eux, probablement par l'appât d'une rémunération supérieure, Hals commença pour leur Doelen une grande toile dans laquelle plusieurs des personnages, notamment le porte-étendard, montraient déjà pleinement ce dont il était capable. Mais l'artiste ne put se décider à la finir, et, laissant inachevé cet ouvrage que Pieter Codde devait terminer après son départ, il regagna bien vite sa chère ville de Harlem, heureux d'y reprendre son labeur et son train de vie accoutumés. Ses compatriotes lui donnaient bientôt une nouvelle preuve de leur bienveillance en lui commandant, en 1639, le tableau des *Officiers et sous-officiers du Doelen de Saint-George*, dans lequel il s'est représenté lui-même. Il était vraiment là parmi les siens, ce gai compagnon. Membre de la corporation, il pouvait prendre familièrement ses aises et à l'occasion fraterniser le verre en main avec ceux de ses confrères qu'il avait à peindre. Aussi à la fin de ces séances, — il y paraît dans les tableaux de Hals, — les joues de ses modèles étaient fouettées de vermillon, leurs chairs plus moites, leurs yeux humides et brillans d'un éclat singulier. Échauffé par les libations qu'il partageait avec eux, se grisant de sa virtuosité elle-même, le peintre ne déposait pas toujours à temps sa palette. C'était comme une gageure pour lui d'émerveiller la galerie par la justesse et la rapidité de ses coups. Quoi d'étonnant si dans ces parades de maîtrise il dépassait quelquefois la mesure ; si, à côté de morceaux excellens et d'audacieuses réussites, il a des erreurs énormes et des incorrections qui s'étalent avec une désinvolture superbe? Il estropie celui-ci, attache un bras de travers à cet autre ; ici c'est une tête posée effrontément sur l'épaule ; là un raccourci impossible ; un peu partout des mains bâclées à la diable. Mais c'est le maître, au surplus, qu'il est permis alors d'opposer à lui-même, et comme s'il pressentait qu'il

aurait un jour à recourir à l'assistance de ses modèles, son tableau des *Régens de l'hospice de Sainte-Élisabeth en 1641* reste le chef-d'œuvre de correction, de noblesse et de savoir d'un artiste que ses concitoyens cherchèrent en vain à tirer du désordre et de la misère.

A ce moment où la peinture de portraits était particulièrement en honneur, l'expression saisissante de la vie qui distingue toutes les œuvres de Hals devait assurer son succès. C'était en même temps la protestation la plus éloquente et la plus efficace contre l'invasion des doctrines académiques et contre cette manie d'italianisme qui avait eu cours en Hollande. Aussi l'influence que le maître de Harlem exerça sur ses contemporains fut-elle considérable et vivace. On peut la constater non-seulement chez ses élèves, mais même chez des artistes dont la manière contraste habituellement avec la sienne. Nous en retrouvons quelque trace dans cette grande toile des *Officiers des coulevriniers de Harlem quittant leur Doelen*, pour laquelle,— bien qu'elle eût été déjà signalée par Houbraken, — les noms de van der Helst, de Soutman et même de Ravesteyn avaient été successivement proposés. Mais des analogies positives d'exécution avec un tableau récemment entré au musée de Rotterdam et signé du nom de Hendrick Pot ont permis de le restituer à ce dernier. L'ampleur de facture qu'on y remarque et qui contraste si vivement avec la finesse de touche de ses petits tableaux, comme notre portrait de Charles Ier au Louvre, Pot l'avait sans doute gagnée au contact de Hals. Plus d'une fois, nous le savons, il avait eu l'occasion de le voir à l'œuvre, car son propre portrait figure dans deux des toiles de Hals, dont nous venons de parler, comme lieutenant dans celle de 1633, et comme capitaine dans celle de 1639, à côté du portrait du maître lui-même.

Il n'était pas rare, en effet, que les peintres fussent affiliés à ces associations militaires, et peut-être leur présence dans ces corporations contribuait-elle aux commandes que celles-ci faisaient à leurs confrères. Dans le meilleur des tableaux exécutés par Joris Verschooten pour les Doelen de Leyde, nous constatons également la présence d'un portraitiste renommé de cette ville, David Bailly, et au soin particulier avec lequel la tête intelligente et fine de ce dernier y est traitée, on peut même penser que Verschooten avait tenu à le satisfaire. La dépense occasionnée par ces tableaux de Leyde avait, d'ailleurs, été minime et nous apprenons par des documens qui les concernent que la part de cotisation pour chacun des membres, dont le portrait y figurait, ne s'élevait qu'à 12 florins. Peut-être les artistes, trouvant ainsi une occasion de se produire et d'entrer en relations avec ceux de leurs concitoyens qui pouvaient leur faire d'autres commandes, consentaient-ils à des réductions sur leurs prix habituels. Habiles et expéditifs comme ils

étaient, ils pouvaient, d'ailleurs, s'acquitter rapidement de leur tâche et nous savons que cinq de ces tableaux de Verschooten, contenant chacun sept personnages, ont été exécutés par lui dans la seule année 1626 dont ils portent la date.

A ce compte, ce n'étaient pas seulement des centres importans comme ceux que nous venons de citer, mais des villes tout à fait secondaires qui pouvaient prétendre à orner leurs Doelen, en encourageant en même temps les artistes qu'elles possédaient. Dans toutes les parties de la Hollande et jusque dans les plus petites localités, on rencontre aujourd'hui des musées nouvellement créés dont ces tableaux de corporations forment le principal fonds et qui nous apprennent à connaître les noms de peintres provinciaux jusqu'ici tout à fait oubliés. A Gouda, c'est Jan Daems de Veth qui reçoit du conseil de guerre de cette ville 126 florins pour deux toiles datées de 1615 et 1619, et représentant l'une quatorze et l'autre vingt membres de la milice bourgeoise rangés sur deux files, œuvres d'une exécution sommaire et d'une sincérité un peu brutale. En 1642, dans la même ville, Wouter Pietersz Crabeth, petit-fils du célèbre verrier de ce nom, touche, de son côté, une somme de 400 florins pour un tableau assez médiocre dans lequel il s'est peint lui-même avec treize autres officiers d'une compagnie dont il avait été plusieurs fois capitaine de 1628 à 1642. A Alkmar, Zaccharias Paulusz, W. Bartius et Cesar van Everdingen nous montrent les chefs des corporations militaires de cette vaillante cité, le dernier dans plusieurs peintures, dont l'une, datée de 1641, est bien supérieure aux tableaux mythologiques par lesquels il s'est surtout fait connaître. A Hoorn, où l'ancien Doelen de 1615, avec sa porte d'entrée, surmontée d'une statue de saint Sébastien, sert encore aujourd'hui d'hôtellerie, nous trouvons au tribunal et à l'hôtel de ville de nombreux tableaux de gardes civiques exécutés de 1649 à 1655, par A. Rootius; ouvrages assez corrects, mais d'un modelé un peu mou, de cet artiste qui, en son temps, fut presque aussi apprécié que Van der Helst. Delft et Middelbourg avaient aussi leurs peintres spéciaux, et l'on peut également voir au musée de Rotterdam trois tableaux de gardes civiques provenant de la petite ville de Goës, exécutés en 1616 et 1624 par C.-W. Eversdyck. Si la composition en est encore inexpérimentée et la facture un peu rude, ils prouvent du moins à quel point ces sortes de représentations étaient alors répandues en Hollande. Trop souvent, sans doute, les œuvres produites dans ces modestes localités sont assez vulgaires et à voir, exagérées encore par leurs portraitistes, les grâces compassées et les attitudes prétentieuses de ces braves bourgeois, le sourire vient facilement aux lèvres. Mais le sentiment qui les a poussés à commander ces ouvrages est respectable, et l'on

comprend la fierté légitime qu'ils devaient éprouver quand le soir, après une journée consacrée aux affaires ou aux devoirs de leurs charges, ils pouvaient, entourés de leurs compagnons, évoquer les souvenirs glorieux du passé. En associant ainsi sur les parois de leurs Doelen leurs propres images à celles des héros des grandes luttes, ils prenaient en quelque sorte l'engagement d'imiter, à l'occasion, les exemples de courage que ceux-ci leur avaient laissés.

C'est à Amsterdam, on le conçoit, que ce genre de peinture allait atteindre son plus haut degré de développement. En même temps que les richesses y affluaient, c'était là aussi que les peintres les plus renommés se sentaient attirés. Mais, d'ordinaire, il faut bien le reconnaître, ils ne cherchaient guère à varier les données qu'avaient déjà si souvent traitées leurs prédécesseurs. Ainsi qu'il arrive quelquefois dans l'histoire de l'art, les rares tentatives de compositions un peu originales que nous aurions à signaler alors sont dues à des artistes médiocres, qui, ne pouvant se faire remarquer par leur talent, cherchaient du moins à se distinguer par l'ingéniosité de leurs combinaisons. Tel est, en effet, le seul mérite d'un tableau du Ryksmuseum, commencé par Claes Pietersz Lastman, le frère du maître de Rembrandt, et terminé après sa mort, en 1625, par Ad. van Nieulandt. Ayant à peindre les *Officiers de la compagnie du capitaine Boom,* Lastman a eu l'idée, en les représentant au nombre de huit avec leur chef, de rappeler une action militaire honorable pour cette compagnie qui avait pris part à la défense de Zwolle contre les Espagnols en 1623. Il les a donc placés en armes dans un paysage au fond duquel on aperçoit les remparts et une tour de cette ville, avec le reste de la troupe défilant la pique sur l'épaule, tambour en tête. Par malheur, l'arrangement de ces personnages, parés de leurs plus beaux costumes et plantés droits et raides les uns à côté des autres, est d'une simplicité tout à fait enfantine; la peinture manque absolument de relief et les couleurs sont criardes et discordantes.

Parmi les peintres dont la critique s'est surtout occupée en ces derniers temps, il n'en est pas qui, mieux qu'Éliasz Pickenoy, soit digne de cette tardive réhabilitation (1). Portraitiste célèbre et autrefois très goûté, il était peu à peu tombé dans un oubli profond. Les tableaux de corporations auxquels il avait principalement dû sa renommée, réunis aujourd'hui au Ryksmuseum, justifient complètement la vogue dont il jouissait près de ses contemporains. Le premier en date de ses tableaux de gardes civiques, *la Compagnie du capitaine Willemsz Raephorst,* est de 1630. Il nous montre

(1) Voir l'intéressante notice consacrée à cet artiste par M. le docteur J. Six dans *Oud-Holland;* IV, p. 81.

vingt-cinq personnages rangés suivant l'ordre anciennement adopté : onze en haut, appuyés sur une balustrade et vus jusqu'aux genoux, les quatorze autres à la partie inférieure et à mi-corps. La monotonie de ces deux lignes parallèles, isolées l'une de l'autre, n'est rompue que par la figure du porte-drapeau, dont les vêtemens clairs et élégans et la physionomie malicieuse contrastent avec les costumes sombres et les airs graves de ses compagnons. *Le Banquet des gardes civiques du capitaine Jacob Backer*, probablement de 1632, ne dénote pas non plus une grande recherche de composition. Il y a cependant plus d'art dans la manière dont les figures sont cette fois disposées en une seule file; la silhouette générale a du mouvement, la lumière est bien répartie, les couleurs sont harmonieuses, et les types nettement caractérisés. Il semble qu'Élias ait vu les œuvres de Hals et s'en soit inspiré; s'il a moins de brio, il est plus correct et son exécution, plus vive et plus ferme que dans le tableau précédent, manifeste un progrès réel. Dans leur variété extrême, quelques-unes des têtes sont superbes, notamment celle du capitaine, coiffé d'un chapeau noir et plus encore celle du joyeux compagnon aux cheveux grisonnans placé au-dessus de lui. En 1645, Élias essaie d'un autre arrangement et groupe sur le quai d'un des canaux du quartier aristocratique d'Amsterdam *la Compagnie des gardes civiques du capitaine Jacob Rogh*. Armés, en tenue de parade, ils vont partir pour l'exercice. Mais si cet arrangement, emprunté à la réalité même, prêtait à un aspect pittoresque, l'exécution est, en revanche, assez faible. Les figures sont trapues, les expressions communes, et l'on sent çà et là je ne sais quelle lassitude; bien qu'Élias fût encore dans la force de l'âge, c'est un des derniers ouvrages qu'il ait peints, et il devait mourir peu de temps après.

Nous n'aurons pas à nous étendre beaucoup sur deux autres tableaux de gardes civiques exécutés par Th. de Keyser, un contemporain d'Élias, encore plus en vue que lui et comme lui exclusivement portraitiste. Le seul ouvrage connu où il ait abordé une donnée d'un autre genre, le *Thésée et Ariane*, de 1657, qui décore un dessus de cheminée de la *Desolate Kammer*, au palais du Dam, nous offre avec des figures de femme allongées à l'excès et aussi dépourvues de vie que de style, une disposition d'une gaucherie singulière. Ce n'est pas non plus par l'ordonnance que brille *la Réunion de la compagnie du capitaine Allart Cloeck*, datée de 1632. Cependant, un dessin du cabinet de l'Albertine, fait en 1630 par de Keyser, nous montre le soin qu'il avait pris à cet égard, en cherchant à grouper ses personnages autour des degrés d'un escalier sur le palier duquel on voit déjà, au premier plan, le capitaine, son lieutenant et le porte-étendard. Mais, ainsi que le

remarque avec raison M. Meyer (1), la liberté et l'aisance relatives avec lesquelles les figures sont indiquées dans ce croquis ne se retrouvent aucunement dans l'œuvre définitive. La symétrie absolue et les fautes de proportion qu'on observe entre ces personnages si régulièrement répartis sont, au contraire, tout à fait choquantes. Si, dans *la Compagnie du capitaine Symonsz de Vries*, l'arrangement est plus heureux, tous ces visages inanimés, regardant invariablement le spectateur avec une expression pareille d'étonnement, ne laissent pas d'être assez déplaisans. Il est vrai qu'à la conscience scrupuleuse et au savoir consommé d'Élias, de Keyser joint ici une distinction plus haute de la facture, et avec une pâte plus abondante et des tonalités plus généreuses, une sûreté de touche qu'il ne pousse jamais jusqu'aux aventureuses virtuosités de Hals. Mais la supériorité de l'artiste se manifeste surtout dans ses tableaux de régens ou de régentes des associations charitables et dans ses portraits isolés. Le mérite et le charme de ces portraits, le tact exquis avec lequel il sait proportionner à leurs dimensions une facture tour à tour large ou précieuse par son fini, expliquent assez la faveur dont il jouissait près de ses concitoyens vers 1630 et l'influence indéniable qu'il exerça sur Rembrandt lui-même au moment où celui-ci arrivait à Amsterdam.

A côté de ces ouvrages d'artistes franchement hollandais et voués exclusivement à la pratique d'un genre de peinture propre à leur pays, il est curieux d'examiner, en passant, l'ouvrage d'un étranger tel que Joachim de Sandrart et de voir comment cet adepte du style académique a interprété un motif du même ordre. Noble lui-même, choyé par la société aristocratique, vivant en commerce étroit avec les beaux esprits de ce temps, Sandrart a peint pour le Doelen des arquebusiers d'Amsterdam un grand tableau que, probablement, il a offert à cette corporation : *la Compagnie du capitaine Van Swieten s'apprêtant à escorter Marie de Médicis,* lors de sa visite à Amsterdam, le 1er septembre 1638. On sait les fêtes dont cette visite avait été l'occasion, la population entière s'étant spontanément réunie à la municipalité pour rendre à l'exilée des honneurs vraiment royaux. En choisissant cet épisode pour sujet de son tableau, on pouvait croire que cet Allemand, muni par son éducation de toutes les ressources de son art, imaginerait des combinaisons imprévues qui trancheraient sur la monotonie des données généralement adoptées. Son tableau est cependant d'une banalité extrême. Les dignitaires de la compagnie s'y offrent à nous échelonnés suivant une ligne oblique qui laisse la composition sans appui ; les portraits sont fades et indécis, le ciel terne, l'architec-

(1) *Oud-Holland ;* III, p. 228.

ture sans consistance, le premier plan vide et noyé dans une ombre opaque. Le buste de la reine posé sur une table et cinq vers tirés d'une poésie de J. Vondel, écrite pour la circonstance, rappellent seuls l'événement dont Sandrart a voulu consacrer le souvenir.

IV.

On le voit, parmi les peintres qui, jusque-là, avaient abordé ces sujets, la plupart acceptaient simplement la disposition adoptée par les peintres primitifs et ne se lassaient pas de juxtaposer, dans des attitudes plus ou moins variées, les portraits des personnages qu'ils avaient à représenter. Bien peu d'entre eux avaient essayé de renouveler cette donnée aussi rebattue; mais la timidité de leurs essais ou l'insuffisance de leur talent condamnaient ces tentatives toujours hésitantes et incomplètes. Les plus hardis, ceux qui voulaient mettre plus d'animation dans leurs œuvres, se contentaient de réunir autour d'une table les membres des associations militaires et de nous les montrer délibérant ou buvant entre eux. Aucun n'avait eu l'idée de les peindre groupés dans une de ces actions communes, — exercices de tir, prise d'armes ou patrouilles, — qui étaient la seule raison d'être de ces associations. Chargé à son tour de l'exécution d'un grand tableau destiné à orner la salle nouvellement bâtie du Doelen des coulevriniers d'Amsterdam, Rembrandt n'était pas homme à subir le joug des traditions établies, ni même à se plier aux exigences qui n'avaient pas cessé de peser sur ce genre de peintures. L'épisode qu'il devait traiter lui avait-il été indiqué en même temps que la commande lui était faite, ou bien en avait-il eu lui-même la pensée? De toute façon, il entendait conserver toute sa liberté. Devenu, presque dès son arrivée à Amsterdam, le portraitiste à la mode, il avait bien pu, momentanément du moins, garder quelques ménagemens vis-à-vis de ses modèles; mais, depuis plusieurs années, il avait retrouvé son indépendance et il s'abandonnait de plus en plus à son humeur un peu fantasque. Comme on disait alors, il fallait désormais « non-seulement le payer, mais le prier. » Les grands tableaux et les compositions de son choix, dans lesquelles il pouvait se donner carrière, le tentaient maintenant davantage. On comprend cependant que le sujet qu'on lui proposait ainsi fût de nature à lui plaire. Emprunté à la réalité, il parlait aussi à son imagination, et il réveillait en lui les meilleurs souvenirs de son enfance et de sa jeunesse. Dès ses premières années, il avait pu voir la place que les corporations militaires tenaient dans sa ville natale. Quand, chaque année, au jour anniversaire de la délivrance, le 3 octobre, les cloches sonnant à toute volée, les membres de la milice bourgeoise défilaient fièrement à

travers les rues de Leyde, en grand costume et musique en tête, pour se rendre à leurs manœuvres, le cœur du jeune artiste avait sans doute battu à leur passage, ému à la fois par le souvenir des grandes luttes auxquelles ils avaient été mêlés et par le spectacle pittoresque de tout ce mouvement, de ces costumes variés, de la foule qui se pressait autour d'eux.

Dans ces conditions, on conçoit avec quelle ardeur Rembrandt, déjà dans tout l'éclat de sa renommée, accepta la commande de l'œuvre importante qui lui était confiée. Il avait été probablement désigné par le capitaine de la compagnie, et, à raison de son talent, une somme de 1,600 florins lui avait été allouée pour son œuvre, somme bien supérieure à celles qui, jusque-là, avaient été attribuées à ses devanciers. La cotisation de chacun des personnages représentés, et qui devaient concourir à la dépense, montait en moyenne à 100 florins, un peu plus ou un peu moins, suivant la place plus ou moins en vue qu'il occuperait dans le tableau. Par son mariage avec une des filles du bourgmestre, Volckert Overlander, autant que par sa fortune, qu'il avait notablement augmentée lui-même, le capitaine Frans Banning Cocq était, à ce moment, un des hommes les plus considérables d'Amsterdam. Il avait acheté, en 1618, la seigneurie de Purmerland, et Jacques II l'avait anobli en 1620. Intelligent, homme de goût, il est vraisemblable qu'il n'avait pas songé à entraver la liberté de l'artiste. Le programme que celui-ci lui avait soumis était, au reste, bien fait pour flatter son amour-propre; la perspective d'un sujet nouveau, autant que le nom de l'auteur, étaient de nature à attirer l'attention sur une œuvre dans laquelle la première place lui serait nécessairement réservée.

Après les nombreux commentaires dont elle a été l'objet et en dépit de cette appellation erronée de *Ronde de nuit* que l'on continue à lui donner, nous sommes aujourd'hui complètement fixés sur l'épisode que Rembrandt a voulu représenter. Une aquarelle, faite vers 1650-1660 pour un album appartenant à Banning Cocq, et demeuré en possession de sa famille (1), nous fournit, en effet, la désignation expresse du sujet : *Le jeune seigneur de Purmerland donnant à son lieutenant, le sieur de Vlaerdingen, l'ordre de faire marcher sa troupe.* Du vivant même de Rembrandt, aucun doute n'existait, d'ailleurs, à cet égard, et le titre sous lequel le tableau était alors connu nous est révélé par le témoignage d'un de ses élèves, le Danois B. Keilh. Ayant vécu pendant huit ans dans l'intimité de son maître et retiré vers la fin de sa vie en Ita-

(1) Il appartient maintenant à M. de Graeff van Polsbroek, ministre résident de S. M. le roi des Pays-Bas.

lie, Keilh a fourni lui-même à Fr. Baldinucci les détails précieux que celui-ci nous a transmis sur Rembrandt, dans une notice dont, à notre avis, on n'avait pas tiré jusqu'ici un parti suffisant (1). Au dire de Keilh, bien posé pour connaître les intentions de son maître, c'est bien, en effet, d'une *Prise d'armes* (*ordinanza*) qu'il s'agit ici, et comme, en réalité, Banning Cocq commandait la compagnie des gardes civiques de la première circonscription de la ville (*Wyk n° 1*), il est possible, ainsi que le remarque M. Meyer, qu'une question de voisinage ait aussi milité en faveur du choix qu'on avait fait de Rembrandt. Celui-ci, ayant habité dans ce quartier jusque vers le milieu de 1639 (2), avait dû se trouver en rapport avec quelques-uns des membres de cette compagnie, et certainement il avait assisté plus d'une fois à des scènes analogues à celle qu'il a peinte. La composition à laquelle il s'arrêta est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la décrire, et il n'est pas besoin non plus de rappeler à nos lecteurs les pages charmantes que Fromentin lui a consacrées ici même. Mais si le jugement que ce fin critique en a porté subsiste dans son ensemble, il convient de le rectifier sur plusieurs points. Tout en maintenant certaines réserves faites par lui, nous croyons qu'il est juste de décharger Rembrandt de quelques-unes des erreurs qui lui ont été imputées, et dont il n'est pas coupable. En ces derniers temps, la *Ronde de nuit* a été l'objet d'études nombreuses et intéressantes. Son histoire est désormais mieux connue, et bien des particularités curieuses nous ont été révélées sur les circonstances dans lesquelles elle a été exécutée, sur ses déplacemens successifs, sur les changemens et les mutilations qu'elle a subies. Enfin, le tableau lui-même a repris depuis l'an dernier un éclat merveilleux, grâce à un travail délicat dont M. Hopman s'est acquitté avec autant d'habileté que de prudence. Il y a donc lieu de tenir compte de ces élémens nouveaux d'appréciation et de voir dans quelle mesure ils peuvent modifier les idées de la critique au sujet d'une œuvre qui a déjà suscité de sa part tant de controverses.

Dans son empressement à traiter un sujet qui l'avait séduit, Rembrandt s'était mis aussitôt à la besogne. Bien que l'épisode choisi fût à la fois très compliqué et présentât de grosses difficultés, il semble cependant qu'il aborda cette grande toile sans une préparation suffisante. Du moins on n'en connaît pas d'esquisse d'ensemble. Tout au plus pourrait-on retrouver, dans un dessin à la plume appartenant à M. L. Bonnat, un croquis sommaire fait pour

(1) *Cominciamento e Progresso dell'arte dell'intagliare in rame,* par Fr. Baldinucci; Florence, 1686, in-4°.

(2) Ce n'est que dans le courant de l'été de cette année que Rembrandt s'installa dans sa maison de la Breestraat, où il devait rester jusqu'après sa déconfiture en 1656.

le groupe de Banning Cocq et de son lieutenant. Rembrandt devait chèrement expier, au cours de l'exécution de son œuvre, ce manque d'études préparatoires, qui explique, en tout cas, les inégalités, les défauts de proportion qui déparent cet ouvrage, les surcharges ou les repentirs qui y sont restés apparens. Il est certain encore que les armes de ces personnages sont bien hétérogènes, que leurs costumes sont d'une bigarrure extrême et que le désordre inouï qui règne parmi cette troupe donnerait une assez pauvre idée de sa discipline. Enfin, malgré toutes les explications proposées à ce sujet, plusieurs des figures demeurent énigmatiques, ces deux petites filles, par exemple, dont l'une porte un coq suspendu à sa ceinture. Serait-ce là, comme l'indique M. Meyer, une allusion au nom du capitaine? Ou bien, comme il est plus probable, l'oiseau est-il un prix destiné aux exercices du tir? ou enfin, comme le croit Fromentin, Rembrandt a-t-il simplement introduit ici ces deux enfans sans aucune intention, parce qu'il avait besoin de cette note claire dans l'arrangement de ses groupes et qu'elle « faisait bien » dans son tableau? On a pu se demander également pourquoi ces gens étaient si agités, où ils allaient, où même ils étaient? Des critiques en quête d'anecdotes ont proposé pour ces divers problèmes des solutions plus ou moins plausibles, cherchant quel fait historique a pu motiver cette prise d'armes ou s'évertuant, sans plus de succès, à localiser la scène, à déterminer exactement la porte d'où sort cette troupe affairée et le pont sur lequel elle passe. Sur ces divers points, nous le croyons, Rembrandt a donné libre cours à sa fantaisie. Parmi les élémens que lui fournissait la nature, il a choisi ceux qui lui paraissaient les plus pittoresques pour les combiner avec ceux que lui suggérait son imagination et résumer ainsi, dans une œuvre originale, les traits essentiels et vraiment typiques d'une pareille donnée. Reconnaissons cependant qu'à première vue, un spectateur non prévenu ne saurait se méprendre sur les intentions du maître. C'est bien une *Prise d'armes de la garde civique* que nous avons sous les yeux. Les deux chefs se sont rendus au local de la compagnie, et, pour hâter la mise en marche de leur troupe, ils se portent eux-mêmes en avant. Le capitaine donne ses ordres à son lieutenant pendant que, derrière eux, le tambour bat le rappel et que le porte-étendard agite en l'air le drapeau. Chacun se presse, prend son arme, qui un mousquet, qui une lance ou une hallebarde; les chiens aboient, et, au milieu du tumulte général, les enfans, toujours à l'affût de pareilles fêtes, se faufilent en courant parmi les groupes. On le voit, la composition répond nettement aux idées qu'éveille le sujet et ne laisse aucune équivoque. Mais un reproche plus sérieux lui a

été fait par ceux qui la trouvent remplie et bondée à l'excès, sans aucun repos pour le regard, trop à l'étroit dans son cadre et comme pressée jusqu'à en sortir. Au centre, les pieds des deux chefs posent sur la bordure ; à droite le tambour et, à gauche, l'enfant qui court et l'homme assis sur le parapet du pont sont coupés d'une manière choquante par le cadre et finissent malencontreusement le tableau, qui, au lieu de s'apaiser vers ses bords et de s'enfermer dans des lignes bien définies, se termine par des coupures brutales et injustifiables. Ce sont là, en effet, des défauts très positifs que présente aujourd'hui cette grande toile; mais à aucun degré ils ne sont imputables à Rembrandt. Dans son état primitif, son œuvre en était exempte, et seules les mutilations qu'elle a subies en sont la cause.

En dépit des affirmations de Vosmaer et de De Vries, qui, mus par un sentiment patriotique, les avaient niées, ces mutilations sont aujourd'hui établies de la façon la plus certaine. Au moment même où nous écrivions ces lignes, nous recevions de Hollande une excellente étude publiée dans un recueil justement estimé de ce pays: *de Gids*, et dans laquelle M. le D[r] J. Dyserinck, après avoir exposé avec un sens critique remarquable l'état de la question, nous faisait connaître l'époque exacte où fut commis cet acte de vandalisme. De ses découvertes, faites récemment dans les archives, il résulte que la *Ronde de nuit*, après avoir été d'abord exposée dans la salle du Doelen pour laquelle elle avait été exécutée, fut transportée ensuite à l'hôtel de ville d'Amsterdam. Déjà résolue en 1682, cette translation, plusieurs fois différée, ne fut réalisée qu'à la fin du mois de mai 1715. C'est donc à ce moment qu'eut lieu la mutilation dont un restaurateur de tableaux de cette époque nous avait d'ailleurs conservé le souvenir. J. van Dyk, dans la description qu'il nous a laissée des peintures servant à la décoration de l'hôtel de ville (1) d'Amsterdam, nous apprend, en effet, que pour pouvoir placer la *Ronde de nuit* entre les deux portes de la petite salle du conseil de guerre, où elle fut transportée, « il avait fallu supprimer sur la droite de la toile deux personnages et sur la gauche la moitié du tambour, ainsi qu'on peut s'en assurer d'après le modèle exact qui se trouve entre les mains du sieur Boendermaker. » Si barbare que nous semble aujourd'hui un semblable procédé, on n'avait pas, au siècle dernier, grands scrupules à cet égard. Sans parler des amateurs ou des marchands qui, pour faire deux ou plusieurs tableaux d'un seul, le découpaient par morceaux (2), il n'est

(1) *Kunst en Historiekundige Beschryving vor alle de Schilderyen op het Stadhuis te Amsterdam, 1758.*

(2) Comme exemples de cette barbarie, nous pouvons citer, entre autres, *l'Enseigne de Gersaint*, de Watteau, qui, séparée par le milieu, fut vendue comme deux tableaux distincts à Frédéric II, et une grande *Vue de Dordrecht*, un des chefs-d'œuvre d'Al-

pas rare de rencontrer, dans les musées ou dans les collections privées, des peintures dont les dimensions primitives ont été modifiées suivant les convenances de leurs possesseurs. Désireux de les exposer à une place déterminée ou d'utiliser un cadre, ceux-ci les rognaient ou les agrandissaient sans vergogne, ou bien ils convertissaient en ovales des toiles rectangulaires. Quant à ce « modèle exact » qu'invoque Van Dyk à l'appui de son dire, et qui, pendant longtemps, avait passé pour une esquisse ou une répétition originale de la *Ronde de nuit*, c'est, en réalité, une copie exécutée par un peintre de sujets champêtres nommé Gerrit Lundens et à peu près contemporain de Rembrandt (1). Faite avant le transport de la *Ronde de nuit* à l'hôtel de ville, cette copie, assez fidèle dans l'ensemble, nous montre, en effet, la composition du maître dans son intégrité et concorde entièrement, d'ailleurs, avec l'aquarelle de l'album de M. de Graeff van Poelsbroek (2). La similitude des proportions de l'une et de l'autre permet d'évaluer la dimension des bandes rognées autrefois à la toile de Rembrandt à $0^m,67$ sur la longueur et $0^m,28$ sur la hauteur. Nous pouvons donc, à l'aide des renseignemens dont nous disposons aujourd'hui, reconstituer par la pensée l'état antérieur à ces retranchemens et reconnaître qu'à l'origine la composition, mieux en toile, offrait dans le bas un jeu suffisant et sur les côtés un espace tranquille, enveloppé dans une demi-teinte. De plus, le groupe central, tout en conservant son importance, ne partageait pas, comme maintenant, en deux parties absolument égales le tableau, dont les masses étaient ainsi plus librement équilibrées, suivant un rythme plus harmonieux.

Bien qu'elles fussent aussi mieux entendues dans l'œuvre primitive, l'ordonnance du clair-obscur et la répartition des valeurs ne laissaient pas d'y présenter cependant quelques défauts : un fractionnement excessif de la lumière, des contrastes trop multipliés et offrant entre eux des écarts trop marqués. Mais si l'on ne saurait absoudre entièrement le maître de quelques-unes de ces fautes, d'autres ne sont pas non plus de son fait et proviennent uniquement des injures qu'a subies son œuvre avant d'arriver jusqu'à nous. On ne prenait pas grand soin des tableaux dans ces Doelen, qui étaient, à proprement parler, de véritables estaminets. La fumée des pipes et celle des feux de tourbe entretenus dans ces grandes salles devaient, à la longue, ternir les ouvrages qui y

bert Cuyp, peinte sur un panneau scié autrefois et dont M. Holfort a pu, après un assez long intervalle, acquérir et rapprocher les deux moitiés.

(1) Après avoir fait partie de la collection Randon de Boisset, la copie de Lundens appartient aujourd'hui à la National Gallery.

(2) C'est probablement la copie de Lundens qui a servi à Claessens pour la gravure assez médiocre qu'il a faite de *la Ronde de nuit* en 1797.

étaient exposés. Pour leur rendre un peu d'éclat, on les revernissait de temps à autre, sans faire suffisamment disparaître la saleté dont ils étaient couverts, et qui se trouvait ainsi emprisonnée sous ces couches successives. Van Dyck nous parle déjà des accumulations d'huile rance et de vernis dont il avait dû débarrasser la peinture de Rembrandt; mais l'opération à laquelle il s'était livré n'avait pas eu, paraît-il, grande efficacité, car peu après l'obscurité avait de nouveau envahi l'œuvre ainsi restaurée. Les tons en étaient devenus si confus, les ombres si foncées, que Reynolds, qui la vit en 1781, pouvait à peine y reconnaître la main de Rembrandt. Son aspect alors n'expliquait que trop cette appellation de *Ronde de nuit* qui lui avait été donnée au siècle dernier et qui, avec les ténèbres toujours croissantes dont elle était envahie, pouvait paraître de plus en plus fondée.

Après avoir hésité longtemps, à raison des difficultés de l'entreprise, il fallut bien, à la fin, se résoudre au nettoyage, qui, effectué l'an dernier par M. Hopman, a complètement réussi. La couche d'huile et de vernis superposés, qui était devenue rugueuse et opaque, a été amincie et égalisée au doigt, puis rendue transparente, grâce aux émanations légères de l'alcool froid auxquelles la toile a été exposée. Le tableau, que nous avons revu cette année, a repris un éclat surprenant; il saisit à première vue ceux qui croyaient le mieux le connaître et les oblige à revenir sur des critiques qui, jusque-là, n'étaient que trop justifiées par son état. En même temps que les noirs y apparaissent maintenant plus veloutés, plus savoureux, les clairs ont retrouvé leur brillante fraîcheur, et, bien que l'écart qu'ils offrent avec les tons foncés ait été ainsi encore augmenté, la transparence des ombres atténue cet effet et prévient la dureté. Les nuances, plus affirmées, ont désormais leur beauté propre et s'harmonisent mieux entre elles. Enfin, bien des morceaux qui passaient inaperçus se révèlent aujourd'hui à nous, et, en même temps que le regard aime à se poser sur une foule de détails agréables qu'on ne pouvait guère soupçonner auparavant, l'ensemble a gagné, comme unité et comme tenue. Cette opération si redoutée, à laquelle la commission du musée ne s'était résignée qu'à regret, a donc été couronnée d'un plein succès.

Est-ce à dire qu'elle aurait dû être menée plus avant? Nous ne le pensons pas, un dévernissage complet présentant le danger trop réel d'entamer l'épiderme de la peinture et de la dépouiller de ces délicatesses d'exécution qui en sont comme la fleur. On a beaucoup parlé à ce propos, avec un peu d'exagération, ce me semble, de ces vernis colorés dont la mode aurait sévi au commencement de ce siècle et dénaturé plus d'un chef-d'œuvre des maîtres. Il fut un temps, paraît-il, où l'on aimait à voir jaune;

peut-être aujourd'hui, par une réaction assez naturelle, tient-on un peu trop à voir blanc. Qu'on cherche à débarrasser un tableau de ses souillures et à lui rendre autant que possible son état primitif, rien de mieux, quand l'opération est exécutée avec le soin et l'expérience nécessaires. Mais si, dans nos visites réitérées aux divers musées de l'Europe, nous avons quelquefois déploré l'aspect fumeux de certaines toiles, — et ce n'était pas toujours le vernis qui avait déterminé cet aspect, — plus souvent, hélas! nous avons pu constater l'effet désastreux de ces dévernissages radicaux et de ces nettoiemens à outrance qui ont compromis ou même ruiné entièrement d'autres œuvres. La pratique des maîtres est très diverse, et les causes de détérioration des peintures sont aussi très variées : elles impliquent par conséquent de grandes différences dans les modes de traitement destinés à les remettre en état. Il n'est guère d'art plus difficile que celui de restaurateur de tableaux, et savoir s'arrêter à temps dans la *régénération* d'une œuvre endommagée constitue chez lui une des qualités les plus précieuses et les plus rares. Pour ce qui touche Rembrandt et la *Ronde de nuit*, quand M. Durand-Gréville, — qui est revenu à diverses reprises sur ce sujet, — souhaite de voir pousser plus avant une opération d'une nature aussi périlleuse, il nous semble qu'il cède, à son insu, à l'idée un peu absolue qu'il s'est faite de la clarté des tableaux du maître, et c'est là un point sur lequel il nous paraît juste de nous expliquer. Que dans cette prétendue *Ronde de nuit* Rembrandt ait voulu, — comme nous l'avons vu par le propos de Keilh, et comme Vosmaer l'a déjà dit expressément, — représenter un effet de plein jour, l'aspect seul du tableau suffit aujourd'hui à le prouver d'une manière irrécusable. On y chercherait en vain quelque trace d'un éclairage nocturne, et, à la direction de l'ombre portée par la main de Banning Cocq sur le pourpoint de son lieutenant, il est même permis de préciser la situation du soleil, placé à ce moment un peu à gauche et encore assez élevé au-dessus de l'horizon. Quant à parler de la clarté de cet effet de soleil et « de l'effet clair du tableau primitif, » les témoignages des contemporains sont trop décisifs, ils contredisent trop formellement cette assertion pour qu'il nous semble possible de l'admettre. Sans même rappeler ici les conditions dans lesquelles Rembrandt a exécuté son œuvre, ni les reprises et les surcharges dont elle porte la trace et qui, ainsi que Vosmaer l'a remarqué avec raison, ont certainement contribué à l'obscurcir, il est certain qu'à l'origine la peinture était très colorée, très montée de ton.

Les rapprochemens qu'invoque M. Durand-Gréville à l'appui de sa thèse n'ont, à aucun degré, l'éloquence qu'il leur attri-

bue. Il n'est guère possible de trouver dans une aquarelle aussi sommaire que celle qui appartient à M. de Graeff des indications bien positives sur la tonalité de l'original. Fût-elle excellente et l'œuvre d'un artiste habile, elle n'atteindrait jamais la puissance d'une peinture à l'huile, surtout d'une peinture de Rembrandt. Or, si les renseignemens d'ensemble qu'elle nous a fournis pour la mise en place sont indiscutables, la gaucherie du dessin trahit dans les détails une main inexpérimentée, et la légèreté des couleurs n'autorise en rien les conclusions formelles qu'on prétendrait tirer d'une comparaison suivie entre des ouvrages aussi dissemblables. Bien qu'elle semble prêter à des rapprochemens plus efficaces, la copie de Lundens offre cependant avec son modèle des différences presque aussi notables. On croirait volontiers qu'avec la netteté et la précision un peu sèche du talent de l'auteur, elle devrait surtout être fidèle au point de vue du dessin. Cependant un examen tant soit peu attentif nous révèle des inexactitudes flagrantes dans les proportions et les types des personnages; aucun d'eux n'est reproduit avec une ressemblance suffisante. A en juger par les tons peu rompus, la découpure des contours peu enveloppés, l'absence de profondeur des ombres, il est permis d'affirmer qu'au point de vue de la couleur et du clair-obscur, les trahisons d'un interprète si peu fait pour comprendre Rembrandt étaient encore plus accusées. Lundens s'est évidemment appliqué de son mieux; mais avec des tons plus clairs et des nuances mieux affirmées, il n'a su rendre ni l'effet, ni l'harmonie de l'original; les blancs de sa copie sont, il est vrai, plus blancs, les clartés sont plus vives; il reste cependant fort au-dessous de l'éclat lumineux de Rembrandt.

En regard de ces rapprochemens hasardeux, nous avons, au contraire, des témoignages formels des contemporains, qui, sympathiques ou hostiles, n'ont pas varié dans leurs appréciations de la *Ronde de nuit* et de l'effet qu'elle avait produit lors de son apparition. C'est Vondel qui, opposant à Rembrandt, qu'il désigne à mots couverts sous le nom de « prince des ténèbres, » la « clarté » de Flinck, son élève, blâme « les ombres factices, les fantômes, le demi-jour » qui, pour un temps, avaient envahi la peinture hollandaise. C'est Hoogstraten qui, en 1678, après des éloges donnés à l'œuvre de son maître, regrette « qu'il n'y ait pas mis plus de lumière. » C'est Houbraken qui, peu de temps après, constate qu'après la vogue passagère de Rembrandt, « les vrais connaisseurs se détournèrent de lui lorsque les yeux s'ouvrirent et que la *manière claire* de peindre reprit de nouveau faveur. » De plus en plus, à ce moment, le maître tendait vers ces colorations blondes

et ambrées auxquelles il se sentait porté. Au début de son séjour à Amsterdam, obligé de s'y faire sa place, il avait trouvé des peintres éminens, en possession de la faveur publique, et qui avaient d'abord exercé sur lui une influence très réelle; de Keyser, notamment, avec lequel, dans ses portraits de cette époque, il présente des analogies si marquées que, plus d'une fois, on a pu les confondre. A leur couleur claire et légère, à leurs tons froids et argentins, à leurs ombres neutres et souvent même un peu verdâtres, les premiers portraits de Rembrandt, — comme les deux pendans du musée de Brunswick (1632 et 1633), le *Willem Burgraef et sa femme* (1633) des musées de Dresde et de Francfort, ou même des tableaux comme l'*Enlèvement de Proserpine* et la *Judith* de Berlin (1632), la *Fiancée juive* (1634) et le *Sacrifice d'Abraham* de l'Ermitage, — se font reconnaître de loin et entre tous. Mais peu à peu la tonalité générale de l'artiste s'était animée en même temps que le clair-obscur devenait le principal objet de ses recherches. Ses ombres, plus lisibles, étaient aussi plus chaudes; elles avaient parfois une telle force que, parmi les bruns dorés qui en formaient la base, des touches de vermillon pur trouvaient place sans faire tache. Tout en prenant son point de départ dans la nature, Rembrandt l'interprétait à sa façon, avec cette manière de voir de plus en plus personnelle qui devait caractériser son génie. Sans doute, quand il peint la *Ronde de nuit*, il essaie encore de se contenir. Préoccupé à la fois de l'harmonie du coloris et de l'effet lumineux, il hésite à subordonner, comme il le fera bientôt, un de ces élémens à l'autre; il voudrait réunir la puissance du ton à celle du clair-obscur, deux choses difficilement conciliables. De là des violences ou des timidités également évidentes dans cette œuvre qui trahit encore la tension d'un esprit flottant et d'un dessein peu arrêté. Comme c'est un chercheur toujours inquiet, toujours en quête du mieux, ce n'est pas sans des arrêts ou des retours momentanés qu'il s'avancera dans ces voies où le premier il s'est engagé. Mais son génie l'y pousse, et, désormais plus libre dans ses allures, heureux des ressources nouvelles dont il a enrichi son art, il prend confiance en lui-même et manifeste plus résolument son originalité. « L'ombre, on a eu raison de le dire, devient la forme ordinaire de sa poétique, » et si ce n'est pas, ainsi que l'ajoute Fromentin, « avec la nuit qu'il fait du jour, » c'est certainement, du moins, avec de l'ombre. Sans s'interdire absolument les contrastes des couleurs, il inclinera graduellement vers cette peinture un peu monochrome où dominent les roux, les bruns ardens, les nuances fauves et les tons d'or, et, dans cette gamme relativement restreinte, il saura trouver des dégradations d'une variété et d'une délicatesse merveilleuses. Dès maintenant, le be-

soin de construire son tableau par l'effet est chez lui si impérieux qu'en cette occasion, ayant à ménager tant de gens qui peuvent lui être utiles, il ne s'avise pas que le parti auquel il s'est arrêté va mécontenter la plupart d'entre eux et amasser contre lui bien des animosités.

On s'explique facilement l'effet désastreux que produisit la *Ronde de nuit*. D'une manière générale, pour les Hollandais de ce temps, gens positifs et de sens rassis, amis de la clarté en toutes choses, cette façon de comprendre la lumière était bien faite pour les déconcerter. A plus forte raison, les intéressés n'étaient-ils guère disposés à admettre une dérogation aussi audacieuse aux idées reçues jusque-là. L'œuvre de Rembrandt leur semblait une hérésie, presque une indélicatesse envers eux-mêmes. Confians dans des traditions respectées, ils avaient payé pour être représentés dans leur ressemblance, et posés bien en vue; et voici que le peintre auquel ils s'étaient adressés violait ouvertement les termes du contrat tacite qu'avaient accepté tous ses prédécesseurs. Les deux chefs mis en belle place, et tout à fait en évidence, ne pouvaient, il est vrai, songer à se plaindre, et l'on doit présumer que Banning Cocq avait été satisfait de la façon dont Rembrandt l'avait traité, puisque l'aquarelle exécutée par ses ordres, d'après la *Ronde de nuit*, avait trouvé place dans son mémorial de famille. Mais, sauf quatre ou cinq autres membres de la corporation, le reste de la troupe se trouvait assez mal partagé; et, en se mettant au point de vue de ces braves gens, il est certain qu'ils avaient lieu de se plaindre et d'estimer peu correct le procédé de l'artiste à leur égard. Des visages noyés dans l'ombre, éclairés çà et là par quelque accroc de lumière; d'autres à peine visibles, d'autres enfin d'une exécution très sommaire et par conséquent d'une ressemblance plus que douteuse, ce n'était pas là, assurément, ce qu'ils avaient attendu de lui. Sans tenir compte des conditions du genre telles qu'elles leur semblaient établies, il s'était préoccupé fort peu de leur personne et uniquement des nécessités esthétiques de sa composition. Avant tout, il avait voulu faire un tableau. De l'humeur dont il était, on peut croire qu'il ne s'inquiéta guère de leurs réclamations et que la façon dont il les accueillit acheva de les indisposer contre lui. Ne pouvant obtenir qu'il modifiât son œuvre, ils se donnèrent la seule satisfaction qui fût à leur portée, et, à défaut de leur ressemblance, ils voulurent du moins conserver le souvenir de leurs noms, en les faisant inscrire après coup sur un écusson peint vers le haut de la toile (1).

(1) Ce cartouche, d'un style un peu postérieur à l'époque où fut exécutée *la Ronde de nuit*, ne se trouve, en effet, ni dans la copie de Lundens, ni dans l'aquarelle de M. de Graeff van Polsbroek.

Il semble que le peu de soin qu'on prit ensuite du tableau et les mutilations dont il fut l'objet attestent la persistance de ces griefs que, par une malchance inouïe, la *Ronde de nuit* allait expier jusqu'à notre temps. Quand, au sortir de l'espace restreint qu'elle occupait au Trippenhuis, il fut question de lui donner, dans le musée nouvellement construit, une place digne d'elle, on pouvait croire qu'après tant de cruelles épreuves le malheureux tableau avait épuisé le sort qui s'acharnait contre lui. Mais si l'intention de lui faire honneur était évidente, il faut bien convenir que les dispositions architecturales adoptées à cet effet ont été précisément à l'encontre du but qu'on voulait atteindre. Cette perspective en manière de trompe-l'œil qu'on lui a ménagée dès l'entrée de la longue galerie qui y aboutit, l'ornementation écrasante et gauchement luxueuse de la salle où il se trouve, la lumière à la fois crue et avare qui y tombe, les toiles de toute sorte dont il a fallu la meubler, ce sont là autant d'erreurs et de fautes de goût qui sautent aux yeux les moins prévenus. Il n'est que juste d'ajouter qu'après maint effort, l'aimable directeur du Ryksmuseum, M. Obreen, a tiré le meilleur parti possible de tant de conditions défavorables qui lui étaient imposées. En dépit de ces injures du temps aussi bien que de ces voisinages importuns, la *Ronde de nuit*, depuis le travail de régénération dont elle a été l'objet, si elle n'est pas le chef-d'œuvre de Rembrandt, comme trop souvent on l'a dit, demeure cependant un de ses tableaux les plus intéressans à étudier, un de ceux qui arrêtent et retiennent le plus longtemps le spectateur par tout ce qu'il lui suggère d'admirations et de critiques également légitimes, par ce mélange singulier de visions et de réalité qu'il lui offre réunies. Plus puissant, en vérité, que la nature elle-même, il a sa vie et sa lumière propres, et quand, après l'avoir considéré quelque temps, on détourne un moment le regard pour le reporter sur les toiles voisines, elles semblent pauvres, dépouillées, inertes et de tout point semblables, ainsi que le disait déjà Samuel van Hoogstraten, « aux images d'un jeu de cartes. »

Aussi, dans l'histoire des tableaux de corporations, la *Ronde de nuit* tient une place à part, autant par les qualités exceptionnelles de l'exécution que par l'originalité du motif. Alors que les prédécesseurs du maître s'étaient longtemps attardés à des données insignifiantes au point de vue pittoresque, sans aborder jamais celles qui auraient dû se présenter le plus naturellement à leur esprit, Rembrandt seul et d'emblée avait compris les vraies conditions de ce genre de peinture. Comme il l'avait fait dix ans auparavant avec la *Leçon d'anatomie*, comme il devait le faire près de vingt ans après avec les *Syndics*, il avait dépassé tous ses rivaux dans les diverses directions où ceux-ci s'étaient essayés. Pas plus

qu'eux, il n'avait songé à recourir à des allégories pour rendre sa pensée ; mais il s'était affranchi de toutes les conventions où peu à peu ceux-ci s'étaient embarrassés. Partant de l'étude directe de la réalité, il en avait dégagé les traits qui lui avaient paru les plus caractéristiques, et passant par son esprit, exprimées par son pinceau, ces vivantes traductions de la nature avaient revêtu une forme à la fois simple et inattendue, élevée et familière, qui parle puissamment à notre imagination. C'est la glorification de la science elle-même qu'il nous avait permis d'entrevoir à travers la *Leçon d'anatomie ;* c'est à cet héroïsme civique, qui devait conquérir l'indépendance de la Hollande, qu'il nous fait penser en peignant une *Prise d'armes* d'une compagnie de la garde bourgeoise d'Amsterdam et cinq marchands de drap réunis autour d'une table pour discuter les intérêts de leur corporation lui suffiront pour nous montrer dans des types inoubliables la représentation la plus noble que les portraitistes hollandais nous aient laissée de leurs compatriotes. Inspirées par la réalité, ces trois œuvres nous invitent d'elles-mêmes à en franchir les bornes; elles nous parlent d'idéal, et, dans leur progression lumineuse, en même temps qu'elles marquent les étapes de cette vie glorieuse, elles restent comme les témoignages irrécusables de la supériorité que nous avons reconnue au maître sur ses devanciers, et que ses successeurs feront encore paraître plus éclatante.

La postérité a donc vengé Rembrandt des critiques passionnées qu'avait soulevées son œuvre chez ses contemporains; mais on comprend qu'après un mécompte aussi sensible à leur amour-propre, les gardes civiques ne songèrent plus à s'adresser à lui pour de pareilles commandes. Parmi les autres peintres et parmi les disciples mêmes du maître, ils savaient qu'ils pouvaient trouver des artistes plus dociles, plus disposés à se conformer à leurs désirs. Van der Helst faisait bien mieux leur affaire. Déjà trois ans auparavant, il avait peint pour eux la *Compagnie du capitaine Roelof Bicker devant la brasserie du Coq*, fêtant la nomination de ses nouveaux chefs. Rapprochée aujourd'hui encore au Ryksmuseum, — comme elle l'était autrefois dans leur Doelen, — de la *Ronde de nuit,* cette grande toile continue à provoquer des comparaisons également fâcheuses pour ces deux ouvrages. On n'imagine pas, en effet, deux expressions de l'art plus dissemblables. Avec tout son talent, sa correction et son habileté irréprochables, Van der Helst perd plus encore que Rembrandt à ce voisinage. On sent trop, à ce terrible contact, ce qui lui manque de charme et de poésie, et forcément on devient injuste envers lui. Sans même parler de Rembrandt, on trouve qu'il n'a ni la magistrale virtuosité de Hals, ni la mâle distinction de Th. de Keyser, et au lieu de

goûter comme il faudrait un mérite qui, dans une école moins riche en portraitistes, assurerait sa place au premier rang, on mesure la distance qui le sépare de ces maîtres. Mais si, avec ses qualités d'ordre moyen, il s'efface aujourd'hui devant eux, la vogue dont il a joui pendant de longues années s'explique d'elle-même. Son bon sens, son savoir, la conscience toujours pareille de son exécution, font, en effet, de lui un des représentans les plus accomplis du tempérament hollandais et c'est lui, à tout prendre, qui nous a laissé les témoignages les plus fidèles des mœurs et du goût de son époque. Tandis qu'avec Rembrandt nous entrons dans un monde quelque peu imaginaire, transfiguré encore par l'atmosphère mystérieuse dans laquelle il se meut, Van der Helst nous offre, sous la pleine lumière d'un jour invariablement égal, des types bien réels et des actions franchement définies. Loin de renier les programmes acceptés, il s'y conforme de son mieux et presque seul, en face de l'influence jusque-là croissante de Rembrandt, il reste lui-même sans la subir. C'est aux anciennes traditions des Mierevelt, des Ravesteyn qu'il se rattache, et ses analogies les plus marquées sont avec Elias, qui a continué ces traditions et dont il a probablement fréquenté l'atelier. Sans doute, quelques-unes de ses figures sont assez vulgaires ; à la place des héros des anciens jours, avec leur mine austère, leur énergie un peu sombre et leur noblesse inconsciente, nous ne voyons plus ici que les visages épanouis d'honnêtes bourgeois, bons vivans, naïvement préoccupés de leur importance et de l'effet qu'ils produisent. Aucune ombre ne nous dérobe leurs traits ; tous se carrent et s'étalent, cherchant à qui mieux mieux à attirer notre attention. Les dimensions de cette longue frise (7^{m},50 de long sur 2 mètres de haut) ne permettaient guère, il faut en convenir, d'y concentrer l'effet ; mais Van der Helst n'y a même pas songé. Sans s'inquiéter de l'unité de son œuvre, sans sacrifier aucun des nombreux épisodes qu'il y a introduits, il multiplie hors de propos les détails, et de peur d'être mal compris, il appuie assez lourdement sur chacun d'eux. Tout cela est donc un peu trop souligné, un peu terre à terre, et l'animation factice de ces personnages groupés sans beaucoup d'art fait seule les frais de cette grande composition.

Sous le rapport de l'ordonnance, le *Banquet de la garde civique dans la grande salle du Doelen de Saint-George, le 18 juin 1648*, témoigne d'un progrès manifeste. Cependant, si les masses sont mieux réparties et un peu mieux reliées entre elles, les intentions ne sont guère plus élevées. Bien qu'il s'agisse cette fois de fêter la paix de Munster (1), on chercherait en vain dans l'œuvre de Van

(1) M. Riegel fait observer à cette occasion que la paix n'était pas encore tout à fait

der Helst une allusion formelle à ce grand événement. La seule différence avec le tableau précédent que l'on y puisse signaler, c'est que non-seulement on y boit, mais qu'on y mange. Les membres de la corporation ont d'ailleurs bien fait les choses. Pour la circonstance, les grandes pièces d'argenterie ont été sorties du trésor et des vases de capacité rassurante rafraîchissent dans un grand bassin d'argent; une servante apporte un paon dressé avec sa queue, sur la table déjà couverte de volailles, de viandes rongées jusqu'aux os et de ces pâtisseries compactes dont l'indigeste épaisseur atteste l'élasticité d'estomacs à toute épreuve. Intrépides, acharnés, silencieux, quelques-uns des convives poursuivent consciencieusement leur tâche, pendant que d'autres vident leurs verres ou des hanaps de contenance pantagruélique. Aussi, comme dans les toiles de Hals, les yeux sont allumés, les visages vermeils et luisans. Heureux de travailler ainsi à l'apaisement public, tous s'abandonnent à la sensualité de ces mangeailles plantureuses et de ces toasts réitérés. Les temps sont bien changés! Tandis que chez les peintres primitifs, ces repas des corporations militaires n'étaient qu'un prétexte commode pour réunir autour de quelques harengs maigres des personnages graves comme des théologiens, parmi lesquels circulait modestement le broc d'étain, où à tour de rôle ils trempaient leurs lèvres, les grasses lippées avaient succédé à ces collations ascétiques. C'est en historiographe scrupuleux que Van der Helst nous raconte cette transformation des mœurs populaires, avec le flot toujours montant de la richesse publique. Dans une autre petite toile dont nous possédons au Louvre une réduction d'une qualité et d'une conservation supérieures, les *Administrateurs de la gilde de Saint-Sébastien, en 1653*, l'artiste nous fournit une nouvelle preuve de la progression de ce luxe, quand il nous montre les chefs de la gilde tenant en mains les vases précieux, les bocaux, les cornes à boire, les coupes montées, les baudriers en or et les insignes de toute sorte qui peu à peu sont venus grossir le trésor de leur Doelen. Dans ce tableau du Ryksmuseum et dans trois autres du même genre qui sont demeurés à l'hôtel de ville d'Amsterdam, les dignitaires seuls sont représentés; élégans, bien parés, ils posent dans des attitudes étudiées. Avec l'inaction, la mollesse est arrivée, et en même temps que Van der Helst, G. Flinck nous fournit sur ses contemporains des informations pareilles aux siennes. Dès 1645, dans sa *Compagnie du capitaine Albert Bas*, Flinck a complètement répudié le style de son maître.

conclue à cette date, le traité définitif n'ayant été arrêté que le 8 septembre 1648 et promulgué le 24 octobre suivant; mais, de fait, elle était déjà assurée par des traités partiels, notamment par l'accord survenu le 15 mai de cette année avec les Espagnols.

Sa couleur gaie et fleurie, sa lumière partout répandue sans aucune recherche de clair-obscur, ne laisseraient guère soupçonner qu'il a été le disciple de Rembrandt. A ses aptitudes décoratives, à son goût plus raffiné, on le croirait plutôt sorti de l'atelier de Van Dyck, et ce n'était pas là assurément de quoi déplaire à ses compatriotes, dont il devint bientôt le peintre favori.

Le défaut de proportions, entre plusieurs des personnages, est la seule ressemblance qu'on pourrait observer avec la *Ronde de nuit* dans cette peinture d'ailleurs harmonieuse, chatoyante et agréable, exécutée librement et en pleine pâte. Mais si les talens se maintiennent encore pendant quelque temps dans l'école, les œuvres désormais seront de plus en plus dépourvues de caractère et d'expression. On sent qu'avec l'institution qui avait donné naissance à un genre de peinture vraiment national, ce genre lui-même s'est perverti : les conventions y abondent et les types se sont comme amollis. Le costume militaire n'est plus qu'un travestissement plus ou moins à la mode. On se fait peindre en garde civique comme on se déguise en berger ou en bergère, et le fils de Lievens, ayant à peindre un paisible ménage de ce temps, trouve de bon goût de représenter « Monsieur en Scipion et Madame en Pallas. » Il faut toute la bonne volonté du poète Jan Vos pour célébrer en 1655 la tournure guerrière de ces citadins faisant l'exercice sur la place du Dam et pour vanter leur allure « si martiale, qu'on les croirait nés sous le harnais (1). »

En réalité, ce ne sont plus là que les vaines parades de grands enfans qui jouent au soldat. Peu à peu les tableaux des corporations militaires se feront de plus en plus rares ; en attendant qu'elles disparaissent tout à fait, celles-ci n'inspireront plus que des œuvres médiocres ou ridicules. Une des dernières est celle que F. Bol, un autre disciple de Rembrandt et presque aussi infidèle que Flinck aux leçons de son maître, exécutait en 1652, pour la compagnie des gardes civiques de la ville de Gouda, une grande toile brossée d'une manière expéditive, comme si l'artiste trouvait que ces bonnes gens en auraient toujours assez pour leur argent. Les corporations militaires avaient fait leur temps. Les troupes régulières se battaient maintenant pour elles ; elles n'avaient plus à affronter aucun danger, elles n'avaient plus de raison d'être, et devaient céder le pas aux associations municipales, charitables, scientifiques ou commerciales, qui dès lors absorbaient le meilleur de l'activité de la nation.

ÉMILE MICHEL.

(1) *Invydinge van't Stadhuis ;* vers 540 et suiv.

FEMMES SLAVES

VII[1].

HENRYKA LISTEWSKA

Pendant l'automne de 1845, deux émissaires du comité révolutionnaire polonais, Wisnioski et Demboski, quittaient Paris. Ils étaient chargés de faire les derniers préparatifs du soulèvement général auquel on travaillait depuis des années, et qui devait s'effectuer en même temps dans tous les pays polonais. Le 16 février 1846 était le jour fixé pour ce soulèvement. Dans la Pologne russe, c'était le grand propriétaire Potocki qui était à la tête du mouvement; en Posnanie, ce rôle important était dévolu à Mieroslawski.

Les deux émissaires se dirigèrent vers la Galicie, en passant par Cracovie, où ils conférèrent avec les principaux chefs des conjurés. Cette ville formait alors une petite république indépendante qui était le dernier refuge de l'aigle blanche.

De Cracovie, Wisnioski se rendit dans l'est de la Galicie, tandis que Demboski restait dans l'ouest, à Tarnow, où était le foyer principal de la conspiration.

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

Sous les déguisemens les plus variés, tantôt comme frère de charité, ou comme juif polonais, tantôt comme chaudronnier slovaque ou comme ouvrier horloger français, Demboski parcourait les cantons de Bochnia, Rzeszow et Tarnow, afin de se concerter avec les chefs du mouvement pour ces cantons, les deux comtes Wiesoloski, le baron Bogush et M. de Kotarski. Il excitait le courage des conspirateurs à Pilsna. Dans les cabarets et dans les foires, il haranguait les paysans, et leur promettait la suppression de la *robot* (corvée) et celle de l'impôt sur le sel et sur le tabac.

Le gouvernement autrichien n'ignorait pas la présence et les agissemens de Demboski en Galicie. La police était constamment sur ses talons, mais il réussissait toujours à lui échapper.

Dans les premiers jours de décembre 1845, les autorités de Tarnow apprirent que Demboski se trouvait chez la baronne Kiélarowska dont le château était tout près de la ville. Aussitôt, un commissaire et un escadron de hussards furent expédiés pour le faire prisonnier.

A Doubno, chez la baronne, on était en train de souper. Outre la maîtresse de la maison et Demboski, il y avait le baron Bogush et une jeune fille, Mlle Henryka Listewska, dont le père, un officier polonais, avait été tué à Wola en 1830. Henryka avait été recueillie et élevée par la baronne. C'était une grande et belle fille, élancée, avec la tête noble et fière d'une patricienne romaine. De temps à autre, cette jeune fille aux yeux bleus et hardis de vraie Sarmate jetait un regard de compassion visible sur l'élégant émissaire, dont l'éloquence simple l'avait étrangement touchée.

Tout à coup, le cabaretier juif de Doubno entra précipitamment dans la salle à manger, et annonça, tout effaré, l'arrivée du commissaire et des hussards an village.

— Vite! Demboski, fuyez, hâtez-vous! s'écria la baronne.

— Fuir est impossible, dit le juif, les hussards ont cerné tout le village; ils ont mis des postes à toutes les sorties. Ils seront ici dans quelques instans.

— Alors, il faut le cacher ici, dit Bogush.

— C'est inutile, dit Henryka, qui jusqu'alors avait gardé le silence; si bien qu'on puisse le cacher, il sera découvert. Mais si M. Demboski veut se fier à moi, ajouta-t-elle en se tournant vers l'émissaire, je me charge de le faire passer, sain et sauf, à travers les troupes impériales.

Demboski fixa un instant son regard sur cette courageuse jeune fille, et, pour toute réponse, s'inclina en silence.

— Mais il faut, avant tout, continua-t-elle, vous faire raser soigneusement la barbe.

— Je m'en charge, moi, s'écria Bogush ; j'ai un véritable talent de Figaro.

Tandis que Bogush rasait Demboski, Henryka convenait avec la baronne des autres dispositions à prendre.

Le juif retourna vite chez lui. Il trouva le commissaire et les officiers en train de boire un verre de slivovitz et se réjouissant à l'avance du succès certain de leur expédition. — Vous allez sans doute à la recherche de l'émissaire polonais, celui que l'on dit caché dans la maison du curé? dit tout bas le rusé cabaretier à l'oreille du commissaire.

— Comment! se récria celui-ci, est-ce qu'il aurait déjà changé de cachette?

— Ah! je n'en sais rien, répliqua le juif d'un air indifférent, je ne me mêle pas de ces choses-là!

Sur ces propos, le commissaire tint aussitôt conseil avec les officiers, et on résolut de commencer par fouiller la maison du curé.

Cette perquisition, très habilement suggérée, permit à Henryka d'exécuter assez tranquillement la première partie de son plan. Lorsque Demboski fut bien rasé, elle le maquilla et le grima avec un art achevé ; ensuite, elle lui fit revêtir une robe et une grande pelisse, que la baronne avait l'habitude de porter dans ses courses en traîneau. Enfin, elle lui attacha une lourde tresse, et l'affubla d'un capuchon.

Demboski était complètement métamorphosé. De taille moyenne et svelte, avec des traits nobles, finement modelés, le jeune conspirateur avait bien l'air un peu majestueux sous ce déguisement, mais il était, en somme, beaucoup mieux dans ce rôle qu'on ne s'y attendait ; et, quand Henryka, également enveloppée de sa fourrure et de son voile, monta dans le traîneau qui les attendait, tout le monde aurait juré que le véhicule emportait deux belles Polonaises.

On ouvrit toute grande la porte de la cour, le cosaque fit claquer son fouet, et le traîneau partit au galop par la route impériale, en traversant tout le village.

Au moment où l'attelage allait franchir la barrière où se tenait habituellement un poste de douane, un cri de : « Halte-là! qui vive? » arrêta net le cocher. Un officier, accompagné de deux hussards avec des carabines armées, s'approcha du traîneau.

— Qu'est-ce que cela signifie? demanda Henryka, en levant son voile, et sur le ton d'une indignation parfaitement jouée. Sommes-nous donc en état de guerre, ou de révolution?

Ébloui par les charmes hautains de cette jolie femme, l'officier

mit galamment la main à son tchako. — Nous ne faisons la guerre qu'aux hommes, dit-il avec un aimable sourire, et non aux dames, surtout quand elles sont aussi belles.

Henryka le remercia d'un sourire gracieux. Sur un signe qu'il fit au cocher, celui-ci fouetta ses chevaux, et le traîneau repartit, emportant avec lui le plus dangereux émissaire de l'émigration polonaise.

Le commissaire, n'ayant pas trouvé Demboski chez le curé, le chercha aussi vainement dans la maison de la baronne.

Henryka avait conduit le jeune conspirateur au château du prince Czartoryski, château également situé aux environs de Tarnow. Elle pensait bien que personne n'irait le chercher là, car tout le monde savait que le prince était rallié au gouvernement et que son intendant seul entretenait des relations avec les conspirateurs.

A peine Demboski eut-il changé son déguisement féminin contre un costume de cosaque seigneurial, qu'il pria Henryka de lui accorder un entretien. Elle y consentit en souriant.

Dès qu'ils furent seuls au salon, Demboski s'écria avec un enthousiasme passionné :

— Vous m'avez sauvé la vie, Henryka, plus que la vie! puisque c'est grâce à vous, à votre dévoûment, que je pourrai achever ma tâche! Cependant, j'ose vous demander davantage encore. Je viens, en peu de temps, d'apprendre à vous connaître et à vous aimer. Voulez-vous être à moi pour toujours?

Henryka le regarda un instant, puis elle lui tendit la main dans un élan cordial.

— Oui! dit-elle, aussitôt la Pologne délivrée, libre, je serai à vous.

Alors Demboski se jeta à ses pieds, et Henryka, lui prenant la tête à deux mains, lui mit un chaste baiser sur le front.

A dater de ce jour, l'aimante et courageuse fille devint la fidèle compagne de Demboski dans toutes les excursions aventureuses qu'il entreprit au plus fort de l'hiver, à travers les Carpathes, dans le canton de Wedowizé, pour retourner enfin à Cracovie.

Vêtue en homme, elle gravissait avec lui les plus hautes montagnes, franchissait les ravins remplis de neige, dormait dans les chaumières des paysans, ou dans des cabarets juifs, et, souvent, toujours avec lui, faisait de longues courses à cheval, pendant la nuit et par les plus fortes gelées. Son cœur s'attachait à lui de plus en plus tendrement. Elle voyait en lui le sauveur de sa malheureuse patrie, le futur dictateur de la république polonaise ressuscitée, et c'était avec lui qu'elle voulait vaincre ou mourir.

Après des souffrances et des périls sans nombre, ils arrivèrent enfin le 10 février à Cracovie. Henryka trouva une généreuse hospitalité dans la maison du vieux comte Wodzicki. La vieille ville des Jagellons fourmillait d'émigrés; tout semblait prêt pour le combat; il ne restait plus, disait-on à Demboski, qu'à introduire une certaine quantité d'armes qu'on attendait de la Galicie. Malheureusement, les agens de police ne cessaient de veiller autour du pont de Podgorzé.

En apprenant cela, Henryka s'offrit aussitôt pour accomplir ce coup d'audace. Elle comptait, pour réussir, non-seulement sur son courage, mais encore sur sa coquetterie naturelle et sa malice de femme. Elle soumit son plan à Demboski, qui l'approuva entièrement, mais ne voulait agir, cette fois, que sous ses ordres.

A Podgorzé, le commissaire avait la réputation d'un bon vivant, aimant le plaisir et les jolies femmes. Henryka prit une voiture à Cracovie et se rendit directement chez lui, sous prétexte de lui demander des renseignemens. Elle voulait savoir s'il serait possible à une jeune dame, effrayée par les menaces révolutionnaires, de se rendre à Lemberg en traversant la Galicie occidentale. Il faut dire qu'à cette époque les voyages, dans ces contrées, se faisaient encore en diligence.

Le commissaire dévorait des yeux la jeune femme, qui avait pris soin de se présenter sous les atours les plus séduisans. Il crut devoir lui déconseiller ce voyage.

— C'est bien ennuyeux, dit Henryka avec un soupir de feinte contrariété; je suis étrangère, je ne connais personne dans ce pays; si je suis condamnée à rester à Cracovie, je vais m'ennuyer à mourir.

— Alors, venez à Podgorzé, madame, répliqua le commissaire en saisissant la petite main d'Henryka.

— Mais je ne suis pas connue davantage ici.

— Si vous voulez bien me permettre de me charger de vous distraire, dit le galant commissaire avec un sourire aussi aimable qu'expressif, je m'estimerai trop heureux d'être le cavalier d'une si charmante dame.

— Mon Dieu, très volontiers. Je vous serais très reconnaissante si vous vouliez bien vous occuper un peu de moi, murmura Henryka avec un coup d'œil plein de promesses.

Alors, il fut convenu que, dès le même soir, Henryka viendrait s'installer dans un hôtel à Podgorzé. Elle revint avec ses malles et une soubrette, et loua deux chambres à l'hôtel qu'elle avait choisi.

Le soir même, pendant qu'Henryka soupait avec le commissaire, Demboski, travesti en juif polonais, arrivait, à son tour, de Craco-

vie à Podgorzé en traîneau et s'arrêtait devant le poste de police, demandant à montrer son passe-port au caporal.

— Maudit juif! grogna celui-ci, qu'avais-tu besoin de nous déranger par un temps pareil?

— Si je vous ai troublés dans votre repos par ce temps froid, monsieur le caporal, dit humblement Demboski, je serai très heureux de pouvoir vous offrir, à vous et à ces messieurs, un excellent cordial qui vous fera vite oublier le désagrément que j'ai le avoir causé.

Il sortit de son traîneau une bouteille d'eau-de-vie qu'il distribua généreusement au caporal et à ses soldats. Il était à peine parti que tout le monde ronflait dans le corps de garde. La sentinelle placée à l'entrée du pont, ayant eu part à la distribution, s'était endormie de son côté et s'était affaissée au pied d'un pilier, son fusil entre les bras. Un quart d'heure à peine plus tard, huit grands traîneaux, chargés d'armes et de munitions, traversaient le pont sans rencontrer le moindre obstacle. Et, dans la même nuit, Henryka retournait à Cracovie.

La révolution allait enfin éclater; mais, au dernier moment, le plan des conjurés fut encore traversé par des difficultés imprévues. Par suite de l'agitation qui se manifestait dans Cracovie, le gouvernement autrichien envoya le général Collin avec une brigade. Il prit possession de la ville malgré les protestations du sénat et plaça des postes de cavalerie dans tous les villages environnans.

Néanmoins, il y eut un conseil de guerre, chez M. de Wiedzicki, entre les principaux chefs de la conspiration, et ce fut le projet de Demboski qui l'emporta. On décida de rassembler sur-le-champ toutes les bandes d'insurgés des alentours, de faire prisonniers tous les postes de cavalerie dans la même nuit et d'attaquer, le lendemain, le général Collin dans sa position de Cracovie.

Les rôles furent immédiatement distribués. Demboski était chargé de surprendre le détachement de chevau-légers de Krésowizé. Il partit, accompagné d'Henryka. A son arrivée, il trouva les propriétaires des villages voisins avec une troupe de cavaliers bien armés. La nuit et l'insouciance des Autrichiens aidant, la surprise réussit parfaitement. La moitié des chevau-légers furent tués, le reste faits prisonniers. Leur commandant seul, le lieutenant Berndt, quoique blessé de deux coups de feu, parvint à sauter sur son cheval et à gagner la grande route qui mène à Cracovie. Il lui fallait passer au milieu des insurgés; s'il réussissait à s'échapper, à porter la nouvelle au général et à donner l'alarme à la garnison, le plan de Demboski allait probablement échouer et la partie était perdue.

Avec une résolution subite, Henryka donna de l'éperon à son cheval et s'élança, bride abattue, à la poursuite de l'officier impérial. Dans cette chasse sauvage, les chances étaient égales, car, si Berndt avait une avance considérable, il était blessé, tandis qu'Henryka, pourvue d'un cheval frais, disposait de tous ses moyens d'action.

En effet, l'audacieuse fille allait l'atteindre au moment où il se trouvait arrêté par une barrière qui fermait la route. De loin, elle lui cria de se rendre. Berndt eut un instant d'angoisse ; il se sentait perdu. Alors, il fit un suprême effort, prit du champ, éperonna vigoureusement son cheval, l'enleva, et la vaillante bête, quoique surmenée, franchit la barrière. Henryka eut beau faire, sa monture se refusa au même tour de force. Furieuse, l'amazone tira sur l'officier un coup de pistolet sans l'atteindre. Il put gagner Cracovie, et prévenir le général Collin.

Il devenait, dès lors, impossible de s'emparer de la ville par surprise. Il fallait ajourner l'entreprise indéfiniment, ou tenter le sort d'une attaque en règle, immédiate. Ce fut à cette dernière résolution qu'on s'arrêta.

Le lendemain, les insurgés s'avancèrent en même temps, de tous côtés, vers la ville des Jagellons, pendant que les Cracoviens prenaient les armes. Toute la journée, on se battit dans les rues et aux environs de la ville. Ce ne fut que vers le soir que l'on convint d'un armistice. Jugeant que la position n'était pas tenable, le général Collin quitta Cracovie dans la nuit avec ses troupes, se retira derrière le pont de Podgorzé, et, de là, jusqu'à Wedowizé.

Cependant, le lieutenant-colonel de Benedek avait été envoyé à Bochnia, et avait pris le commandement des quelques troupes qui s'y trouvaient. Les paysans des environs, pleins de haine contre leurs seigneurs, avaient pris les armes contre les insurgés. Benedek en rassembla quelques milliers autour de lui, les harangua, et, ne fût-ce que pour sauver l'honneur militaire, résolut de tenir tête, avec ces faibles ressources, aux Polonais qu'il s'attendait à voir marcher contre lui.

Après s'être fortement organisée dans Cracovie, la petite armée des insurgés, bien pourvue d'armes et de munitions, se porta en avant et pénétra en Galicie. Benedek alla à sa rencontre, et lui livra, près du village de Gdow, une sanglante bataille, à laquelle prit part Henryka, aux côtés de Demboski. La belle fille, en amazone flottante, avec une jaquette à brandebourgs, la confédératka rouge sur la tête, et l'épée à la main, rappelait cette reine polonaise qui aida Jagellon à gagner tant de victoires sur les chevaliers teutons. Elle rappelait en même temps les audacieuses

amazones du temps de la confédération, et des luttes de l'insurrection de 1831.

Mais tout l'héroïsme d'Henryka, joint au courage et au talent militaire de Demboski, ne pouvait conjurer la destinée. Les Polonais, complètement battus, mis en pleine déroute, se retirèrent en désordre à Podgorzé. Plus de mille insurgés étaient restés sur le champ de bataille. La faux du paysan polonais avait fait une terrible moisson.

Benedek poursuivit sa victoire avec toute l'énergie qui lui valut plus tard de si nombreux lauriers, sur les champs de bataille de l'Italie et de la Hongrie. Avec le peu de troupes dont il disposait, et les quelques bandes de paysans qui s'étaient ralliés à lui, il s'acharna à la poursuite des fuyards, et arriva presque aussitôt qu'eux à Podgorzé.

Demboski était d'avis d'engager encore une fois la lutte, mais les autres chefs étaient découragés; ils disparurent l'un après l'autre, et, bientôt, Demboski se trouva seul dans le presbytère où avait eu lieu le conseil de guerre. Alors, complètement désespéré, il se laissa tomber sur une chaise. A ce moment de faiblesse et d'abattement, il sentit une petite main ferme s'appuyer sur son épaule; il leva lentement la tête, et vit Henryka Listewska debout devant lui.

— Allons, du courage, mon ami, et d'abord du sang-froid. Est-ce qu'il ne nous reste plus rien à faire?

— Il ne nous reste plus qu'à mourir honorablement, répondit Demboski avec un sourire douloureux.

— Eh bien! soit; nous mourrons ensemble.

Les Autrichiens avaient pris Podgorzé d'assaut. Les derniers insurgés, après avoir essayé vainement de résister, s'enfuyaient en désordre dans la direction de Cracovie.

Cependant, une petite troupe, adossée à l'église, persistait à faire face à l'ennemi. A sa tête, on voyait un jeune homme en uniforme polonais, le sabre courbe au poing, et, à côté de lui, une jeune fille, arborant le drapeau polonais comme un dernier défi à l'ennemi. En voyant avancer sur elle un détachement autrichien, cette troupe fit feu, mais il suffit d'une salve ennemie pour coucher par terre le plus grand nombre de ces héros. Les derniers qui restèrent debout prirent la fuite à leur tour.

On trouva, parmi les tués, le chef de la petite phalange, la jeune fille porte-drapeau, et plusieurs prêtres.

A la même heure, Cracovie capitulait, et les Autrichiens, les Russes et les Prussiens l'occupaient d'un commun accord.

Le bruit courut que Demboski s'était échappé; mais jamais, depuis, on n'a entendu parler de lui.

Un des survivans me raconta plus tard, à Prague, pendant le congrès panslaviste, que Demboski avait été tué devant l'église de Podgorzé, et, avec lui, Henryka Listewska, le drapeau polonais à la main.

VIII.

L'AMAZONE DE PRAGUE.

Après les jours funestes du mois de mars de l'année 1848, mon père avait quitté Lemberg, pour se rendre à Prague, où il devait jouir d'un congé d'un an. Nous le rejoignîmes bientôt, et nous installâmes avec lui dans une maison de la Krakauergasse.

La maison que nous habitions avait un très beau jardin ouvert à tous les locataires. Nous ne tardâmes pas à nous lier avec une famille tchèque dont le chef était, en même temps que peintre distingué, capitaine au corps national de la Swornost (Concorde). Ce capitaine avait deux filles aussi spirituelles que jolies.

Un matin de mai, d'une fraîcheur délicieuse, en descendant les marches qui conduisaient de notre salle à manger dans le jardin, j'entendis la détonation d'un coup de pistolet. En avançant sous une allée ombreuse, je distinguai tout au fond du jardin, près du mur, de la fourrure vaporeuse et blanche comme de la neige, qui transparaissait à travers le feuillage vert. C'était Vityeska, la fille aînée du peintre. Je la trouvai, un pistolet à la main, en train de s'exercer à la cible.

Elle était ravissante dans sa kazabaïka polonaise, avec ses petites bottes hongroises si coquettes.

— Si vous croyez, me dit-elle, qu'il n'y a d'amazones que dans votre pays, vous vous trompez. Moi aussi, à l'occasion, je monterais sur les barricades, et aussi à cheval, tout comme les héroïnes de la Pologne.

En voyant cette jeune fille à la taille svelte, aux membres souples, on trouvait tout naturel que Vityeska jouât le premier rôle parmi nous, et devînt le centre de notre petite société bigarrée.

Le congrès panslaviste avait amené à Prague des députés de toutes les tribus slaves. Plusieurs d'entre eux vinrent s'installer dans les appartemens encore inoccupés de notre maison. Parmi eux, il y avait quelques émigrés polonais, qui, en diverses occa-

sions, s'étaient déjà battus pour la liberté, entre autres un prêtre serbe, un jeune Bulgare, un avocat slovène, et des héros monténégrins dont quelques-uns avaient au moins six pieds de haut.

Mais le personnage principal, c'était Bakounine, le fugitif russe, le grand agitateur panslaviste. Grâce à lui, notre maison devint, pour ainsi dire, le quartier-général de la propagande slave. Au milieu de ces Slaves de race pure, les Tchèques ne faisaient pas très bonne figure.

Assurément, le jour où toutes les nationalités se réveillaient, elle avait bien aussi le droit de renaître à la vie, la nation qui avait soutenu la grande lutte des Hussites contre l'empereur et contre le pape, qui avait commencé la guerre de trente ans, qui avait produit des hommes tels que Huss, Hiéronyme, Ziska, George Podiébrad, des poètes comme Kolar et Celakowski, des savans tels que Comenius, Purkinje, Palacky! Mais les jésuites avaient ruiné la nationalité slave en Bohême. Quand éclatèrent les révoltes de 1848, les Tchèques étaient à peu près germanisés. Ils retrouvèrent facilement leur langue, cette superbe langue d'où sont sortis *le Jugement de Libussa*, et les écrits des frères Moraves, où résonnaient les beaux vers de la *Fille de la Gloire;* mais, en dehors de la littérature, tout ce qui constitue une nationalité avait disparu. De sorte que l'on se trouva fort embarrassé pour rétablir le costume national, après avoir banni l'habit allemand, ou plutôt français. Il fut trop évident que ce costume national n'existait plus. On tâcha d'y suppléer en empruntant les costumes des autres tribus de la grande famille slave, ou en se reportant aux modes historiques. De là cette sorte de Babel de costumes, qui donnait à Prague, en 1848, l'aspect d'un immense bal masqué.

Parmi les femmes, les unes portaient la kazabaïka polonaise, les autres le costume de la cour du temps de la reine Elischka de Bohême, avec la traîne, le petit sac suspendu à la ceinture, le bonnet et le voile.

Le corps national de la Swornost portait les czimas (bottines lacées) hongroises, le pantalon français, la redingote polonaise à brandebourgs, le kalpak de Cosaques, en peau d'agneau grise, et il était armé de hallebardes.

La société des étudians, la Slavia, avait adopté la botte polonaise, le pantalon hongrois, la redingote et le bonnet carré polonais. Faster, le brasseur, en même temps tribun du peuple, se promenait avec un béret en velours et un manteau espagnol. La baronne de Neipperg portait la schouba (longue pelisse brodée d'or, et garnie de fourrure noire), comme une boyarine moscovite du temps d'Ivan le Terrible.

Un soir, par un magnifique clair de lune, j'allai me promener au jardin. Bientôt j'aperçus Vityeska debout près du mur, sur un monticule d'où l'on dominait toute la rue. Elle était en conversation animée avec une personne arrêtée de l'autre côté du mur.

— Non! disait la jeune amazone avec une énergie farouche, quoique légèrement railleuse, je vous connais maintenant; vous vous êtes joué de moi; je ne veux plus avoir aucun rapport avec vous!

— Je vous donne ma parole d'honneur, Vityeska, répondait la voix de la rue, une voix sonore et mâle, que je vous aime sincèrement, et que mon ambition est de vous mériter et de vous conquérir.

— Votre parole d'honneur! s'écria l'amazone en éclatant de rire, est-ce que vous en avez de l'honneur? Non, l'uniforme que vous portez, vous le déshonorez.

— Vityeska!

— Oui, monsieur le major, vous le déshonorez, ce costume, car vous m'avez menti lâchement, bassement, en me faisant croire que vous aspiriez à ma main. Mais vous êtes démasqué. Je sais qu'on vous appelle le « Don Juan de Prague, » et que, de tous côtés, s'élève contre vous un concert d'imprécations et de malédictions.

— On m'a calomnié auprès de vous, Vityeska.

— Personne ne vous a calomnié. C'est moi-même qui ai découvert la vérité. Vous m'avez séduite et trompée. Je suis vaincue, mais prenez garde; si jamais vous tombez entre mes mains, je serai pour vous sans pitié!

— Vityeska! ma belle Vityeska!

— Taisez-vous, et allez-vous-en! s'écria la belle offensée, en étendant le bras droit d'un geste impérieux. Allez! et priez Dieu que nous ne nous rencontrions jamais sur un champ de bataille!

Vityeska redescendit rapidement dans le jardin. Pendant qu'elle s'éloignait, je courus jeter un coup d'œil dans la rue, et je reconnus, de loin, M. Von der Mühlen, major aux grenadiers, le grand favori des dames et du peuple de Prague.

Je rejoignis Vityeska tout près de la maison. Elle venait de prendre un papillon de nuit, qui avait été attiré par la lumière aux fenêtres de notre salle à manger. Elle était en train de lui arracher les ailes.

— Que faites-vous donc? murmurai-je avec un mouvement involontaire d'effroi.

Elle me regarda. Une douleur secrète, une colère contenue, mêlées d'une joie perverse, erraient sur ses lèvres à moitié ouvertes.

— Il ne faut jamais, dit-elle, se laisser aller à la pitié dans ce monde menteur et méchant.

Une série de fêtes brillantes, en l'honneur des membres du premier congrès slave, se termina par un bal magnifique dans la grande salle de l'île Sophie.

Depuis quelques jours, on parlait tout bas d'une conspiration militaire contre la liberté et la constitution. A tous les coins des rues, des affiches, placées par des mains mystérieuses, prévenaient le peuple que les garnisons de Lemberg et de Prague préparaient un coup d'état. L'excitation gagnait de proche en proche, et l'on finit par parler tout haut d'une lutte prochaine. Au moment de se rendre au bal, le capitaine de la Swornost dit à mon père : « Ce soir à la danse, demain au combat! »

Le lendemain, une grande messe eut lieu en plein air, devant le monument de Wenzel. Aussitôt après, on entendit les premiers coups de fusil. Le peuple se rassembla. On se mit à construire en hâte des barricades. Le tambour d'alarme fit entendre ses roulemens d'appel par toutes les rues. La « semaine sanglante de Prague » commençait.

Mon père m'envoya à la place Wenzel, avec un collégien de mes amis, pour savoir exactement ce qui se passait. Au coin de la rue, nous rencontrâmes les premiers blessés. Le poste de la place Wenzel, qui servait de quartier-général, était cerné par une foule d'étudians et de prolétaires armés. Le général Rainer, s'étant avancé pour parler au peuple, tomba frappé d'une balle. Alors, les soldats firent feu à leur tour. C'est là que j'entendis siffler les balles pour la première fois.

Pendant que mon camarade se sauvait, j'avançais jusqu'au plus fort du combat. Malgré ma jeunesse, les coups de fusil et les roulemens du tambour me grisaient comme un vieux cheval de cosaque. Je pénétrai dans la vaste Graben-strasse, défendue par une ligne de barricades. Au sommet, j'aperçus Vityeska dans sa toilette de bal de la veille, le drapeau tricolore à la main, le poignard et les pistolets à la ceinture. Son costume, composé d'une robe de satin blanc, d'un corsage de velours bleu garni de fourrure blanche et d'un bonnet rouge polonais, représentait exactement les couleurs de la révolution panslaviste.

Dans une des rues aboutissant aux barricades s'avançait lentement un bataillon de grenadiers, l'arme au bras.

Le major von der Mühlen marchait en tête. Il avait reçu l'ordre de prendre les barricades à tout prix et de rétablir la liberté des communications entre le ministère de la guerre et la garnison, par

le Pont-de-Chaînes et le passage de la Kleinseite. Il voulait tâcher d'atteindre son but sans effusion de sang, car il savait qu'il était également adoré du peuple et de ses soldats. Laissant son bataillon en arrière, il s'avança seul, courageusement, vers les insurgés et se mit à les haranguer. Les prolétaires se laissèrent facilement persuader, et la barricade fut enlevée. Le bataillon put continuer d'avancer sans faire usage de ses armes. La garde nationale allemande et un régiment polonais le suivaient.

Déjà la cause des insurgés paraissait perdue. Von der Mühlen approchait de la grande barricade, qui commandait toutes les autres. Là aussi les hommes du peuple voulaient se rendre et commençaient à démolir la barricade, lorsque soudain l'amazone tira un pistolet de sa ceinture et fit feu sur l'officier, qui chancela et tomba mort de son cheval.

Vityeska poussa un cri de triomphe farouche, retentissant. Un hurlement d'indignation, de fureur, lui répondit. Une décharge générale déchira l'air, et les soldats se précipitèrent sur la barricade à travers la fumée, comme une avalanche, pour venger la mort de leur commandant. Tout ce qui ne put pas fuir fut impitoyablement massacré.

Après avoir vu le major tomber et les grenadiers faire feu, je me réfugiai dans l'entrée d'une maison jusqu'à ce que le bruit des coups de fusil se fût éloigné. Lorsque je me hasardai de nouveau dans la rue, un bataillon polonais achevait de passer.

— Es-tu aussi un révolutionnaire? me crièrent quelques soldats.

— Non, leur répondis-je en polonais, je suis de la Galicie, et mon père est fonctionnaire impérial.

Alors un caporal me caressa amicalement la joue et me fit cadeau d'un bonnet polonais. C'était la *confédératka*.

Je voulus voir ensuite de près la grande barricade que la troupe avait prise d'assaut et détruite. Là gisait Vityeska, le dos appuyé à un tas de pavés, sa belle tête inclinée sur l'épaule gauche. La main droite serrait encore convulsivement le pistolet qui avait tué Von der Mühlen. De sa poitrine, le sang avait coulé abondamment, d'abord sur la fourrure et le satin blanc, ensuite sur les pavés qu'il avait inondés.

La mort ne l'avait point défigurée. Les yeux et la bouche, entr'ouverts, semblaient sourire; mais la lèvre était plissée par une expression de défi. C'était bien le sourire féroce d'une amazone bohême.

SACHER-MASOCH.

REVUE MUSICALE

Marionnettes et pantomimes. — *Le Mystère de Noël*, mis en vers, en 4 tableaux, par M. Maurice Bouchor, musique de M. Paul Vidal. — *Jeanne d'Arc*, de M. Widor, et *l'Enfant prodigue*, de MM. Michel Carré fils et Wormser.

Nous habitons vraiment une ville réjouissante, et les Parisiens que nous sommes sont parfois de plaisantes gens. Au seul point de vue théâtral, la dernière semaine de novembre n'a pas manqué d'intérêt, encore moins de variété. Le mardi, au Théâtre-Libre, on a vu un bourreau en retraite assassiner une vieille bonne, rien que par nostalgie du sang; c'était la première pièce. La seconde, c'était une opération chirurgicale; d'abord les préparatifs: consultation des médecins; ensuite, le résultat: mort de la patiente (il s'agissait d'un cas féminin). Malheureusement, on n'a pas assisté à l'opération elle-même; ce sera pour la prochaine fois. Le vendredi suivant, le même public a écouté avec onction et componction le touchant mystère de *Noël*. Dans la salle du Petit-Théâtre, qui devient décidément quelque chose comme un charmant Guignol pieux, se pressaient, attentifs, attendris, les maîtres du feuilleton léger et de la chronique joyeuse; dans la coulisse, le poète des *Blasphèmes* récitait de sa plus belle voix le rôle de l'archange Gabriel. La vie décidément vaut la peine d'être vécue; le spectacle de notre monde mérite qu'on le regarde, et comme dirait le plus souriant de nos philosophes, qu'on remercie le grand Démiurge qui nous y a conviés.

Connaissez-vous le Petit-Théâtre, ce coin du vieux passage Vivienne, où se cache une salle mignonne, où vivent d'une vie mystérieuse de petits êtres de bois ? Ils ont de beaux vêtemens, des visages immobiles, mais animés, où d'habiles mains ont fixé quelques-unes des expressions sommaires et caractéristiques de la physionomie humaine. L'an dernier, dans une poétique et spirituelle conférence, M. Maurice

Bouchor a parlé de ses chères marionnettes; il a plaidé *pro domo suâ*, pour sa maison de poupées, pour ces interprètes infatigables, impersonnels surtout et dociles autant que modestes. Il a fait leur histoire et leur panégyrique; il a rappelé leur passé glorieux : « Aux plus beaux jours d'Athènes, a-t-il dit, les marionnettes ont représenté des pièces d'Euripide; sous la reine Élisabeth, les marionnettes anglaises jouaient la tragédie de *Jules Cesar;* Haydn a composé des symphonies pour un théâtre de poupées; enfin l'illustre Goethe conçut l'idée de son chef-d'œuvre, du poème auquel il travailla toute sa vie, en voyant des marionnettes jouer la *prodigieuse et lamentable histoire du docteur Faust.* »

Les gentilles figurines ne manquent ni d'avocats éloquens, ni d'illustres parrains. M. Anatole France les aime, lui aussi, autant qu'il déteste les acteurs vivans, même les bons, les bons surtout, dont le talent, dit-il, est trop grand et couvre tout. « Il n'y a qu'eux, leur personne efface l'œuvre qu'ils interprètent. » Enfin, M. Sully Prud'homme écrivait un jour à M. Maurice Bouchor, à propos du Petit-Théâtre : « La part de convention est à peu près illimitée sur la scène, quelles qu'en soient les dimensions. L'imagination est prête à faire tout le crédit désirable au mode de représentation. La pensée, antique ou moderne, n'a besoin que d'un signe intelligible et suffisamment sensible pour sauvegarder tous ses droits et toute son autorité. »

Voilà qui est admirablement dit. Voilà le point de vue le plus élevé, la position à prendre et à défendre aujourd'hui. Il se pourrait bien que le réalisme, au théâtre du moins, fût en train de mourir de ses propres excès (et quand je dis propres!..). Une revanche semble s'annoncer prochaine, du beau, fût-il imaginaire, sur le laid, même le plus authentique. Au nom de la vérité, on a fait presque autant de mal qu'au nom de la liberté. Il est temps de se repentir, d'abandonner l'observation vulgaire et pénible pour la fiction expiatoire et consolatrice, et, dégoûtés des documens, de revenir à la poésie. Nous ne voulons plus de choses vécues, mais rêvées; moins de matière, ou de matériel, et plus d'idéal. Qu'on nous épargne les puériles illusions de la mise en scène, les cabinets de toilette où l'on se lave les mains tout de bon, les repas mangés véritablement et les aspics en vie. De cette réaction spiritualiste, les symptômes se multiplient et s'accentuent. La pantomime de *l'Enfant prodigue* en était un; le mystère de *Noël* en est un autre. Nous avons un besoin croissant de simplicité, de naïveté, et la figuration la plus primitive, la plus purement intellectuelle des choses semble à la veille de devenir celle qui nous plaira le mieux.

Au moins, que les âmes religieuses ne s'inquiètent pas à l'idée qu'on a mis en scène, et sur une scène de *pupazzi*, la naissance de l'Enfant Jésus. Un tel spectacle, comme celui d'Oberammergau, ne saurait froisser la plus délicate piété: celle d'un enfant, d'un prêtre ou d'une femme. Quoi! l'archange Gabriel, saint Joseph, la Vierge, figurés par

des marionnettes ! Oui, et les marionnettes seules peuvent, je crois, donner à la représentation d'un sujet sacré le symbolisme impersonnel et surhumain où ne sauraient guère atteindre des comédiens vivans. D'ailleurs, il ne s'agit pas ici de pantins grossiers, mais de marionnettes plus artistiques cent fois et plus religieuses même que les affreuses statues coloriées de nos églises. Si l'ange Gabriel et Joseph surtout manquent un peu d'aisance et gesticulent tout d'une pièce, le vieux berger Farigoul a beaucoup de naturel, la petite pastoure Marjolaine est bien jolie avec son chapeau de fleurs sur ses cheveux blonds; les trois mages sont d'un sérieux et d'une magnificence orientale. La sainte Vierge surtout nous a semblé exquise. Elle seule ne parle pas; elle chante et ne paraît qu'au dernier tableau. Assise au fond de l'étable, drapée de rose et de bleu comme une jeune madone de Raphaël, un peu pâle encore de sa maternité récente, elle demeure immobile et ne fait qu'abaisser parfois sur l'enfant un regard de tendresse et de mélancolie.

M. Bouchor aurait pu donner pour épigraphe à ce mystère le vers de Victor Hugo : « Une immense bonté tombait du firmament. » Il a montré, s'étendant sur la nature entière, le souffle bienfaisant de la nuit divine. Le premier tableau représente l'étable où va naître Jésus. Entre le bœuf et l'âne, l'archange Gabriel est debout et nous annonce le Messie. Avant de disparaître, il délie la langue des deux humbles animaux, qui soudain se mettent à parler comme des saints et comme des prophètes. Ils disent leur joie, leur attente ravie du Dieu qui va venir pour tout le monde, même pour les pauvres bêtes, qui les fera plus heureuses en faisant les hommes meilleurs ; ils ont, dans l'espérance de ce bonheur, des effusions de tendresse réciproque et de véritable charité; ils se font l'un à l'autre, entre frères, des excuses pour le passé, des promesses pour l'avenir, à demi touchantes, à demi comiques. Leur maître, cependant, vient les visiter et, pour commencer, les rudoie et les menace. Mais on frappe à la porte de l'étable ; un voyageur demande l'hospitalité pour sa compagne et pour lui. Tout bas, l'âne et le bœuf joignent leur voix mystérieuse à la prière de Joseph, et le maître, touché à son tour par la divine grâce, ouvre sa porte aux étrangers.

Ces premières scènes nous ont peut-être fait moins de plaisir que les suivantes: on reprendrait quelque longueur et peut-être un soupçon d'enfantillage et de mièvrerie mystique dans l'homélie alternée des deux saintes bêtes. Mais les trois autres tableaux sont d'une teinte charmante, que relève même parfois une note de lyrisme éclatant. Le second tableau représente les bergers aux champs. Bergers de Bethléem, qu'importe qu'ils parlent comme des bergers de Provence, qu'ils se nomment Farigoul, Myrtil et Marjolaine? Ils parlent du moins un joli langage, tout fleuri et tout parfumé. C'est la nuit de la nativité, une nuit de décembre, que la venue de Jésus fit, selon la légende,

aussi douce qu'une nuit de mai. Sur un amandier en fleurs chante un rossignol :

Bergers, le monde est en servage,
Dit le gai rossignol sauvage ;
Tous les hommes sont malheureux,
Car le démon règne sur eux.
Mais un joli prince va naître;
A présent vous aurez pour maître
Un beau petit enfant de lait,
Dit le joyeux rossignolet.

Après chaque strophe, trilles et roulades de flûte imitent la voix de l'oiseau. Le jeune Myrtil et la jolie Marjolaine écoutent. Ils s'aiment tous deux, et leur idylle est une des plus délicieuses parties du poème. A leur amour, le doux Jésus sera propice ; il touchera le père de Myrtil, qui ne défendra plus à son fils d'épouser une pastourelle. Voici l'archange messager ; il annonce aux paysans la venue du Christ ; des voix célestes se font entendre, et aussitôt, comme tout à l'heure le cœur du mauvais maître, le cœur du méchant père se fond et l'ange dit :

Oui, pleure maintenant à chaudes larmes ; pleure !
Ils vont chanter ainsi jusqu'à l'aube ; ah ! c'est l'heure,
C'est l'heure de bénir l'ineffable bonté
Du Dieu qui nous créa, nous tous, tant que nous sommes.
Gloire à Dieu dans le ciel ; paix sur la terre aux hommes
De bonne volonté.

Non-seulement toute malice et toute haine s'attendrit dans les cœurs durs ; mais dans les âmes déjà aimantes elles-mêmes l'amour se purifie et s'élève. Il devient charité, et désormais toutes les créatures se chériront en Dieu. Écoutez ce que dit Myrtil à sa fiancée :

J'adore mon amie ; elle m'est bien plus douce
Qu'à l'oiseau nouveau-né son nid d'herbe et de mousse,
Au jeune agneau son lait ou l'herbe au moissonneur ;
Mais je rêve à l'enfant qu'un Dieu bon nous envoie,
Et le bonheur de tous me donne plus de joie
Que mon propre bonheur.

Et Marjolaine de lui répondre :

Va ! je suis bien heureuse ; et je perdrai la tête,
Lorsque les violons, jouant des airs de fête,
Viendront me réveiller à l'aube du grand jour ;
Mais je rêve à Jésus, qui près d'ici repose,
Et tout au fond de moi je ressens quelque chose
De plus doux que l'amour.

Voilà la première moitié du mystère : l'influence de la venue du Sauveur sur les petits. Le reste, comme l'annonce M. Bouchor en sa préface, est écrit dans un style beaucoup plus grave. Après les âmes de foi, les âmes de science et de raison ; après les bergers, les mages. Ils sont venus tous trois du fond de leurs empires. Mais l'étoile qui les guidait s'est éteinte ; ils la croient perdue et ils la pleurent, parce qu'ils l'aimaient. Tandis que le roi chaldéen et le roi indien désespèrent, seul le pauvre roi nègre, l'humble descendant de Cham, ne doute pas de la scintillante conductrice. Le premier de tous et le plus assuré, il a cru en elle. Elle a brillé pour lui sur une patrie plus barbare que celle de ses compagnons, sur cette pauvre terre noire, baignée de plus de larmes et de plus de sang, et qui criait d'une voix plus douloureuse vers le Sauveur plus ardemment désiré. C'est ici que se trouvent les plus beaux vers, au moins les plus lyriques, du poème : l'exode du mage africain est raconté en strophes pittoresques et de magnifique allure. Sa foi ne l'avait pas trompé, le sombre voyageur. L'étoile reparaît ; les bergers arrivent, se joignent aux mages, et tous ensemble, les superbes et les humbles, se dirigent vers l'étable où les attend Jésus.

Au quatrième tableau, la crèche apparaît toute resplendissante de lumière. Pâtres et rois déposent aux pieds de l'enfant leurs offrandes. Les uns lui parlent dans toute la simplicité de leur cœur, les autres avec une éloquence de sages et de devins. Ils ont lu dans l'avenir, les mages d'Afrique, des Indes et de Chaldée, la souffrance expiatoire et le trépas rédempteur du Dieu fait homme, et c'est pourquoi, dit le prince chaldéen d'une voix grave :

C'est pourquoi, le cœur gros de larmes, je vous prie
De recevoir en don funéraire, ô Marie,
La myrrhe embaumeuse des morts.

A tous ces présens, à tous ces discours, la Vierge répond en chantant avec douceur, avec tristesse surtout, une adorable berceuse, dont chaque couplet fait écho à la parole des mages et des bergers. Au milieu du concert des anges, dans les fumées de l'encens, le petit oratorio s'achève, et, de ce théâtre en miniature, où n'ont joué que des poupées, nous sortons tous charmés et vaguement attendris ; les croyans, fortifiés, et les incrédules, rêveurs, sous les étoiles de décembre, le mois de la Nativité.

La plus gentille musique accompagne et complète le mystère de M. Bouchor ; elle est de M. Paul Vidal. Elle a fait plaisir à tout le monde et plus qu'à personne sans doute au poète lui-même, qui s'y connaît ; car il a parlé naguère très pertinemment et encore plus passionnément de la colossale messe en *ré*, de Beethoven. Il ne pouvait choisir de meilleur collaborateur que M. Vidal, un des jeunes, des tout

jeunes, qui promettent le plus. De lui vraiment on peut dire qu'il promet, alors que de bien d'autres on dirait plutôt qu'ils menacent, tant ils nous font peur. De M. Vidal, nous aimions déjà certains *lieder* distingués : entre autres un *Chant d'exil*, sur des vers de Victor Hugo, trop mélodique seulement au gré de quelques jeunes décadens. *La Chanson des fées*, entendue à la Comédie-Française dans *le Baiser*, de M. Théodore de Banville, nous avait séduit encore davantage par des harmonies extrêmement heureuses, par un accompagnement d'arpèges vibrans qui mettent autour de la mélodie comme un frisson de lumière. Dans une pantomime jouée l'an dernier et qu'on va reprendre, *la Révérence* (scenario de M. Le Corbeiller), le jeune musicien avait montré de l'esprit; il y avait très agréablement traité le thème populaire : *Au Clair de la lune*. Pour composer sa mignonne partition de *Noël*, M. Vidal a cherché encore parmi les thèmes populaires, ceux de Provence surtout. Il en a trouvé de fort jolis; deux surtout : celui du prélude et celui de l'entr'acte avant le tableau des mages. Le second rappelle d'assez près le motif, provençal aussi, dont Bizet a tiré un parti étonnant dans *l'Arlésienne*. C'est justement un peu à la manière de Bizet que M. Vidal a développé son prélude. Il commence par exposer le sujet tout seul; puis il l'entoure, le rehausse d'harmonies ingénieuses qu'il sait assortir au sentiment intime de la mélodie. Oh! n'ayez pas peur, la science de M. Vidal est tout aimable. Il n'a pas harmonisé, ni développé en pédant, mais en délicat, le chant doux et mélancolique dont un ingénieux contre-point accroît encore la mélancolie et la douceur. Quant au caractère légèrement archaïque de cette mélodie, il tient simplement à l'altération dans la tonalité, d'une note : la sensible. Berlioz avait déjà obtenu le même effet, et, par le même moyen, dans le prélude d'une scène très analogue : *le Repos de la sainte famille*, de *l'Enfance du Christ*. Là aussi la note sensible abaissée donne une impression de calme et de naïveté. C'est le mode dorien des Grecs, qu'on retrouve encore dans la musique d'église et dans la musique populaire, ces deux gardiennes de l'inspiration antique.

Je louerais encore, dans la partition de M. Vidal, plusieurs passages remarquables : surtout le brillant salut de l'étoile reparue aux rois mages. Le livret porte ici : musique scintillante; il dit vrai. Tonalité, modulations, chant, tout scintille; tout, jusqu'au simple trémolo qui semble couronner la radieuse messagère d'une auréole d'or. N'allons pas oublier les deux morceaux qui peut-être ont fait le plus d'effet, chacun en son genre : d'abord la berceuse de la Vierge, au quatrième tableau, d'une mélancolie attendrissante, et, à la fin du second tableau, la ronde de Marjolaine. Oh! alors, le public du Petit-Théâtre ne se tenait plus de joie. J'ignore si elle est populaire, l'allègre chanson, mais elle est digne de l'être. Il faut l'entendre, entonnée par Marjolaine d'abord, puis reprise au refrain par tous ces petits personnages qui se démè-

nent, gesticulent et donnent les marques les plus folles d'une sainte gaîté. Rien de plus comique et en même temps de plus touchant. Voici le dernier couplet de Marjolaine :

> Las ! je suis bergère,
> Ma bourse est légère,
> Mais je veux offrir à ce pauvre amour
> Une chemisette,
> Et, pour amusette,
> Un lièvre mignon qui bat du tambour.

Mais j'ai tort de citer les vers, ne pouvant citer aussi la musique ; musique heureuse, transportée de plaisir et qui seule donne une physionomie pittoresque, une drôlerie irrésistible à ce « lièvre mignon qui bat du tambour, » à ce jouet que les braves gens ne craindront pas d'offrir au bon Dieu lui-même, puisque le bon Dieu s'est fait petit enfant.

En vérité, si nous en avions le loisir, nous aimerions, comme on le fait dans certains journaux, à composer, nous aussi, un numéro de Noël, à rechercher les œuvres ou les fragmens d'œuvres où l'on a célébré la naissance de Jésus. On pourrait former ainsi toute une anthologie musicale. *Ah ! parmi nous l'enfant est né*, clamerait d'abord la grande voix de Hændel, et les chœurs du Messie dérouleraient leurs fugues gigantesques. Chez Bach également nous trouverions plus d'un cantique à la crèche. Berlioz donnerait un de ses chefs-d'œuvre, l'adorable scène dont nous parlions plus haut : *le Repos de la Sainte Famille*. Et les vivans, à leur tour, chanteraient. Nous vous ferions connaître une partition trop ignorée de M. Saint-Saëns, certain petit oratorio de *Noël*, où le souffle de Mozart a quelquefois passé. Une femme, Mme Augusta Holmès, nous rappellerait aussi qu'elle a consacré à l'Enfant de Bethléem la plus belle peut-être de ses mélodies. M. Vidal, enfin, pour être venu le dernier, ne serait pas le moins bienvenu. Sa jeunesse et sa modestie l'empêcheraient sans doute de se ranger parmi les rois ; jamais il ne s'est posé en savant ni en mage. Qu'il reste donc avec Myrtil et Marjolaine, avec les simples et les petits : leurs offrandes ne furent jamais les moins agréables au Seigneur.

Des marionnettes, il est naturel de passer à la pantomime, par opposition et par analogie à la fois. Les deux genres, différens en principe, puisque le geste, élément fondamental de l'un, est presque annihilé dans l'autre, se ressemblent pourtant par le caractère de simplicité, qui fait leur charme commun et, depuis quelque temps, leur commun succès. La mode a été, pendant l'année qui va finir, aux pantomimes encore plus qu'aux marionnettes. On en a joué de toutes les tailles et pour tous les goûts ; outre *la Révérence*, dont nous parlions plus haut :

Barbe-Bleuette, de M. Thomé; *Jeanne d'Arc*, de M. Widor, et *l'Enfant prodigue*, de M. Wormser. Mais pardon, je nommais seulement les musiciens. Je ne me rappelle plus quel était le collaborateur de M. Thomé; celui de M. Wormser est M. Michel Carré fils; ceux de M. Widor sont : pour la poésie (car il y en avait un peu), M. Dorchain; pour l'équitation, M. Fillis, peut-être! On a joué ces diverses pantomimes partout : dans le monde, dans les cercles, aux Bouffes-Parisiens et à l'Hippodrome; représentations à pied et à cheval, spectacle de salon, de théâtre et d'écurie! En dépit du local et d'une interprétation trop équestre, la musique de M. Widor n'est pas de la musique de cirque, et, pour accompagner un cheval présenté en liberté ou le saut des bannières par Mlle Angelina, elle ne vaudra jamais l'ouverture des *Diamans de la Couronne*. M. Widor a tiré le meilleur parti possible des élémens qu'on mettait à sa disposition. Il a pris l'orchestre de l'Hippodrome tel quel, ou à peu près. Sans pouvoir l'affiner beaucoup, surtout sans vouloir le grossir, il en a obtenu quelques effets heureux. Une élégie de hautbois, des appels lointains jetés sur quelques accords de harpes, ont suffi pour évoquer des visions pastorales ou surnaturelles. La partie héroïque nous a paru moins bien réussie. Notons pourtant, au tableau du siège d'Orléans, des chœurs et des ballets charmans. J'ai souvenir de certaines trompettes dont la sonnerie obstinée au milieu d'un chœur ou peut-être d'une danse avait de l'originalité.

En somme, M. Widor a écrit quelques pages de musique distinguée pour une cavalcade vulgaire, oh! très vulgaire. Pardon si le mot cause un scandale rétrospectif parmi les fanatiques de cet été. Fanatiques n'est pas trop dire : j'ai vu des musiciens, et non des plus petits, aller dix ou douze fois à l'Hippodrome et reprendre, à propos d'une parade hippique, l'éternelle prophétie de la musique de l'avenir. Ah! l'avenir! l'avenir! que de paradoxes on émet en son nom! Chacun de nous l'escompte, l'engage, le compromet à sa guise. Il n'est jamais là pour se défendre et nous démentir.

On a dit sérieusement, en juillet dernier, on a même écrit que l'Hippodrome allait nous consoler des tristesses de l'Opéra, que le drame lyrique futur, c'était la pantomime. Je souhaite, au moins, que ce ne soit pas cette pantomime-là. L'équitation est une chose et l'art dramatique une autre. *Jeanne d'Arc* n'était pas un grand, mais un gros spectacle, et figurer ainsi l'épopée de la vierge guerrière, c'est moins la populariser que la vulgariser et, par momens, la rendre presque ridicule, car je n'ai rien vu de plus ridicule que la prise d'Orléans à l'Hippodrome. La mise en scène, dont on a tant parlé, était dérisoire. La place même du Vieux-Marché, qu'on imagine étroite et débordante de spectateurs, avait l'aspect d'un désert de sable où passaient quelques ombres de moines, de juges et de bourreaux. Il fallait bien réserver toute la figuration pour l'apothéose et le défilé final. — Oh! alors, nous

avons été ému, mais d'une émotion presque douloureuse. Cette chose sacrée dont on a dit naguère : Il faut y penser toujours, mais n'en parler jamais; cette chose sacrée, il faut surtout n'en pas parler d'un certain ton et en certains lieux. Tous les amours ont leur pudeur, même celui de la patrie, surtout celui de la patrie blessée. Quand les Grecs chantaient la Grèce, c'était par la voix d'Eschyle, sur un théâtre de marbre, et c'était la Grèce victorieuse. Je n'aime pas qu'on exhibe dans un cirque des soldats véritables, des cuirassiers pareils à ceux qui sont tombés jadis dans la chevauchée meurtrière, et quand je vois caracoler en amazones tricolores toutes les villes de France, je ne puis m'empêcher de songer à celle qui est assise là-bas et qui garde sur ses genoux des fleurs fanées et des drapeaux pâlis.

A propos de l'*Enfant prodigue*, je comprendrais un peu plus qu'on fît de beaux projets, qu'on rêvât d'avenir et de genre nouveau. N'allons pas trop loin cependant. Et d'abord ayons la modestie de nous souvenir que la pantomime, avant d'être l'art de demain, a été celui d'hier, celui de jadis, l'art élémentaire et primitif. Le geste est le langage de ceux qui ne savent point parler; s'il est en train de redevenir le nôtre, c'est peut-être que nous ne voulons plus parler. Nous sommes terriblement las de la parole, et elle doit être lasse de nous, tellement nous avons abusé, mésusé d'elle! Tant de gens parlent pour ne rien dire, que notre faveur est gagnée d'avance à ceux qui, sans parler, disent beaucoup. Ainsi font les interprètes de l'*Enfant prodigue*, ce petit drame éloquent et muet. Si profond est le charme de leur silence, et le pouvoir en est si grand, qu'à de certains momens, quand leur émotion est au comble et que les mots semblent leur brûler les lèvres, nous craignons qu'ils ne parlent malgré eux et que le son de leur voix ne vienne rompre notre mystérieux enchantement. Le voilà bien, le silence qui est d'or! Et par ces jours d'hiver, quand on est revenu depuis peu des montagnes, des lacs et des bois, pour garder en soi-même quelque chose de leur pacifiante douceur, on est heureux de trouver dans l'art, comme dans la nature que l'on quitte, des jouissances discrètes et des bienfaits silencieux.

C'est pour sa discrétion, pour sa délicatesse, que nous avons beaucoup aimé l'*Enfant prodigue*. Là rien de trivial, rien de bruyant, et pourtant la foule est venue, elle est venue trois mois de suite; elle a compris, elle a applaudi et elle a pleuré. Il n'y a pas là de cavalerie ni d'artillerie, pas même de trompettes. Pardon, il y a une trompette, et quand, sous les fenêtres de Pierrot revenu, repentant, elle sonne sa petite marche de guerre, quand, pardonné enfin, l'enfant se précipite au dehors, nous n'avons pas besoin, pour être émus, de voir passer des régimens.

Un des secrets de la pantomime, et de tous les arts, est là : ne pas tout montrer, ne pas tout dire. Le mot suggestif, déjà devenu banal,

l'est devenu parce qu'il exprime une vérité absolue, éternelle. Qui ne connaît la puissance des effets seulement indiqués, de ces éclairs passagers, à la lueur desquels l'artiste ou le poète nous fait entrevoir un horizon que nous peuplons ensuite à notre guise? L'écho de certains mots fameux serait moins profond s'il était plus précis. Quand Virgile soupire : *Sunt lacrymæ rerum*, il se garde bien de définir l'immense et vague mélancolie des choses. Le paysage le plus achevé n'égalerait pas cette esquisse de Racine : *Dans l'Orient désert quel devint mon ennui!* et parfois sous un voile léger l'antique nudité des déesses se devine encore plus belle.

Ce n'est pas tout : la pantomime supprime, pour le spectateur du drame musical, une source trop souvent féconde en déplaisirs : le chant. *Ils ne chantent plus*, comme dit le Marcel des *Huguenots*, et cela vaut mieux que de chanter comme parfois ils chantent. Des gestes s'apprennent plus vite et plus facilement que des mots et des notes, et puis ils ne font pas de bruit ; ils peuvent être faux, mais pour l'œil seulement ; l'oreille au moins est épargnée. Sans plaisanterie, je ne crois ni ne souhaite que la pantomime, un jour, détrône l'opéra ; je voudrais, au contraire, qu'elle l'aidât, qu'elle le soutînt, puisqu'il penche. Il faudrait apprendre aux danseuses de l'Académie nationale et surtout aux danseurs, d'autres gestes que la main autour de la tête pour signifier une couronne et la main sur le cœur pour exprimer l'amour. Il est temps d'en finir avec le ballet actuel, cette absurde sauterie, que ne sauveront pas toutes les grâces de nos plus charmantes ballerines. La danse est autre chose qu'une affaire de jambes, et les Grecs, créateurs de la pantomime comme des autres arts, ne se trémoussaient pas. Le geste, chez eux, allait toujours de pair avec la poésie et la musique ; ils égalaient la beauté et l'expression du corps humain à celle de l'esprit et de l'âme.

Où nous sommes-nous dit tout cela ? Non pas à l'Opéra, mais aux Bouffes. Quelle revanche d'*Orphée aux enfers!* se souvenir avec admiration de la Grèce dans ce petit théâtre où jadis on l'a si lestement parodiée ! Mais sans remonter jusqu'à l'antiquité, nous trouverions aisément dans l'histoire de l'art contemporain des exemples magnifiques, sublimes même, du pouvoir de la pantomime associée à la musique : les quatre premiers accords de l'entrée du commandeur dans *Don Juan ;* dans l'*Orphée* de Gluck, la procession autour du tombeau d'Eurydice et la divine symphonie des Champs Élysées ; plus près de nous : certaines parties de la Fonte des Balles, le prélude à l'unisson de *l'Africaine;* plus près encore, chez Wagner, tant de merveilleux tableaux vivans qu'un merveilleux orchestre accompagne ; dans *les Erynnies*, de M. Massenet, une page aussi fine qu'un bas-relief antique : *la Troyenne regrettant sa patrie ;* enfin dans un des deux chefs-d'œuvre de Bizet : *l'Arlésienne*, plus d'une scène exquise et muette.

Bizet et M. Delibes, voilà évidemment les deux maîtres, les deux modèles de M. Wormser. En un pareil sujet, il ne pouvait plus heureusement s'inspirer; quelquefois, le musicien de l'*Enfant prodigue* pense, écrit comme celui de *l'Arlésienne* ou celui de *Coppélia;* le motif pathétique de Pierrot ressemble à celui de Frédéri, et la valse de la blanchisseuse rappelle un peu celle de la poupée. Quand je dis la valse de la blanchisseuse, vous entendez bien qu'il ne s'agit pas d'une valse dansée par Mlle Phrynette, mais d'une valse qui caractérise la jeune personne, d'une valse *leitmotiv*. C'est le cas ou jamais, dans un drame musical sans paroles, d'avoir recours aux *leitmotive*. Et M. Wormser en a usé avec une grande habileté. Ses formules typiques, à défaut d'une originalité très marquée, ont toujours beaucoup de justesse, de clarté et de précision. La musique s'adapte avec une vérité frappante et avec une exactitude minutieuse aux moindres détails, touchans ou comiques, de sentiment ou d'esprit. Qu'on sourie ou qu'on pleure en écoutant, le rire et les larmes n'ont jamais rien de banal, encore moins de vulgaire, et notre émotion ou notre plaisir demeure de qualité rare.

Plus d'un petit épisode nous a charmé au passage, et le compositeur a réussi à nuancer les couleurs de sa musique avec un art parfois exquis. Il a souligné vivement en quelques mesures, en quelques notes, d'une variante de rythme ou d'harmonie, une intention, un geste, un regard de ses personnages, et jusqu'à la plus subtile de leurs arrière-pensées. Dans la partition de M. Wormser se reflète comme dans un miroir toute la psychologie du petit drame; psychologie muette, psychologie élémentaire, mais d'autant plus saisissante qu'elle est plus simple. C'est par le naturel absolu et la vérité intense que *l'Enfant prodigue* a si brillamment et si longuement réussi. Que les librettistes et les compositeurs s'en souviennent; des sentimens universels, éternels, voilà le domaine du drame musical, la mine dont on ne trouvera jamais le fond. Le sujet de tous les arts, ce n'est pas l'individu, c'est le type; ce n'est pas vous ou moi, c'est nous; le fond commun, immuable, et non les apparences diverses et passagères de notre être. La généralité plus ou moins grande d'une œuvre d'art en accroît ou en restreint la beauté et voilà pourquoi nous comprenons si bien et nous aimons tant Pierrot. Nous gardons une tendresse infinie à ce frère étrange, surnaturel et vivant, éloquent bien que taciturne. Son costume impersonnel, son pâle visage qui semble un reflet de la lune amie, tout cela fait de Pierrot un être de tous les temps et de tous les pays. Pierrot a l'âge, la patrie de chacun de nous, Pierrot est capable de toutes nos passions, de toutes nos vertus et de tous nos crimes; heureux de nos joies, souffrant de nos misères, Pierrot n'est pas un homme, c'est l'homme même.

CAMILLE BELLAIGUE.

LES

LIVRES D'ÉTRENNES

Il y a toujours beaucoup de livres d'étrennes, mais il n'y en a pourtant jamais que de deux sortes : ceux dont on se dispenserait volontiers de rien dire, s'ils ne paraissaient dans le temps des étrennes, où il est convenu que la critique fait trêve, comme la politique ; et ceux dont on regrette, faute d'un peu de place, de ne pouvoir dire en quelques mots tout le bien qu'on en pense. Nous ne parlerons que des seconds, cette année.

Mettons d'abord au premier rang d'entre eux le nouveau roman de M. Ferdinand Fabre, *Xavière*, illustré par M. M. Boutet de Monvel de vingt-huit grandes compositions, quatre « en-têtes, » et quatre « culs-de-lampe (1). » Si quelques-unes de ces compositions, cinq ou six, pas davantage, ont quelque chose d'un peu mièvre et de trop élégant dans leur affectation ou leur parti-pris de simplicité, nous ne saurions trop louer toutes celles que ne touche pas cette légère critique ; et il y en a bien dix ou douze qui sont de vrais petits chefs-d'œuvre de réalisme et de sentiment. C'est dommage que nous ne puissions les décrire ni même en donner une idée : il faut nous contenter ici d'en féliciter M. Boutet de Monvel et ses heureux éditeurs. Pour le roman de M. Ferdinand Fabre, c'est un de ces récits de mœurs cévenoles où, depuis déjà longtemps, nous savons qu'il excelle ; une idylle un peu triste, presque tragique ; et, avec beaucoup d'art, entremêlée de quelques-unes de ces « scènes de la vie cléricale, » que nul, je crois, n'a su peindre chez nous comme l'auteur de *l'abbé Tigrane* et de *Mon oncle Célestin*. Le talent de M. Ferdinand Fabre est-il bien apprécié à sa juste valeur ? et, nous-même, pour notre humble part, si nous ne l'avons certes jamais méconnu, l'avons-nous assez loué ? C'est

(1) 1 vol. in-4°; Boussod et Valadon.

une question sur laquelle il nous faudra quelque jour revenir; et montrer dans ses romans ce vrai « curé de village, » dont Balzac lui-même ne nous a donné jadis que la très imparfaite esquisse.

Nous rapprocherons de *Xavière* le roman de M. André Theuriet : *L'oncle Scipion* (1), illustré par M. S. Rejchan. Ce n'est pas sans doute ici que nous avons besoin de recommander un récit nouveau de M. André Theuriet. Nous n'en pourrions rien dire que nos lecteurs ne sachent comme nous. Ils retrouveront dans *L'oncle Scipion* les qualités habituelles de l'un de nos rares romanciers qui connaisse encore la province; qui se souvienne en prose d'avoir été poète, qui le soit toujours; et dont je ne vois pas qu'aucun « naturaliste » ait passé l'exactitude et la fidélité d'observation.

La librairie des bibliophiles nous donne cette année le troisième volume du *Théâtre d'Alfred de Musset*, illustré de dessins de M. Ch. Delort, gravés par M. Boilvin (2). Mais nous avons déjà dit, l'an dernier, ce que nous pensions de cette belle publication; et nous réserverons pour la nouvelle édition des *Mémoires de Mme de Staal Delaunay* (3), illustrés par M. Lalauze, le peu de place dont nous disposons.

C'est que l'illustration nous en a paru singulièrement heureuse, et que, parmi tant de « suites » que nous devons à M. Lalauze, il y en a quelques-unes sans doute, mais il n'y en a pas beaucoup qui soient une traduction plus fidèle du texte, ni surtout plus spirituelle. On connaît *les Mémoires de Mme de Staal*; on sait quel en est le prix. La langue, assez irrégulière, ce qui n'est jamais un défaut chez une femme, et cependant un peu précieuse, ce qui est presque une qualité, n'en est pas moins exquise, pour ne pas dire unique de transparence et de limpidité. Lisons donc *les Mémoires de Mme de Staal*, si nous voulons savoir ce que l'on peut avoir d'esprit en le cachant, et lisons-les si nous voulons savoir ce que c'était que le bon ton au temps de la Régence. La pointe de M. Lalauze a rivalisé d'aisance, d'agrément, d'élégance, avec le texte qu'elle interprétait; et si la louange est brève, nous osons dire qu'elle n'est pas médiocre.

Nous goûtons beaucoup encore, dans un tout autre genre, les illustrations de M. Adrien Moreau, pour le *Peveril du Pic* (4), de Walter Scott, traduit par M. P. Louisy. Nous avons déjà dit plusieurs fois avec quel intérêt nous suivions la louable entreprise de cette « traduction illustrée » de Walter Scott. Si Walter Scott écrit mal, nous l'ignorons; nous n'en sommes pas au moins les juges, au travers d'une traduction; et, après tout, quelques incorrections ou quelques longueurs ne seraient pas pour nous émouvoir. Il nous suffit que peu d'histo-

(1) 1 vol. in-8°; Alphonse Lemerre.
(2) 1 vol. in-8°; Librairie des Bibliophiles.
(3) 2 vol. in-18; Librairie des Bibliophiles.
(4) 1 vol. in-4°; Firmin-Didot.

riens aient eu, au même degré que lui, le sentiment de la diversité des époques ; et que peu de romanciers aient trouvé, comme lui, la juste mesure de ce que l'on peut concilier de fiction légitime avec la vérité de l'histoire.

Les livres d'histoire illustrés ne sont pas nombreux cette année. Nous n'en trouvons guère en tout que deux ou trois qui méritent vraiment qu'on les signale. Tel est : *la Vie d'Ignace de Loyola* (1), par le père Charles Clair, de la Société de Jésus. On parle beaucoup et fréquemment d'Ignace de Loyola : je ne sais pourquoi j'imagine qu'on le connaît peu. La faute, au moins, n'en sera pas au père Clair. Il a pris, pour base de son travail, le travail presque classique de Ribadeneira, mais il n'a pas cru devoir le reproduire exactement ; et, au contraire, il a voulu le faire lui-même profiter de tous les travaux dont l'histoire d'Ignace de Loyola a été l'objet depuis trois siècles. L'illustration achève d'éclairer le texte, étant, comme elle est, tout historique, ou, comme on dit encore, uniquement *documentaire*.

Un autre bon livre, moins beau que bon, c'est celui de M. Charles Seignobos : *Scènes et Épisodes de l'histoire nationale* (2). A la vérité, la confection matérielle en laisse peut-être encore quelque chose à désirer, mais nous avons presque tort de le dire, et l'intérêt du texte, joint à celui de l'illustration, suffit largement à recommander ce volume. C'est, en effet, à nos meilleurs artistes que l'éditeur s'est adressé. M. Cormon s'est chargé de nous montrer *les Troglodytes de la Vézère ;* M. Luminais, *le Supplice de Brunehaut ;* M. Luc-Olivier Merson, *la Vocation de Jeanne d'Arc ;* M. Rochegrosse, *l'Entrevue du Camp du drap d'or ;* M. Moreau de Tours, *l'Assassinat d'Henri IV ;* M. François Flameng, *la Prise de la Bastille ;* M. Édouard Detaille, *l'Armée française après la bataille des Pyramides...* J'en passe, et des meilleurs ; c'est le cas, ou jamais, de le dire. Quant au texte de M. Seignobos, il a toute la clarté, toute la brièveté qu'on pouvait désirer dans un ouvrage de cette nature, où, si je l'ai bien compris, il s'agissait surtout d'imprimer fortement dans les esprits ce que l'on pourrait appeler les épisodes essentiels de l'histoire nationale, ceux qu'il suffirait d'en connaître, à la rigueur, pour connaître cette histoire elle-même.

Avec la nouvelle édition de *l'Enfer* de Dante, illustré par Gustave Doré (3), nous arrivons aux livres d'art, qui ne sont guère plus nombreux cette année que les livres d'histoire. Au reste, nous ne saurions rien dire de cette « interprétation pittoresque de Dante » qu'ici même, il y a bien longtemps, M. Émile Montégut n'en ait dit, et nous pouvons nous contenter d'y renvoyer le lecteur. Ajoutons seulement qu'avec

(1) 1 vol. in-4° ; Plon.
(2) 1 vol. in-4° ; Armand Colin.
(3) 1 vol. in-f° ; Librairie Hachette.

l'illustration des *Contes drôlatiques* de Balzac l'illustration de *l'Enfer*, par un rapport bizarre, est celle où peut-être le fécond dessinateur a mis le plus d'invention et d'heureuse audace.

Mais ce sont, en revanche, les livres relatifs à l'histoire de l'art qui sont nombreux, qui sont beaux, et qui sont intéressans cette année. Il n'y en a, en effet, ni de plus luxueusement illustrés, ni qui soient de nature à faire songer davantage, ayant tous ceci de commun qu'ils tournent en quelque manière autour d'une seule question, l'une des plus importantes qu'on puisse aujourd'hui discuter. Ce n'est rien de moins que celle de savoir ce qu'il faut penser du mouvement de la Renaissance, et non pas, sans doute, si nous le condamnerons ou si nous l'absoudrons, — ce qui serait parfaitement oiseux, — mais si nous continuerons longtemps encore, ou s'il nous faut cesser enfin de suivre, en matière d'art comme de littérature, et aussi d'éducation, les erremens des « Grecs » et des « Romains. »

C'est ce dernier conseil que nous donne M. Louis Gonse, dans le magnifique volume qu'il vient de consacrer à *l'Art gothique* (1). Architecture, sculpture et peinture, l'imitation des Italiens, si nous l'en voulions croire, en détournant l'art français national des voies qu'il avait pratiquées pendant plus de cinq cents ans, l'aurait trompé lui-même, et comme aveuglé, non-seulement sur sa propre originalité, mais encore sur les vraies conditions, pour ne pas dire sur l'objet de l'art. En nous mettant à l'école de Brunelleschi et de Bramante, de Donatello et de Michel-Ange, de Léonard et de Raphaël, nous aurions, selon son expression, « lâché la proie pour l'ombre, » et travaillé, avec une conscience plus malheureuse que méritoire, à substituer en nous des qualités d'emprunt aux qualités indigènes, si je puis ainsi dire, dont nos vieilles cathédrales portent encore et toujours l'indestructible témoignage. Nous voudrions pouvoir ici, non pas certes résumer, mais indiquer au moins quelques-unes des nombreuses raisons, — parmi lesquelles il y en a de très fortes, — que M. Louis Gonse fait valoir à l'appui de son paradoxe, car nous craignons un peu que ce n'en soit un. Disons en tout cas qu'on ne saurait tirer plus habilement parti de tout ce que l'érudition, dans le siècle où nous sommes, a entassé de travaux de tout genre sur l'art, sur la littérature, sur l'histoire du moyen âge. On ne saurait non plus dominer de plus haut une plus vaste matière, mieux concilier ni mieux réduire à l'unité de ses propres vues, toujours originales et souvent ingénieuses, tout ce qu'il subsiste encore d'opposition entre les apologistes les plus ardens du moyen âge. Et je ne vois pas enfin comment, dans un ouvrage de cette nature, on aurait pu plus adroitement, avec une science plus sûre et un goût plus heureux, unir, lier ou fondre ensemble le texte et l'illustration.

(1) 1 vol. in-f°; ancienne maison Quantin.

La thèse précisément contraire à celle de M. Gonse n'est pas moins brillamment « illustrée, » si je puis ainsi dire, ni moins habilement soutenue dans le beau livre de M. Gruyer : *Voyage autour du salon carré* (1). Non pas qu'il la discute, à proprement parler ; ce n'était pas son dessein ; et il n'y fait qu'une brève allusion, quand, dans son *Voyage*, après avoir successivement parcouru les écoles italienne, espagnole, flamande et hollandaise, il arrive, pour finir, à l'école française. Mais les magnifiques héliogravures de la maison Braun sont un argument, à elles toutes seules, dans la question. En y voyant effectivement revivre *la Joconde*, ou *la Belle Jardinière*, ou l'*Ensevelissement du Christ*, ou *le Mariage mystique de sainte Catherine*, on se demande comment de semblables exemples auraient pu corrompre personne ; et si plutôt, au-dessus de ce qu'un art purement national a toujours d'un peu étroit, d'un peu spécial, ils n'auraient pas, comme autrefois la sculpture grecque, en dirigeant l'idéal de l'art vers la réalisation de la beauté absolue, rendu plus de services à l'esprit humain qu'ils n'ont fait de mal à l'art gothique. C'est ce que semble également insinuer, et démontrer au besoin le texte de M. Gruyer. Ni les Raphaël, ni les Léonard, ne peuvent être rendus responsables de ce qu'on les a mal imités, parce qu'on les comprenait mal ; et il n'eût dépendu que de leurs successeurs, s'ils avaient su seulement entendre leurs leçons, celles qui sont contenues dans leurs chefs-d'œuvre, dirai-je de les surpasser ? mais de les égaler, comme l'ont fait, dans l'histoire de notre littérature, un Racine, un Bossuet, les plus originaux de nos grands écrivains, et l'un, cependant, le plus Grec, et l'autre le plus Romain que nous ayons connu.

M. Eugène Müntz n'est pas plus décisif, mais il est plus net, en raison de la nature même de l'ouvrage, dans le second volume de son *Histoire de l'Art pendant la Renaissance* (2). Il croit, lui, et nous inclinons volontiers à croire avec lui, qu'on peut admirer l'art gothique sans être obligé pour cela de médire de la Renaissance ; et, quoi que l'on pense du moyen âge, il estime qu'en art, comme en bien d'autres choses, la fin du XVe siècle et le commencement du XVIe ont émancipé l'homme de plus d'une servitude. C'est ce qu'il avait indiqué déjà dans le premier volume de cette belle *Histoire*, et c'est ce qu'il s'est efforcé, dans le second, d'établir sur des preuves nouvelles et encore plus solides. En fait, et quoique peut-être toutes les parties de la civilisation se tiennent moins étroitement entre elles qu'on ne l'a dit quelquefois, s'il est certain que l'esprit de la renaissance a renouvelé la science et la littérature modernes, il serait bien difficile, ou plutôt impossible, qu'il n'eût, au contraire, engendré dans le domaine de l'art que de fâ-

(1) 1 vol. in-4° ; Firmin-Didot.
(2) 1 vol. in-4° ; Librairie illustrée.

cheuses conséquences. Il faut voir, dans l'*Introduction* et dans le *Livre premier* de ce second volume, le parti que M. Müntz a tiré de cet argument. On ne trouverait, en effet, nulle part une « théorie de la renaissance » plus complète, ni mieux liée dans toutes ses parties, et, à cet égard, nous ne craindrons pas d'opposer le livre de M. Müntz aux livres classiques, en Angleterre et en Allemagne de MM. John Addington Symonds et Jacob Burckhardt. Le reste du présent volume, consacré à « l'âge d'or de la peinture italienne, » n'est que le développement, l'application, et la démonstration historique des principes posés dans l'*Introduction*.

Pour le livre de M. Bredius, *les Chefs-d'œuvre du Musée royal d'Amsterdam* (1), illustré, comme *le Voyage autour du salon carré*, de magnifiques photogravures, et traduit en français par M. Émile Michel, s'il ne touche pas lui-même à la question, on voit pourtant comment il s'y rattache. N'est-ce pas, en effet, le développement de la peinture hollandaise ? ne sont-ce pas les chefs-d'œuvre de Rembrandt et de Ruysdaël, de Paul Potter et de Gérard Dow, qui ont substitué dans l'école à l'idéal de la Renaissance un nouvel idéal dont le premier caractère est d'avoir sacrifié, non pas le charme, mais la beauté de la forme à l'expression du caractère ? S'il y eut jamais un art national, n'est-ce pas l'art hollandais ? et s'il a pris conscience de lui-même, n'est-ce pas précisément du jour qu'il s'est émancipé des traditions de l'italianisme ? C'est ce que l'on verra bien dans le livre de M. Bredius, quoique, à la vérité, si l'on en excepte cinq ou six, les plus belles toiles de Rembrandt et de Ruysdaël ne soient pas au Musée d'Amsterdam, ni même en Hollande. Mais ce qu'on y respire, c'est l'atmosphère du pays ; ce qu'on y trouve en abondance, ce sont des renseignemens sur ces maîtres moins connus et moins grands dont le génie n'a pas excédé les bornes de celui de leur race ou de leur temps ; c'est l'histoire enfin d'une école dont on pourrait dire que Rembrandt ou Ruysdaël n'ont écrit dans leurs œuvres que le roman ou l'épopée. On entend par là le genre d'intérêt que peut offrir la belle publication de M. Bredius. L'exécution matérielle en est de tous points remarquable. Et quant à la valeur du texte, nous ne l'apprendrons à personne de ceux qui connaissent les travaux du savant conservateur du Musée d'Amsterdam.

C'est ce goût enfin de réalisme, introduit par les Hollandais dans la notion de l'art, qui a modifié, depuis quelques années, jusques aux jugemens que nous portions naguère encore sur nos propres artistes. On en trouverait la preuve, au besoin, dans le livre très intéressant, aussi lui, sous ce rapport, de M. André Michel sur l'*École française, de David à Delacroix* (2). En effet, s'il y a une idée générale qui relie

(1) 1 vol. in-folio ; Librairie de l'Art.
(2) 1 vol. in-4° ; Librairie illustrée.

entre eux les chapitres de cette histoire d'un demi-siècle de peinture, c'est celle-ci, que, — du peintre des *Sabines*, mais aussi du *Sacre de Napoléon*, en passant par le peintre de la *Bataille d'Eylau*, qui est celui de trop d'*Hercule et Diomède*, jusqu'au peintre du *Massacre de Scio* et de *la Barricade*, — l'école française a travaillé, sans y réussir toujours, à se débarrasser de l'idéal académique pour s'en créer un nouveau, de nouvelles règles, de nouvelles traditions et un nouvel objet. M. Michel l'a bien montré, dans une exposition rapide, mais complète, où le bon goût l'a toujours empêché de tomber dans l'énumération pure et simple des noms, des œuvres, des dates. Agréable et facile à lire, plein de ces anecdotes qui caractérisent les hommes et les époques, abondamment illustré, son livre sera sans doute plus que favorablement accueilli par tous les amateurs d'art.

Quant au point de savoir, si, comme le disait Sainte-Beuve il y a déjà longtemps, les anciens perdront la bataille, il y aurait à nous plus que de l'imprudence à le vouloir décider. Il y faudrait tout un livre, et surtout il y faudrait une compétence que nous ne saurions nous flatter d'avoir. Nous exprimerons seulement un vœu ! C'est qu'on devrait faire attention de ne pas mêler indiscrètement, dans une question d'art et de civilisation générale, une question de patriotisme. On sera toujours trop sûr, en opposant l'art national, « l'art français » à « l'art italien, » d'entraîner à sa suite tous ceux qui vivent dans cette illusion que leur pays est le premier du monde. C'est une illusion qui coûte cher. Sans y insister, je me contenterai de faire observer à ceux qui se servent de cet argument qu'ils s'indigneraient, sans doute, et à bon droit, si nous leur disions qu'en plaidant la cause de l'art gothique, ils plaident celle du « cléricalisme. » Le procédé serait déloyal. Il introduirait dans le problème un élément fâcheux de polémique. Mais comment donc ne voit-on pas qu'il en est de même quand on abuse contre les partisans de la renaissance de ce que Michel-Ange était de Florence, et Raphaël d'Urbin ? La seule question est de savoir si « nous nous sommes converti en sang et en nourriture, » selon l'expression de du Bellay, ce que nous leur avons primitivement emprunté. Et s'ils sont encore bons à suivre, il y aurait quelque naïveté à nous détourner d'eux parce qu'ils sont Italiens ; mais s'ils sont au contraire dangereux, est-ce d'être Français, comme les architectes de nos cathédrales gothiques, ou comme les trouvères de nos *Chansons de geste*, qui devrait les recommander à notre imitation ?

De ces considérations aux récits de voyages et aux atlas ou aux livres de géographie, la transition serait si facile qu'elle en paraîtrait un peu ridicule ; et on nous pardonnera de nous en dispenser. Voici donc d'abord la *Nouvelle géographie moderne* (1) de M. de Varigny, qui ne

(1) 1 vol. in-4° ; Librairie illustrée.

prétend point du tout à remplacer la *Géographie universelle* de M. Elisée Reclus, qui la résumerait plutôt, si d'ailleurs la disposition n'en était quelque peu différente, et, pour ainsi parler, historique plutôt que descriptive. C'est par l'Asie, en effet, que M. de Varigny commence, — Asie mahométane, Asie anglaise, Asie russe, Asie bouddhiste, — et, dès le début, c'est comme s'il disait qu'il se montrera plus curieux de l'homme que du sol, de l'histoire que de l'altitude des chaînes de montagnes, et de la religion, au besoin, que de la ligne de partage des eaux. Appliquée d'une main moins prudente, par un esprit moins sage ou moins précis, cette méthode pouvait avoir de grands inconvéniens. Si nous disons qu'il nous semble que M. de Varigny les a fort habilement évités, nos lecteurs, qui le connaissent et qui l'apprécient depuis déjà si longtemps, n'en seront pas étonnés.

Nous pouvons maintenant rapprocher l'un de l'autre deux atlas qui ne se nuisent pas, qui se complètent : l'*Atlas historique et géographique* de M. Vidal-Lablache, et l'*Atlas de la géographie moderne* (1), de MM. Schrader, Anthoine et Prudent. A la vérité, nous ne pouvons encore juger du premier que sur sa première livraison, mais elle peut suffire, et nous ne l'aurions pas sous les yeux que ce serait assez du nom de M. Vidal-Lablache. Les études géographiques lui doivent déjà beaucoup en France, où l'on peut dire que depuis longues années, d'autres ont fait plus de bruit, mais nul n'a aidé davantage à en constituer l'organisation scientifique. Si nous n'ajoutons pas qu'elles lui rendront en autorité ce qu'il leur a donné de temps, de peine, et de dévoûment, c'est que nous aurions l'air de croire que la chose n'est pas déjà faite. Pour l'atlas de MM. Schrader, Anthoine et Prudent, qu'en pourrions-nous dire de mieux que de rappeler les services que nous lui devons déjà, depuis un mois seulement qu'il a paru? Beaucoup plus clair, et surtout plus facile à manier que les atlas allemands, illustré de nombreuses *notices*, dont il y en a quelques-unes qui sont des chefs-d'œuvre de brièveté, d'exactitude, et de précision, il n'a eu qu'à se montrer pour prendre la place des *Kiepert* et des *Stieler*, dont Dieu nous garde de médire! mais qu'enfin nous sommes bien aises de pouvoir consulter moins souvent. Nous l'avons d'ailleurs signalé dans le temps même de son apparition. Et aujourd'hui comme alors, notre unique regret est de n'en pouvoir parler plus longuement.

Nous rattacherons à la géographie *la Garonne*, de M. Louis Barron (3), quoique en réalité, comme nous l'avons dit il y a deux ans, et l'année dernière encore, en parlant de *la Seine*, et de *la Loire*, du même auteur, l'histoire y tienne presque autant de place que la description des

(1) 1 vol. in-folio; Armand Colin.
(2) 1 vol. in-folio; Librairie Hachette.
(3) 1 vol. in-8°; Laurens.

lieux. On peut en dire autant du *Littoral de la France* (1), de Mme Vattier d'Ambroyse, dont nous avons plus d'une fois entretenu nos lecteurs. De semblables ouvrages, qui nous rappellent à chaque page tant de glorieux ou de touchans souvenirs, sont aussi bien de ceux que l'on ne saurait trop recommander. Ai-je besoin de faire observer qu'ils sont l'un et l'autre abondamment illustrés? L'illustration fait partie de la définition même du livre d'étrennes.

Deux autres ouvrages nous transportent dans l'Amérique du Sud: *Trois ans aux Pays argentins* (2), de M. Romain d'Aurignac, et *les États unis du Brésil* (3), de M. de Santa-Anna Néry. Bien qu'ici même les récits colorés de M. Alfred Ebelot et de M. Émile Daireaux nous aient fait depuis longtemps connaître les pays argentins, on ne lira cependant ni sans plaisir ni sans profit le livre de M. Romain d'Aurignac. Le style en est vif et allègre; c'est un témoin qui parle; et d'ailleurs les récits de voyage ne sont-ils pas toujours un peu, comme les *Mémoires*, l'image ou le portrait de l'esprit du conteur? On lira donc le récit de M. Romain d'Aurignac; et, quand on l'aura lu, si quelque autre voyageur, l'année prochaine, nous arrive des pays argentins, nous écouterons encore ce qu'il voudra bien nous en dire. Le Brésil est moins connu peut-être, et c'est ce qui chagrinait M. de Santa-Anna Néry. « La fièvre jaune » et « dom Pedro, » nous dit-il dans sa préface, voilà tout ce qu'on en sait en France, et moi-même, continue-t-il, c'est en vain que j'ai publié mémoires sur mémoires; on fait des affaires avec le Brésil, mais on ne le connaît pas. Là-dessus, pour le moyen qu'il a pris de nous le faire connaître, et qui est d'envelopper d'une fiction romanesque les renseignemens qu'il nous donne sur la question de l'esclavage ou sur la culture du café, nous n'oserions répondre que ce soit le meilleur. Mais nous le souhaitons pour lui, pour le Brésil, et encore plus pour nous.

N'est-ce pas, après tout, le procédé de M. Jules Verne dans ses *Voyages extraordinaires*, ou celui de M. André Laurie encore dans *le Secret du mage?* Ces deux noms, presque aussi populaires aujourd'hui l'un que l'autre parmi la jeunesse, nous avertissent que nous avons franchi le seuil de la librairie Hetzel, ou, si l'on préférait cette autre métaphore, que nous venons d'ouvrir les vitrines de la *Bibliothèque d'éducation et de récréation*. *Les Jeunes aventuriers de la Floride*, de M. J.-F. Brunet, y figurent aussi en bonne place, à côté du *Secret du mage* et de *César Cascabel*. César Cascabel est un brave homme de saltimbanque qui exerçait à Sacramento, en compagnie de sa femme et de ses trois enfans, lorsqu'une fâcheuse aventure, dont je ne veux

(1) 1 vol. in-8°; Victor Palmé.
(2) 1 vol. in-8°; Plon.
(3) 1 vol. in-8°; Ch. Delagrave.

point vous dire le secret, comme il était sur le point de rentrer en Europe, l'obligea d'y rentrer par le chemin le plus long, c'est-à-dire à rebours, à travers la Colombie, l'Alaska, le détroit de Behring, la Sibérie, etc. On devine aisément de quelles péripéties de toute sorte l'imagination toujours féconde et toujours aventureuse de M. Jules Verne a pour ainsi dire semé ce long voyage. Et la vraisemblance en est souvent plus que douteuse, comme encore les plaisanteries dont il aime à égayer son récit sont parfois un peu grosses; mais il faut pourtant en convenir, cela se lit, quoi qu'on en ait, tout d'une haleine et jusqu'au bout. Que faut-il davantage?

M. Ernest Legouvé a pourtant des visées plus hautes : « Je voudrais, dans ce volume, nous dit-il dans la *Préface* d'*une Élève de seize ans*, présenter sous une forme vivante une question importante et délicate de l'éducation des femmes; » et cette question est de savoir si, la femme devant être élevée aussi bien que l'homme, mais autrement, « cet *autrement* est suffisamment marqué dans les lycées de jeunes filles? » M. Legouvé ne le pense pas, et son livre a pour objet de « marquer cet *autrement*. » Il nous raconte donc ses relations avec M. Samson, « le plus grand professeur de diction qu'il ait vu ; » et il fait observer que Bossuet, sans les femmes, n'aurait pas laissé derrière lui, quoique d'ailleurs « immense, » une seule œuvre qui subsistât tout entière. « Jeunes ou vieux, petits ou grands, riches ou pauvres, dit-il encore ailleurs, voulez-vous apprendre à honorer Dieu, à aimer votre prochain, à vous respecter vous-mêmes, à être dévoués en amitié, fidèles en amour,

Pour maître de morale, adoptez La Fontaine;

et, un peu plus loin, il nous présente Molière comme « le poète des jeunes filles au XVIIe siècle. » Ce qu'il y a d'ailleurs de plus bizarre que tout le reste, c'est le plaisir qu'on trouve à lire les petits paradoxes de M. Ernest Legouvé. Car, du peu que nous en avons dit, on se tromperait fort si l'on voulait tirer cette conclusion qu'*une Élève de seize ans* est un livre ennuyeux. Tout au contraire! s'il n'instruit pas, il amuse, et pour être plein d'idées fausses, il n'en est que plus charmant. Mais où est « cet *autrement* » qu'on nous avait promis? et la « question, » qu'est-elle devenue?

Nous dirions encore volontiers quelques mots de *l'Histoire de deux Bébés*, par M. J. Lermont; du *Petit Gosse*, de M. William Busnach, dont aussi bien nous croyons avoir déjà parlé jadis; du *Théâtre à la maison*, de Mlle Berthe Vadier; enfin du *Magasin d'éducation et de récréation*, mais il faut nous borner, et surtout, puisque nous touchons à ce genre

de livres, il nous faut faire, aux publications de la maison Hachette, la place à laquelle elles ont droit.

Nous avons déjà signalé, pour leur agrément et pour la moralité qui s'en dégage, — nullement banale, toujours élevée, — les récits de Mme P. de Nanteuil. Aussi ne doutons-nous pas que les jeunes lecteurs de *Capitaine* et de *l'Épave mystérieuse* ne s'empressent de lire : *En esclavage*. Nous leur garantissons au moins qu'ils y retrouveront les mêmes qualités, le même plaisir par conséquent, et aussi le même profit. Si cependant, comme il est possible, ils préféraient le rire à l'émotion, c'est alors à M. Eugène Mouton que nous les adresserions. Connaîtraient-ils déjà peut-être *les Voyages et aventures du capitaine Marius Cougourdan?* Ils les reliront donc et je m'assure qu'ils ne le regretteront point. Que si, d'ailleurs, il y a quelque mélancolie ou quelque amertume dans la plaisanterie de M. Eugène Mouton, ils ne s'en apercevront pas. Combien de fois, avant d'en sentir la tristesse, n'avons-nous pas lu jadis en riant *les Voyages de Gulliver?* Je sais des gens aussi qui s'amusent de *Candide* lui-même.

Les *Contes mythologiques*, de M. de La Ville de Mirmont, sont d'un autre ordre encore. « Destinés aux jeunes filles, qui ignorent le grec, et aux jeunes garçons, qui d'ordinaire l'aiment peu, rédigés d'après les auteurs de la Grèce antique; » et, dirons-nous à notre tour, habilement rédigés, nous les recommandons à tous ceux qui ne voudraient pas que l'enfance perdît entièrement le goût de la légende et de la poésie. Depuis trois ou quatre mille ans, les hommes n'ont rien inventé qui rivalisât avec ces fictions, d'un sens quelquefois si profond, sous la grâce de leur ingénieuse enveloppe; et ni les *Mille et une nuits* n'en approchent, avec leur merveilleux oriental, ni nos *Contes de fées* eux-mêmes. Sachons donc gré à M. de La Ville de Mirmont de la peine qu'il a prise de les mettre à la portée de la jeunesse, ou plutôt envions-lui le plaisir qu'il n'a pas manqué d'y trouver. Car il n'a pas tort, quand il nous présente son livre comme « animé de l'esprit hellénique ; » et c'est bien pourquoi nous espérons avec lui qu'il pourra contribuer à répandre le goût de ces études que nous croyons comme lui si nécessaires à la culture de l'esprit français.

Il ne nous reste plus qu'à nommer, dans la *Bibliothèque des merveilles*, quatre nouveaux volumes dont elle s'enrichit cette année. Ce sont : *les Statuettes en terre cuite dans l'antiquité*, par M. F. Pottier; *l'Age de la pierre*, par M. le docteur Verneau ; *la Production de l'électricité*, par M. J. Baille; et enfin l'*Hypnotisme*, par M. le docteur Foveau de Courmelles. Il serait difficile d'imaginer un meilleur choix, des questions plus « actuelles, » et, pour les exposer, des écrivains plus compétens.

***.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

C'était bien facile à prévoir en vérité, à en juger par le passé, par l'état des esprits, par l'inexpérience remuante d'une assemblée toujours prête à se jeter tête baissée dans les broussailles politiques ou financières.

Cette discussion du budget, commencée d'abord avec une certaine placidité, poursuivie pendant quelques jours assez commodément, ne pouvait finir sans être plus ou moins troublée par les incidens, les surprises et les diversions bruyantes. Il y avait, d'ailleurs, sur cette longue route, semée de millions, deux ou trois points périlleux où l'on était bien sûr de se rencontrer, de batailler au risque de ce qui s'ensuivrait : les impôts nouveaux, l'emprunt, l'interprétation des lois fiscales appliquées aux communautés religieuses. C'était inévitable, et, pour plus de ressemblance entre cette année et tant d'autres années qu'on a connues, peu s'en est fallu que le ministère surpris, assailli, ballotté dans tous les sens, ne fût encore cette fois emporté dans la bagarre des votes de hasard. Si le ministère s'en est tiré, ce n'est point vraiment par la hardiesse, par la fermeté de ses opinions, par l'éclat de son initiative et de sa politique. Il s'en est tiré comme il l'a pu, en se prêtant à tout ce qu'on a voulu, en livrant cette malheureuse loi des finances à toutes les fantaisies, en subissant le lendemain ce qu'il avait combattu la veille ; encore peut-on ajouter qu'il ne s'en serait pas tiré du tout si M. le président du conseil n'était venu à propos dégager M. le ministre des finances en déguisant, avec un art qui ne trompe personne et qui réussit toujours, les faiblesses du gouvernement. Le résultat est une œuvre assez incohérente, qui n'est sûrement pas le budget reconstitué, équilibré, qu'on avait promis, qui reste un

budget d'expédiens péniblement enlevé à travers une série de petits échecs et par une dernière concession à l'esprit de secte introduit jusque dans les finances.

Au fond, un des premiers, un des plus vifs sentimens de cette chambre si jalouse de son omnipotence et si embarrassée de savoir ce qu'elle en fera, c'est un sentiment de perplexité et de crainte. Elle n'est point sans ressentir le besoin de remettre l'ordre, l'équilibre dans les finances, et elle n'a pas le courage d'aborder le problème, qui a bien en effet ses difficultés. Elle craint surtout de paraître se désavouer, d'avoir à subir devant le pays la responsabilité d'une aggravation d'impôts. On a livré, il y a quelques années, à l'impatience publique ce mot singulier, qui ressemblait à un programme, et qui n'était qu'une étourderie de parlementaires à la recherche de la popularité : « Ni emprunts ni impôts nouveaux! » C'était bon avant les élections; après les élections, il a bien fallu se rendre à la nécessité, d'autant plus que la réincorporation des dépenses extraordinaires de la guerre dans le budget ordinaire imposait tout à la fois une liquidation et la création de nouvelles ressources permanentes. Il a fallu se soumettre, et la chambre nouvelle a eu son emprunt, — un emprunt de plus ajouté à tant d'autres; elle vient de le voter non sans l'avoir ajourné tant qu'elle l'a pu, jusqu'à la dernière heure, non sans l'avoir fait attendre à M. le ministre des finances, qui en avait besoin pour sa grande opération de l'unification du budget. Elle a commencé aussi, puisqu'il le fallait, à voter les impôts nouveaux; elle a essayé, — mais elle s'est sentie aussitôt ressaisie d'un mouvement de crainte. Elle a hésité devant l'impopularité, devant cette perspective d'avoir à voter 40 ou 50 millions de taxes nouvelles pour couvrir le déficit créé par l'unification du budget. Elle a cherché d'autres moyens, des combinaisons merveilleuses; elle a imaginé des majorations de recettes pour l'année qui va s'ouvrir, des conversions des dettes temporaires, tout ce qui pouvait lui épargner de toucher au calice amer des impôts nouveaux. Elle s'est débattue, elle s'est agitée, si bien que, n'écoutant plus ni la commission du budget, ni le gouvernement, elle n'a pas tardé à se trouver dans une confusion complète, en présence d'une menace de crise ministérielle.

A quel propos une crise de ministère? A propos de tout, à propos, particulièrement, d'une réduction d'intérêt des caisses d'épargne, des conditions dans lesquelles devait se réaliser cette réduction, de l'usage qu'on ferait du boni qui en résulterait. Quel serait le taux de l'intérêt réduit? Ne pourrait-on pas, par une combinaison ingénieuse, graduer la réduction de façon à ménager les petits déposans? D'un autre côté, ce boni qu'on allait obtenir, au lieu d'être une réserve pour les caisses d'épargne, ne serait-il pas un moyen tout trouvé pour aider à combler le déficit? Au premier abord, l'idée la plus simple, sans doute, était de

ne s'attacher qu'à ce qui intéressait directement le budget et de renvoyer tout le reste à une commission déjà chargée de préparer une loi organique sur les caisses d'épargne. La chambre, cependant, sans rien écouter, s'est jetée à corps perdu dans tous ces problèmes compliqués, délicats, minutieux, accumulant les résolutions contradictoires, pour le moment impraticables, et c'est là justement que M. le ministre des finances, poussé à bout, a laissé éclater une impatience découragée et un peu irritée; c'est là aussi que M. le président du conseil, entrant dans son rôle, est venu au secours de M. le ministre des finances en proposant tout simplement de finir par où on aurait dû commencer, par la division de ces questions obscures. Il a réussi, c'est fort heureux. Chose caractéristique seulement! la chambre s'est peut-être arrêtée, non devant les raisons sérieuses, pratiques, qui lui ont été données, mais parce qu'on lui a fait sentir qu'elle courait à un autre genre d'impopularité, qu'elle s'exposait à compromettre la bonne renommée des finances républicaines. Et c'est ainsi qu'on a échappé à une crise ministérielle. Premier acte de cet imbroglio du budget! Il y en a un autre plus grave, où se dévoile non plus seulement l'esprit de confusion, comme dans la question des impôts nouveaux et des caisses d'épargne, mais l'âpre esprit de parti se servant des lois fiscales comme d'un instrument de guerre religieuse.

C'est cette étrange affaire de l'impôt des communautés religieuses qui a occupé deux journées de la chambre, qui soulève toute sorte de questions de droit, de légalité fiscale, de propriété et surtout d'équité. On sait le fond des choses. On sait ce qu'il en est de ce droit dit d'accroissement, dû à l'imagination troublée de M. Henri Brisson, inscrit dans deux lois de 1880-1884 et destiné à compléter, à aggraver les autres impôts qui frappent déjà les communautés religieuses.

Il se résume à peu près en ceci : à la mort de chaque religieux ou de chaque religieuse, — et les morts sont fréquentes dans des communautés qui comptent 1,000, 5,000, 10,000 membres, — un héritage est censé s'ouvrir. Tous les survivans de l'ordre sont censés hériter de ce qui était censé appartenir au mort dans la propriété commune. Ils ont leur part individuelle sur tous les biens immobiliers ou mobiliers, — écoles, maisons de refuge ou de bienfaisance, — disséminés sur une multitude de points de la France. Autant il y a de parcelles de cette propriété subdivisée, fractionnée par une fiction, autant il y a de déclarations à faire aux bureaux de mutation, et, par une combinaison du droit d'accroissement avec les lois d'enregistrement, il se peut que les taxes absorbent 50, 75 pour 100, quelquefois la totalité de ce prétendu héritage. C'est là le fait constaté, avéré; c'est ce que M. l'évêque de Versailles a pu appeler « la confiscation à terme, certaine, à brève échéance. » — Voici qui est plus curieux : à qui s'applique cette étrange législation? à tout le monde, dit-on, aux congrégations re-

connues, autorisées, comme aux congrégations non reconnues. Seulement les congrégations non reconnues, par cela même qu'elles n'ont pas une existence légale, sont facilement insaisissables. Elles peuvent épuiser les ressources des lois civiles pour dissimuler leur fortune; elles échappent au fisc, — et le coup ne frappe réellement que les communautés auxquelles l'État lui-même a donné la personnalité civile, les droits d'un corps moral, qu'il a érigées en institutions d'utilité publique, pour lesquelles il a consacré précisément le principe de l'indivision perpétuelle de la propriété dans un intérêt supérieur. Ce droit d'accroissement a, en vérité, des effets bizarres. Il est impuissant à l'égard des congrégations qu'on aurait voulu sans doute atteindre; il est destructif jusqu'à la ruine pour les communautés qui vivent sous le regard de l'Etat, qui consacrent leurs biens aux pauvres, aux malades, aux vieillards, à toutes les infirmités humaines, qui envoient aussi leurs missionnaires porter le nom de la France dans les régions les plus lointaines. C'est un des plus curieux exemples d'un aveugle et implacable esprit de secte déguisé sous une fiction de légalité fiscale.

Vainement des hommes d'une modération évidente se sont élevés contre les conséquences et les dangers de ce droit d'accroissement; vainement M. Piou, M. Clausel de Coussergues, dans de savans et lumineux discours, ont mis à nu ce qu'il y avait d'exorbitant, d'inique, d'arbitraire dans ces interprétations léonines d'une légalité systématiquement ambiguë. Ils n'ont pas été écoutés par une majorité que le seul mot de cléricalisme aveugle ou égare jusqu'à l'abêtissement. On n'a contesté ni les faits qu'ils ont exposés, ni les chiffres dont ils ont appuyé leurs saisissantes démonstrations; on n'en a tenu compte, parce qu'en effet, on le sentait bien, il ne s'agissait ni de liberté, ni d'équité, ni même de finances. C'était de la politique de parti qu'on faisait, sous prétexte de réclamer « l'exécution des lois, » c'était une guerre qu'on prétendait continuer, et le promoteur de cette nouvelle campagne, M. Henri Brisson, ne l'a pas caché. Cet Épiménide du jacobinisme s'est donné le passetemps suranné d'évoquer tous ces fantômes de la « congrégation, » des conspirations cléricales contre la société laïque! Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le gouvernement s'est cru obligé de plier devant M. Brisson, de subir sa protection ou sa caution devant la majorité. Peut-être bien au fond aurait-il voulu s'en défendre, éviter tout au moins de se prononcer pour une application trop violente d'une fiscalite abusive, il ne l'a pas osé! Dans quelles éternelles contradictions se traîne-t-on cependant? En toute occasion, depuis quelque temps, on ne cesse de relever les services de tous ces religieux, de ces missionnaires qui maintiennent le renom, le prestige de la France dans tout l'Orient, dans les contrées les plus lointaines, et on ruine les communautés qui les envoient. — Qu'à cela ne tienne, dit M. le ministre des finances dans l'embarras de tout concilier, nous ruinons les communautés,

c'est peut-être vrai, mais nous chercherons une compensation, nous chargerons M. le ministre des affaires étrangères de s'occuper de nos missions. — Voilà une étrange manière d'encourager, de fortifier ceux qui servent la France, lorsque les plus grandes puissances, l'Angleterre, l'Allemagne prodiguent les millions pour soutenir leurs missionnaires dans l'univers, lorsque les Italiens eux-mêmes multiplient les écoles rivales en Orient, disputent l'influence à nos religieux jusqu'en Chine !

Voilà aussi, on en conviendra, une singulière façon de répondre à ces vœux d'apaisement, de conciliation qui se manifestent partout aujourd'hui ! On met, encore une fois, la guerre dans le budget lui-même ; on répond par un vote de parti à cette belle et éclatante discussion que M. Piou, M. Clausel de Coussergues ont engagée devant la chambre, — mieux encore, devant le pays, — et qui est comme un dédommagement de tant de débats futiles. Le mérite de ces orateurs, devenus des maîtres de la parole, est de s'être abstenus de toute déclamation, de toute récrimination, de toutes les banalités de parti, d'avoir parlé le langage de la raison, du droit, de la vérité, de la politique libérale et nationale. Et, qu'on ne croie pas que d'aussi sérieuses manifestations soient destinées à rester stériles ! On peut essayer de les écarter par un coup de majorité ; elles survivent aux circonstances qui les ont produites, parce qu'elles répondent à une situation, à un sentiment profond de la France lassée, fatiguée des guerres de secte qui ne font que l'épuiser, la troubler dans sa vie intérieure et la diviser devant l'étranger.

A en croire les nouvellistes du monde, toujours à la recherche de ce qui peut réveiller les curiosités assoupies, l'Europe serait toujours menacée par les incidens. Les propagateurs de faux bruits sont inépuisables ! Un jour c'est la question du Luxembourg, qui se réveillerait par suite de la mort du roi de Hollande, — qui serait l'objet de la sollicitude, des négociations de la triple alliance : comme si la situation du Luxembourg n'était pas depuis longtemps réglée par l'accord de toutes les puissances, et si deux ou trois cabinets avaient le droit de changer, de leur propre autorité, ce que l'Europe entière a fait ! Un autre jour, c'est sur la frontière de Tripoli que la guerre est près d'éclater, qu'elle est même déjà allumée par les irruptions ambitieuses de la France : comme si la France avait le moindre goût et le moindre intérêt à troubler le sultan dans la possession d'une de ses provinces ! Un autre jour, enfin, c'est l'Autriche qui est occupée à régler avec la Porte l'annexion définitive de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'empire austro-hongrois : comme si l'Autriche était intéressée à porter ce dernier coup au traité de Berlin, au risque de déchaîner tous les conflits ! Heureusement tous ces bruits d'un jour s'en vont comme ils sont venus, sans émouvoir même l'opinion. L'Europe n'en est pas troublée, parce

que l'Europe est pour le moment, de propos délibéré, à la paix, parce qu'elle se détourne d'un avenir qu'elle sait plein de mystères, pour ne songer qu'à l'heure présente, aux affaires d'administration intérieure, à ces réformes que tout le monde se propose d'accomplir.

C'est l'obsession du jour! Qu'on suive du regard l'empereur Guillaume II, ce souverain qui a débuté dans le règne par tant de paroles à demi belliqueuses : il est l'exemple vivant des princes zélés pour les œuvres de la paix. Il ne pense qu'à la paix : il est infatigable et intarissable! Il a fait ses études, on le voit bien ; il a des idées sur tout, sur l'organisation de l'industrie comme sur l'organisation de l'armée, sur la réforme sociale, sur les réformes financières, sur l'enseignement professionnel, — et sur tout il a des discours toujours prêts. Ces jours derniers encore, entre une allocution à de jeunes soldats sur le serment et l'apothéose de son aïeul, le grand électeur, le fondateur de la Prusse, il prononçait devant une commission de réformes scolaires un discours hardi, pétulant, mêlé peut-être de beaucoup d'illusions, sur la direction de l'enseignement nouveau.

Prince étrange, à la physionomie originale et compliquée, tour à tour ou tout à la fois soldatesque et socialiste, mystique, féodal et moderne, — très moderne dans son langage comme dans ses programmes. Évidemment Guillaume II a gardé un mauvais souvenir des années qu'il a passées au lycée, sous l'indulgente surveillance de son ancien précepteur, aujourd'hui conseiller intime, M. Hinzpeter, — de l'ancien régime scolaire. Il lève le drapeau de la révolte contre l'ancien régime! Il confond dans ses discours et dans ses piquans anathèmes les vieilles études, les vieilles méthodes, le « surmenage, » le latin, — la « composition latine! » les philologues, les raffinés de l'érudition, l'instruction classique qu'il accuse de ne produire que des « déclassés, » le « prolétariat des bacheliers. » Il a dû faire frémir les vieux professeurs, les vieux savans de la vieille Allemagne, M. le conseiller intime Hinzpeter lui-même, qu'il avait à ses côtés, qu'il a gaîment appelé un « philologue enthousiaste. » Et lui aussi, il a le langage du jour, il est pour un enseignement rajeuni, national, qui ne sera pas l'enseignement ancien, pour les humanités modernes qui ne seront pas les humanités classiques. On ne voit pas bien, à la vérité, comment cet enseignement nouveau produira moins de déclassés que l'ancien, comment on fera mieux des hommes en supprimant l'étude de cette nourricière antiquité, qui a formé tant de générations viriles et fortes, qui a été la source des plus belles civilisations ; mais ce sont les idées nouvelles! Il y a, par exemple, une chose que l'empereur Guillaume II n'oublie pas. Ce qu'il demande surtout à l'enseignement réformé, c'est de lui donner des soldats qui ne soient pas myopes ou étiolés dans les écoles, des soldats alertes et vigoureux, en sachant assez pour être de

fidèles serviteurs de l'état. A la bonne heure, le naturel se retrouve ici. C'est probablement l'idée la plus chère dans ce cours de haute pédagogie impériale professé à l'usage de la jeune Allemagne.

Ce n'est pas précisément d'affaires scolaires que l'Autriche est le plus occupée pour le moment. Le gouvernement de l'empereur François-Joseph croirait avoir déjà beaucoup fait s'il arrivait à maintenir une certaine paix entre les nationalités de l'empire, et c'est là pour lui malheureusement un rêve toujours poursuivi, toujours fuyant. Que devient le compromis, le fameux compromis imaginé par le comte Taaffe, négocié par lui avec les chefs du parti allemand et les chefs du parti des vieux Tchèques dans l'intérêt de la pacification de la Bohême ? Discuté depuis plus d'un an à Prague, passionnément combattu par les jeunes Tchèques, dont la popularité ne cesse de grandir, péniblement soutenu par les vieux Tchèques qui s'étaient prêtés à la transaction, le compromis n'a eu d'autre fortune que d'irriter les passions, d'aggraver les incompatibilités de race, pour finir assez tristement. Il vient d'essuyer un dernier échec dans la diète de Prague à l'occasion d'un amendement de M. Mattusch qui consacrerait l'usage des deux langues dans le conseil supérieur de l'agriculture, et qui a rallié, avec les jeunes Tchèques, une partie des vieux Tchèques eux-mêmes et de la classe des grands propriétaires. Le succès de cet amendement a achevé d'exaspérer les Allemands, déjà irrités de l'opposition que rencontrait un compromis favorable à leurs intérêts. Après cela, la diète de Prague a été encore une fois ajournée ; le compromis se trouve plus que jamais en péril et les rapports sont toujours tendus entre Tchèques et Allemands en Bohême. C'est une sorte de rupture qui aurait même, à ce qu'il semble, une conséquence particulière. Une exposition se prépare à Prague pour la célébration d'un anniversaire national : les Allemands refusent aujourd'hui de participer à cette exposition que le gouvernement sera peut-être obligé d'ajourner ; ils menacent même de quitter la diète. La situation n'a rien de facile. Évidemment, l'échec du compromis est un échec pour le comte Taaffe, et il est d'autant plus sensible que le premier ministre de Vienne rencontre des difficultés de toutes parts, dans la Basse-Autriche comme en Bohême. Sans doute, le comte Taaffe vit depuis dix ans au milieu de tous ces antagonismes qu'il réussit à user par une politique mêlée de dextérité et de patience. C'est une diplomatie habile, heureuse jusqu'ici, qui pourrait cependant ne plus tarder à s'épuiser.

La vie publique, en Angleterre, se complique parfois d'incidens personnels d'une saveur toute britannique, qui prennent tout à coup une importance inattendue, devant lesquels tout s'efface pour un instant. L'ouverture du parlement et le discours de la reine ont passé sans bruit et sont déjà une vieille histoire de l'autre semaine. La crise financière et la catastrophe de la maison Baring sont elles-mêmes

presque oubliées. Tout s'éclipse devant une bien autre affaire, devant la seule, la grande question qui remue l'opinion depuis quelques jours déjà et n'est pas près de disparaître. Il s'agit des aventures de M. Parnell, de la scission entre le chef irlandais et M. Gladstone, de l'influence que pourront avoir ces incidens sur les destinées de l'Irlande, sur la politique anglaise, sur les rapports des partis dans le parlement et dans le pays. Et d'où vient tout ce bruit? Le malheur de M. Parnell est d'avoir eu des faiblesses, de s'être laissé prendre dans un procès de divorce devant la cour de Dublin, d'avoir été, en un mot, bel et bien convaincu d'une liaison illégitime. A quoi tient, cependant, la puissance d'un homme qui, depuis quinze ans, a réussi à discipliner et à mener au combat toute une nation, qui a pu être appelé le roi non couronné de l'Irlande et était, hier encore, un arbitre du parlement? Cette puissance, cette popularité sont menacées aujourd'hui pour une galanterie qui devient un événement. Il y a eu, il est vrai, plus d'un exemple de chefs militaires ou politiques anglais qui ont eu des faiblesses et qui n'en ont pas été sérieusement compromis dans leur gloire ou dans leur ascendant. Les Nelson, les Fox, les Melbourne, les Palmerston ont eu leurs galanteries, connues, divulguées, sans en être moins populaires. Cette fois, l'aventure de M. Parnell, surpris dans des amours illicites, a soulevé la pudeur britannique; elle peut coûter au roi non couronné l'autorité qu'il a conquise par plus de dix années d'efforts ou rejaillir sur l'Irlande elle-même, et c'est là précisément la question qui s'agite.

Que dans cette police des mœurs, dans cette sévérité puritaine entretenue et ravivée par les fanatiques de la *social purity*, il y ait la part du pharisaïsme, du vieux *cant* anglais, et peut-être même quelque calcul, cela se peut. Les faits ne restent pas moins ce qu'ils sont. On a voulu évidemment ménager une partie de l'opinion en sauvegardant les droits de l'éternelle morale, et c'est M. Gladstone qui, avec sa vieille autorité, s'est chargé de l'exécution du coupable en signifiant le divorce du parti libéral anglais, non pas avec l'Irlande, mais avec le chef judiciairement convaincu d'imprudentes amours. Il a déclaré ni plus ni moins que M. Parnell ne pouvait plus rester le *leader* de l'Irlande dans le parlement sans nuire à la cause de son pays, que le parti libéral dans tous les cas n'avait plus rien à faire avec lui. Peut-être avec plus de désintéressement ou plus de flexibilité, M. Parnell aurait-il senti la nécessité de s'éloigner de lui-même, ne fût-ce que temporairement, et aurait-il évité un éclat. Il n'a écouté que son orgueil; il a voulu tenir tête à l'orage en homme enivré de sa puissance, de sa popularité, et rendant coup pour coup, il a répondu par un manifeste où, en maintenant sa position, en dissimulant ce qu'il y avait de personnel dans son affaire, il a mis tout son art à intéresser l'Irlande à sa cause, à irriter ses défiances et ses susceptibilités. Il a fait plus : il a cru pouvoir divulguer de prétendues confidences qui lui auraient été faites par les chefs

libéraux, par M. Gladstone lui-même, par M. John Morley, par sir William Harcourt.

C'était pour le coup aggraver la scission et la rendre irréparable. M. Gladstone a relevé avec hauteur ces divulgations indiscrètes par lesquelles on croyait l'embarrasser, — et ici la lutte n'a fait que se compliquer en s'animant ; elle n'a plus été seulement entre M. Gladstone et M. Parnell, elle a été entre M. Parnell et son propre parti, qui a compris aussitôt le danger qu'il y aurait pour l'Irlande dans une rupture avec le parti libéral anglais. Une sorte de duel corps à corps s'est engagé entre le chef et ses principaux lieutenans dans une série de délibérations intimes et passionnées; les scènes dramatiques, violentes, se sont succédé. M. Parnell a certes payé d'audace et d'énergie, traitant avec un dédain superbe ceux qui lui demandaient une abdication patriotique, affectant les airs d'un dictateur irrité, prétendant en appeler à l'Irlande tout entière. Ses lieutenans, visiblement attristés, mais résolus, n'ont pas moins résisté, essayant de sauver la cause irlandaise des mésaventures personnelles d'un homme. M. Mac-Carthy, M. Sexton, M. Healy, ont tenu jusqu'au bout, appuyés par la majorité de la députation irlandaise, par leurs collègues Dillon, O'Brien, qui ont envoyé des États-Unis le désaveu de leur chef, — par les évêques d'Irlande qui, après avoir paru un moment hésiter, n'ont pas tardé à se prononcer contre le député de Cork. Tout a fini par une rupture déclarée, par la formation d'un nouveau parti irlandais qui a choisi M. Mac-Carthy pour son *leader*. M. Parnell, pour sa part, est resté inflexible avec une minorité, avec la brigade passionnément dévouée à sa fortune. Les choses en sont là !

Reste à savoir maintenant quelles seront les conséquences de toutes ces péripéties dans les affaires de l'Irlande et de l'Angleterre elle-même. Elles dépendent des circonstances, de l'imprévu. Décidé, comme il paraît l'être, à rester au parlement, à poursuivre sa campagne avec ce qu'il a gardé d'amis, M. Parnell se croit sans doute un assez habile tacticien pour manœuvrer entre les partis. Il a passé une fois des conservateurs aux libéraux, — il repassera, s'il le faut, des libéraux aux conservateurs; il a même déjà voté, ces jours derniers, avec le ministère, et peut-être ne désespère-t-il pas de ressaisir encore l'ascendant parmi ses compatriotes. Tout vaincu ou diminué qu'il paraisse pour le moment, il est homme à lutter jusqu'au bout, à chercher une revanche de ses mésaventures et à redevenir un embarras. D'un autre côté, il est difficile que tous ces incidens n'aient pas leur contre-coup dans l'état des partis anglais. Jusqu'à ces derniers temps, le parti libéral, même avec la politique de *home rule* qu'il a si hardiment adoptée, a paru reprendre l'avantage dans une série d'élections partielles, et les succès croissans qu'il a obtenus semblaient être pour lui le gage de plus grands succès dans les élections générales. Aujourd'hui, ce qui

vient de se passer peut interrompre ou suspendre ce travail d'opinion favorable aux libéraux. Sans doute, M. Gladstone, en se séparant de M. Parnell, a eu soin de dégager la cause libérale des périlleuses compromissions, et il reste ce qu'il était, le promoteur hardi et désintéressé d'une politique de justice pour l'Irlande. Il n'y a pas moins, provisoirement, un certain désarroi dont libéraux et Irlandais auront de la peine à sortir.

Les seuls qui puissent être satisfaits de cette étrange crise, ce sont les conservateurs, et lord Salisbury, dans un discours qu'il vient de prononcer devant les électeurs de lord Hartington, à Rossendale, s'est fait avec quelque désinvolture le juge du camp, épiloguant sur l'attitude de M. Gladstone. Il a même ajouté, avec une apparence de détachement, ces singulières paroles : « Peu m'importe que M. Parnell sorte victorieux de cette lutte ou qu'il soit renversé... » Lord Salisbury parle en dilettante. On dit d'ailleurs que, profitant de la circonstance, il aurait eu l'intention de hâter les élections, dans l'espoir de surprendre l'opinion et de s'assurer une nouvelle période de pouvoir ; mais le ministère conservateur lui-même serait-il si certain d'avoir une majorité dans ces élections ? Ce serait peut-être pour lui une tentative assez hasardeuse, — surtout si cette crise devait avoir cette autre conséquence de ramener un jour ou l'autre ses alliés, les libéraux unionistes, à leur ancien parti, au vieux parti libéral. Ce n'est point impossible, c'est encore un des élémens de cette curieuse situation créée par les galanteries d'un *leader*. Et voilà comment les petites causes peuvent toujours avoir de grands effets dans la politique des plus puissantes nations.

La fortune électorale est changeante en tout pays. Elle peut l'être pour une petite cause en Angleterre, au prochain scrutin ; elle l'a été récemment aux États-Unis sous de bien autres influences, par des raisons qui tiennent au plus profond de la vie américaine, qui intéressent aussi l'Europe. Le mouvement d'opinion qui a décidé de ce scrutin américain, qui s'est traduit dans l'élection des législatures locales comme dans l'élection des représentans fédéraux au congrès, a été soudain et irrésistible. Les résultats n'étaient connus jusqu'ici que dans leur ensemble ; ils sont, aujourd'hui, plus nettement précisés, et, tout bien compté, dans ce nouveau congrès, à part quelques indépendans de tous les partis, les républicains n'ont plus que 91 voix, les démocrates sont au nombre de 224 ; les démocrates ont une majorité de 140 voix ; ils ne s'attendaient pas sans doute à un succès de scrutin qui dépasse les succès ordinaires des partis américains. La manifestation est certes éclatante, d'autant plus significative qu'elle s'est produite au lendemain du vote du *bill* Mac-Kinley, qu'elle a éclaté comme une protestation instantanée contre une législation douanière aussi méticuleuse qu'oppressive, contre le protectionnisme à outrance des pouvoirs officiels. Ce n'est point à dire cependant que cette victoire puisse

avoir des effets immédiats et qu'elle soit peut-être même définitive. Telle est la complication des mécanismes constitutionnels aux États-Unis, qu'on est loin d'en avoir fini par un scrutin. D'abord, ce nouveau congrès démocrate, qui ne sera le congrès légal qu'à dater du mois de mars 1891, ne se réunira qu'à la fin de l'année; jusque-là les républicains restent toujours maîtres des affaires par la présidence, par le sénat et même par l'ancien congrès qui a voté les lois douanières, qui ne cessera d'exister que dans quelques mois : de sorte que tout se passe encore en famille, entre républicains à Washington, et que le président, dans son dernier message, parle comme si rien n'était arrivé depuis quelques semaines.

Ce message, qui ne date que de quelques jours, est, à dire vrai, un morceau caractéristique. Soit calcul, soit optimisme frivole, le président Harrison se montre fort peu sensible à l'éclatante manifestation qui vient de se produire. Il n'en tient compte, il en parle à peine. Il ne voit rien qui doive interrompre ou atténuer l'expérience du bill Mac-Kinley, cette campagne protectionniste si aveuglément et si bruyamment inaugurée naguère. Au fond, le président Harrison et ses conseillers, ses amis, essaient peut-être de se faire illusion. Ils s'efforcent d'expliquer la défaite de leur parti par toute sorte de raisons, par la corruption, par des coalitions d'intérêts, par d'audacieuses manœuvres de la dernière heure. Ils se disent que dans tous les cas on a du temps, peut-être un an ou dix-huit mois, que d'ici là, avec de l'habileté, — et le secrétaire d'état, M. Blaine, n'en manque pas, — on peut détourner le courant de l'opinion. C'est une tactique comme une autre, elle peut n'être pas sans danger pour plusieurs raisons. D'abord, l'application obstinée du bill Mac-Kinley, qui a soulevé déjà de sérieuses difficultés, soit à l'intérieur, soit avec le commerce étranger, ne fera vraisemblablement qu'aggraver les malaises et irriter l'opinion. D'un autre côté, l'accroissement incessant de la population des États-Unis, qui s'est élevée en dix ans de 50 à 62 millions d'habitans, crée la nécessité de modifier les circonscriptions électorales, et comme les démocrates disposent aujourd'hui en majorité des législatures locales chargées de ce travail, ils ne manqueront pas, sans doute, de se servir de ce moyen au profit de leur cause. Ce que les républicains ont fait plus d'une fois, les démocrates le feront à leur tour. On peut gagner du temps, c'est possible; on risque aussi de donner plus d'extension et de force à un mouvement dont on affecte aujourd'hui de ne pas tenir compte, lorsqu'on pourrait, avec plus de prévoyance, l'atténuer dans l'intérêt des Américains eux-mêmes et des relations des États-Unis avec l'Europe.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La rente française est en hausse d'une unité depuis la liquidation de fin novembre. Compensé à 95.15, le 3 pour 100 perpétuel se négocie à 96.20. L'amortissable a été porté en même temps de 95.75 à 96.80; le 4 1/2 lui-même, si négligé par la spéculation, a bénéficié d'une plus-value de 0 fr. 35 à 0 fr. 40. Ce mouvement de nos fonds publics a suivi pas à pas les péripéties diverses de la discussion du budget à la chambre des députés. Il faut rendre d'ailleurs aux acheteurs cette justice, que leur confiance dans la légitimité d'une nouvelle amélioration de nos fonds publics n'a été à aucun moment ébranlée par les incidens de la discussion. Les bruits de crise ministérielle, les lenteurs et la confusion du débat sur la réduction du taux d'intérêt alloué aux caisses d'épargne, le renvoi du vote de l'emprunt après le vote général du budget, les discours de M. Pelletan contre les conventions avec les chemins de fer, contre les nouveaux impôts et pour la suppression de la taxe sur les transports en grande vitesse; enfin, la sanction donnée par la chambre à la proposition du gouvernement élevant de 3 à 4 pour 100 l'impôt sur les valeurs mobilières, n'ont eu aucun effet sur le marché de nos fonds publics. Les acheteurs ont attendu, avec un optimisme justifié par l'événement, la fin naturelle de toute cette agitation.

Le budget est voté. Pour établir l'équilibre entre les dépenses et les recettes, il a été fait des emprunts à tous les systèmes. Les partisans des conversions, adversaires de tout ce qui reste d'amortissement dans notre système fiscal, ont fait adopter le remboursement des bons trentenaires et d'une partie des bons de liquidation. Le résultat est que l'emprunt, au lieu de s'élever à 700 millions seulement, devra produire un capital total effectif de 869 millions.

L'opération aura lieu en janvier. On sait d'ailleurs que la rente nouvelle ne pourra pas être libérée de suite, mais sera payable en versemens échelonnés sur deux années. Elle ne viendra donc pas faire concurrence, sur le marché, au fonds existant, au moins d'ici la fin de 1892, et c'est là une des principales raisons qui rendent si assurés les acheteurs de notre fonds national. Il s'est fait déjà quelques négociations du futur 3 pour 100 avec une prime éventuelle de 2 francs sur le taux, encore inconnu, de l'émission.

La spéculation qui s'est occupée de la rente française ne s'est pas plus préoccupée de l'état des marchés étrangers que des raisons de politique intérieure qui auraient pu l'engager à plus de circonspection. Les cours du 3 pour 100 ont ainsi cessé de dépendre, à un degré plus ou moins accentué, des mouvemens imprimés aux cours soit des consolidés anglais, soit de la rente italienne, soit des autres fonds, quels qu'ils soient.

Les Consolidés britanniques, après une très vive reprise de 94 à 96, se sont arrêtés à 95 3/4. Le marché de Londres est fort loin d'être encore remis de la secousse qu'il a subie le mois dernier, et celui de New-York est en plein désarroi. Une spéculation effrénée sur l'argent fin, des accumulations extraordinaires de marchandises et de stocks de toutes sortes de produits en vue de l'adoption du bill Mac-Kinley, une tension insolite pendant plusieurs mois de tous les ressorts du crédit, un système de circulation monétaire dépourvu de toute élasticité, des ventes énormes effectuées à New-York pour le compte de Londres, en titres de chemins de fer américains, actions et obligations, ont déterminé en Amérique l'explosion d'une crise des plus graves, et dont les effets auront une longue répercussion.

Le crédit est atteint partout. Les banques de New-York ont été impuissantes à sauvegarder la situation, leurs réserves étant épuisées par la multiplicité des besoins et par l'étroitesse de la base statutaire où se meut leur action. Les faillites ont commencé à se déclarer, isolément les premiers jours, par séries aujourd'hui. Le gouvernement américain fait ce qu'il peut. Il achète des bons fédéraux, escompte des coupons de la dette publique, paie des arrérages de pensions, rend au marché par ces diverses voies ce qu'il lui enlève d'un autre côté par la perception des droits de douane. Le taux du change étant devenu favorable à des importations d'or d'Europe, les expéditions ont commencé et les Banques associées de New-York comptent que d'ici à deux ou trois semaines l'ancien monde aura envoyé au nouveau pour 50 millions de francs environ du précieux métal. Les dernières dépêches d'Amérique signalent un commencement de détente dans la situation.

Les fonds étrangers n'ont pas été aussi favorisés que les rentes françaises. Leurs mouvemens sont déterminés par la situation de place à Londres et à Berlin, et on vient de voir que, sur l'un de ces deux marchés, le travail de liquidation générale nécessité par la crise récente était loin d'être achevé. Il en est de même en Allemagne, où les engagemens en fonds russes, en roubles et en rente italienne sont encore difficilement soutenus. De plus, le marché berlinois est directement affecté par les embarras inextricables où se débat, entre les intéressés européens et le gouvernement de Buenos-Ayres, le sort des finances argentines. La haute banque allemande proteste contre l'arrangement

proposé par le comité de Londres et demande que les emprunts provinciaux ne soient pas exclus des accords à intervenir.

L'Italien, qui s'était très vivement relevé de 93 à 94.70, a reperdu une unité. Les Allemands ont profité des hauts cours pour écouler une partie des rentes provenant du fonds des pensions, pris il y a quelques mois par un syndicat de banquiers d'Italie et d'Allemagne. Le discours du trône prononcé à l'ouverture du nouveau parlement italien contient des déclarations très rassurantes sur la politique générale et promet le rétablissement de l'équilibre budgétaire par des économies et par des remaniemens d'impôts. Mais le départ du ministre des finances, M. Giolitti, la veille même de la réunion du parlement, et son remplacement par M. Grimaldi, ont surpris l'opinion et inquiété les spéculateurs sur la sincérité du programme financier de M. Crispi.

La Banque de France a été portée à 4,400 francs en prévision des bénéfices que devra produire le concours de cet établissement dans l'opération de l'emprunt.

Les affaires ont été peu animées en titres des établissemens de crédit ainsi qu'en valeurs industrielles et en actions de chemins de fer français et étrangers.

Quelques exceptions toutefois sont à noter. La Banque nationale du Brésil a monté de près de 100 francs sur l'annonce d'une fusion avec la Banque des États-Unis du Brésil. La Banque de Paris, intéressée dans cette affaire, a vu ses cours s'améliorer jusqu'à 860. La Banque d'escompte a été recherchée jusqu'à 575.

L'ancien Comptoir d'escompte a été porté à 340 et l'action des Métaux à 87.50 sur la probabilité d'une issue favorable à ces sociétés en liquidation dans le procès des mines. La baisse du cuivre à 53 francs a déterminé des ventes de Rio-Tinto depuis 625 jusqu'à 585.

Les rentes russes ont été lourdes, le Hongrois 4 pour 100 est au contraire en hausse. Les finances de la Transleithanie sont en excellent état, et le 4 pour 100 or, avec le maintien de la paix, peut aisément se rapprocher du pair.

Le Portugais a été soutenu à 57 1/2 par la probabilité d'un accord entre le gouvernement de Lisbonne et des banquiers étrangers, en vue du paiement du coupon de la dette en janvier. L'Extérieure est restée assez ferme à 75 1/2.

Les fonds turcs, après une reprise assez vive, ont été l'objet de réalisations importantes à Londres et à Paris. Dans les derniers jours, les ventes de cette origine se sont ralenties, et les cours se sont relevés, le 1 pour 100 de la dette générale à 18.70, la Douane à 467.50, la Privilégiée à 407.50, les Tabacs à 335, la Banque ottomane à 615.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT DEUXIÈME VOLUME

TROISIÈME PERIODE. — LXe ANNEE.

NOVEMBRE. — DÉCEMBRE.

Livraison du 1er Novembre.

Livraison du 15 Novembre.

Livraison du 1er Décembre.

Livraison du 15 Décembre.

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.